

On m'a dit, à la Baie-des-Anglais, que l'avoine n'y mûrit pas. Mais durant combien d'années en a-t-on poursuivi l'expérience ? Est-il certain que l'on avait fait choix des variétés les plus hâtives ? D'ailleurs la Baie-des-Anglais est l'endroit le plus septentrional de l'île, et le versant sud-est offrirait probablement de bien meilleures conditions de succès.

Du reste, la culture des céréales est loin d'être toute l'agriculture. Il est certain, par exemple, que la plupart des légumes viennent parfaitement dans l'île d'Anticosti, et c'est là un appoint considérable pour l'alimentation du peuple qui l'habitera. Ensuite, l'élevage des animaux et l'industrie laitière y sont très possibles ; et, de nos jours, ce sont les formes les plus profitables de l'exploitation agricole.

Pour toutes ces considérations, il semble donc qu'un bel avenir attend cette terre de l'Anticosti, qui fut longtemps méconnue. Il est presque certain que l'intelligente initiative de M. Menier sera couronnée du plus beau succès.

En tout cas, la province de Québec est loin d'être indifférente à la mise en valeur de cette colossale corbeille de verdure qui, jetée en travers de l'entrée de son beau fleuve, ne lui semblait pas destinée à devenir jamais l'un des joyaux de sa couronne. De savoir, surtout, que cet éclat nouveau lui vient d'une main française, cela met le comble à sa joie.

* * *

Les habitants de l'Anticosti, depuis qu'ils ont changé de suzerain, doivent être satisfaits de l'amélioration qui s'est faite dans leurs moyens de communiquer avec la terre ferme. En effet, comme je l'ai dit un peu plus haut, un bateau à vapeur fait à présent un service régulier entre l'île et Québec.

Il sera sans doute intéressant de savoir de quelle façon on pouvait auparavant communiquer avec le continent.

Quand donc nos insulaires voulaient se rendre à la terre ferme, ils n'avaient pour tout paquebot qu'une goélette qui, tous les

quinze jours, partait de Gaspé pour l'Anticosti et la Côte Nord. Cela s'appelait le *Packet*. Ce Packet de la Malle royale faisait d'abord escale à la Pointe-Sud-Ouest, Anticosti, après un trajet de 52 milles ; puis il venait toucher à la Baie-des-Anglais, et de là traversait à la Côte Nord, où il s'arrêtait à Mingan, à la Pointe-aux-Esquimaux et à Natashquan. Une fois par mois, il se rendait aussi à Fox Bay et à Macdonald's Cove, postes situés sur le nord de l'île. Il est bien entendu que lorsqu'il ventait trop fort ou qu'il ne ventait pas du tout, et quand il y avait du brouillard, le petit vaisseau interrompait sa marche, et c'était fort prudent. Mais il n'en résultait pas moins que le service du Packet de Gaspé n'était pas ce qu'il y avait de plus régulier au monde.

Le *Savoy* fera bientôt oublier le Packet de Gaspé ; et durant l'époque de la navigation le sort des Anticostiens ne laissera pas trop à désirer.

Durant l'hiver, il est vrai, on reste privé de toute communication postale avec le reste du monde ; durant cinq ou six mois de l'année, on ne peut se rendre à l'Anticosti, ni même en sortir. Il est à croire, surtout si la colonie se développe notablement, que l'administration Menier trouvera moyen de faire cesser un pareil isolement.

Depuis 1875 ou à peu près, il est vrai, l'île d'Anticosti est reliée télégraphiquement avec le continent. Et même cette communication par le télégraphe se fait au moyen de deux câbles sous-marins ; l'un de ces câbles est établi entre Mingan et un point de l'île situé un peu à l'est de la Baie-des-Anglais ; l'autre, long de $44\frac{1}{2}$ milles, s'étend de la Pointe-Sud-Ouest de l'île à la presqu'île de Gaspé. Cette ligne télégraphique court sur toute la côte sud de l'Anticosti, mais elle ne dessert qu'une petite distance de la côte nord, à chaque extrémité de l'île. Une dizaine de bureaux sont établis à différents endroits de ce parcours.

Parlant de cette ligne télégraphique, M. Despecher dit que son " principal service consiste à signaler les navires à des-

mination ou en provenance de Québec et de Montréal, qui passent en vue de l'île, au nombre de près de 2000 par an, à l'entrée et à la sortie du fleuve Saint-Laurent.

“L'installation du service télégraphique a eu, en outre, pour avantage de procurer des facilités peu ordinaires pour les opérations de pêche, en ce que, chaque jour, la présence et les mouvements des bancs de poissons en vue de l'île, sont signalés à tous les bureaux où les pêcheurs vont aux informations, de même que les existences de bouette sur les différents points de l'île où les bateaux de pêche peuvent venir s'approvisionner en toute certitude, sont télégraphiées à tous les ports de la côte du continent jusqu'à Halifax¹.”

* * *

Après cette longue digression sur le passé, le présent et l'avenir de l'Anticosti, revenons à la suite de notre voyage.

1—*Notice sur l'île d'Anticosti.*





CHAPITRE TREIZIEME

Mingan—Pointe-aux-Esquimaux

Départ de l'île d'Anticosti.—La perfidie d'un "paquet de mer." — L'ILE AUX FERROQUETS et son chroniqueur. — MINGAN. — Une "réception." — Grand bal chez les Montagnais. — Danses symboliques. — Funérailles à la montagnaise. — Le calvaire de Mingan. — Ce que gagnent les sauvages. — La pêche à Mingan. — La seigneurie de Mingan. — Un procès célèbre. — Une visite diplomatique. — Départ de Mingan. — On louvoie. — POINTE-AUX-ESQUIMAUX. — Une arrivée triomphale. — M. le G. V. Gendron. — Et les Esquimaux ? — Concert gratuit. — Histoire des chiens du Labrador. — Leur rôle hygiénique. — Attelés au cométique. — Comment on les nourrit. — Pourquoi les Canadiens n'ont pas fait comme les Lapons. — Bénédiction des enfants. — Les rosiers du Labrador.

JEUDI, 11 JUILLET. — Aujourd'hui, *malheureusement*, il fait beau, le vent est bon, et il faut quitter cet agréable séjour de West Point. Car personne de nous n'a l'intention de se fixer à jamais sur l'île d'Anticosti ; chacun a ses raisons pour ne pas céder à la tentation de vivre et de mourir Anticostien.

A notre départ — comme il avait été fait à notre arrivée au phare — il y eut grand tapage dans la nature, et je ne sais combien de livres de poudre il en coûta pour rompre à ce point le silence qui règne en ces lieux et qui d'ordinaire n'a d'autres ennemis que le sifflement des tempêtes et le grondement du ressac. — Tout ce bruit s'est vite éteint ; plus durable sera pour nous le souvenir de la cordiale hospitalité que nous avons reçue sous le toit de M. Malouin.

Nous voici à la Baie-des-Anglais, où nous saluons encore une fois les notabilités de l'endroit. Quelques minutes plus tard, nous étions à bord du yacht qui devait nous ramener au conti-

ment. Les voiles se tendent, l'ancre se lève, pendant que, sur le rivage, une troupe de braves gens brûlent encore de la poudre en l'honneur de leur évêque.

Ce yacht qui, pour l'occasion, porte "César et sa fortune," est la propriété de M. Malouin, dont l'obligeance "s'acharne" vraiment après nous, puisqu'il a pourvu à tous les frais de notre retour à la Côte Nord ; les deux plus âgés de ses fils nous accompagnent et mêlent, par leur belle gaieté de jeunes gens, une charmante "note d'agrément" aux graves préoccupations de la société du bord.

Et le petit navire—*qui avait déjà navigué*, et à qui *les vivres ne vinrent pas à manquer*, grâce à quoi ni *le plus jeune*, ni personne à *la sauce blanche ne fut mangé*—le petit navire se penchait bien sous l'effort du vent d'ouest qui soufflait rudement ; le petit navire dansait sur la crête des vagues furieuses que le vieil Éole, en veine de malice, s'amusa à soulever autour de nous. C'était plaisir de voir la frêle embarcation se jouer ainsi au milieu de ces montagnes d'eau et sauter vivement de l'une à l'autre. Cela ne manqua point pourtant de tourner un peu au tragique, surtout pour moi. A certain moment, en effet, je causais le plus tranquillement du monde, sans m'attendre à aucun fâcheux événement, lorsque, par suite d'une légère distraction du timonier, le yacht prêta le flanc à l'ennemi, qui ne se fit pas prier : à l'instant un paquet de mer—oh ! pas énorme ! un petit paquet de mer !—s'élança par-dessus bord, me prit traîtreusement en queue, et, tout en s'en allant courir partout dans l'embarcation, ne manqua pas de s'engouffrer, chemin faisant, dans les béantes ouvertures des poches de ma houppe. On organisa vite le service de sauvetage ; on fit jouer les pompes avec grande promptitude, et l'on retira en triste état mon bréviaire, et mon tabac, et mes belles allumettes "Flaming Wax Vestas," et toutes ces choses que l'on peut s'attendre de trouver dans les vastes et profondes poches d'un touriste de mon espèce. Ce sont là de petits désagréments de voyage, qu'il faut accepter gaiement. Mais voilà ce

qui arrive quand le timonier est distrait. C'est encore pis, lorsque c'est le mécanicien d'un train express qui a des distractions!

Ah! que voici un étrange steamer! Comme son flanc noir s'élève au-dessus de l'eau! Il n'a pas de mâts! Sa blanche cheminée est bien singulière! Mais, aussi, c'est qu'il n'y a pas là de steamer. Ce n'est qu'une île qui, par exemple, en a bien l'air lorsqu'on la voit de loin, en venant du sud: c'est l'île aux Perroquets. Ce qui ressemble à une cheminée n'est que le phare qui domine cet îlot perdu au fond du golfe. Le seigneur de l'endroit, chargé d'entretenir la lumière du phare, nous a vus



(Album Gregory).

ILE AUX PERROQUETS.

venir, et il sait—c'est son petit doigt qui l'a si bien renseigné— il sait quels sont les passagers du petit vaisseau; il a hissé son drapeau au bout du mai, et il salue de plusieurs coups de fusil le passage de son évêque. Je ne sais pas me défendre d'une vive émotion lorsque je suis témoin de ces salutations qu'échangent en se rencontrant en mer deux navires en marche; ici, il y avait de plus un témoignage touchant de respectueuse déférence envers le Pasteur du diocèse.

J'ai su plus tard que le gardien de ce phare est un citoyen de la Pointe-aux-Esquimaux, M. P. Vigneau, qui passe tout le temps de la navigation sur ce rocher de l'île aux Perroquets. Ces gardiens de phares ont du dévouement et de l'abnégation, et leur mission si modeste sauve pourtant bien des existences.

Celui-ci, qui n'a pas fréquenté longtemps les écoles, qui n'a jamais reçu les leçons d'un professeur de littérature, charme ses loisirs en rédigeant un journal de ce qui arrive d'intéressant dans ces parages du Labrador ; et, quelles qu'aient été les lacunes de son éducation première, il écrit de fort jolie façon, et mieux que ne feraient bien des gens qui ont étudié. Cela prouve, à sa louange, que le talent d'écrire peut très bien exister indépendamment de la culture littéraire, sans laquelle pourtant il ne peut guère donner sa mesure.

Vers le soir, nous passons vis-à-vis la Longuepointe, d'où nous sommes partis pour traverser à l'île d'Anticosti. On nous a bientôt reconnus, et alors, tant que nous sommes en vue, c'est une fusillade ininterrompue qui, de tous les points du hameau, nous salue au passage.

* * *

Enfin, à huit heures du soir, nous arrivons à MINGAN, qui est le siège de l'une des plus importantes Missions sauvages qu'il y ait sur la Côte Nord. Nous sommes encore assez au large, que déjà toute la tribu est assemblée sur le rivage. Quant aux guerriers, ils sont rangés un peu à l'écart, sur une longue ligne, et une fusillade bien nourrie signale aussitôt l'arrivée du Grand Chef de la prière. Comme nous descendions sur le plain, nous y fûmes accueillis par M. Geo. Duberger, garde-pêche de la division de Mingan (qui s'étend de Sheldrake à la Pointe-aux-Esquimaux). M. Duberger, qui passe ici l'été depuis longtemps, a quelque teinture de la langue montagnaise, et il peut donner aux sauvages des renseignements sur le programme qui va s'accomplir.

Pour commencer, nous donnons la main à tout le monde, hommes, femmes et enfants : cette "réception," exécutée en plein rivage, est une corvée qui en vaut la peine, puisque trente-cinq familles de Montagnais sont en ce moment réunies à Mingan ; mais l'étiquette actuellement en usage chez les

enfants de la forêt exige absolument cette cérémonie, dont l'omission causerait un gros chagrin à ces pauvres gens.

Ensuite, toute la population se rend à la chapelle : la prière du soir, le chapelet, des cantiques en langue montagnaise font l'objet de l'unique solennité religieuse que Monseigneur puisse accorder à la tribu, en l'absence du missionnaire. Le R. P. Lemoine, O. M. I., chargé maintenant des missions du Labrador, nous attendait à Mingan depuis plusieurs jours, et il avait préparé un bon nombre de personnes à recevoir le sacrement de Confirmation. Mais, ce matin même, il lui a fallu s'embarquer à bord du Str *Otter* pour continuer ses missions.

Mingan compte seulement deux familles de blancs : celles de M. Chs Maloney (catholique) et de M. W. Scott, l'agent du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson. Nous nous partageons entre les deux maisons, et l'on nous y accueille avec les plus grands égards.

* * *

La soirée était déjà avancée, lorsque l'on nous apprit qu'un grand bal allait commencer dans l'une des maisons du village. Avant son départ de Mingan, le missionnaire avait béni le mariage de cinq couples de Montagnais, et l'on devait, ce soir, solenniser un événement si remarquable par une sauterie générale. Et, chose inouïe dans l'histoire de l'Église, on vit un évêque en tournée pastorale se rendre avec sa suite, à dix heures du soir, à une fête de ce genre !

Beaucoup de familles sauvages vivent ici sous la tente ; mais il y en a aussi quelques-unes qui habitent des maisonnettes. C'est dans l'une de ces maisons que la fête avait lieu, et nous y trouvâmes toute la tribu réunie, plutôt au dehors qu'en dedans, par exemple ; car la demeure était fort petite et ne contenait qu'une pièce d'environ vingt pieds sur douze. La maison, tout fraîchement peinte, était d'apparence fort propre. Au milieu de la pièce reposait solidement, sur ses quatre pattes, un grand

poêle "à deux ponts" dont la présence en cet endroit ne laissait pas de m'intriguer beaucoup ; car, me disais-je, il n'y a, sur l'immense surface du globe terrestre, qu'un point précis où ce poêle peut nuire aux évolutions chorégraphiques qui se préparent, et c'est en ce point-là même qu'il se trouve. Comme vont les choses !

Cependant nous voilà installés sur quelques chaises que l'on a pu se procurer. Selon le désir qu'en avait exprimé Monseigneur, on lui présente les divers couples qui viennent d'échanger leurs serments. La cérémonie ne se fit pas cependant sans quelque difficulté, et il fallut que tout le monde s'en mêlât un peu, pour trouver au milieu de la foule tel ou tel conjoint qui manquait à l'appel. Tous enfin se retrouvèrent et vinrent recevoir la bénédiction de l'évêque.

Le premier article du programme indique une danse à laquelle prendront part exclusivement les nouveaux mariés. Pendant que "l'orchestre" prépare sa musique, on dégage un peu le centre de la chambre, et tous s'entassent dans les coins de la pièce ; il se fait de la sorte un vide qui a bien six pieds carrés, et c'est là que l'on dansera ! Mais, c'est là aussi qu'est toujours le "grand poêle à deux ponts !" Voilà les "gens priés" en place, l'un devant l'autre, en cercle autour du poêle ; il y a alternativement un danseur et une danseuse. En avant donc, l'orchestre ! L'orchestre, c'est un vieux sauvage qui frappe en cadence sur un large tambourin, en poussant à chaque coup des *hou ! hou !* qui lui viennent du fond des poumons, et toujours sur la même note. C'est une musique qui n'est guère enlevante. Toutefois elle met en mouvement les danseurs qui s'avancent d'un pas saccadé, et s'inclinent légèrement, d'un côté, puis de l'autre, en appuyant fortement le pied sur le sol. Cet exercice, que l'on prolonge assez, doit être bien fatigant, surtout pour les hommes ; car les danseuses y mettent beaucoup moins d'énergie.

Quand nous eûmes assisté à trois ou quatre de ces danses, toutes semblables, à ce qu'il nous paraissait, l'intérêt que nous prenions d'abord au spectacle se trouva sensiblement diminué, et

il nous fut facile de nous décider à faire le sacrifice du reste de la soirée. Toutefois, d'après les explications que nous donna M. Duberger, les sauvages sont plus en mesure que nous de s'intéresser à des exercices de ce genre. Il paraît, en effet, que ces danses revêtent à leurs yeux un caractère symbolique tout particulier. Les danseurs sont-ils nombreux, mettent-ils beaucoup d'entrain dans leurs évolutions, cela voudra dire, par exemple, que la chasse a été bonne, que l'expédition a été fructueuse. Le petit nombre des danseurs, leur démarche ralentie et languissante, signifient tout le contraire. Tant il est vrai qu'il faut savoir entendre les choses :

Quoi qu'il en soit, avant de quitter le "bal," Monseigneur fit approcher les danseurs, et leur distribua de jolies images en souvenir de la circonstance. "Voilà qui est étrange ! me dirent quelques blancs qui se trouvaient là. Quand nous nous livrons à la danse, dans les paroisses, M. le curé a tout autre chose que des images à nous offrir pour nous récompenser. La religion n'est donc pas la même partout ?" Il faut dire que ces propos n'étaient qu'affaire de badinage, car nos bons Canadiens savent parfaitement que si, dans leurs réunions, on se contentait de danser à la mode montagnaise, c'est-à-dire de tourner, l'un devant l'autre et en frappant du pied, autour du poêle, ni les auteurs de théologie, ni M. le curé n'auraient rien de désagréable à leur dire. Mais, voilà ! danser de la sorte, ce serait pour eux se livrer à un inexprimable ennui ! Et ce n'est pas l'ennui que l'on recherche en telles circonstances !

Il est probable que les invités des célèbres noces de Cana n'ont pas été beaucoup plus charmés de la présence de Notre-Seigneur au milieu d'eux, que ces braves gens de Montagnais n'ont été flattés de voir le Grand Chef de la prière assister à leur fête. Il en sera sans doute longtemps parlé, sinon sous le chaume, du moins sous la toile dans les grands bois.

* * *

La célébration du mariage est un grand événement dans la

vie d'une personne, chez les Montagnais comme chez les blancs. Le jour où l'on enfouit à six pieds sous terre notre pauvre dépouille mortelle ne manque pas non plus d'être remarquable... Après le récit que l'on vient de lire d'une noce chez les Montagnais, l'histoire authentique d'un enterrement d'une "enfant des bois" fera saisir, mieux que de longues considérations, le caractère et les usages de cette nation sauvage. Mgr Bossé, Préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, présida lui-même à ces funérailles, et il en inséra la narration dans une lettre très intéressante qu'il écrivit pour les *Annales de la Propagation de la Foi*.¹

Après avoir dit que, dans les premiers jours du mois de mai, André Minapish vint le chercher pour donner les derniers sacrements à sa femme qui était bien malade; après avoir raconté le séjour qu'il fit aux îles de la Romaine, situées à quatre lieues en deçà de la Pointe-aux-Ésquimaux, et sur l'une desquelles était établi le campement de quatre familles montagnaises, à l'une desquelles appartenait la mourante, Mgr Bossé poursuit ainsi :

"Quinze jours après, l'*ishkouéou acoushou* (femme malade) mourut. Aussitôt deux canots partent pour Mingan afin de demander à l'agent de la Compagnie de la baie d'Hudson l'aumône ordinaire d'un cercueil tout fait, et de creuser la fosse. En même temps, le même bateau revient me chercher, conduit par André lui-même, l'époux de la défunte. "*Ta ishkouéou shashnipou* (la femme est morte) !—Eh bien, lui dis-je, je vais aller l'enterrer, quoique ce soit *sham katak* (beaucoup loin)."

"A cinq heures de relevée, nous accostons à l'île. Je vois alors venir quatre *tshernoishkouéouts* (vieilles femmes), marchant à grandes enjambées, portant à bout de bras et en le balançant le corps qu'il fallait monter avec nous. Pauvre cadavre ! La défunte était d'une haute taille, et il y avait un an et demi qu'elle se mourait de consommation. Pendant tout

l'hiver dernier, elle avait été transportée sur une traîne sauvage, d'un campement à l'autre, à cinquante lieues de la mer. Ce n'était donc plus qu'un squelette qu'on avait enroulé dans des morceaux de vieille et sale toile et ficelé aussi serré que possible. De la tête aux hanches, on avait ajouté une peau verte de loup marin ficelée aussi à tour de bras. Les vieilles embarquent sur le bateau, et jettent le cadavre entre deux bancs, la tête en bas, les pieds touchant le bord. Qu'est-ce que cela fait ? *ouin shushnipou* (elle est morte) ! Vouloir réveiller les regrets et les larmes, inutile avec ces grands enfants. Leurs impressions ne durent pas, et une journée suffit pour dépenser presque tout le chagrin de leur deuil. Que peut-on y faire ? *ouin shushnipou* ! Tout en jacassant, riant même, Minapish comme les autres, on se hâte, on embarque. Les uns s'accroupissent à côté du cadavre, d'autres s'asseyent au-dessus. Les vieilles s'enveloppent dans leur *ouapouillane* (couverte blanche en laine, bien nommée ainsi, car il peut s'y "en" abriter des générations... !), et se mettent la pipe courte et noire au bec. Un petit garçon de huit ans portait son costume d'hiver : pour capot, une peau de loup marin poil en dehors, taillée en forme de sac, n'ayant qu'une ouverture pour y passer la tête et le recouvrant du cou aux genoux ; pour coiffure, la peau de la tête d'un jeune caribou, avec les oreilles mobiles, ajustée à sa propre tête et ne laissant voir que bouche, nez et yeux. Vu de l'arrière, on aurait juré voir un animal des bois.

" On hisse la voile, et on part. Pas de larmes ; seule, la mère de la défunte semble attristée. Minapish conduisait le bateau, et semblait tout à son aise.

" Le soleil se couchait quand nous arrivâmes au débarquement (à Mingan) ; le corps est jeté sur le sable, tout comme si c'était un paquet de guenilles. Puis les vieilles l'emportent, en le ballottant, à un *camp* tout près de là. Et moi je vais demander l'hospitalité au Poste, où les missionnaires sont toujours cordialement reçus.

" Le lendemain matin, je me rends de bonne heure à la

chapelle pour préparer tout ce qui peut être mis à un service funèbre. Minapish m'y rejoint bientôt ; et comme il est presque bedeau, il m'aide à couvrir l'autel en noir, content de voir ça si beau. Puis, étant le seul chantre présent dans la Mission, il s'offre à chanter le service de sa propre femme. J'accepte les offres de ce veuf tout frais qui, quoique peu âgé, enterrait ce jour-là sa deuxième femme sans aucune émotion. Le voilà donc qui entonne d'une voix éclatante le *Rashimoto ranepits* (*Requiem æternam*). Un chantre, un servant : allons toujours, on est au Labrador !

“Après l'Épître, je craignais que Minapish ne manquât d'haleine, tant il y allait de tout cœur. Je lus donc aussitôt le Graduel et le *Dies iræ*, puis je chantai l'Évangile, le tout sans arrêter ni donner chance au chantre d'intervenir. Nous voilà donc à l'Offertoire. Mais notre choriste, qui voulait tout chanter et à la suite, suivant du doigt dans son livre, me donna cette bonne leçon : *omnia secundum ordinem fiant*. Pendant que je découvre le calice, il entonne donc à pleins poumons (et à plein nez aussi) le *Tshir Jesos Rutshimamino* (*Dies iræ*). Très bien, Minapish, tiens bon ! Et moi j'attendrai patiemment.

“Je dis alors au servant de donner l'encensoir à un sauvage pour aller chercher du feu au *camp*. Jourdain part en se dandinant sur ses jambes croches ; il prend la “boîte à feu” (encensoir) dans ses mains respectueuses, tout comme s'il portait l'ostensoir ; les chaînes traînent par terre et balayent branches et broussailles. Il se dirige vers le *camp*. En y arrivant, il aperçoit à quelques pas un lièvre. Vif comme l'éclair et comme tout sauvage, il jette là l'encensoir, saisit un bâton et se lance à travers le bois à la poursuite du lièvre ; celui-ci, de son côté, met tout dehors et détale pour la mort ou la vie. Enfin Dieu prend pitié de moi qui supportais bien impatiemment ce retard inexplicable : lancé d'une main sûre, le bâton atteint le lièvre et le tue du coup. Fier de cet exploit, Jourdain fourre dans sa camisole le corps chaud et saignant, revient en courant au *camp*, emplit l'encensoir de feu ; mais, ne pouvant le porter en ses

mains, il se le jette sur l'épaule en manière de besace, et nous arrive enfin. Les longues pattes du lièvre sortaient indiscrètement de la camisole et trahissaient l'aventure.

“ J'en étais rendu à la Préface ; le chantre prenant le temps nécessaire pour s'essouffler, mais allant toujours de l'avant, en était, lui, à la moitié du *Dies iræ*. Voyant que ce sera long, je lui fais signe d'arrêter. Il comprend au contraire que je l'encourage et qu'il faut chanter plus fort ! Fier de se montrer un *napé* (homme), il pousse des cris qui font tout trembler. C'était vraiment un *tuba mirum spargens sonum*. Que faire ? J'ai eu ou occasionné bien des impatiences en ma vie : faisons ici un doux purgatoire par le ministère d'André Minapish ! Enfin, j'eus mon tour, mais seulement après qu'il eut tout chanté, même le *Tapertamen Jesus Kristus* (offertoire, *Domine Jesu Christe*) jusqu'au dernier mot et à la dernière note.

“ Au cimetière, pendant qu'on descend le corps de sa femme en terre, Minapish chante à tue-tête. La cérémonie finie, tout le monde semble satisfait, Minapish plus que les autres, car il avait tout chanté jusqu'à *Tsimarits* (*amen*). Et quoiqu'il râlât beaucoup vers la fin, toujours ça y était !

“ Pluie affreuse toute la journée. Le lendemain, je reviens avec le bateau plein de “sauvagerie” : les vieilles femmes aux pipes bien culottées, la petite tête de caribou, la peau du lièvre, le veuf tout consolé. Tous y étaient jasettant et riant.

“ On se demande si quelque raison particulière explique la conduite des parents et du mari de cette pauvre Indienne, ou si c'est là leur naturel. Dans le cas présent, cette femme était des plus estimables par sa douceur et son industrie. Mais elle était malade depuis un an et demi ; il avait fallu la traîner de camp en camp pendant tout un hiver. On devait être heureux — et elle aussi — de voir la fin de ses souffrances. Puis, les sauvages sont d'impressions variables, un peu comme les enfants. Toutefois, il y a deux choses auxquelles ils tiennent absolument : mourir avec le secours de la Robe-Noire, et être inhumés en terre sainte. Il est rare qu'ils laissent les cadavres

au loin dans les bois. Ils les traîneront à bras, souvent plus de cent lieues, afin de les rendre au cimetière, et de les y déposer à côté de leurs proches.”

* * *

Dans une lettre¹ du 5 juillet 1883, Mgr Bossé disait qu’ “à Mingan, près de la chapelle, on voit un chemin de vingt pieds de large entrer droit dans le bois, et atteindre à dix arpents une butte de vingt pieds en hauteur, sur laquelle est plantée une grande croix. Deux autres chemins de même largeur sont coupés à angle droit du premier.”

La brièveté de notre séjour à Mingan — et encore c’était en pleine nuit — explique bien que nous n’ayons pas aperçu cette grande voie sous bois, et que nous n’ayons pas visité ce calvaire.

On lira avec intérêt l’histoire de ce calvaire, extraite d’un rapport,² daté du 27 juin 1834, de l’abbé Ed. Quertier,³ curé de l’Île-aux-Grues, qui, cette année-là, fit les missions du Labrador :

“Partis de l’Île-aux-Grues le 25 avril, nous n’arrivâmes à Mingan que le 10 mai. Je n’y trouvai pas un seul sauvage. J’en repartis trois jours après pour *Maskuaro*... De retour à Mingan, j’y trouvai quinze familles sauvages...

“J’avais douze jours à passer avec eux. Quel moyen de les occuper ce long temps, ne pouvant pas toujours (les) tenir à l’instruction qui se donnait trois fois par jour? Je proposai l’érection d’une croix, à quelque distance de la chapelle, sur une jolie colline qu’on appelle maintenant le *Calvaire*. Le projet

1—Archives de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent

2—Cité par Mgr Bossé, *Annales de la Propagation de la Foi*, loco cit.

3—M. Quertier, né à Saint-Denis de Richelieu, en 1796, décédé à Saint-Denis de Kamouraska, en 1872, a laissé la réputation d’une intelligence touchant parfois au génie et d’une éloquence remarquable. J’en ai même entendu parler comme du plus fort orateur que la race canadienne-française ait peut-être compté. Il fut aussi un grand apôtre de la Tempérance. Il est à regretter que personne n’ait encore songé à présenter à notre public canadien cette figure puissante et originale.

plut ; et, en quelques jours, deux longues et magnifiques allées, pratiquées dans la forêt, conduisirent une procession nombreuse de la chapelle au calvaire et du calvaire à la chapelle. Le bourgeois, quoique protestant, fit faire la croix par son charpentier ; et le 7 juin, après le service du soir, vers les six heures, toute brillante d'argenterie et ornée de rubans, soieries, etc., au goût des femmes sauvages, la croix fut transportée par douze hommes, au milieu des décharges de fusils et des chants religieux d'hommes et de femmes en deux chœurs. La cérémonie dura deux heures et un quart.

“ Ah ! Monseigneur, que Votre Grandeur aurait joui de voir et entendre cette petite peuplade chanter de cœur et d'esprit, dans des forêts sauvages, les beaux cantiques de la religion, marcher respectueusement, et suivre deux à deux l'étendard du salut qu'ils vont planter au milieu du camp pour être protégés par son ombrage salutaire ! ”

Quarante-sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1881, le P. Babel parlait ainsi de cette croix : “ Les bois étaient en feu dans le voisinage. Avec grande peine la chapelle put être préservée. Le feu s'arrêta enfin sans la détruire. Il respecta même cette croix plantée au milieu des bois, et se contenta de la caresser de ses flammes à moitié éteintes. Depuis ce moment, ce signe de salut nous est encore plus cher. C'est au pied de cette croix que nos sauvages viennent faire leur pénitence après la confession. Quel bonheur que croix et chapelle assiégées par le feu fussent préservées ! Et nous bénissons Dieu qui n'a pas permis que ces témoins de nos peines et de nos larmes disparussent. ”

Dans la bourgade sauvage de Mingan, il n'y a guère que quatre maisonnettes ; toutes les autres habitations sont des tentes. Il serait bien inutile, en effet, pour ces familles nomades, de cons-

1— Il s'agit sans doute de l'agent du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson (A.).

truire ici des palais luxueux, puisque toutes passent dans les bois la plus grande partie de l'année ; un métis seulement réside en permanence à Mingan.

Les sauvages arrivent à la mer en avril, mai et juin. La mission, donnée par un Père oblat, a lieu au commencement de juillet. A la fin de ce même mois, on part pour l'intérieur des terres, où l'on s'enfonce jusqu'à trois, quatre et cinq cents milles. Parfois, durant l'hiver, quelques-uns se rendent jusqu'à la baie des Esquimaux pour chercher des provisions, quand ils ont épuisé celles qu'ils avaient obtenues à Mingan et qu'ils paieront avec le produit de leur chasse de la saison suivante. Si la chasse n'est pas bonne, c'est souvent le marchand qui en subit les conséquences, comme je l'ai dit ailleurs ; car les sauvages n'entendent guère que des dettes puissent vieillir sans s'éteindre !

Des marchands que le succès ou l'insuccès de la chasse future n'inquiètent guère, ce sont les *traders*, c'est-à-dire les commerçants qui viennent de n'importe où avec des goélettes chargées de marchandises de tout genre. Eux aussi font la traite des fourrures avec les sauvages ; mais, à la différence des agents et des marchands de la Côte, ils ne vendent qu'au comptant, ne livrant les marchandises que pour des fourrures présentes au contrat. Ce ne sont pas eux qui encouragent les gens à vendre d'avance la peau de l'ours !

En moyenne, le sauvage gagne une centaine de piastres avec sa chasse de l'année. C'est loin du montant payé annuellement, par le Trésor de la Grande-Bretagne, à la reine Victoria ! A ce mince revenu, il faut sans doute ajouter la viande et le poisson que l'on se procure par la chasse et la pêche. On comprend toutefois comment il se fait que les banques du Canada montrent si peu d'empressement à établir des succursales parmi les indigènes.

La chasse n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, et l'on explique cette diminution par les ravages qu'ont exercés les feux dans les forêts. Du reste, on remarque que la chasse

donne bien durant quatre ans environ, et que, à cette période d'abondance relative, succèdent une ou deux années de disette. Ce phénomène est évidemment plus facile à constater qu'à expliquer.

On estime à \$80,000, à peu près, la valeur des fourrures qui arrivent à la Côte, chaque année, depuis Bersimis jusqu'au détroit de Belle-Isle, fourrures consistant en peaux d'ours, de castor, de loutre et de martre.

C'est la fameuse Compagnie de la baie d'Hudson qui fait en très grande partie la traite des pelleteries sur la côte du Labrador. Elle y possède sept postes, à divers endroits; le plus éloigné est celui de Saint-Augustin, dans le détroit même de Belle-Isle. On expédie à Londres toutes les fourrures réunies par les agents de la Compagnie.

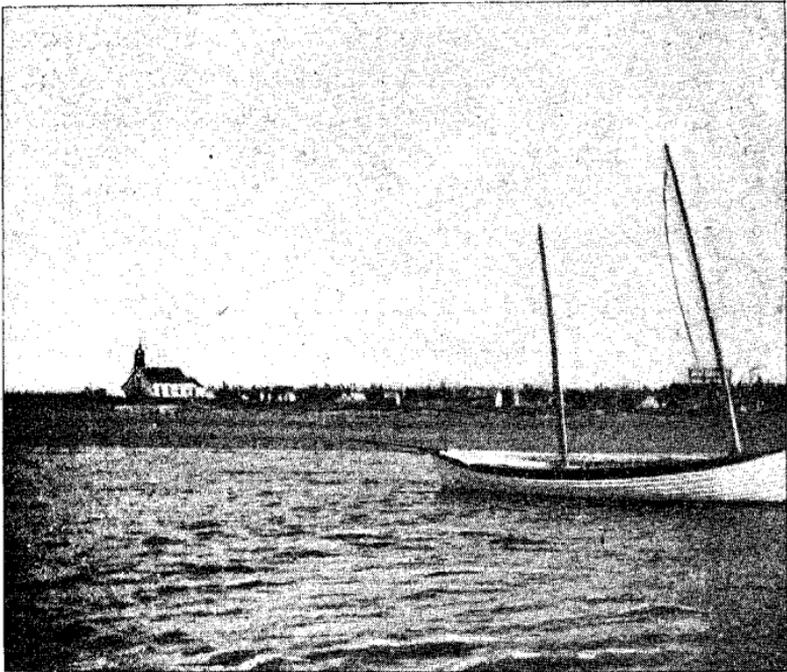
Comme on le sait, la Compagnie de la baie d'Hudson fut fondée en 1672; presque toute la partie septentrionale du continent américain était son domaine d'exploitation. De nos jours, c'est la plus puissante compagnie anglaise qui existe. Elle possède un poste à Mingan depuis un siècle et demi. A cause de certaines difficultés qu'elle eut avec la seigneurie de Mingan, elle s'était établie d'abord sur l'île du Havre, la plus grande des îles qui ferment le port de Mingan, et qui est encore la propriété de la Compagnie. Parmi les constructions du Poste, la plus grande est un *store* en bois, qui, malgré son âge avancé de 110 ans, est encore utilisé.

Le havre de Mingan est le meilleur de toute la côte, paraît-il, grâce aux îles qui l'abritent contre tous les vents. Il y a ainsi une suite d'îles en descendant jusqu'à la Pointe-aux-Esquimaux; et, l'hiver, toute la partie du fleuve comprise entre ces îles et la terre ferme se prend en glace continue, ce qui facilite grandement, à cette époque de l'année, les voyages que l'on peut avoir à faire.

Nous en avons fini ici avec le granit laurentien. C'est la pierre à chaux qui règne en ces lieux, à terre comme sur les îles. Le sable, qui recouvre cette roche, produit bien l'avoine,

les légumes, les pommes de terre. Quant aux bois de commerce, il n'en faut pas parler dans cette région au moins jusqu'à une vingtaine de milles de la mer. Plus haut, il y avait des bois de peu de valeur que les feux de forêt ont détruits, à ce qu'il paraît.

Il n'est pas davantage, à Mingan, question de pêche à la morue, ce qui, vraisemblablement, est moins la faute de la morue elle-même que des pêcheurs qui font défaut; et si les



(Photog. par l'Auteur.)

MINGAN.

pêcheurs font défaut, cela doit être dû à ce que l'endroit est réservé aux Montagnais, et que les blancs ne pourraient y fixer leurs établissements de pêche. Quant aux sauvages, personne ne s'imaginera qu'ils vont passer leurs "vacances" à pêcher et à préparer la morue. Cela n'est pas dans leur "ligne."

A la distance d'environ un mille à l'est de la chapelle, se

trouve l'embouchure, large d'à peu près 300 verges, de la rivière Mingan. Cette rivière, non loin de l'endroit où elle se jette dans le fleuve, fléchit à l'ouest et s'en vient passer, vis-à-vis le Poste, à une distance de deux cents verges du rivage. Ce cours d'eau, qui a bien 150 milles de longueur, a le grave inconvénient de n'avoir qu'une faible profondeur. Cela fait qu'il n'est guère navigable que pour les saumons qui le remontent en abondance. La renommée prétend même que les saumons minganiens sont d'une grosseur remarquable.

Si l'on pêche le saumon à la ligne dans le Mingan, on le pêche aussi dans la mer, et il y a là deux rets de tendus sur la route que suit le royal poisson qui, malgré toute sa finesse, se laisse parfois tromper : en acquérant de l'expérience, il perd sans retour la facilité de pouvoir jamais s'en servir ! Cela arrive aussi de temps en temps aux pauvres humains que nous sommes, et c'est le cas de redire, avec je ne sais plus quel auteur d'apophtegmes, que l'expérience est une école où les leçons coûtent cher.

* * *

Et à propos d'écoles d'expérimentation, il se tient—à Berlin et ailleurs, partout où il y a des juges — de ces écoles dont l'enseignement est particulièrement dispendieux. Deux plaideurs d'importance se sont longuement disputé, il n'y a pas longtemps, une huitre comme il n'y en a pas à toutes les portes ! Il s'agissait, ni plus ni moins, de la propriété de toute la Côte Nord et du Labrador canadien jusqu'au Blanc-Sablon, que réclamaient le gouvernement de la province de Québec, d'une part, et les seigneurs de Mingan, de l'autre. La lutte dura douze années, et se fit sur tous les terrains judiciaires où il est loisible à un citoyen britannique de réclamer justice. Ce ne fut qu'en Angleterre, au pied du trône de Sa Majesté, que les débats prirent fin ; mais s'il y avait eu indéfiniment des juridictions de plus en plus supérieures, on peut croire que le procès aurait duré jusqu'à la consommation des siècles. Au

temps de La Fontaine, le juge avalait le mollusque, pour le prix bien légitime de ses lumières ; aujourd'hui, ce sont les avocats qui, non moins légitimement, retirent profit de la machine judiciaire. Le procès de Mingan dut leur être une mine d'or propre à les dédommager un peu des sacrifices que leur coûte souvent la sollicitude qu'ils mettent au service des veuves et des orphelins. Quant aux plaideurs, chacun prit volontiers l'écaille qui lui fut adjugée : la seigneurie de Mingan fut reconnue propriétaire de la Côte Nord depuis Les Cormorans jusqu'à la rivière Goynish, à l'est ; et le gouvernement de Québec eut tout le reste, c'est-à-dire le territoire qui s'étend depuis la rivière Goynish jusqu'au Blanc-Sablon. Voilà des écailles telles que beaucoup de gens seraient heureux d'en posséder seulement la moitié ou le quart.

Cette cause de Sa Majesté *vs* les seigneurs de Mingan est l'une des plus importantes dont les tribunaux canadiens aient jamais eu à s'occuper, puisque, d'après la Couronne, le territoire qui était en litige comprend une superficie d'environ 2400 milles et que sa valeur est d'une dizaine de millions de piastres. Les défenseurs prétendaient que le domaine dont ils revendiquaient la propriété, avait été concédé à François Bissot de la Rivière par la Compagnie de la Nouvelle-France, le 25 février 1661. En septembre 1888, l'honorable juge A.-B. Routhier, qui présidait alors la cour supérieure du district de Saguenay, décida la cause dans le sens que j'ai indiqué, par un jugement¹ fort savamment élaboré, qui fut ensuite confirmé par le Conseil privé d'Angleterre.

Aujourd'hui l'agence, pour le Labrador, de la seigneurie de Mingan, se trouve à Saint-Jean.

VENDREDI, 12 JUILLET.—A cinq heures, ce matin, les hommes du yacht et les jeunes Malouin, qui avaient passé la nuit à bord "môllement bercés par le caprice des flots," s'entendent héler du rivage ; ils se jettent à l'instant dans les caots et

1—*Rapports judiciaires de Québec*, vol. XV, p. 333.

viennent nous prendre à terre. Car il fallait déjà quitter Mingan, les obligations du voyage ne nous permettant pas d'y faire un plus long séjour.

L'équipage allume le petit poêle du bord, et fait du thé. Si les Chinois aiment plus le thé que les pêcheurs du golfe, ce doit être chez eux une passion inimaginable. Donc l'équipage procède à son frugal déjeuner, puis se livre à la manœuvre préparatoire du départ. Déjà l'on se dispose à lever l'ancre, lorsque nous voyons un canot d'écorce se détacher du rivage et se diriger vers notre barque, qu'il atteint bientôt. C'est le Chef de la bourgade, conduit par deux de ses sujets, qui vient présenter ses hommages à Monseigneur ! Il est vieux, le président de cette petite république, comme il convient d'ailleurs aux chefs d'État. Son discours n'est pas long, soit à cause de certaines raisons diplomatiques que je n'ai pu pénétrer, soit tout simplement parce que les indigènes, aimant à ne dire que ce qu'il faut, méprisent la faconde des fils de la civilisation. Au départ du Chef, nos jeunes gens le saluent de plusieurs décharges de leurs fusils ; et l'honneur est satisfait de part et d'autre. L'étiquette internationale a vu encore une fois ses règlements scrupuleusement observés, et la hache de guerre s'est enfoncée encore plus profondément dans le sol, où elle est depuis longtemps rongée par la rouille.

Toutefois ces coups de fusils eurent l'inconvénient de troubler les sauvages dans leur sommeil, et nous en vîmes plusieurs sortir de leurs tentes pour voir ce qu'il y avait. Car nos bons amis les Montagnais, qui sont en vacances au bord de la mer, comme je l'ai dit, et qui en cela ne font pas autrement que nos citadins millionnaires ou simplement aisés durant cette même saison de l'année, dorment tous les jours la grasse matinée. Ils veillent tard, le soir, et—par conséquent—se lèvent tard le matin. Je laisse aux Canadiens qui font autrement, le soin de leur jeter la pierre.

Donc, toutes les exigences de la vie sociale étant parfaitement remplies, on lève l'ancre ; on tend les voiles au vent... contraire !

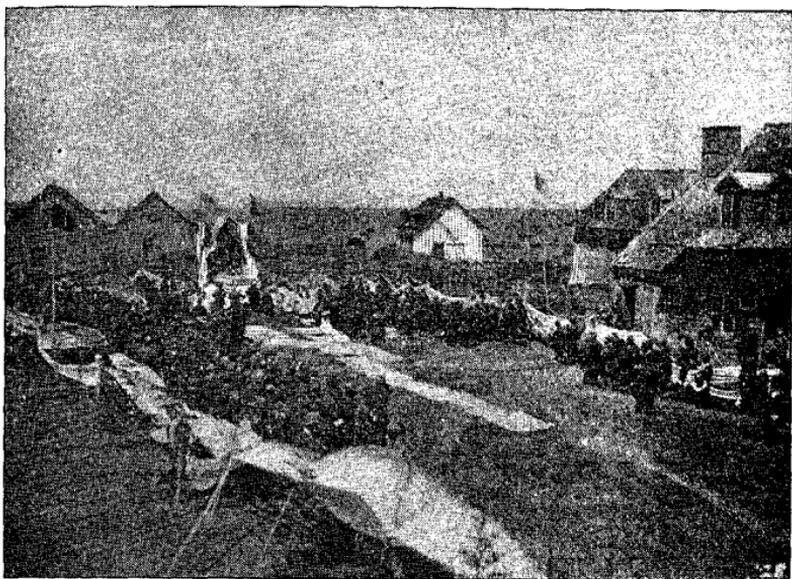
Oui, il est inutile de le cacher, c'est le nord-est qui souffle, et c'est pourtant vers l'orient que nous allons. Ah ! qu'on apprécie, dans de telles circonstances, la navigation à vapeur ! Les gens qui n'ont dans leur vie d'autres exploits maritimes que la traversée de Québec à Lévis, le voyage de Montréal ou du Saguenay—tout cela à bord de steamboats rapides—ne se rendent peut-être pas compte de l'importance du bienfait que la Providence a réservé à notre siècle, en le gratifiant de la machine à vapeur. Un petit voyage à la voile, par vent contraire, leur donnerait une meilleure intelligence des choses.

Ce qu'il y a de mieux à faire, quand le vent n'est pas favorable, c'est de rester à l'ancre et d'attendre patiemment qu'il le devienne. Pourtant, lorsque l'on sait s'y prendre, on peut avancer même contre le vent, en louvoyant. Mais il y faut non moins de patience ; car, dans le louvoyage, la course est bien lente. Il a fallu la journée entière à notre petit vaisseau pour aller de Mingan à la Pointe-aux-Esquimaux, une distance de six lieues environ. L'un des passagers, dès le départ, s'était retiré dans la cabine pour reprendre un peu du sommeil perdu la nuit précédente. Il en sortit une couple d'heures après, et, regardant la côte : " Quel est cet endroit, demanda-t-il ?—C'est Mingan.—Nous sommes encore en face de Mingan !... Mais, ne pourrions-nous pas louvoyer ?—C'est bien ce que nous faisons depuis deux heures." Nous n'avions en effet presque pas bougé, parce que le courant même nous était contraire. Quand la marée se mit à baisser, notre course devint un peu plus rapide.

Vers le milieu de l'avant-midi, nous aperçûmes de loin une embarcation qui venait à notre rencontre. C'était une chaloupe envoyée par M. le G. V. Gendron, et conduite par sept ou huit vigoureux gars de la Pointe-aux-Esquimaux. Ces jeunes gens, qui s'attendaient à nous rencontrer beaucoup plus tôt, n'avaient pas emporté de provisions ; ils ramaient depuis sept heures du matin, et ils eurent à continuer le même exercice jusqu'au retour, à quatre heures de relevée, sans presque d'interruption et sans autre dîner que les quelques biscuits que nous pûmes partager avec eux.

* * *

Grâce à l'échange que nous avons fait du yacht (qui lui n'arriva à destination que vers sept heures du soir) pour la chaloupe, nous abordâmes à Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux¹ à quatre heures. Ce village est considérable, et on l'aperçoit de loin. Sa belle église, son grand couvent dominent toutes les habitations groupées aux alentours.



A LA POINTE-AUX-ESQUIMAUX.

Procession du Saint-Sacrement—Reposoir.

La population était assemblée sur le rivage quand nous y descendîmes. Cette foule compacte, tous ces drapeaux flottant dans les airs, les cloches sonnant à toute volée, les détonations d'armes à feu : on faisait à Mgr l'Administrateur de la Préfecture une réception vraiment triomphale. La capitale du Labrador se montrait digne de sa qualité.

1—STATISTIQUES.—Population catholique, 160 familles ; 932 personnes, dont 620 communicants 29 confirmés. Protestants : 2 familles, 5 personnes. Deux écoles élémentaires, dont l'une au couvent.

On se rendit processionnellement du rivage au presbytère. Une compagnie de miliciens ouvrait la marche, avec fanfare ! Cette fanfare, c'était plutôt un orchestre de violons et clarinettes, avec tambour : musique très pittoresque dont je dirais volontiers qu'elle me ravit, si je ne craignais de perdre l'estime des quelques amis que j'ai le plaisir de posséder parmi les artistes. Car MM. les artistes, cela soit dit entre nous, n'entendent pas que l'on éprouve la moindre jouissance musicale, si... Mais laissons là ce sujet, pour ne nous brouiller avec personne.

Ce petit bataillon de guerriers, qui nous rendit les honneurs militaires, se compose d'une trentaine d'hommes, revêtus d'un costume spécial. Il fut organisé par Mgr F.-X. Bossé, Préfet apostolique du golfe Saint-Laurent. Il suffit de connaître l'origine de cette compagnie, pour que l'on rejette à l'instant toute idée d'offensive ou de défensive qu'elle pourrait suggérer. Cette troupe, bien que armée de longs fusils, est donc tout à fait pacifique, et n'a pas d'autre fin que de donner de l'éclat aux solennités religieuses ou civiques. A la tête du bataillon est un brave homme de capitaine qui commande les mouvements de marche ou de fusillade. Les ordres du chef se donnent tantôt en anglais, tantôt en français ; et la troupe mise en mouvement au cri de " Marche ! " s'arrêtera au commandement " Stop ! " Voilà, si je ne me trompe, un moyen bien original d'assurer la concorde entre les deux races qui habitent notre pays, quoique, à vrai dire, la race française soit la seule que l'on trouve à la Pointe-aux-Esquimaux.

* * *

Malgré les fatigues de cette journée, Monseigneur voulut faire en arrivant l'entrée solennelle à l'église, afin de profiter de la présence de la population qui était là réunie au grand complet. Sa Grandeur ouvrit même les exercices de la mission qu'elle allait leur donner, comme Elle avait fait dans les autres postes, et prononça tout de suite la première instruction de la retraite.

* * *

En avant de l'église, il y avait, entre autres décorations, un joli portique construit de verdoyants rameaux. On y lisait l'inscription suivante :

*El superimpendar
Surtout au Labrador !*

Ce distique, dont le premier " vers " est extrait de l'exergue qu'on voit sur les armes de Monseigneur, a la rime joliment boiteuse. Il ne laissa pas cependant de nous impressionner agréablement. Nous y reconnaissons sans peine la marque de l'esprit finement original de M. le G. V. Gendron, qui joint à ses belles vertus sacerdotales un talent particulier pour d'innocentes mystifications et les plus pittoresques inventions. " Savez-vous, me dit-il dans la soirée, savez-vous qu'on trouve des coquilles dans l'estomac des morues ? — Ah !... Vraiment ! — Oui, j'en ai ici." Et il m'apporte un mollusque plat de cinq à six pouces de diamètre !.... — Certain soir de l'un des hivers derniers, les deux missionnaires de la *Tabatière*, Labrador, étaient à dire leur bréviaire, après le souper. Tout à coup, la porte s'ouvre, et l'on voit entrer un voyageur tout enveloppé d'épaisses fourrures et qui chante à tue-tête :

J'ai du bon tabac dans ma tabatière, etc.

C'est M. Gendron qui arrive ainsi à l'improviste, après un trajet d'une centaine de lieues !.... Comme il n'y a pas de ligne télégraphique en ces parages, le secret de sa venue a été bien gardé, et il a la joie de surprendre son monde.

C'est un sportsman convaincu ; la chasse, la pêche, les courses à pied, à la raquette, en cométique, tout cela fait ses délices. Dans ce même voyage dont je viens de parler, s'étant arrêté à Passachibou, il lui arriva de tuer un porc-épic. " Un qui fut content, dit-il, ce fut le cuisinier, et je vous laisse à deviner le

festin que nous fimes." Puis l'enthousiasme l'emporte, et il ajoute : " Messieurs les jeunes prêtres que le zèle enflamme, à part les fatigues du voyage dont j'ai parlé, et les autres incommodités dont on ne parle pas, mais qui se devinent (surtout l'isolement), fatigues et incommodités qui vous font brûler du désir de vous consacrer aux missions ; à part encore les douceurs que l'on goûte dans le fond du cœur et que Dieu prodigue à ses missionnaires : vous voyez que, sur la Côte, il y a des moments agréables ! Que de gens sont à la recherche d'une goutte de bonheur ! et combien y en a-t-il qui ont savouré le plaisir de manger un porc-épic rôti à la broche, dans la cabane ? *Rarivantes in gurgite vasto.*"

Avec de pareilles dispositions, physiques et morales, M. l'abbé Gendron est bien l'homme qu'il fallait pour occuper ce poste pénible de la Pointe-aux-Esquimaux. Assurément, s'il ne s'agissait que de présider aux offices liturgiques dans la belle église de cette paroisse et d'habiter le confortable presbytère qu'il y a là, la tâche ne serait pas extraordinairement difficile. Mais il faut aussi parcourir les Missions et faire ainsi des trajets de centaines de milles, soit pour visiter et reconforter les pauvres missionnaires qui souffrent terriblement de leur isolement, soit pour administrer le sacrement de confirmation. Et ces voyages, on ne les fait pas en char-palais, ni même en nos belles *carrioles* où l'on étouffe sous les chaudes fourrures ! On n'a d'autre véhicule, au Labrador, que le cométique. " C'est pendant un mois entier, écrivait encore M. Gendron dans le rapport déjà cité, qu'il faut rester sur le cométique, assis sur une petite boîte, sans aucun appui. Le cométique, tranchant la neige, penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et il en résulte que l'on est toujours près de tomber, ce qui arrive aussi de temps en temps ; ou bien les chiens partent tout à coup, et alors on part de son côté, dans une tout autre direction, " les quatre fers en l'air." On se relève en chantant :

Ah ! relève, relève, relève !

Ah ! relève, relève, Michaud !"

(Je confesse volontiers que je manque de l'énergie qu'il faudrait pour ne pas continuer la citation....) "A la guerre, on regarde comme une gloire d'avoir vu tomber un ou deux chevaux sous soi, pendant la bataille ; pour moi, je ne sais si c'est une gloire, mais j'ai vu tomber deux de mes guides à l'eau ! L'un est tombé tout seul en sondant la glace en avant ; et je l'ai aidé à se tirer de là. L'autre y est tombé avec moi ; mais heureusement nous ne nous sommes pas mouillés : *pour cela il faut être vif.*"

Je crois que maintenant le lecteur connaît assez bien M. le G. V. Gendron : il est d'une originalité du meilleur aloi, et d'une gaieté qui jamais ne se dément. Cet homme, de la plus aimable simplicité, est aussi l'humilité même ; et je risque fort d'avoir à jamais perdu son amitié, pour avoir commis tant d'indiscrétions à son sujet.

A tout seigneur tout honneur.

Ayant à dire tant de choses de la Pointe-aux-Esquimaux, il fallait parler d'abord du premier citoyen du lieu, et je ne regrette pas de l'avoir fait.

SAMEDI, 13 JUILLET.—Et les Esquimaux ?

—Quels Esquimaux ?

—Mais les Esquimaux de la Pointe-aux-Esquimaux, donc !

—Eh bien ! Si l'on s'imagine qu'il suffise de venir en ce lieu pour voir des Esquimaux, on se fait bien illusion. Il n'y a pas plus d'Esquimaux ici qu'il n'y en a à l'intérieur des puissantes murailles de Québec ; et l'on sait que s'il est un endroit où il n'y en a pas, c'est bien celui-là.

Il n'y a donc ici d'esquimaux que dans le nom de ce village. Mais d'où vient cette dénomination ? Elle vient, à n'en pouvoir douter, des Esquimaux qui jadis habitaient ou du moins fréquentaient ce territoire. Ce nom de Pointe-aux-Esquimaux, et celui de la baie des Esquimaux, sur la côte de l'Atlantique, rappellent et rappelleront toujours le souvenir des anciens habitants de cette terre du Labrador.

* * *

La nuit dernière, nous avons, plus que nous n'aurions voulu, fait connaissance avec les chiens du Labrador.

En aucun lieu du monde, je n'ai vu tant de chiens qu'ici. Chaque famille en possédant plusieurs, et la population de cette paroisse étant beaucoup plus considérable que celle des autres localités de la Côte, on comprend bien pourquoi il y a ici tant de représentants de la race canine. Or les inconvénients de cette surabondance d' "amis de l'homme" sont effroyables... la nuit. J'ai déjà parlé, précédemment, des concerts donnés par les chiens d'autres endroits, qui aboient ou plutôt qui hurlent non seulement à la lune,

Voici l'heure où le chien contre la lune aboie,
(TH. GAUTHIER)

mais aux étoiles et à la nature tout entière. Eh bien, cela n'est que jeu en comparaison de ce que l'on entend, la nuit, à la Pointe-aux-Esquimaux, où les virtuoses à quatre pattes sont légion. Qu'on s'imagine, si l'on peut—on ne saurait y réussir!—ce qu'est pour l'oreille l'horrible bruit des aboiements étouffés, des hurlements aigus et prolongés, des inénarrables gémissements poussés sur tous les tons de la gamme la plus fantastique par des centaines et des centaines de ces impitoyables musiciens des *Labrador Bands* ! Comme ils ne se livrent pas tous ensemble à ces exercices, mais seulement par groupe d'un certain nombre, et qu'ils se relèvent ainsi les uns les autres pour l'œuvre musicale, il n'y a pas à compter que la fatigue les arrêtera enfin. La situation n'est donc pas gaie pour le voyageur nouvellement arrivé et qui ne s'attendait guère à pareil tintamarre. Si vous lui disiez alors qu'un diable quelconque est là, dans le voisinage, à faire rôtir vivants une douzaine de "lucifériens," il vous croirait sans hésiter. C'est que ce terrible vacarme a quelque chose d'inferral, et il faut avoir la conscience bien en paix pour n'en pas trembler de tous ses membres.

Voilà ce que c'est qu'une première nuit passée à la Pointe-aux-Esquimaux. Mais on s'accoutume rapidement à tout, aux choses les plus terribles comme aux plus agréables. Et bientôt, comme les habitants du lieu, on devient insensible à ce tapage nocturne, que l'on ne remarque même plus.

Mais puisque la race canine s'impose ici à l'attention de façon tellement impérieuse, c'est le bon moment de compléter ce que j'en ai dit en d'autres endroits de ce livre.

Le chien du Labrador ressemble au loup. Quelquefois, c'est le chien esquimau conservé sans mélange. Mais la plupart des chiens de la Côte descendent de croisements multipliés. Ils sont de taille assez forte. D'humeur généralement douce, ils reçoivent volontiers les caresses.¹

Rarement, même durant les grands froids, on leur permet l'entrée des maisons, à cause de l'odeur qu'ils exhalent et qui est loin d'être ce qu'il y a de plus aromatique au monde. Malgré cette propriété fâcheuse, l'hygiène, paraît-il, leur est extrêmement redevable sur la Côte Nord, plus encore qu'en certains endroits des Antilles elle ne doit à de complaisants corbeaux. Les chiens du Labrador, en effet, ont le cœur d'une inébranlable fermeté, et l'on ne saurait rien indiquer, parmi les substances connues à notre époque, qui le leur puisse soulever. Aussi, leur rôle n'est pas à ce titre sans importance, en un pays où les inventions modernes n'ont pas encore toutes pénétré...

1—" Ils se gardent entre eux, écrivait Mgr Bossé, des rancunes longues et mortelles. Cet hiver, un gros chien " de l'avant," nommé Mistou, a été étranglé par un *team* qui lui en voulait depuis deux ans. Ce Mistou avait été acheté par André Gallibois, de la Pointe-à-Morier, et mis avec ses propres chiens qui le traitaient froidement. Près de là demeure Joseph Gallibois, qui a un splendide *team* de quatre chiens, frères élevés ensemble et qui fraternisent le mieux du monde. A la première rencontre après l'arrivée de Mistou, l'un d'eux se jette sur l'arrivant, et peut être étranglé sur-le-champ si on ne le lui eût arraché. Depuis, à chaque rencontre, il y avait bataille. Mistou était seul de son côté. Cet hiver, les deux Gallibois allèrent avec leurs *teams* couper du bois et visiter leurs pièges. Par mesure de précaution, les deux *teams* furent attachés à un mille de distance l'un de l'autre; un épais fourré et une haie sur les séparaient. En moins d'une heure, le *team* de J. Gallibois avait rongé le trait qui retenait le cométique; et les voilà qui s'élançant à travers le bois, tombent sur Mistou comme la foudre et l'étranglent en un instant."

L'été, c'est le bon temps pour les chiens. Ils n'ont alors qu'à manger, à dormir, à se quereller de temps en temps, et à faire leur partie dans ces concerts nocturnes dont j'ai parlé.

Durant l'hiver, pourvu qu'on les ait dressés dès leur jeune âge, ils remplissent en ce pays le rôle qui est ailleurs celui des chevaux. Sur la Côte, où il n'y a de chemin à peu près nulle part, le cheval n'aurait guère d'utilité. Avec le chien, au contraire, pour peu que la neige soit un peu durcie par le froid,



(Photog. par N.-A. Comeau.)

CHIENS ET COMÉTIQUES.

La Poste au Labrador.

on a des chemins partout. Et comme les anses et les baies se couvrent ordinairement de glace, on ne manque pas d'en profiter pour raccourcir de beaucoup les distances.

On nomme *cométique* le traîneau auquel on attelle les chiens. Ce traîneau est long d'une dizaine et parfois d'une douzaine de pieds ; sa largeur est généralement de deux pieds. Les pièces qui composent le cométique sont ordinairement reliées les unes

aux autres non par des clous, mais par du *fil à saumon*. Sous les "membres" du traîneau on fixe des os de baleine convenablement taillés, et qui remplacent fort bien les lisses d'acier de nos voitures d'hiver. Chacun des "membres" dépasse l'avant du cométique du tiers environ de la longueur de celui-ci, et se termine en pointe effilée suivant une courbe un peu prononcée : ce prolongement s'appelle le *chaperon*. Cela sert à guider le traîneau avec la main ou avec le pied. Pour arrêter plus sûrement le cométique, on passe dans l'un des chaperons la *drague*, qui est un anneau assez grand fait en gros cordage. Les *barres* ou *planchettes* qui forment le dessus du cométique débordent de chaque côté ; et chacune de ces extrémités, séparée du reste par une sorte de cou creusé dans la planchette, s'appelle *tête* de la barre.

Il y a de ces cométiques qui sont de belle facture, et pour la fabrication desquels on a pris la peine de faire venir de Québec même du beau bois. On est fier de son cométique, là-bas, comme on l'est ici d'une "carriole" artistement tournée. Dans les grandes occasions, comme lorsqu'une dame doit y prendre place, on ajuste sur cette voiture une sorte de siège avec entourage, qui rappelle la chaise de nos vieilles calèches canadiennes ; le cocher est alors assis sur le devant de cette machine. Enfin, des fourrures complètent l'équipement de la voiture. Mais dans les circonstances ordinaires, on n'y met pas tant de façons, surtout s'il s'agit de faire un long trajet. Alors, on se contente pour tout siège d'une petite caisse que l'on renverse sur le traîneau, auquel on l'attache le plus solidement qu'il est possible. Cela ne garantit guère, il est vrai, ni du vent, ni du froid ; mais, du moins, avec une installation de ce genre, il n'y a rien au monde de si facile que d'*embarquer* ou de *débarquer*, comme disent les Canadiens. Au reste, pour ce qui est du "débarquement," il y a des cas où il est à peu près instantané. L'allure endiablée de l'attelage, les déclivités du sol ou les obstacles que l'on rencontre rendent déjà l'existence un peu difficile sur ces voitures. Mais il arrive aussi que, au moment où l'on s'y attendait le moins, les chiens

s'élancent soudain à une extrême vitesse : alors, avant que vous ayez eu le temps d'y penser seulement, les pieds vous ont passé par-dessus la tête et vous avez culbuté suivant toutes les règles de l'art, pendant que l'équipage s'enfuit en hurlant. Je vous souhaite de n'avoir que trois arpents à courir pour le rattraper.

On sait quelle est l'exubérante joie du chien de chasse, quand il voit son maître décrocher son fusil et se disposer au départ. Il en est de même des chiens du Labrador quand on se prépare à les atteler. Leur impatience ne connaît plus de bornes ; on dirait qu'ils en deviennent enragés. Dès qu'il y en a un d'attelé, il voudrait tout de suite partir, et il faut quelquefois attacher le cométique pour empêcher un départ prématuré.

On attelle l'un devant l'autre les cinq ou six chiens que l'on met ordinairement sur un cométique. Celui d'avant, le guide que les autres suivent, n'est pas le premier chien venu : c'est le plus intelligent de tous que l'on charge de cet office, et quand il est bien dressé, on peut se fier à lui pour reconnaître la route.

Le harnachement des chiens, d'une grande simplicité, est pourtant assez difficile à décrire. Si l'on veut bien ne pas s'en offenser, une comparaison tirée des bretelles qui soutiennent le pantalon, chez les peuples civilisés, fera joliment comprendre ce qu'il s'agit d'expliquer. Soient les bretelles d'un citoyen britannique ! Supposez que deux bandes de cuir, l'une sur la nuque, l'autre sous la gorge, les relient ensemble ; supposez encore que les extrémités antérieures des deux bretelles, au lieu de s'attacher au pantalon, passent sous les aisselles et s'en viennent rejoindre, sur les reins, les autres bouts des bretelles... Je proteste que je ne veux manquer de respect à aucun des sujets de Sa Majesté ! Mais enfin, voilà le harnais des chiens du Labrador... Tout cela, c'est en cuir de loup marin. Et ces quatre bouts des "bretelles" sont liés ensemble, sur la croupe du chien, par un *trait* plus ou moins long dont l'extrémité, terminée par une boucle, se passe dans le *pithook*. Le "pithook," c'est une forte amarre où viennent s'attacher de la sorte tous les

traits de l'attelage ; chacun de ses bouts, terminé par une ganse, passe dans une ouverture pratiquée à la partie antérieure de chaque "membre" du cométique et s'accroche à la tête de la première barre du cométique. Naturellement, il suffit de varier la longueur de ces traits, pour que les chiens soient à la file et espacés les uns des autres. Tout cet équipage peut atteindre une longueur d'une soixantaine de pieds ou plus, suivant le nombre de chiens que l'on a attelés.

Et tout cela part comme un ouragan ! Autant le chien est doux et soumis quand il n'est pas attelé, autant il est animé et presque féroce lorsqu'il est "sous les armes." Les côtes à descendre ou à monter ne changent rien à son allure. Mais il ne faut répondre de rien si par malheur on rencontre en chemin quelque gibier : avant que vous ayez le temps de le reconnaître, voilà tout votre équipage qui s'est mis à sa poursuite ! Cela peut n'être pas amusant pour le conducteur, qui a parfois de la peine à ramener ses bêtes dans le droit chemin.

A ce propos, le lecteur se demande sans doute comment l'on dirige cet équipage. On comprend bien qu'il ne saurait être question d'avoir une ou deux guides pour chacun des chiens : cela mettrait dans l'affaire une telle complication, qu'il n'y aurait personne pour s'y reconnaître, avec la douzaine de lanières qu'il faudrait tenir en mains. C'est uniquement par la voix que l'on dirige les chiens. Si vous voulez les faire tourner à droite, vous n'avez qu'à crier : *Hoc ! Hoc ! Hoc !* Pour la gauche, c'est *Re-re ! Re-re ! Re-re !* Les interjections : *Ha ! Ha ! Ha !* les font arrêter ; et pour les mettre en marche, il suffit de pousser quelques : *Pouïtte ! Pouïtte !* Voilà tout le vocabulaire des cochers du Labrador. On m'a affirmé que ces expressions sont de l'esquimau authentique. Pour moi, je n'ai pas de peine à admettre cette assertion avec toutes ses conséquences, celle—entre autres—que tout cela appartient au "rameau finno-ongrien des langues ongro-japonaises." Au lecteur je laisse le soin de se former là-dessus la conviction qu'il voudra... En tout cas, sous l'empire de ce jargon, sept ou huit bons chiens traî-

ment mille livres sur la plaine ou sur la glace des baies, ou encore trois personnes, avec une vitesse moyenne de trois lieues à l'heure durant toute une journée.

Quand la route a été bien longue, et que surtout elle a été rendue plus fatigante par une couche de neige trop molle, on voit les chiens donner des signes de lassitude, se décourager, parfois même se révolter et refuser d'aller plus loin. C'est alors au conducteur à les exciter de la voix, à courir même en avant. Il aura d'autant plus d'empire sur eux que, durant le voyage, il aura usé de tact à leur égard, et ne les aura pas gourmandés à l'excès.

En dernier ressort, il y a le fouet, le terrible fouet. Voici ce qu'en écrivait l'abbé Ferland : " Le fouet est un instrument formidable, devant lequel les chiens fuient, même en été. Au milieu de leurs batailles les plus acharnées, il suffit de le leur montrer pour rétablir la paix... Un bon fouet a une longueur de dix à douze brasses : il est attaché à un manche long de cinq ou six pouces ; lorsqu'on ne s'en sert point, on le laisse traîner derrière le cométique. Pour les personnes qui ne sont pas accoutumées dès l'enfance à le faire jouer, il constitue un embarras sérieux à cause de sa longueur ; mais dans les mains d'un Esquimau ou d'un homme élevé sur la Côte, il devient une arme puissante. Le bout du fouet va choisir à quarante ou cinquante pieds le chien paresseux ou grognard ; le claquement produit un son si éclatant que l'animal le plus endormi en trépigne d'épouvante. Un seul coup, appliqué à une grande portée, couperait un chien en deux."¹

Quand la neige est durcie, et surtout lorsqu'on peut voyager sur la glace des baies profondes, les trajets se font avec une grande rapidité, comme je l'ai déjà mentionné. Les courriers de la poste, de Natashquan à Blanc-Sablon, parcourent jusqu'à trente-cinq lieues par jour. C'est bien là, pour de si petits coursiers, ce qu'on peut appeler *dévoré l'espace*. C'est même

1—*Le Labrador.*

parfois la seule nourriture qu'ils ont, durant deux jours, trois jours ! Et cela indique quelle est la force de résistance de ces animaux.

Ce n'est sans doute que dans des circonstances bien exceptionnelles qu'ils sont aussi longtemps sans prendre de nourriture. Mais il est encore surprenant d'apprendre que lorsqu'on les emploie à traîner le cométique, dans les longs voyages, on ne leur donne qu'un repas par jour, à la fin de la journée. Ainsi, c'est à jeun qu'ils font ces trajets de plus de cent milles ! Si, pour obéir à une compassion mal entendue, on avait l'imprudence de leur donner à manger le matin, avant le départ, ils n'auraient pas atteint le milieu du jour qu'ils seraient fatigués, peut-être même complètement fourbus. J'aurais hésité à rapporter un fait aussi extraordinaire, si je n'avais eu à ce sujet le témoignage de plusieurs habitants du Labrador qui ont fait de longs trajets en cométique et qui en peuvent parler de connaissance personnelle.

L'alimentation de ces chiens n'est pas très recherchée. Durant l'été, les têtes de morue sont leur menu ordinaire. Dame, quand ils rencontrent sur le chemin... de l'existence un mouton, une volaille, ils en profitent ; et c'est grand gala.

Le capelan séché sert encore à leur nourriture, de même que la chair de loup marin.

On sale aussi des têtes de morue pour les nourrir durant l'hiver.

La viande de baleine est une excellente nourriture pour les chiens. Seulement, les baleines, ça ne se trouve pas à tous les devants de porte, et l'on est souvent obligé de s'approvisionner de fort loin. Cette viande a l'avantage, enfouie dans le sable, de se conserver durant deux et trois années. Et puis, c'est nourrissant ! Un morceau de la grosseur du poing suffit au repas d'un chien, qui l'avale d'un coup et peut ensuite passer vingt-quatre heures sans manger autre chose. Il paraît que cette viande est d'une odeur très spéciale et très tenace ; mais les questions d'odorat ne semblent guère préoccuper les chiens du Labrador, qui ont le cœur loin des lèvres, comme je l'ai déjà laissé à entendre.

Les détails qui précèdent montrent assez quelle est la valeur de la race de chiens que possède le Labrador. On les utilise également et pour le transport des marchandises, du bois de chauffage, etc., et pour voyager le long de la Côte. La rapidité de leur course les rend précieux surtout pour ce dernier objet, non moins que le peu de nourriture dont ils ont besoin. C'est ainsi que la Providence sait mettre en chaque pays les animaux et les productions diverses qui peuvent convenir davantage à ses habitants.

On s'est parfois étonné de ce que, à l'exemple d'autres peuples du Nord, on n'ait pas tenté de façon sérieuse, en ce pays, la domestication de nos rennes d'Amérique, l'orignal et le caribou. On ne l'a pas fait, parce que l'on n'en avait pas besoin. La raquette suffit à nos sauvages, et c'est bien le seul véhicule qu'ils puissent utiliser dans leurs courses à travers les forêts. Les chiens sont les vrais coursiers des Labradoriens, et les seuls dont ils peuvent se servir dans un pays comme celui qu'ils habitent. Quant aux autres parties du Canada, elles ont le cheval et la locomotive ; et cela peut suffire.

DIMANCHE, 14 JUILLET.—Monseigneur a voulu célébrer, ce matin, un office pontifical dans la belle église de la Pointe-aux-Esquimaux, et la bonne population de cette paroisse a suivi avec intérêt et piété la pompe des cérémonies saintes. Église et sacristie sont ici achevées et pourvues abondamment de tout ce qu'il faut ; l'église a même reçu à l'intérieur une fort jolie décoration. Un orgue et un harmonium accompagnent les chœurs, et nous avons entendu de belle musique aux offices de la mission. En un mot, la Pointe-aux-Esquimaux est organisée aussi parfaitement que l'une de nos belles paroisses du haut Saint-Laurent.

Avant l'office de l'après-midi, nous assistâmes à une scène bien gracieuse : la bénédiction des enfants. Tout le peuple des bambins et des bambinés se pressait au pied du balcon du presbytère ; la seule condition requise pour en faire partie, c'était

d'être assez âgé pour pouvoir se tenir debout tout seul, et, d'autre part, de n'avoir pas dépassé l'âge où l'on cesse d'avoir droit au nom de petit garçon ou de petite fille. Ah! la jolie assemblée que faisait cette réunion de petits bonshommes et de petites bonnes femmes! Ne dit-on pas que le sol et le climat du Labrador ne permettent pas plus aux rosiers qu'aux autres plantes d'ornement de croître en ces parages? Mais les voilà, les rosiers du Labrador, puisqu'il y a tant de roses sur tous ces frais visages! — Et voici que l'un s'en vient réciter son petit compliment à Monseigneur; l'autre chante une petite chanson; un groupe exécute un chœur de circonstance. Et cela continue de la sorte durant une bonne demi-heure. Il n'y a pas besoin qu'un ange vienne nous dire que les bonnes Sœurs du Couvent, avant leur récent départ pour la maison mère de Québec, ont préparé tout ce joli programme; cela se voit assez. A la fin, Monseigneur adresse au jeune auditoire quelques paroles bien paternelles et distribue des images à ceux de ces petits qui ont chanté ou récité quelque chose; puis, comme le paquet de gravures ne paraissait pas beaucoup diminué, la distribution se continue en faveur de tous les enfants; et même, puisqu'il fallait voir le bout du paquet, on en vint à ne plus tenir rigoureusement compte des limites d'âge que j'ai précédemment indiquées. Si bien que toute la jeunesse de la Pointe-aux-Esquimaux emporta un beau souvenir de Monseigneur. Mais la bénédiction que le Pontife donna à tous ces enfants, c'est encore mieux que les plus riches cadeaux. Qu'il était beau de voir ce Pasteur levant les mains au ciel, et bénissant, au nom de Dieu lui-même, cette portion la plus chérie du troupeau!

L'enfer, à notre époque surtout, n'épargne rien pour ravir l'enfance à la douce influence de l'Église, à l'amour de Dieu. Nous avons vu ses diaboliques efforts s'exercer jusque parmi notre peuple fidèle; quelques-uns, soit consciemment, soit inconsciemment, ont donné dans les pièges de Satan. Pasteurs de tous les degrés de la hiérarchie, continuez à défendre les petits agneaux, continuez à redouter les approches des loups ravis-

seurs ! Pères et mères, ne manquez jamais non plus à vos devoirs de bergers ! Pussions-nous, longtemps encore, constater que les tentatives des sectes sont heureusement à peu près vaines dans notre pays ! Il est bien consolant, en effet, de voir ici tous les petits enfants élevés pour ainsi dire sous l'aile de l'Église. Il n'en est pas ainsi dans tous les pays catholiques, il s'en faut ; et c'est bien là l'objet des plus cuisants chagrins du Premier Pasteur, de celui qui tient ici-bas la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Enfants de la Pointe-aux-Esquimaux, vous, vous êtes bien à l'abri des efforts impies des sectaires ! La bénédiction de votre évêque vous portera bonheur ; car le bon Dieu lui-même vous bénissait par la main de son représentant. La touchante cérémonie de ce jour vous a paru bien belle ; mais, n'en doutez pas, elle a causé aussi les plus douces joies à son cœur d'évêque et à celui de vos parents !

Car — je ne l'ai pas dit encore, mais on n'a pas manqué de le comprendre — tous les parents, la paroisse tout entière assistait à la solennité.





CHAPITRE QUATORZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

République canadienne-française... Port militaire... — Histoire d'une colonie acadienne. — Les missionnaires de la Pointe-aux-Esquimaux. — Le bon M. Ternet. — Chapelle, église, presbytère. — La Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. — Mgr Bossé. — Projet d'un petit séminaire. — Le Couvent de Saint-Joseph du Labrador. — Démission de Mgr Bossé. — La Préfecture réunie au diocèse de Chicoutimi. — Un conseil municipal qui meurt d'inanition. — Les écoles. — Petits détails pour l'histoire. — Les moyens de communication. — Poste et télégraphe. — Un incident électoral qui a fait du bruit. — La première jetée construite au Labrador. — La flotte de la Pointe-aux-Esquimaux.

LUNDI, 15 JUILLET. — Vis-à-vis la Pointe-aux-Esquimaux, à la distance d'un mille environ, il y a une grande île qui cache la vue de la haute mer ; c'est l'île du Havre que l'on nomme aussi l'île aux Esquimaux. Nous y avons traversé aujourd'hui. De là, on a une belle vue du village tout entier. Ce village est bâti à l'extrémité, assez obtuse, d'une longue pointe qui termine à l'est une grande baie formant un vaste bassin. Dans le cours des siècles, la puissante République canadienne-française, qui n'est encore qu'à l'état de chrysalide, aura là l'un de ses ports importants, pour ses navires de commerce et surtout pour sa marine de guerre. La population des pêcheurs du golfe, ce sera la pépinière inépuisable qui fournira d'incomparables marins à nos cuirassés, à nos croiseurs, à nos torpilleurs. Ces gens-là travailleront pour l'histoire, et l'on verra les jeunes Francs de l'Amérique renouveler les glorieuses prouesses de

leurs aïeux de la vieille France. A moins, toutefois, que nous ne soyons infidèles aux desseins de Dieu sur nous. Mais non ! Espérons qu'Il nous retiendra, même malgré nous, dans le droit chemin !

MARDI, 16 JUILLET.—Il y a encore, à cette date, trois survivants des premiers habitants de la Pointe-aux-Esquimaux : Benjamin Petit-Pas, Hippolyte et Vital Boudreau. J'ai pu interroger longuement ces deux MM. Boudreau sur l'histoire de la localité, les divers genres de pêche que l'on y pratique, et sur d'autres sujets propres à intéresser. En outre, j'ai pu obtenir de M. P. Vigneau, gardien du phare de l'île aux Perroquets, l'annaliste dont j'ai déjà parlé, communication de plusieurs parties de son journal. Tout cela, joint à des renseignements puisés à d'autres sources encore, me met en mesure de raconter au long l'histoire de cet établissement.

Je vais reproduire d'abord tout ce que m'a communiqué M. Vigneau sur la Pointe-aux-Esquimaux, ou "la Pointe," comme on dit souvent sur la Côte ; car les noms ne doivent jamais être trop longs ; autrement on les abrégera fatalement. La linguistique, si nous l'interroignons là-dessus, n'en finirait plus d'apporter des exemples à l'appui de cette proposition.

Comme on le verra, les habitants de la Pointe sont presque tous venus des îles de la Madeleine. Ce courant d'immigration, d'après M. Vigneau, s'est continué, par étapes, à des intervalles de trois, quatre et cinq ans, jusque vers 1872. Depuis cette date, il n'est plus venu personne, "si l'on excepte quelques-uns qui s'en étaient retournés et qui sont revenus ; aussi, quelques jeunes gens qui venaient y passer un an ou deux, et s'en retournaient ensuite.... Ainsi, la population de la Pointe est composée de familles du Havre-aux-Maisons, de L'Étang-du-Nord et de l'île Amherst. Mais ces derniers ne sont venus que sur les dernières années. Le point de départ principal est le Havre-aux-Maisons." Il faut ajouter qu'il est venu aussi plusieurs familles du district de Québec s'établir à la Pointe.

“ Le 27 ou 28 mai 1857, Firmin Boudreau, propriétaire de la goélette *Mariner*, quitta les îles de la Madeleine, et fit voile pour la côte du Labrador à la recherche d'un endroit favorable à un nouvel établissement, ayant à son bord les familles suivantes : Nathaël Boudreau (son fils), Benjamin Landry (son gendre), Louis Cormier, François Petit-Pas, Joseph Boudreau¹, et aussi son second fils Hippolyte, et Vital Boudreau, encore garçons tous les deux².

“ Quelques jours après leur départ, ils abordèrent à la rivière Corneille, trois ou quatre milles à l'est de l'île Sainte-Geneviève. Après y avoir passé la nuit, ils levèrent l'ancre et dirigèrent leur course vers l'ouest jusqu'à Mingan, explorant les différents havres, sans en rencontrer aucun qui leur parût propice à la fondation d'un établissement.

“ Arrivés à Mingan, ils envoyèrent une barge en exploration jusqu'à Sheldrake. Celle-ci revint vingt-quatre heures plus tard sans apporter de nouvelles satisfaisantes. Alors ils décidèrent de s'établir à Mingan et y débarquèrent leurs bestiaux. Mais l'agent de la Compagnie de la baie d'Hudson s'opposa à leur dessein.—Sur ces entrefaites, ils rencontrèrent le révérend Père Arnaud, ce saint missionnaire qui a usé ses forces et sa vie à desservir les restes de la tribu montagnaise disséminée le long de la Côte Nord. Il compatit dignement à leur inquiétude et à leur désappointement, et finit par leur faire entrevoir la possibilité d'un établissement assez avantageux à la Pointe-aux-Esquimaux (où il n'y avait encore personne, ni blanc, ni sauvage). Le capitaine LeMarquend, qui se trouvait là dans le même temps, et qui connaissait très bien la Côte, leur donna aussi le même avis.

“ Profitant du bienveillant conseil qui venait de leur être

1—“ Ce Joseph Boudreau, avec ses fils et quelques fils Petit-Pas, alla habiter Washtawoka, en 1874.”

2—Les MM. Boudreau, “ encore garçons ” en 1857, sont précisément ceux que j'ai interrogés sur le passé de la Pointe-aux-Esquimaux, ainsi que je l'ai dit plus haut. (A.)

donné, ils rembarquèrent leurs bestiaux, levèrent l'ancre, hissèrent de nouveau les voiles, et se dirigèrent vers l'endroit dont nous venons de parler, où ils arrivèrent le mercredi 10 juin, vers midi. Aussitôt après leur arrivée, ils débarquèrent leurs effets, et édifièrent à la hâte quelques cabanes sous lesquelles ils devaient passer une partie de l'été.

“Comme la saison de la pêche approchait, les vieillards, au nombre de quatre, demeurèrent à terre avec les femmes et les enfants, tandis que la goélette, montée par les jeunes gens sous le commandement de Nathaël, partit pour aller pêcher à la rivière Sheldrake. Mais, arrivée à l'entrée de cette rivière, un coup de vent de S.-S.-E. assaillit la malheureuse goélette et la jeta à la côte, où elle fut brisée en pièces. Deux hommes vinrent en barge apporter cette triste nouvelle à ceux qu'ils avaient laissés à la Pointe, après quoi ils retournèrent rejoindre leurs compagnons à Sheldrake, où heureusement l'on réussit à faire une assez bonne pêche. Ils vendirent leur morue à une Compagnie jersiaise établie en ces lieux, et s'en revinrent à la Pointe vers la mi-août.

“Le 29 juin, le R. P. Arnaud vint rendre visite aux nouveaux habitants de cette localité, et ne cessa pas un seul instant de les encourager dans leur nouvelle position. Il y célébra la première messe, fit élever une grande croix au pied du coteau où l'on devait plus tard bâtir une chapelle, et mit cette nouvelle Mission sous le patronage des saints apôtres Pierre et Paul.¹”

“Vers la fin du mois d'août, le vapcur *Clyde*, de la ligne “Anchor,” fit naufrage sur les îles aux Perroquets de Mingan. Certains débris de ce naufrage, recueillis par les nouveaux colons, contribuèrent un peu à les dédommager des pertes récentes qu'ils avaient faites.

1.—“J'ignore la raison pour laquelle la paroisse est toujours demeurée sous le vocable de *saint Pierre* seulement. Serait-ce oubli de la part des premiers missionnaires qui ont desservi la Mission, ou de la part du R. P. Arnaud lui-même qui ne leur aurait pas fait connaître la décision qu'il avait prise d'abord ? Car c'est lui-même qui m'a dit qu'il avait mis la Mission sous le vocable de ces deux saints.”

“Vers ce même temps, aussi, un petit *traiteur*, nommé Poitras, ayant appris que quelques familles s'étaient établies à la Pointe, y accourut dans l'intention d'y faire des affaires. Il s'y bâtit à la hâte un cabanon, le recouvrit en écorce, et s'y installa avec ses marchandises. A son départ, en automne, il laissa aux gens le peu de provisions qui lui restaient, emportant en revanche “ beaucoup plus qu'il leur en avait laissé,” avec promesse de revenir le printemps suivant. Mais ils ne l'ont jamais revu. Ce fut là le premier marchand qu'il y eut à la Pointe-aux-Esquimaux.

“En octobre, Christophe Vigneau, copropriétaire de la goélette *Eugénie*, arriva à la Pointe pour s'y établir, avec trois autres familles, Xavier Cormier, Jean Cormier et Prosper Cyr. En mai 1858, huit autres familles vinrent rejoindre les premières : Amédée Vigneau (l'un des propriétaires de l'*Eugénie*), Gratien Cyr, Dominique Cormier, Placide Doyle (propriétaire de la *Vénélo*), John Doyle (père du précédent), Joseph Boudreau (surnommé Joson, père de Vital Boudreau), Hippolyte Arseneau et Hippolyte Cormier. A l'automne, l'*Eugénie*, en revenant d'Halifax, arrêta aux îles de la Madeleine et emmena Frédéric Geomphe avec sa famille. Enfin, le 12 novembre, nous arrivions, toute notre famille, à la Pointe-aux-Esquimaux, à bord de la goélette *Wide-Awake*, dont mon père, Vital Vigneau, était propriétaire. Nous avions aussi à bord Samuel Doyle et sa famille, et quelques jeunes gens qui venaient passer l'hiver sur la Côte. Nous apportions avec nous des provisions et des marchandises pour l'usage des habitants. Vers la fin du même mois, le Capt. LeMarquend arrivait aussi à la Pointe pour s'y fixer, avec les Warren de la Malbaie, à bord d'une goélette leur appartenant. Mais ces derniers étaient venus passer l'hiver seulement, dans l'intention d'aller à la chasse au loup marin le printemps suivant. — Tels furent les commencements de la Pointe-aux-Esquimaux.

“De 1859 à la fin de 1861, la population augmenta de dix-sept familles, dont deux familles canadiennes, et les autres des

îles de la Madeleine ; de sorte que, avec les dix mariages qui eurent lieu dans le même espace de temps, le total se trouvait de 45 familles. Durant ce même laps de temps, la flotte augmenta de six goélettes, dont quatre venues des îles de la Madeleine (*Sophie, Lady, Constantine, Victoria*), une (*Alphonsine*) achetée à Québec, et une autre (*Amelia*) à Halifax. Une goélette ayant fait naufrage et une autre étant devenue hors de service, la flotte se composait, en 1862, de huit goélettes.

“ A partir de cette époque, quoique enregistrant l'arrivée de chaque nouvelle famille, je ne me suis pas occupé du chiffre de la population, attendu que nous avions des missionnaires résidants qui en tenaient compte.”

* * *

Il n'y eut, dans les premières années de la Pointe-aux-Esquimaux, que des missionnaires *passants*, comme dit mon annaliste, c'est-à-dire des prêtres qui parcouraient la Côte Nord et ne séjournèrent en chaque localité que le temps nécessaire pour y donner la mission. Voici la liste de ces missionnaires *pro tempore* :

1857—R. P. C.-A. Arnaud, O.M.I.

1858¹—R. P. J.-P. Bernard, O.M.I.

1—L'abbé J.-B.-A. Ferland arrêta à la Pointe-aux-Esquimaux en cette même année (1858) ; mais il ne paraît pas avoir eu occasion d'y exercer le saint ministère. “ A sept lieues au delà du poste de Mingan, dit-il dans son récit de voyage, se trouve la Pointe-aux-Esquimaux, où une vingtaine de familles acadiennes se sont établies depuis trois ans. Elles viennent des îles de la Madeleine, d'où elles se sont expatriées pour améliorer leur condition. Pêcheurs, agriculteurs et matelots, les Acadiens ont fait un excellent choix en transportant leur résidence en ce lieu. Ici ils trouvent des terres cultivables, une mer abondante en poissons et en gibier ; à leur porte est le port des Esquimaux, complètement abrité par des îles ; et en arrière s'étend un excellent pays de chasse ; tandis qu'aujourd'hui les îles de la Madeleine n'offrent qu'une partie de ces avantages et sont beaucoup trop peuplées pour les ressources qu'elles présentent.” M. Ferland a fait erreur en disant que les Acadiens qu'il trouva à la Pointe y étaient fixés depuis *trois ans*, c'est-à-dire depuis 1855. La date de 1857 m'a été donnée par les MM. Boudreau dont j'ai parlé ; et M. P. Vigneau, on l'a vu, a corroboré leur témoignage.

1859—RR. PP. H.-A. Charpeney et L.-F. Babel, O.M.I.

1860—M. F.-X. Plamondon.

Ce fut au printemps de l'année 1860 que M. Plamondon (qui fut vicaire à Saint-Roch de Québec, de 1856 à 1874, et, depuis 1874, desservant et curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, où il mourut il y a quelques années) donna la mission à la Pointe-aux-Esquimaux.¹ Dès l'automne suivant, les fidèles de ce poste eurent la joie d'avoir un prêtre résidant au milieu d'eux.

La manière dont cet événement se produisit est assez extraordinaire pour valoir la peine d'être racontée.

Dans l'automne de 1860, plusieurs pêcheurs de la Pointe-aux-Esquimaux s'étaient rendus à Québec, pour y vendre leur poisson et acheter leurs provisions d'hiver. Rencontrant sur la rue un prêtre à l'aspect tout particulièrement vénérable, ils le prièrent d'entendre leur confession. Le bon prêtre leur répondit qu'il était lui-même étranger; il arrivait des missions du Haut-Canada, et se préparait à retourner en France, dans sa patrie la Savoie. Sa place était même retenue et payée sur le vaisseau où ses bagages étaient d'ailleurs déjà embarqués; le départ était fixé au lendemain. Cependant, il les confesserait volontiers, mais à condition qu'on le suivrait jusqu'à l'archevêché, où il devait se pourvoir de la juridiction nécessaire.

Chemin faisant, ces braves gens lui apprirent qu'ils ne pouvaient guère se confesser qu'une fois par année, quand ils venaient à Québec. Sans doute un missionnaire allait chaque année donner la mission à la Pointe-aux-Esquimaux; mais, à cette époque, ils étaient toujours absents, occupés à faire la pêche en d'autres endroits. Bref, ils étaient bien malheureux. Quelle tristesse pour eux, par exemple, de ne pouvoir solenniser les belles fêtes de Pâques et de Noël! Mais surtout, lorsqu'il y avait des malades dans le hameau, quelles n'étaient pas les

¹—En souvenir de ses travaux apostoliques au Labrador, M. Plamondon fit à Mgr Bossé le don d'une belle statue de son patron, saint François Xavier, qui fut placée sur le toit d'une aile du Couvent, à la Pointe-aux-Esquimaux.

angoisses, dans l'impossibilité où l'on était de leur procurer les secours religieux !

En écoutant ces doléances, le saint prêtre, qui se nommait Claude-Antoine Ternet, pleurait à chaudes larmes. Arrivé devant l'archevêque, il se jette à ses genoux, et lui demande la permission d'aller passer l'hiver avec ces pauvres pêcheurs. Le prélat ne manqua pas de lui représenter qu'il ne fallait pas céder à une émotion, fort touchante sans doute, mais qui n'était pas une infaillible garantie d'appréciation ; il lui exposa quels ennuis, quelles privations, quelles fatigues l'attendaient en ce lointain pays du Labrador. Mais cela n'ébranla aucunement le dessein du missionnaire, qui finit par obtenir l'autorisation d'aller passer un an à la Pointe-aux-Esquimaux.

A l'instant et tout joyeux, M. Ternet s'empressa de retirer ses bagages du steamer, et fit ses adieux à son neveu.... qui était venu de France tout exprès pour le ramener en Europe ! Il n'est pas téméraire de penser que ce neveu n'a pas eu trop, pour revenir de l'étonnement qu'il dut éprouver à l'annonce d'une nouvelle aussi étrange, des trente-sept années qui se sont écoulées depuis.

Enfin, sans hésitation, sans regret, l'abbé Ternet s'embarqua sur une goélette en partance, pour aller hiverner au Labrador.

Si ce n'est pas là du dévouement le plus héroïque, je ne sais où nous en trouverons ailleurs quelque exemple.

M. Ternet n'était pas jeune, puisqu'il avait reçu l'onction sacerdotale en 1818, à Besançon. Il arriva donc, après deux ans de séjour au Labrador, que sa santé ne lui permettait plus de faire de longues marches. Il obtint alors qu'on le relevât de ses fonctions de missionnaire. Mais il voulut rester à la Pointe-aux-Esquimaux, au milieu des bons pêcheurs de l'endroit. Il y résida dans une petite maison, où il vivait absolument seul, sans aucun domestique. Et, durant les longs et fréquents voyages du missionnaire qui l'avait remplacé, il se montrait tout heureux de pourvoir aux besoins spirituels de la population au milieu de laquelle il était demeuré.

Il y a bien longtemps de cela. Pourtant, à la Pointe-aux-Esquimaux, on parle encore du cilice, des jeûnes, de la vie austère de M. Ternet. Cela prouve, encore une fois, qu'il n'y a rien comme les exemples d'un saint pour faire impression sur l'esprit des peuples.

Cependant, M. Ternet finit par s'apercevoir que les infirmités de la vieillesse allaient bientôt lui rendre la vie difficile. Il craignit d'être à charge à ces pêcheurs assez indigents, et se décida à retourner en France, où le cardinal Mathieu et ses confrères dans le sacerdoce l'entourèrent de vénération. Ayant repris un peu de vigueur, il accepta la direction d'une paroisse. Il n'y a pas de doute que, depuis maintes années déjà, il jouit de la gloire et du bonheur que le Dieu d'infinie bonté réserve à ceux qui l'ont aimé et servi fidèlement.

Si je ne me trompe, cet épisode que l'on vient de lire est l'un des plus touchants de l'histoire du Labrador. Il fallait, n'est-ce pas? le raconter à notre public canadien, qu'on ne doit jamais craindre de trop instruire de ce qu'ont fait pour lui ses pères spirituels.

Voici les noms des prêtres qui, après l'abbé Ternet, résidèrent à la Pointe-aux-Esquimaux :

Sept. 1862-Août 1865—M. A. Pelletier.

Sept. 1865-Sept. 1867—M. J.-O. Béland.

(Durant l'hiver de 1868, M. J.-J. Auger, missionnaire de Natashquan, desservit la mission de la Pointe.)

Juillet 1868-Avril 1871—M. J.-J.-A. Pérusse.

Mai 1871-Juin 1877—M. J.-O. Perron.¹

Juin 1877-Août 1882²—M. D. Gillis.

19 oct. 1882-30 sept. 1892 — Mgr F.-X. Bossé, Préfet apostolique.

Sept. 1892—M. F. Gendron, V. G.

1—M. Perron était venu sur la Côte dans l'automne de 1870, pour administrer le sacrement de confirmation.

2—M. J.-A. Chalifour et M. R. Beaumont, chargés des missions des alentours, résidèrent à la Pointe-aux-Esquimaux, le premier de 1875 à 1878, et le second de 1878 à 1882.

* * *

“ La première chapelle, raconte M. Vigneau, fut commencée en janvier 1859 (justement devant le portail de l'église actuelle) et terminée à la fin de la même année, de sorte que M. Plamondon put y célébrer les offices au printemps de 1860. Elle avait les dimensions suivantes : longueur, 30 pieds ; largeur, 24 pieds. La première messe de minuit y fut chantée la nuit de Noël 1860. La chapelle possédait deux cloches pour l'occasion : l'une, apportée des îles de la Madeleine, de cinquante livres environ ; et l'autre, d'environ vingt-cinq livres, dont feu le Capt. Hamond, de Saint-Thomas, qui hivernait alors à la Pointe, fit cadeau à la Mission, ces jours-là. — Les quatre premiers syndics furent élus le 8 décembre de la même année ; et, le 23 du même mois, les bancs furent mis à l'encan pour la première fois.

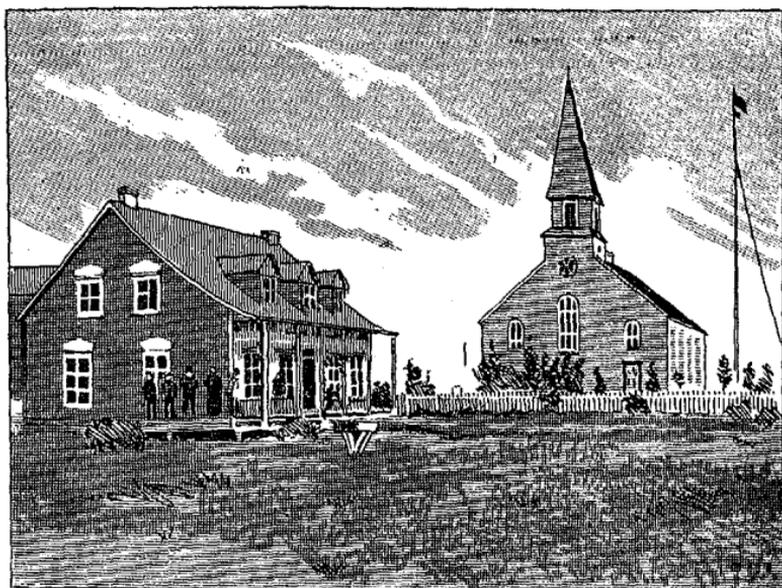
“ En janvier 1862, on rallongea la chapelle de vingt pieds.

“ En 1864, on a commencé à faire la première souscription pour la construction de l'église actuelle, laquelle s'est continuée jusqu'en 1870. Le montant total de la souscription, en y ajoutant \$200 que nous envoyèrent nos compatriotes des îles de la Madeleine¹, s'élevait à \$3000. — La cloche (de 450 livres), le dais, l'*Enfant Jésus*, un ciboire, etc., furent achetés en 1870, du produit de quêtes et souscriptions volontaires. — 24 mai 1866, pose de la première pierre de l'église actuelle. 5 juin 1867, première messe, dans cette église, dite par M. J.-O. Béland. 8 décembre 1874, bénédiction solennelle de l'église par M. J.-O. Perron. A l'exception des additions qu'a fait faire Mgr Bossé, cette église fut terminée en 1874 ; et la sacristie, en 1875.”

Passons maintenant à la maison curiale. Dans toutes les Missions, en attendant qu'on y construise un presbytère, le prêtre réside chez quelque respectable famille, qui regarde

¹— N'est-il pas touchant, de voir les gens des îles de la Madeleine, peu riches eux-mêmes, sans doute, aider ainsi leurs frères de la Côte Nord à se bâtir une église ! (A.)

comme un grand honneur d'héberger ainsi le missionnaire ; et c'est ordinairement toujours la même famille qui jouit de ce privilège. A la Pointe-aux-Esquimaux, ce fut dans la maison de Firmin Boudreau, ancien capitaine de milice aux îles de la Madeleine, que les missionnaires reçurent ainsi l'hospitalité. M. Ternet, le premier prêtre résidant, fut aussi l'hôte de cette famille. Mais son successeur, M. A. Pelletier, eut un presbytère. L'on avait acheté pour cet usage la maison qu'avait occupée



(Photog. par l'Auteur.)

ÉGLISE ET PRESBYTÈRE DE LA POINTE-AUX-ESQUIMAUX.

Jean Hamond, le premier "bourgeois" qui s'était établi ici, vers 1860. Quant au presbytère actuellement en usage, on le construisit de 1879 à 1881. Mgr Bossé y fit aussi exécuter des travaux, et c'est maintenant une demeure confortable et de belle apparence à l'extérieur comme à l'intérieur. Et même c'est l'un des très rares édifices de la Côte Nord où l'on voit des enduits en mortier et en plâtre sur les murs et les cloisons.

* * *

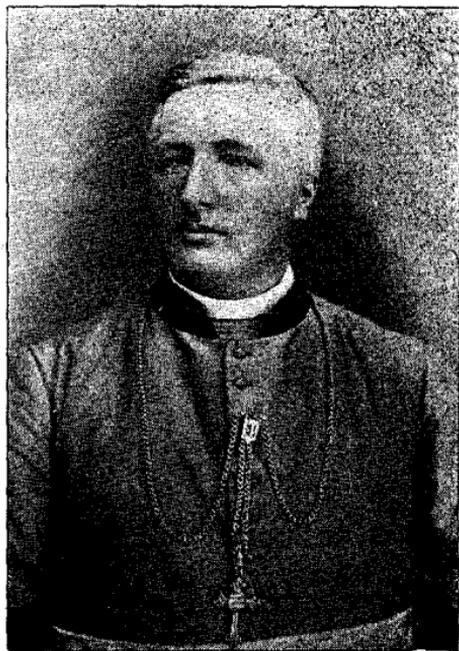
Jusqu'à l'année 1867, tout le territoire du Labrador faisait partie du diocèse de Québec. Lorsque Rimouski fut érigé en siège épiscopal, tout cet immense pays du nord-est fut détaché de Québec et englobé dans le nouveau diocèse, qui s'étendit ainsi des deux côtés du fleuve ou plutôt du golfe Saint-Laurent.

Il est facile d'avoir quelque idée des immenses travaux que dut s'imposer l'évêque de Rimouski, Mgr J. Langevin, pour organiser, avec de faibles ressources, un diocèse d'une telle étendue et dans un pays encore peu développé. Ne pouvant recruter son clergé qu'à grand'peine, il lui fallait encore pourvoir à la desserte des missions éloignées et difficiles de la côte du Labrador. Lui-même, en l'année 1875, parcourut en goélette, même au péril de sa vie, la plus grande partie du Labrador et de l'Anticosti, et se convainquit qu'il ne pouvait efficacement diriger d'aussi loin une desserte de cette importance. Il proposa donc à ses collègues de la province ecclésiastique de séparer tout ce territoire du diocèse de Rimouski, et de le faire ériger en préfecture apostolique. Ce plan fut agréé de l'épiscopat, et soumis au Saint-Siège qui le mit à exécution. Ainsi fut érigée, en 1882, la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, qui comprenait toute la partie nord-est de la province de Québec, depuis la rivière Portneuf, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'au Blanc-Sablon, et s'étendait au nord et à l'ouest jusque vers le détroit et la baie d'Hudson ; la grande île d'Anticosti s'y trouvait aussi comprise. La Pointe-aux-Esquimaux devenait le chef-lieu de la Préfecture.

Le prêtre désigné pour remplir les fonctions de préfet apostolique était l'abbé F.-X. Bossé, alors curé de Douglastown (Gaspé). Ordonné prêtre en 1863, il avait passé toute sa carrière sacerdotale dans les missions de la Gaspésie. La vigueur physique, les talents, l'expérience, le véritable esprit ecclésiastique, tout le désignait pour le rôle difficile qu'on lui

confiait. Dès l'année qui suivit sa nomination, la prélature romaine vint donner un nouveau relief à sa haute personnalité.

Mgr Bossé se mit à l'œuvre avec toute l'activité et tout le zèle dont il est doué, pour organiser parfaitement, sous le rapport religieux, le vaste territoire dont il avait la charge. Tout y était à créer à la fois. " Le travail ne nous fera pas défaut, disait-il dans son Mandement d'entrée ; car il y a beau-



MGR F.-X. BOSSÉ.

coup à faire dans cette nouvelle préfecture apostolique. Des Indiens à évangéliser, des frères séparés à ramener, des pauvres missions—qui n'ont pas même de chapelle—à pourvoir de tout, des écoles à créer, des bibliothèques paroissiales à fonder, enfin—et surtout—des missionnaires à trouver, à former même." C'était tout un programme ; et, durant les dix années que le prélat passa sur la Côte, il travailla opiniâtrément à le réaliser. A part les voyages pénibles qu'il fit dans ses missions, à part

les mille détails d'administration dont il fallait s'occuper, que de démarches ne s'imposa-t-il pas au dehors pour trouver les ressources qui lui manquaient, pour recruter des missionnaires et des institutrices ! Que d'appels aux gouvernements et au public charitable en faveur de sa pauvre population !

La grande difficulté, c'était de s'assurer la collaboration de sept ou huit prêtres doués de toutes les qualités du missionnaire, et qui fussent prêts à quitter le ministère relativement facile de leur diocèse pour affronter les travaux et les fatigues des dessertes du Labrador. Et puis c'était toujours à recommencer. Chaque année, deux ou trois missionnaires usaient de la liberté qu'ils avaient de quitter la Préfecture, et le Préfet avait toutes les peines du monde à les remplacer.

Cette situation ne pouvait durer indéfiniment. Aussi, sur le conseil des personnes les plus sages, Mgr Bossé se décida à prendre des mesures en vue de former lui-même des prêtres pour le service de la Préfecture. C'est-à-dire qu'il résolut de travailler à la fondation d'un petit séminaire au Labrador.

Il eut alors occasion de rencontrer, à Québec, le comte L.-G. Baillairgé, renommé par le zèle et la générosité qu'il témoignait pour les bonnes œuvres. Le Préfet lui exposa son pieux dessein. M. Baillairgé en comprit tout à fait l'importance, et donna sur-le-champ une royale aumône pour jeter les bases du futur collège qui devait porter son nom.

Mgr Bossé s'appliqua sans délai à exécuter son projet. Il prit à son presbytère quatre jeunes gens qui avaient suivi un cours d'études commerciales et qui donnaient espoir de vocation ecclésiastique. De concert avec son vicaire, qui remplissait les fonctions de vice-préfet, il commença leur instruction classique. Cela se poursuivit durant deux années, espace de temps qui permit au fondateur de se convaincre que son projet n'était pas actuellement réalisable. En effet, obligé de passer une partie de l'année en dehors de sa résidence, il ne pouvait s'occuper comme il l'aurait fallu de la formation de ces jeunes gens ; en outre, ses ressources ne suffisaient plus à leur entretien. Déjà

même, cet essai avait absorbé une partie des fonds que le comte Baillairgé lui avait confiés.

Mais un autre obstacle se dressait aussi devant lui. Il constatait que la Préfecture ne lui fournirait pas les vocations ecclésiastiques sur lesquelles il fallait compter. On ne rencontrait pas sur la Côte Nord cette belle formation de l'enfance que l'on remarque dans nos anciennes paroisses, où la vue fréquente du prêtre et l'assistance régulière aux offices de l'église établissent comme une atmosphère religieuse très propre au développement des germes précieux de la vocation sacerdotale. Il fallait d'abord répandre au Labrador la pieuse éducation de nos familles canadiennes. En définitive, il était nécessaire avant tout de former de bonnes mères de famille. Là était le sûr moyen de préparer l'avenir.

Ce qu'on avait pris pour le commencement ne l'était donc pas. Ce n'était donc pas par la fondation d'un collège que l'on devait, au Labrador, jeter les bases d'un nouvel état social.

Ce qu'il y avait de plus urgent, au Labrador, c'était un couvent !

D'autant plus que, s'il était difficile de recruter du dehors des missionnaires, il l'était encore plus de trouver des institutrices en nombre suffisant, qui consentissent à aller se dévouer—si loin !—à l'éducation des enfants. Il fallait pourtant des écoles dans tous ces petits hameaux disséminés sur une côte de 250 lieues de longueur. Eh bien, un couvent formerait de bonnes institutrices ; le couvent et les bonnes institutrices formeraient de bonnes mères de famille.

Mgr Bossé remit donc à plus tard l'organisation du petit séminaire de la Pointe-aux-Esquimaux, et s'occupa sans délai de jeter les bases du *Couvent de Saint-Joseph du Labrador*. Ce n'était pas pour rien qu'on mettait la nouvelle institution sous le patronage de saint Joseph. L'entreprise s'annonçait en effet comme entourée de toutes sortes d'obstacles, et il importait d'avoir un protecteur bien puissant. Disons tout de suite qu'en effet le glorieux saint Joseph se mêla beaucoup de l'affaire et la fit pleinement réussir.

Il s'agissait, d'abord, de trouver une congrégation de religieuses enseignantes qui voulût bien se charger d'une fondation aussi pénible. Ainsi que l'a écrit Mgr. Bossé, ces religieuses auraient à "surmonter l'effroi qu'inspire le nom seul de Labrador, pays sauvage et isolé, inabordable de l'extérieur pendant plus de six mois de l'année, au climat réputé — bien à tort — insupportable, privé de ressources fixes, sans aucun centre considérable, à près de 150 lieues de Québec, distance dont 90 lieues (du Sault-au-Cochon à la Pointe-aux-Esquimaux) ne pouvaient être franchies qu'à pied durant la moitié de l'année."

Après avoir en vain frappé à la porte de plusieurs communautés de Québec et de Montréal, le Préfet apostolique réussit enfin à décider les Sœurs de la Charité, de Québec, à envoyer quatre religieuses au Labrador, *pour essayer*. Sœur Sainte-Martine fut désignée pour être la supérieure du couvent, elle qui n'avait jamais encore été mise à la tête d'un établissement. La sœur à qui échut le domaine de la cuisine, n'avait jamais, pas plus que ses compagnes, cuit un pain ni organisé une soupe. Tout finit pourtant par marcher parfaitement : la supérieure s'acquitta fort bien des devoirs de sa charge, et la cuisinière n'empoisonna personne.

Mgr Bossé avait d'abord acheté trois emplacements voisins, tout près de l'église, sur l'un desquels il y avait une maison. Bientôt il fit l'acquisition de deux autres maisons que l'on rapprocha de la première. Un peu plus tard, il acheta une belle propriété de cinq arpents de front, toute cultivable, où l'on aurait des pâturages, et où l'on récolterait force légumes de toutes sortes.

Cependant, il ne suffisait pas d'ouvrir un couvent. Il fallait aussi pourvoir à son existence pour l'avenir. Or, dans notre pays, il n'y a rien comme le gouvernement pour assurer l'existence de quoi que ce soit. Mgr Bossé ne manqua pas d'y songer ; et il s'en alla exposer aux ministres de la Province le besoin qu'avait la Préfecture d'une institution d'enseignement. On n'avait qu'à reconnaître ce couvent comme *École industrielle* ; et, grâce au

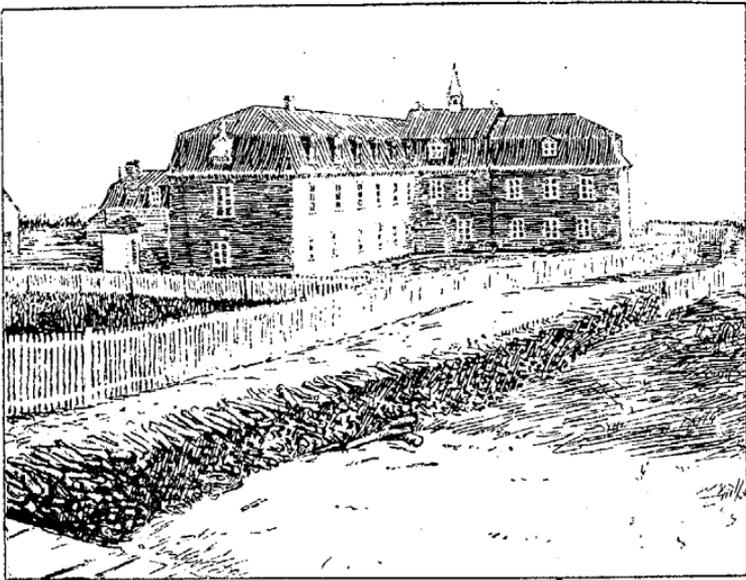
concours qu'à ce titre on recevrait du gouvernement, les choses iraient ensuite toutes seules.

Mais le moment était bien choisi pour parler d'École industrielle au gouvernement de Québec ! Précisément, à cette époque, le programme ministériel était de soumettre les maisons de ce genre au régime du minimum. Et puis, la loi exigeait que l'on remplît tant de conditions et de formalités avant que l'on pût en ouvrir les portes aux enfants que l'on voulait y faire instruire, que cela équivaldrait, pour ce qui est du Labrador, à n'y admettre à peu près personne. Or, c'est une fâcheuse situation, pour une école, que de ne pouvoir recevoir des élèves ! Donc, malgré la bonne volonté que pourrait montrer le gouvernement, il n'y avait rien à faire de ce côté.

Il ne restait plus qu'une solution : donner au couvent de la Pointe-aux-Ésquimaux le caractère d'une *École de Réforme*, institution d'accès beaucoup plus facile, et qui, au fond, tend au même but. Il est vrai que, au Labrador, il s'agissait bien plutôt de *former*, que de *réformer...*, mais quand il ne tient plus qu'à une syllabe de plus ou de moins qu'une affaire n'aboutisse, ou est bien près de réussir. On aurait donc une École de Réforme subventionnée par le trésor public. Et il fut convenu que ce paternel gouvernement, sans complètement s'endormir, fermerait du moins les yeux aux trois quarts, et surtout ne se servirait jamais de lunette, si ce n'est par le gros bout, pour examiner si, au Labrador, on observait très rigoureusement toute la lettre de la loi concernant les Écoles de Réforme. En tout cas, on aménagea le couvent pour sa nouvelle destination, et l'institution s'ouvrit avec une assistance de douze élèves, fillettes venues de divers endroits de la Préfecture. L'année suivante, ce nombre fut porté à vingt. En même temps, les 120 enfants de l'arrondissement scolaire recevaient aussi l'instruction des bonnes Sœurs. Les examens rendirent excellent témoignage de la valeur de l'enseignement donné par les religieuses.

Cependant les familles les plus aisées de la Préfecture demandaient avec instance qu'il y eût au Couvent un pen-

sionnat distinct de l'École de Réforme ; et le Préfet crut devoir se rendre à ces prières. On réorganisa donc le programme des études, de façon à avoir même un cours modèle. On remania et on agrandit de nouveau l'édifice, qui eut à la fin deux étages, avec comble en mansarde (1892). C'est le Couvent dans son présent état, belle et grande construction de proprette apparence et dont l'aménagement intérieur est remarquable. École de Réforme et Pensionnat eurent chacun dortoirs, classes, réfectoire, salle de récréation.

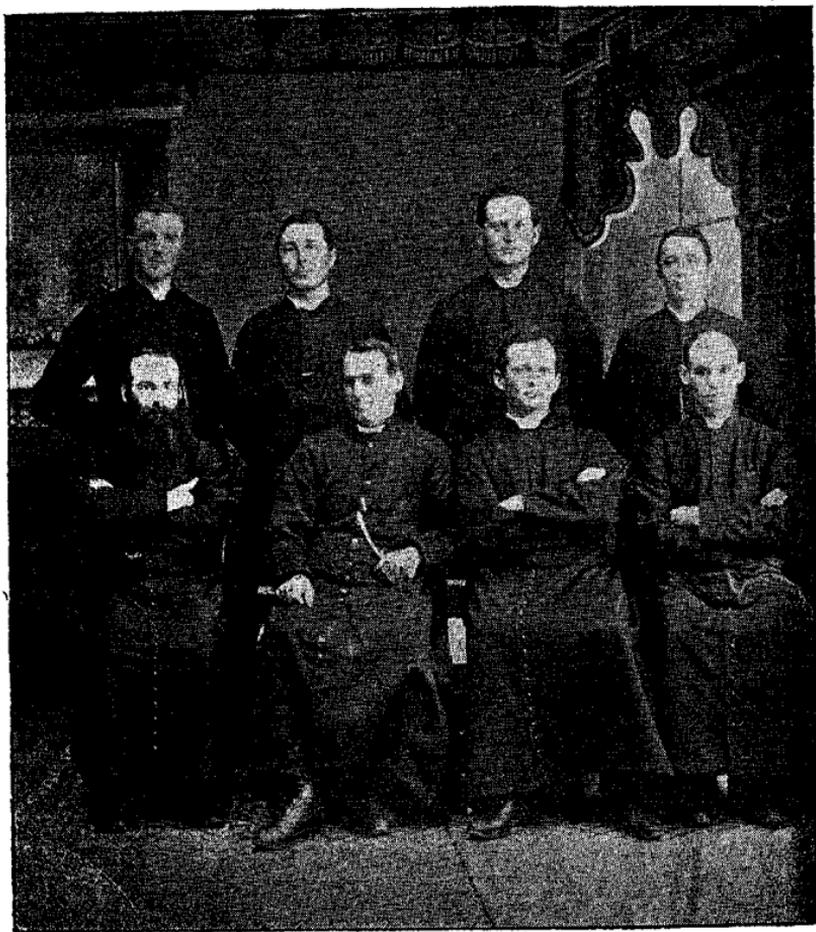


COUVENT SAINT-JOSEPH DE LA POINTE-AUX-ESQUIMAUX.

En ces dernières années, de nouvelles conventions, faites avec le gouvernement de Québec, assurent l'existence de la maison, sinon jusqu'à la consommation des siècles, du moins pour un bon nombre d'années.

Toutefois, il ne fallait pas s'attendre à voir les élèves instruites au Couvent se rendre aussi loin qu'à Québec, pour y passer des examens et y recevoir leur diplôme d'enseignement. Et la difficulté d'avoir des institutrices en nombre suffisant

Le clergé de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, en 1895.



MM. E. Bossé, J.-F.-R. Gauthier, S. Bouchard, Am. Maltais.
MM. Ph. Lemay, F. Gendron, V.G., G. Gagnon, A. Villeneuve.

restait toujours la même ou plutôt devenait de plus en plus grande. Heureusement, grâce à l'appui de Son Éminence le Card. Taschereau, le Préfet apostolique obtint la création d'un bureau d'Examineurs à la Pointe-aux-Esquimaux ; et les élèves du Couvent eurent désormais la facilité d'obtenir les diplômes d'école primaire ou modèle. En 1892, sur quinze institutrices qui enseignaient dans la Préfecture, douze étaient d'anciennes élèves diplômées du Couvent de Saint-Joseph du Labrador.—La moisson était commencée, récompense des pénibles labours du défrichement.

J'ai tenu à mettre en lumière l'œuvre scolaire de l'ancien Préfet apostolique du Labrador. Ce qu'a fait Mgr Bossé, l'Église le fait partout. Où en serions-nous, dans la province de Québec, si le clergé catholique n'avait pas consacré tant de dévouement à l'éducation du peuple !

Il faut répéter ces choses à temps et à contretemps, pour empêcher que l'opinion publique ne s'égaré dans ses appréciations. Car il y a, ici et là, de petits messieurs qui n'ont jamais donné un sou ni versé une sueur pour l'instruction populaire, et qui, du bout d'une plume trempée dans l'ignorance et parfois dans l'impiété, s'efforcent à rayer tant de pages glorieuses de l'histoire du peuple canadien-français...

* * *

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de raconter les autres travaux de Mgr Bossé en cet immense territoire qui lui était confié. Il aurait certes compté pour rien toutes les fatigues et tous les labours de son apostolat, s'il avait été assuré d'avoir toujours à sa disposition les missionnaires dont il avait besoin pour desservir toutes les missions de la Préfecture. Mais il lui était de plus en plus difficile de maintenir au complet les "cadres" de son clergé. En effet les circonstances changeaient, même dans le diocèse de Québec, où il avait d'abord trouvé facilement les collaborateurs qu'il lui fallait.

C'est que l'œuvre de la colonisation avait repris dans toute la Province un développement que l'on n'avait pas encore vu ; et l'établissement de nombreuses missions et paroisses nouvelles retenaient les nouveaux membres du clergé dans tous les diocèses.

Cette difficulté de recruter le clergé du Labrador fut sans doute l'une des principales raisons qui avaient engagé l'évêque de Rimouski à demander la séparation de la Préfecture d'avec son diocèse.

Quant à Mgr Bossé, il prit le parti d'exposer quelle était la situation précaire de la Préfecture à la S. Congrégation de la Propagande, dont il dépendait directement. Il lui fut répondu qu'il devait demander de l'aide au Séminaire des Missions étrangères, de Paris. Mais la démarche qu'il fit auprès de cette institution ne lui servit de rien. "Le Saint-Siège, lui écrivit-on, nous a déjà confié bien plus de missions que nous ne pouvons en desservir."

Alors, voyant que déjà quelques-unes de ses missions manquaient de prêtres, et que bientôt il resterait à peu près seul pour subvenir aux besoins spirituels d'un aussi vaste pays, le Préfet n'hésita pas à prier le Saint-Père d'accepter sa démission, lui représentant que les intérêts spirituels de la population labradorienne exigeait que l'administration de la Préfecture fût remise à un évêque qui, possédant un séminaire et un clergé, pourrait subvenir à la desserte des missions.

Le Saint-Siège se rendit aux prières de Mgr Bossé, et confia, en 1892, l'administration de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent à S. G. Mgr Labrecque, qui reçut en même temps, cette année-là, le titre d'évêque de Chicoutimi et celui d'administrateur de la Préfecture.

L'ex-Préfet, après les dix années de dévouement qu'il avait consacrées aux missions du Labrador, reprit avec joie l'exercice du ministère curial dans cette Gaspésie où, vingt-cinq ans auparavant, il avait commencé sa carrière sacerdotale. Durant son administration de la Préfecture, quatre jeunes prêtres, de Québec, de Rimouski et de Chicoutimi, avaient pris part à ses

travaux en qualité de vice-préfets. C'étaient MM. L.-J. De-Champlain, D.-A. Langlois, J.-O.-E.-T. Giguère et H. Gaudreault.

Au départ de Mgr Bossé, M. l'abbé F. Gendron, jusqu'alors curé de Sainte-Agnès (Charlevoix), fut nommé curé de la Pointe-aux-Esquimaux. Vicaire général de Mgr l'évêque de Chicoutimi et autorisé à administrer le sacrement de Confirma-



S. G. MGR M.-T. LABRECQUE.

tion, ce prêtre a la surveillance générale des intérêts religieux de la Préfecture, sous la direction de l'administrateur.

* * *

La Pointe-aux-Esquimaux, l'unique paroisse érigée canoniquement (mai 1873) sur la Côte Nord, est aussi la seule qui ait été érigée en municipalité. Mais il convient d'ajouter — ô im-

pitoyable exactitude de l'histoire ! — que, quelques années avant notre passage en ce lieu, le Conseil municipal (dont la première organisation date de février 1875) avait cessé d'exister... faute de conseillers. Et s'il n'y avait plus de conseillers, c'est qu'il n'y avait presque pas de citoyens du village qui fussent "qualifiés," c'est-à-dire dont la propriété foncière fût de la valeur requise de quatre cents piastres. Voilà donc une administration, une sorte de gouvernement qui s'est d'elle-même éteinte, parce qu'il n'y a personne pour exercer l'autorité civile. Le fait est peut-être unique dans l'histoire ! Du reste, personne ne s'en portait plus mal, à la Pointe-aux-Esquimaux, et la vie sociale ne paraissait pas avoir souffert, dans son fonctionnement, de cette absence d'autorité municipale. Il faut avouer, aussi, que le corps civique dont il s'agit manquait joliment de sujets propres à alimenter son activité. Impossible d'imposer des *taxes sur l'eau*, puisqu'il n'y a pas d'aqueduc, ni d'accorder des "licences" aux cochers ou aux charretiers, puisqu'il n'y a pas même un seul cheval dans la localité. A vrai dire, lorsque, chaque printemps, le Conseil municipal avait ordonné aux gens, par décret, de tenir les chiens attachés, pour permettre aux bestiaux de jouir en sûreté des plaisirs du grand air pendant l'été, l'ordre du jour — ou plutôt de l'année — était à peu près épuisé. — Heureux Conseil ! Population fortunée ! qui ne connaissez que par les journaux ce que l'on entend par "boodlage" et pots-de-vin !

Donc, le Conseil municipal n'existant tout au plus qu'à l'état latent, il n'y avait d'autre autorité dans la paroisse que celle du curé, comme autrefois dans les Réductions du Paraguay. Les enfants toutefois estimaient que leur liberté n'était pas si complète, puisque, ici comme ailleurs, ils restaient justiciables de l'autorité paternelle, et, à l'école, du pouvoir "magistral."

* * *

Cela nous ramène précisément à la question scolaire, qui

n'offre ici que des points de vue consolants ; car, de tous les endroits de la Côte Nord, nul n'est aussi favorisé que la Pointe-aux-Esquimaux sous le rapport de l'éducation, ce qui est dû principalement, on le devine, au magnifique Couvent qu'y dirigent les Sœurs de la Charité.—Durant les premières années, il est vrai, on manqua d'écoles, et le fait n'a rien de surprenant. Mais, dès l'année 1862, cette lacune fut heureusement comblée, par la venue d'un instituteur, M. Louis Ouellet,¹ qui euseigna à la Pointe depuis juillet 1862 jusqu'au mois de juin 1864. Voilà le nom du premier instituteur de cette paroisse ; et la première maison d'école qu'il y eut là, fut achevée le 18 novembre 1863. “Depuis ce temps, écrit M. Vigneau, nous avons toujours eu des instituteurs et des institutrices de Québec ou des environs, jusqu'en 1887. A cette époque, nos filles, qui avaient étudié au Couvent, se trouvant capables d'enseigner, nous leur avons confié ce soin. Les premières religieuses sont arrivées le 17 octobre 1885.”

Depuis l'automne de 1871, la paroisse est divisée en deux arrondissements scolaires.

* * *

Sous le titre : *Garde-pêches, Collecteurs, Magistrats, etc.*, M. Vigneau donne les renseignements qui suivent :

“Le premier garde-pêche qui soit venu dans nos parages, y vint dans le cours du mois de juillet 1861 : c'était Joseph Beaulieu, de Carleton (baie des Chaleurs). Deux ou trois ans plus tard, il y en avait dans presque toutes les rivières, comme aujourd'hui.

“Notre premier collecteur de douane fut un M. Perchard (originaire de Jersey), en juin 1867. Il fut remplacé, l'année suivante, par M. McGee (père de notre collecteur actuel), qui y vint durant deux ou trois ans ; ensuite ce fut M. McPherson

1—Ce même M. Ouellet tint plus tard une école à Chicoutimi.

(une seule année), et enfin M. J.-B. McGee, notre collecteur actuel, que nous avons depuis 1871 environ.

“La Pointe n'est pas un port d'enregistrement pour les goélettes. Lorsque nous en bâtitons, il faut aller les faire enregistrer à Québec ou à Gaspé.

“Les deux premiers juges de paix furent nommés en 1872.

“Le premier magistrat qui vint dans nos parages fut M. H.-H.-S. Cimon, en juillet 1873. En novembre de la même année, M. Chs Gagnon, avocat de la Baie-Saint-Paul, le remplaça et descendit à la Pointe pour y demeurer. Il s'en retourna en août 1876. Depuis ce temps jusqu'en 1893, ce que l'on est convenu d'appeler la justice¹ fut administrée sur la Côte par un M. O'Brien,² de Tadoussac. Depuis lors, cette besogne est tombée entre les mains de M. R.-P. Vallée³, de Saint-Thomas.

“Le premier médecin que nous avons eu est le Dr J.-E. Tremblay, en 1891.”

* * *

Jusqu'en 1880, les gens de la Pointe-aux-Esquimaux ne pouvaient communiquer avec Québec et les ports de la côte sud que par goélette. En 1880, le Str *Otter* commença à tenir une ligne entre la Côte Nord et Québec. Depuis le mois de mai 1872, il y avait aussi des communications régulières entre Gaspé et la Côte Nord; car ce fut en cette année que le

1—Il ne faut voir aucune intention malicieuse dans cette expression, dont l'originalité pourrait s'interpréter à mal, si l'on n'y mettait quelque bonne volonté...(A.)

2—Avant d'être magistrat de district sur la Côte Nord, M. F. O'Brien avait exercé les mêmes fonctions dans le Saguenay; il demeurait alors à Chicoutimi. Esprit studieux, avide de savoir, M. O'Brien avait acquis des connaissances sur une foule de sujets scientifiques, et sa conversation était très intéressante. Il avait aussi des goûts de collectionneur; objets d'histoire naturelle, livres curieux, instruments anciens quelconques, articles de journaux, il recueillait tout ce qu'il pouvait. Attaché à quelque grand musée, il aurait fait des merveilles!—Atteint soudainement de maladie grave, dans l'une de ses courses judiciaires, sur la Côte, il mourut à la rivière Pentecôte, il y a quelques années. (A.)

3—En 1897, M. Vallée a été transféré dans le district du Lac-Saint-Jean. M. A. H. Simard, avocat de la Baie-Saint-Paul, remplace au Labrador comme magistrat de district. (A.)

gouvernement fédéral établit ce service postal par goélette, entre la Côte et Gaspé, dont j'ai parlé déjà et qui se continue toujours. Quant au Str *Otter*, il ne fut chargé du transport de la malle qu'un an ou deux après avoir commencé à voyager entre la Côte Nord et Québec. Sauf quelques voyages du milieu de l'été, où il se rend jusqu'à Natashquan, il ne va pas ordinairement plus bas que la Pointe-aux-Esquimaux.

Donc, deux fois par quinzaine, durant l'été, on reçoit la poste et l'on peut profiter des voies de communication qui s'offrent au voyageur. Les gens qui ne sont pas pressés, ou qui sont désireux de goûter les charmes de l'antique navigation à la voile, choisissent la goélette de Gaspé; ils font de même, évidemment, ceux que leurs affaires appellent dans la Gaspésie. Quant aux personnes d'un esprit plus positif, surtout si c'est du côté de Québec qu'elles entendent se rendre, elles s'embarquent à bord du Str *Otter*, qui, lui, ne craint pas le vent contraire... pourvu que le souffle en soit modéré.

Mais, l'hiver, comment voyage-t-on, dans ces endroits reculés? L'hiver, il n'y a d'autres moyens de locomotion que la raquette ou le cométique. Cela signifie que les gens du pays ne voyagent guère à cette saison, sinon pour aller dans les postes voisins. Et s'il fallait que quelqu'un se rendît absolument durant l'hiver à Québec, c'est-à-dire à une distance de 150 lieues environ, il y aurait certainement lieu de s'apitoyer sur son sort. Ce trajet, toutefois, n'est pas impraticable, puisque les postillons le font bien; mais il faut ajouter qu'ils se relèvent de distance en distance. Les gens de la Côte qui ont à faire des voyages assez longs, attendent volontiers ces courriers de la malle, pour faire route avec eux; car l'on a tout avantage à voyager de compagnie à travers ces immenses solitudes, dans la saison des grandes tempêtes de neige et par des chemins qui " n'existent pas."

Ce fut en janvier 1875 que vint à la Pointe-aux-Esquimaux la première malle d'hiver régulière. Auparavant, on était dans la même position que les Anticostiens: de l'automne au prin-

temps, il n'y avait pas de service postal. Et comme le télégraphe n'était pas encore construit jusque-là, on y était aussi isolé du reste de l'univers qu'on peut l'être par exemple au Groënland. Le Canada aurait pu changer d'allégeance, durant l'hiver, et le drapeau étoilé remplacer le drapeau britannique sur la citadelle de Québec; pendant que, à la Pointe-aux-Esquimaux, dans chaque foyer l'on aurait continué à dire, chaque jour, dans la prière du soir : " Gardez et sauvez notre Reine et toute la famille royale," et à chanter loyalement, dans les grandes circonstances, le *God save the Queen*. Voilà ce qui peut arriver, quand on est privé des communications de la poste et du télégraphe !

Mais, à présent, les citoyens de la Pointe-aux-Esquimaux n'ont plus à redouter de commettre l'erreur de faire des vœux pour le bonheur d'un souverain étranger et peut-être ennemi. Ils ne sont plus, durant l'hiver, privés de communications avec le reste du pays. D'abord, ils ont l'avantage d'une ligne télégraphique qui les relie à Québec. Ce fut le 10 octobre 1889 que cette communication avec la capitale de la Province fut enfin établie, et que la première dépêche entre Québec et la Pointe-aux-Esquimaux, fut confiée au fil électrique.

Pour ce qui est du service postal, il y a maintenant durant l'hiver, c'est-à-dire de novembre à avril, six courriers qui partent de Québec pour la Pointe-aux-Esquimaux. Ce n'est sans doute pas encore l'idéal, et beaucoup de gens se trouveraient bien malheureux s'ils se voyaient réduits à ne recevoir leur correspondance qu'une fois le mois. Mais comme il faut toujours tenir compte ici-bas des circonstances, la position des habitants du bas Saint-Laurent, au point de vue de la poste, n'est pas après tout si lamentable. Elle paraît même très enviable, si on la compare avec celle des citoyens de l'Anticosti !

* * *

Depuis ces dernières années, non seulement la population de

la Côte Nord, aussi loin que la Pointe-aux-Esquimaux, jouit des bienfaits du télégraphe, de la poste régulière et, durant l'été, du service semi-mensuel d'un navire à vapeur ; mais—ô suprême félicité !—ces gens exercent à présent leurs droits de libres et indépendants électeurs ! Dans la plénitude de leur pouvoir de citoyen, ils ont le bonheur d'influencer en quelque mesure le gouvernement de la chose publique !

Ce fut en août 1892 que, pour la première fois, les gens de la Pointe-aux-Esquimaux, fraction du peuple souverain, purent s'approcher de l'urne électorale et y déposer leur bulletin de vote. Il est vrai que la chose ne marcha pas toute seule, et qu'il fallut bien distendre un peu les mailles de la loi... ; mais la solidité d'une loi ne ressemblé-t-elle pas un peu à celle d'un filet de pêche ? et ne se prouve-t-elle pas par la faculté de pouvoir l'étendre sans la rompre ? Il faut donc savoir que toute la Côte Nord, jusqu'au Blanc-Sablon, et même l'île d'Anticosti, appartiennent au comté de Saguenay, et que le comté de Saguenay est réuni, pour ce qui concerne l'administration fédérale, au comté de Chicoutimi, qui comprend aussi tout le pays du lac Saint-Jean. Il en résulte que le député de Chicoutimi et Saguenay représente, à la Chambre des Communes du Canada, la division électorale peut-être la plus étendue qu'il y ait dans l'univers, une division électorale qui embrasse tout le territoire compris entre la rivière Saguenay, le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Blanc-Sablon, et, dans le Nord, la hauteur des terres. Ce député, s'il lui prenait fantaisie de jouer au coup d'État et de lever, un beau matin, l'étendard de l'indépendance, se trouverait à la tête d'un royaume de considérable étendue. Il est vrai que le nombre de ses sujets serait tout à fait restreint, et que le nouveau potentat régnerait principalement sur des solitudes, la plus grande partie de ce territoire étant inhabitée et devant l'être jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place libre sur le reste du globe terrestre.

Ajoutons que, depuis un certain nombre d'années, le territoire du lac Saint-Jean forme un comté distinct, pour ce qui est de

l'administration provinciale seulement. Le député de Chicoutimi et Saguenay à la Législature de Québec représente donc une division électorale un peu moins étendue que celle de son collègue d'Ottawa, mais assez vaste, elle aussi, pour constituer un pays d'assez grande importance. Les chefs d'État d'Angleterre, d'Ottawa et de Québec feront donc bien d'être sur leurs gardes, et de se défier toujours, sans en avoir l'air, des deux députés de Chicoutimi et Saguenay.

Pour ce qui est de la partie de ce comté qui forme la Côte Nord, c'est-à-dire qui s'étend depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, on n'avait pas cru possible, jusqu'en 1892, de l'admettre à l'exercice du droit électoral, à cause de son éloignement et de la difficulté des communications. Cette année-là, enfin, nos pêcheurs de la Côte se virent conviés au "banquet électoral." On se mit, en temps opportun, à préparer la fête.—Il s'agissait, pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay, d'élire un représentant à la Chambre des Communes. L'"officier rapporteur" nomma tous les fonctionnaires qu'il fallait à chaque endroit de la Côte. Par ses soins, les boîtes de scrutin, les bulletins de vote et autres documents nécessaires, tout fut mis à bord d'une goélette qui distribuerait ces choses diverses dans les différents postes de la Côte. Et les choses allaient se passer de la façon la plus vulgaire, c'est-à-dire comme il se fait dans toutes les élections et dans tous les pays où l'on vote ! Mais voici que le vent contraire s'élève, et voici que la goélette est forcément retenue dans quelque port de refuge, en attendant des souffles propices ; voici, de plus, que le jour fixé pour la votation est tout près d'arriver... Ce fut alors que, parmi les fonctionnaires de l'État que cela concernait, on eut une idée géniale, celle d'organiser la votation sur la Côte Nord par voie du télégraphe. Les principaux officiers de la loi, d'Ottawa, déclarèrent que rien ne s'opposait pas à ce que l'on projetait, et indiquèrent même les détails de la conduite à tenir pour que l'on restât dans les limites de la légalité.

Il était déjà trop tard pour organiser semblable affaire à chacun des postes de la Côte. Du moins, on résolut de monter

le mécanisme électoral à la Pointe-aux-Esquimaux, endroit beaucoup plus populeux que les autres localités, et de le faire fonctionner par l'électricité. Cela veut dire simplement que les nominations, proclamations et autres formalités se firent par voie télégraphique; et l'on donna, de la même manière, toutes les instructions nécessaires au "sous-officier rapporteur" du lieu. Celui-ci prépara lui-même des bulletins de vote, tous semblablement écrits à la main. Quant à la boîte du scrutin, c'était plus difficile. Par bonheur, on trouva une petite boîte, de six pouces cubes, qui jadis avait contenu des flacons d'eau de Floride. Le couvercle cloué, des cordons bien scellés ceinturant la boîte de toute part, avec une petite fente pour l'introduction des bulletins : cela faisait merveilleusement ! Et cela fit merveille aussi ! Car les électeurs de la localité, pleins de reconnaissance pour ce bon gouvernement d'Ottawa qui avait pris tant de peine pour leur permettre de dire leur mot sur l'administration du pays, ne manquèrent pas de voter tous comme un seul homme en faveur du candidat ministériel. Et, qui plus est, ils assurèrent son élection ! Car dans le reste du district électoral, les voix étaient à peu près également divisées.

Voilà le récit véridique de la première élection politique qu'il y eut à la Pointe-aux-Esquimaux. On s'est permis d'écrire dans les journaux qu'on y avait déposé les bulletins de vote dans une boîte d'allumettes ! Il fallait empêcher ce propos d'entrer dans l'histoire. Elle saura désormais, l'histoire, que ce fut une boîte d'eau de Floride qui servit d'urne électoral, en ce jour mémorable. Je l'ai vue et mesurée, cette boîte, dans le musée où l'on se propose de la conserver pour l'édification de la postérité.

* * *

Un bienfait en attire un autre, comme c'est reconnu depuis longtemps. On en vit la preuve encore une fois, à la suite de cette élection ; car le gouvernement fédéral, pour ne pas être en

reste de bons procédés avec la population de la Pointe-aux-Esquimaux, fit voter par les Chambres la somme d'argent nécessaire pour la construction d'une jetée à la Pointe. A vrai dire, il y en avait déjà une qui avait été construite par un particulier, quelques années auparavant, un peu à l'ouest de l'église ; mais elle était de faibles dimensions et ne pouvait rendre de services à la grande navigation. Toutefois le gouvernement en fit l'acquisition, dans le dessein de la prolonger jusqu'à l'eau profonde ; cette eau profonde étant assez rapprochée de terre, l'entreprise ne devait pas être considérable. Au moment de notre séjour à la Pointe-aux-Esquimaux, l'ingénieur du gouvernement s'y était rendu et attendait, pour commencer les travaux, l'arrivée du bois de construction, que l'on faisait venir du Saguenay. Car ce n'est pas en cet endroit de la Côte Nord que l'on trouverait des bois d'assez fort volume pour un tel ouvrage. La petite jetée dont j'ai parlé, a été faite avec des pièces de bois jetées par la mer sur le plain. Il n'y a ici que de petits arbres.

On s'imagine peut-être que la construction de cette jetée apportait une joie délirante dans le cœur de cette population ? Point du tout. On est si bien habitué, de longue date, à prendre son canot pour aller accoster au large le steamer ou les goélettes, que l'on n'apprécie pas beaucoup le charme qu'il y a à se rendre pédestrement à bord de ces vaisseaux. Et puis, ici comme partout, l'endroit choisi pour la construction d'une jetée ou d'un quai est toujours celui qui n'aurait pas dû l'être ; il est absurde, insensé, criminel de placer en tel lieu cette construction ! Les officiers du gouvernement sont tout à fait accoutumés aux propos de ce genre ; et—que voilà une pensée consolante !—pour peu que leur carrière ait eu quelque durée, ces doléances ne leur font perdre ni le sommeil, ni l'appétit, ni la paix de la conscience. On construit le quai où l'on trouve que c'est le mieux, on laisse dire tout ce que l'on veut, et à la fin tout le monde est content. Pour ce qui en est, en particulier, de la Pointe-aux-Esquimaux, des pêcheurs prétendaient que la jetée, placée à l'endroit qui a été choisi, allait déranger les courants de

telle sorte que les bancs de sable détruiraient bientôt l'excellent mouillage qu'ils ont, pour leurs barges de pêche, vis-à-vis l'église et le couvent. Mais l'événement n'a pas confirmé ces appréhensions ; la jetée n'a pas fait accumuler le sable, comme on le redoutait, et le mouillage des petits vaisseaux est toujours le même¹.

Il y a de l'avenir, sur la Côte Nord, pour la construction des quais ou jetées ! Car il n'y en a nulle part encore, si l'on excepte certains échafaudages qui en tiennent lieu dans les grands établissements de pêche, et que l'on a construits avec le petit bois que l'on trouvait dans les alentours. Ces quais ne peuvent en général être atteints que par les barges de pêche. Il est donc certain que, les unes après les autres, toutes les localités demanderont des quais ou des jetées qui puissent servir aux vaisseaux d'un certain tonnage. Le gouvernement fédéral aura là-dessus bien des fois à prêter l'oreille aux humbles requêtes de ses administrés de la Côte Nord ! Pour le candidat ministériel, dans toutes les élections qui se feront d'ici à de nombreuses années, il y a là une ressource quasi inépuisable dont il ne manquera pas, j'imagine, de tirer un parti convenable.

* * *

Cette affaire de la jetée construite à la Pointe-aux-Esquimaux m'amène bien naturellement à parler de la flotte du lieu, qui se compose exclusivement de goélettes et de barges. " En 1865, me dit M. P. Vigneau, nous possédions 12 goélettes ; 14 en 1870 ; 17 en 1875 ; 23 en 1880 ; 26 en 1882 et 1883. Depuis, leur nombre a toujours diminué, de sorte qu'aujourd'hui nous n'en avons plus que 12, dont plusieurs ont atteint l'âge de *majorité*." 23 goélettes, ajoute notre annaliste, ont été achetées

¹—Au mois d'avril 1897, on m'écrivait de la Pointe-aux-Esquimaux que la jetée s'était enfoncée de près de deux pieds dans le sable sur lequel elle repose, ce qui d'ailleurs était assez prévu. L'accident est facile à réparer.—On ajoutait qu'il faudrait l'allonger de cinquante pieds pour que les vaisseaux de fort tonnage puissent l'accoster.

par les habitants de la Pointe, la première en 1859, et la dernière en 1882. Nous en avons bâti 18, la première en 1864, la dernière en 1883.— Il y en a eu six d'écrasées par les glaces au voyage du loup marin, et cinq naufragées d'autres manières, la première en 1857 (lors de l'arrivée des premiers colons), et les deux dernières en 1894.

Voilà donc l'histoire joliment renseignée sur la question des goélettes de la Pointe-aux-Esquimaux ! Il reste à dire à quel usage on les emploie, c'est-à-dire à parler des grands voyages de chasse ou de pêche que l'on fait chaque année.





CHAPITRE QUINZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

La grande chasse au loup marin. — Autrefois et aujourd'hui. — Voyage à *la morue*. — A bord des goélettes. — Le voyage au *harem*. — Comment on s'empare d'un banc de harengs. — Le rêve d'un pêcheur novice. — La petite pêche locale. — Un beau soir, sur le rivage.... Un peu de lyrisme. — Bénéfice annuel d'un pêcheur. — La chasse à la Pointe-aux-Esquimaux. — Agriculture. — Les Seigneurs de Mingan. — Nous sommes "dégradés." — La pêche du homard. — Histoire naturelle du homard. — Le bon vent qui s'en vient. — L'enfance d'une petite Montagnaise.

La morte saison n'est pas longue ici. Dès le mois de mars, il faut retourner travailler sur la mer. C'est par la chasse au loup marin que débute l'époque de l'activité.

Aux îles de la Madeleine on prend, me dit-on, le loup marin à la ligne, comme la morue. Mais ici c'est une véritable chasse qu'on lui fait.

Donc, vers la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril, les goélettes—qu'il faut dégager de la glace qui les emprisonne en dedans des îles, où elles ont passé l'hiver—partent de la Pointe-aux-Esquimaux, ayant chacune un équipage de neuf à douze hommes, qui partageront entre eux le gain du voyage, le propriétaire du vaisseau gardant pour lui deux ou trois parts. Chaque homme s'est pourvu lui-même des provisions dont il aura besoin. Un voyage de cette sorte, à une telle saison, n'est pas absolument une partie de plaisir, surtout lorsque les goélettes sont retardées par les glaces, et n'arrivent qu'au mois de juin aux endroits de chasse dans le détroit de Belle-Isle, au lieu d'y arriver dans la première quinzaine de mai, ce qui est

l'époque ordinaire. Ainsi, en 1883, au 1^{er} de juin, la moitié seulement des goélettes y étaient parvenues, et la dernière ne s'y rendit même que le 19 de ce mois. Plusieurs équipages souffrirent horriblement de la faim, en cette occasion; sur d'autres vaisseaux, il n'était resté à bord que le nombre d'hommes strictement requis pour la manœuvre, leurs compagnons ayant gagné la terre ferme en passant sur les glaces.

Il y a plusieurs espèces de loups marins ou phoques qui fréquentent le golfe Saint-Laurent. Celui que l'on vient chasser sur les glaces, au printemps, c'est le *brasseur* ou *cœur* (*Phoca groenlandica*, Fabr.), le phoque à croissants de Buffon. Ce nom de *phoque à croissants* ou de *cœur* lui vient de deux taches noires qu'il a sur le dos, le reste de son pelage étant gris blanc. Cette espèce donne une huile plus abondante et de meilleure qualité pour le commerce. Les Esquimaux en mangent avec délices la chair et la graisse. Ne les chicanons pas sur cette affaire de goût, matière qui, du consentement universel, échappe à la discussion.

Il y a deux façons de faire la chasse au loup marin sur les glaces : au bâton et au fusil.

Quand on trouve les loups marins réunis, en troupeau de plusieurs milliers parfois, sur de grandes glaces qui peuvent avoir jusqu'à plusieurs milles de circuit; ou encore, lorsqu'on les voit sur de petites glaces si bien tassées qu'il ne s'y trouve pas de vides à l'eau claire : on fait la chasse au bâton. Il s'agit dans ce cas, comme bien l'on pense, de surprendre l'animal et de ne pas lui laisser le temps de se jeter à la mer. Pour cet effet, les chasseurs débarquent sur la glace le plus loin possible des phoques, puis s'avancent sans tambour ni trompette; et même, arrivés à une certaine distance, ils se traînent à plat ventre, sur la glace, mais toujours du côté le plus rapproché de l'eau, de façon à couper la retraite à l'ennemi, s'il s'avisait de vouloir se dérober par la fuite aux charmes de la petite opération qui se prépare. Quand on a de la sorte cerné les loups marins sans qu'ils s'en soient aperçus, tous les hommes, au signal

convenu, se dressent subitement, et commencent le carnage de ces pauvres animaux qui, surpris et effrayés, ne savent plus que faire au premier moment. Un coup de bâton sur le museau suffit pour les assommer, ou du moins pour les étourdir ; car il faut avant tout les empêcher de se jeter à la mer, ce qu'un certain nombre réussit toujours à faire. On revient ensuite, et l'on aide à mourir ceux que le premier coup n'a pas tués tout à fait. En procédant de la façon que l'on vient d'exposer, une troupe de huit hommes peut abattre cinq à six cents phoques en une couple d'heures.

Il arrive que les glaces où se trouve le loup marin sont petites et tassées, mais laissent entre elles trop de vides, par où l'animal s'esquiverait facilement en dérobant au chasseur la peau et l'huile sur lesquelles il compte. Alors on fait la chasse au fusil. Il s'agit toujours, assurément, d'approcher du loup marin le plus près que l'on peut sans en être aperçu. Aussi les chasseurs avancent sans bruit, se cachant derrière les blocs de glace quand ils en rencontrent, et tirent à une portée de quinze à trente pas, et quelquefois de plus loin encore, quand le loup marin est plus farouche. Certains jours même, l'animal est si peu de bon compte qu'on ne peut s'en approcher assez pour le tirer avant qu'il ait le temps de se jeter à la mer. Dans tout cela, il n'est question que des loups marins adultes, des loups marins dont le siège est fait, et qui savent à quoi s'en tenir sur les desseins du roi de la création. Quant aux jeunes, ils y vont d'abord avec une entière candeur ; ignorants encore du *struggle for life*, ils ne voient que des amis dans tous les êtres de la nature. On s'approche donc le plus aisément, et sans recourir à aucun artifice, de ces confiants petits animaux, et on les... assomme sans plus de façon. Cette inconscience du danger ne dure d'ailleurs pas longtemps ; dès la fin d'avril, les jeunes phoques ont cessé d'être aussi naïfs. Déjà au fait des périls de l'existence, ils sont devenus aussi farouches, et même plus, que les vieux.

Quelquefois, les glaces sont de très petite étendue et séparées

les unes des autres. On fait alors la chasse en canot. Deux hommes sont dans l'embarcation, l'un à l'arrière pour la diriger, l'autre à l'avant pour tuer au fusil les phoques qui se rencontrent sur les glaces. Il est évident que ce troisième mode ne vaut pas la chasse au bâton, qui est bien la plus expéditive et par conséquent la plus productive.

Maintenant, si l'on s'imagine que, la tuerie achevée, on va transporter tous ces cadavres de phoques dans les goélettes, pour s'en revenir à la Pointe-aux-Esquimaux, c'est que l'on ne s'entend guère aux affaires.... on n'a pas reçu une "éducation pratique"... on n'a pas été aux "écoles anglaises"....

Les os et la viande du loup marin n'étant pas utilisables, pourquoi les emporterait-on ? C'est la graisse qu'il importe d'avoir, pour en faire de l'huile ; c'est aussi la peau, que l'on pourra vendre. Donc, sur la glace même, on lève la peau du loup marin ; et comme, fort heureusement, la graisse tient à la peau, on se trouve à enlever les deux ensemble. On charge les goélettes de ces dépouilles *opimes*, et l'on met la proue à l'ouest, pour arriver à la Pointe-aux-Esquimaux aussi vite que possible. Ici, on sépare la peau de la graisse, que l'on fait fondre pour en tirer l'huile.

Autrefois, c'était le bon temps, pour la chasse au loup marin comme pour tant de choses ! Donc, en ces jours d'heureux souvenir, l'huile se vendait jusqu'à 80 cents le gallon. Ensuite il est arrivé qu'avec l'adoption de l'étalon Impérial, c'est-à-dire l'augmentation de la mesure, coïncida la diminution du prix de vente. C'était bien le comble de l'infortune pour nos pêcheurs ! Aujourd'hui, le prix du gallon n'est, pour l'ordinaire, que de 30 cts. Quant à la peau du loup marin, qui seulement salée, et non davantage travaillée, s'est vendue jusqu'à une piastre et demie, elle ne vaut plus guère que quarante cents. Enfin, pour tout dire en un mot, suivant le propos d'un pêcheur, "à peine

1—Pourtant, avec les os, on pourrait faire du phosphate, matière qui a de la valeur à divers égards. Mais nos pêcheurs n'entendent guère la chimie.

aujourd'hui compte-t-on une piastre, là où l'on comptait un louis il y a vingt ans." Autrefois, quand la chasse était bonne, un homme gagnait jusqu'à \$400, tandis qu'à présent un gain de \$150 passe pour un "gros voyage au loup marin."

* * *

Au milieu de l'été, c'est-à-dire de la mi-juin à la mi-juillet, on prend le loup marin au puits, et sans avoir besoin de s'éloigner beaucoup de la Pointe-aux-Esquimaux. Cela consiste à tendre d'immenses filets—qui n'ont rien de commun, assurément, avec le point d'Alençon, de Venise, ou d'Angleterre—pour barrer le passage aux amphibiens. L'idéal, en ce genre, c'est de fermer ainsi la voie entre des îles très voisines. En tout cas, une fois que ces animaux sont engagés dans la fatale embûche, la lance et le harpon en ont facilement raison; et l'on s'efforce ensuite de convertir, avec le plus de succès que l'on peut, leur huile et leur dépouille en bons billets de banque. Du reste, cette capture du loup marin en été ne se fait guère sur une grande échelle.

Il est à remarquer, par exemple, que ce n'est plus le *loup marin brasseur* que l'on prend ainsi, l'été, presque à sa porte, mais une autre espèce qui fréquente également le golfe Saint-Laurent: le *Phoca vitulina*, Lin., le phoque commun, que nos pêcheurs nomment le *loup marin d'esprit*. Ce phoque est de moindre taille que le brasseur, qui mesure parfois jusqu'à neuf pieds. Que si l'on me demande d'où vient ce qualificatif de loup marin *d'esprit*, j'avouerai que l'histoire est muette à cet égard. Feu l'abbé Provancher s'est vu un jour, lui aussi, en face de ce difficile problème; et, comme un savant ne doit jamais rester court, voici comment il s'en est tiré: "Quant aux *loups marins d'esprit*, dit-il, nos pêcheurs ne leur ont probablement donné ce nom que parce que, fréquentant habituellement les rivages, ils trouvaient qu'ils avaient plus d'esprit que les

brasseurs de venir ainsi s'offrir à leurs poursuites.¹” *Se non è vero...* Et d'ailleurs si l'on n'est pas satisfait de cette explication, ni le droit naturel, ni le droit positif ne s'opposent à ce que l'on en recherche une autre.

Dans l'est du golfe Saint-Laurent on capture aussi le loup marin brasseur au rets ; mais cela se fait à la fin de l'automne. Certes, on ne prend pas la peine d'aller si loin de la Pointe-aux-Esquimaux, pour cette pêche dont le bénéfice est peu considérable.

* * *

Pour revenir à la flotte de la Pointe-aux-Esquimaux, on ne la met pas en hivernement après son retour du voyage au loup marin. Il faut au contraire reprendre bientôt la mer, cette fois pour courir sus à la morue.

C'est ordinairement dans la première quinzaine du mois de juin que les goélettes partent pour la morue. Elles parcourent les divers ports de la côte, jusqu'à ce qu'on trouve le poisson assez abondant quelque part pour qu'il paraisse avantageux de s'y arrêter pour pêcher. Les principales stations de pêche sont : Natashquan, Kégashka, la Romaine, la baie Wolf, les pointes Sainte-Marie, Harrington, Tête-à-la-Baleine, la baie des Moutons, les deux Mécatina, Saint-Augustin, Shecatiga, Bonne-Espérance, etc. Quelquefois on descend jusqu'à Bradore et Blanc-Sablon, et même plus bas encore, lorsque la morue est très rare.

Les goélettes de 40 à 55 tonneaux ont un équipage de huit hommes et trois mousses d'une quinzaine d'années, et sont munies de trois barges ; quelquefois elles ont quatre barges, et dans ce cas elles emmènent deux hommes de plus. Les goélettes de 25 à 35 tonneaux portent six hommes et deux mousses, et n'ont que deux barges.

Ces petites embarcations sont très légères ; elles n'ont que dix-huit pieds de quille. Elles peuvent contenir jusqu'à cinq ou

1—*Naturaliste canadien*, vol. I, p. 285.

six cents morues de grosseur moyenne. On les achète des pêcheurs de la Nouvelle-Écosse à la fin de la saison de pêche.

Quand une goélette s'est arrêtée dans un endroit de pêche, on met les barges à la mer, et deux hommes descendent dans chacune, pour aller à la recherche de la morue sur les fonds qu'elle a coutume de fréquenter. Tantôt la morue se trouve à de faibles distances de la goélette ; tantôt il faut aller fort loin pour la trouver. Dès que l'embarcation est chargée, elle vient mettre son poisson à bord de la goélette. Mais lorsque la morue est rare, on n'attend pas que la barge soit chargée pour revenir : les barges ne doivent pas être plus de sept ou huit heures au large, sans apporter le poisson qu'elles ont pris. La raison en est que si la morue restait plus longtemps sans être vidée, après sa capture, la grande quantité de capelan qui remplit toujours son estomac l'exposerait à se gâter. En tout cas, si la pêche donne bien, les barges font jusqu'à trois et quatre voyages par jour ; cela commence à deux ou trois heures du matin, et peut se prolonger jusqu'à près de neuf heures du soir.

A mesure que les pêcheurs déposent la morue sur le pont de la goélette, les hommes restés à bord et les mousses la *piquent*, ce qui consiste à lui couper la gorge et à lui fendre le ventre ; la *décolent*, c'est-à-dire lui enlèvent la tête et les intestins ; la *tranchent*, c'est-à-dire lèvent toute l'arête ; enfin la *salent*. On prépare de la sorte de cinq à sept mille morues par jour ; quelquefois on atteint les neuf à dix mille, mais c'est bien exceptionnel. Tout ce travail est fait par les hommes du bord ; ceux des barges ne font pas autre chose que pêcher.

* * *

Mais on peut se demander comment, dans ces voyages au long cours, on se procure la bouette nécessaire pour la pêche.

C'est presque toujours le capelan dont on se sert pour amorcer les hameçons. Et ici, pas plus qu'ailleurs, le capelan ne tombe tout rond du ciel. Il faut aller le seiner aux endroits.... où il y

en a. Les pêcheurs n'ont pas le temps de faire ces expéditions au capelan ; c'est aux hommes du bord à les fournir de bouette. Or, comme le *saleur* de la goélette a presque toujours de l'avance sur le *trancheur*, c'est lui qui est chargé d'entretenir la provision de capelan. Quatre ou cinq goélettes réunissent leurs intérêts en cette matière, et envoient ensemble leurs *saleurs*, dans une embarcation spéciale, prendre du capelan avec une seine qui mesure de trente à quarante brasses de longueur, sur trois ou quatre brasses de hauteur. Deux fois par jour, le matin et le soir, il faut ainsi aller au capelan, que l'on trouve parfois tout près des goélettes, parfois à trois ou quatre milles de distance. Puis on se partage le butin.

Le lançon, le hareng, l'encornet et les *clams* ou coques, sont aussi de bonne bouette pour la pêche à eau profonde. On peut même employer le hareng, l'encornet et les *clams* conservés dans le sel, quand on va au loin, sur les bancs, où l'on ne pourrait guère autrement se procurer de la bouette. C'est là, sans doute, avant tout l'affaire de la morue !

Mais d'ordinaire, en ces questions, la morue n'est pas fanatique.

Ainsi, lorsque le capelan est très rare et qu'en même temps la morue s'adonne à mordre bien, on se sert de tout ce que l'on veut en guise de bouette, c'est-à-dire de lard, de viande, d'oiseaux de mer, etc. Car la morue est renommée pour sa gloutonnerie. Il faut dire pourtant que son humeur n'est pas toujours la même. "J'ai vu durant des semaines, me racontait un pêcheur, la morue être abondante au point que la mer en était épaisse. Nous nous servions de bouette très fraîche : eh bien, la morue n'en faisait aucun cas, tellement que deux hommes pouvaient à peine en prendre une vingtaine en deux ou trois heures!"—Comme à la chasse, alors ! où c'est toujours le gibier qui a tort de ne pas se tenir immobile vis-à-vis le canon du fusil.

Il fallait donner tous ces détails sur la bouette, afin d'empêcher les âmes candides de s'inquiéter de l'endroit où l'équi-

page des goélettes peut bien aller *piocher les vers* qu'il faut pour prendre tant de milliers de morues...

* * *

Trois cents quintaux de morue, c'est un *bon voyage* pour une goélette de deux barges; les goélettes servies par trois ou quatre barges prennent de quatre à cinq cents quintaux. Quant à certaines grandes goélettes de la Nouvelle-Écosse, qui jaugent jusqu'à cent tonneaux et plus, elles atteignent les chiffres de sept, huit et neuf cents quintaux. Mais, aussi, elles portent des équipages d'une quinzaine d'hommes, et leur campagne dure tout l'été.

Ces goélettes de la Nouvelle-Écosse, comme aussi celles des États-Unis, du Cap-Breton, etc., se servent de *doris*, qui sont plus légères encore que les petites barges de nos Labradoriens. Ces goélettes ont chacune de douze à quinze de ces embarcations, suivant leur tonnage et le nombre de leurs hommes. Chaque pêcheur conduit une doris, soit pour pêcher à la ligne près de terre, soit pour tendre les lignes de fond, le soir, sur les bancs et à une certaine distance de la goélette, soit pour les lever, le matin.

* * *

Quant à nos pêcheurs de la Pointe-aux-Esquimaux, ils sont de retour vers la fin de juillet ou dans la première quinzaine du mois d'août. Alors, on débarque la morue, on la lave et on la fait sécher, opération qui dure parfois près de deux mois, lorsque le temps est pluvieux. On la vend ensuite dans la localité même, ou bien on l'envoie sur les marchés d'Halifax ou de Gaspé. Quand tout est vendu, on donne sa part au propriétaire de la goélette, qui, lui, ne partage aucunement dans les dépenses. Pour ce qui est du reste de la somme réalisée, on le divise, après paiement de toutes les dépenses, entre tous les hommes, qui ont parts égales. Les mousses, suivant la valeur

de leur travail, reçoivent, chacun, le tiers, la moitié ou les deux tiers d'une part.

* * *

Cependant, après cette deuxième campagne de pêche, tout n'est pas encore dit, ou plutôt, tout n'était pas dit : car maintenant cela est changé. Mais, jusqu'à ces dernières années, on remettait à la voile pour le bas du golfe, afin d'y faire en grand la pêche au hareng.)

Du voyage de la pêche à la morue, qu'il y eût ou non des bancs de morue, on s'en revenait toujours à la Pointe-aux-Esquimaux assez de bonne heure pour être prêt à partir, vers le milieu du mois d'août, pour le "voyage du hareng"; car ce voyage était l'un des plus lucratifs.

On se rendait ainsi, avec les goélettes, jusque sur la côte de Terre-Neuve, dans le détroit de Belle-Isle, et l'on parcourait les différents endroits de cette côte, depuis Savage Cove jusqu'au Port-au-Choix. On y attendait le hareng, qui arrivait ordinairement dans les premiers jours de septembre. Quelquefois aussi on traversait à Forteau et à la baie de Bradore, sur la côte nord.

On ne pêchait pas le hareng à la ligne ! Il en faudrait du temps, pour compléter la cargaison d'une goélette, si l'on prenait le hareng de cette façon ! C'est à la seine, comme on l'imagine bien, que l'on fait cette pêche. Les seines dont on se servait, dans ces expéditions, avaient cent, cent vingt et même cent trente brasses de longueur, sur une largeur ou profondeur de huit à dix brasses. Avec des appareils de telles dimensions, il n'était pas rare que l'on prit, d'un seul coup, douze à quinze cents barils de harengs ; on a vu même des coups de seine de deux mille barils. Mais quand on prend en moyenne trois, quatre ou six cents barils, on ne se plaint pas. Une seule seine suffisait pour le service de deux ou trois goélettes de quarante à cinquante tonneaux.

Mais voyons d'un peu plus près comment on procède pour

prendre d'un coup tant de harengs, dans les expéditions faites à bord des goélettes.

A l'approche de l'automne, le hareng qui habite le détroit de Belle-Isle longe les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Bonne-Baie et à la baie des Iles (côte occidentale de Terre-Neuve). En certains endroits, il passe si près de terre et en bancs si compacts, qu'on pourrait en prendre avec la main.

L'embarcation chargée de seiner porte un équipage de sept hommes. L'un de ces hommes, le "maître," se tient à l'avant ; il doit surveiller les mouvements du hareng, et diriger la manœuvre en conséquence. Il y a ensuite quatre rameurs, et, à l'arrière, deux hommes pour gouverner l'embarcation et mettre la seine à l'eau lorsqu'on rencontre le hareng.

C'est vers l'heure du soleil levant que l'on part de la goélette. On visite les anses et les pointes jusqu'à deux ou trois milles de distance, lorsqu'il fait beau. Quand la mer est calme et l'eau peu profonde, on aperçoit le hareng à plus de cent pas en avant. Lorsqu'on le voit à cette distance, on fait le moins de bruit possible avec les rames ; et dès qu'on arrive assez près, on *déborde* la seine et on *renferme* le hareng. D'autres fois, on constate que le hareng s'en vient lui-même sur l'embarcation ; alors, on s'arrête, on le laisse avancer, et quand il est à portée, on le *renferme*. Et cette façon de procéder manque rarement son effet ; car le poisson se trouve pris avant d'avoir eu le temps de rebrousser chemin. Mais les choses ne vont pas si bien quand il vente et que par suite la mer est agitée ; alors, en effet, on ne voit le hareng que lorsqu'il est tout près. Le bruit des rames l'avertit du danger ; la panique se met dans ses rangs, et le sauve-qui-peut est si vite exécuté que les pêcheurs ne peuvent plus attraper que les vieillards, les malades et les infirmes.

La pêche à la seine, telle que je viens de la décrire, se fait à toute heure du jour ; mais le moment le plus favorable, c'est quand la mer achève de monter.

Que fait-on des prisonniers dont l'on s'est emparé ?

Les barges suivent toujours l'embarcation qui porte la seine. Dès que la prise est opérée, elles viennent prêter main-forte aux vainqueurs. On commence par *assécher la seine*, c'est-à-dire que l'on *tasse* le hareng autant que possible, afin de pouvoir le prendre plus facilement pour en remplir les barges. Celles-ci vont de la seine à la goélette tant qu'il y a du poisson à transporter.

Si l'on a fait un *trait*, c'est-à-dire une capture, de 600, de 1000 ou de 1200 barils, et que l'endroit soit à l'abri du mauvais temps, on *ferme* la seine et on la fixe pour qu'elle reste dans la même position. En ce cas, on ne transporte à bord de la goélette que la quantité de hareng que l'on peut préparer et *saler* en vingt-quatre heures; les jours suivants on revient chercher du poisson, jusqu'à ce que la seine ait été vidée. Dans ces occasions d'un bon *trait de seine*, on ne dort pas tant que le hareng n'est pas tout "sauvé." Assez souvent, on passe de la sorte jusqu'à quarante-huit et même soixante heures sans clore l'œil.— En vingt-quatre heures, un équipage entendu arrive à remplir dans les conditions voulues au delà de cent barils.

Parfois, il faut aller très loin de la goélette pour rencontrer le hareng; et alors il peut arriver que l'on n'utilise pas même le tiers d'une prise de cinq ou six cents barils. Car, à cette distance du bord, lorsque le jour s'en va et que le vent s'élève, surtout si l'endroit est *farouche*, il n'y a qu'à rendre le hareng à la liberté, à ramasser la seine et à battre en retraite.

Lorsque la goélette est complètement chargée, ce qui—au hasard des circonstances—réclame plus ou moins de temps, on s'en revient: dénouement qui ne surprendra personne. On vend la cargaison, en gros ou en détail, le plus avantageusement qu'il se peut, et l'on partage les bénéfices suivant le même système qu'après les voyages à la morue.

* * *

Eh bien, voilà comment on fait en grand la pêche du hareng.

Le jeune lecteur peut maintenant laisser courir son imagination la bride sur le cou. Le voilà à bord d'une goélette de pêche, en route pour la côte de Terre-Neuve. Que la mer est belle, dans ces douces soirées du mois d'août!.... Le voilà sur l'embarcation qui va seiner. On rencontre un extraordinaire banc de harengs ; on le prend en entier.... dix mille barils ! Cela ne s'est jamais vu ailleurs qu'en rêve ; mais qu'importe ! Et ce n'est pas du petit hareng!.... On charge la goélette, et il y paraît à peine dans la seine. Je vous assure qu'on en passa, cette fois, des jours et des nuits à saler du hareng ! Il en fallut des bas de laine, pour mettre tout l'argent qui se gagna cet automne-là.— Oh ! les plaisirs de la mer ! Je le crois bien, qu'on sera pêcheur toute sa vie, quand on y a goûté !....

* * *

Or tout cela, c'était dans le bon vieux temps, qui toutefois n'est pas encore bien éloigné.

Mais comme le hareng ne donnait presque plus, depuis plusieurs années, et que, partant, les profits étaient minimes ou nuls, les propriétaires de goélettes ont à peu près cessé de faire ces voyages pénibles.

Pour montrer combien la "flotte" de la Pointe-aux-Esquimaux a pu mettre d'argent "dans la place," comme on dit, je tiens à mentionner ici que, en 1870, le produit total des trois voyages, au loup marin, à la morue et au hareng, s'est élevé à \$72,000. On comprend bien que, à cette époque, on n'avait pas besoin de s'adresser au gouvernement pour avoir du secours, au commencement de l'hiver ! Mais il est juste d'ajouter que cette année 1870 fut exceptionnelle et que jamais, ni avant, ni après, la pêche n'a été aussi productive.

1—L'année 1870 est également mémorable au Saguenay et au lac Saint-Jean, par la récolte extraordinairement abondante qui suivit le grand incendie du 19 mai.

* * *

Il reste à parler de la petite pêche, qui se pratique à la Pointe-aux-Esquimaux comme aux autres endroits de la Côte.

D'abord, pour ce qui est du saumon, il ne s'en prend pas à la Pointe même. Mais la rivière Romaine, qui se jette dans le fleuve à six ou sept milles à l'ouest d'ici, abonde en saumons, paraît-il, et possède même "une espèce particulière de truite blanche et argentée."¹ Cette rivière est louée, pour la pêche à la ligne, à des "officiers," comme disent nos braves gens de la Côte.

La truite de mer ne se prend pas en cette localité.

Le flétan n'y est pas assez commun pour qu'on le pêche d'une manière sérieuse et pour le commerce.

Quant à la morue, on la prend en dehors des îles, à une distance de la Pointe qui varie entre quatre à huit ou neuf milles. Il y faut pêcher à une profondeur de 25, 30 et même 40 brasses : c'est pourquoi on est obligé d'ajouter à la ligne une cale du poids de quatre livres. Comme chaque ligne se termine par deux hameçons, et comme deux morues ne manquent jamais de venir en même temps s'y accrocher, chacune pesant en moyenne dix ou douze livres, on voit que ce n'est pas la besogne la moins fatigante qu'il y ait au monde, que de tirer de l'eau tout cet appareil, d'une telle profondeur, depuis l'aube jusqu'au crépuscule ; et quand l'on a affaire à des morues de vingt-cinq à trente livres, comme il s'en rencontre, l'exercice devient encore plus pénible. C'est un rude métier que celui du pêcheur : on a dû le penser bien des fois depuis que l'on a commencé à lire ce volume.

Il y a, à la Pointe, une centaine de berges pour la pêche à la morue.

La bouette dont on se sert consiste quelquefois en *clams*, sorte de mollusques bivalves, qui restent utilisables jusqu'à huit jours après avoir été recueillis. Ces coquilles s'enfoncent dans le sable

¹—Nos rivières et nos lacs. Québec, 1845.

du rivage, et, lorsque la mer est basse, on les déterre avec une bêche. Comme, d'une part, il faut beaucoup de *clams* pour approvisionner une barge, et que, de l'autre, il faut donner bien des coups de bêche pour trouver beaucoup de *clams*, on aime mieux seiner le capelan ou le lançon, quand il y en a : cela exige moins de travail.

Une seine manœuvrée par six hommes suffit à prendre assez de cette bouette pour une douzaine de barges. L'automne, le lançon se conserve durant deux ou trois jours ; mais en été il faut le prendre tous les jours.

L'un de ces soirs, nous avons assisté à cette prise du lançon, que l'on seine vis-à-vis même le village, tout près de terre. La température était calme et douce ; le soleil couchant empourprait de ses derniers feux et le ciel et les eaux. Toute la population était là, sur le rivage. Car les barges venaient d'arriver de la mer, et l'on était fort occupé à les décharger du poisson pris durant la journée. Déjà des équipes de pêcheurs, entrant résolument dans l'eau glacée, promenaient ici et là des seines retenues par une extrémité dans les canots. Chaque coup de seine ramenait, avec des monceaux d'herbes marines, vertes, rouges ou brunes, une quantité de ces jolis lançons, au corps allongé et svelte, aux flancs argentés. On en remplissait aussitôt les paniers destinés aux barges desservies par chaque seine ; et à voir ces corbeilles où s'agitaient et sautillaient ces petits poissons, à qui les dernières lueurs du soleil donnaient les plus riches reflets, on aurait dit des vases remplis des plus merveilleux trésors de diamants, de saphirs, de turquoises, de rubis, d'émeraudes, de topazes ; puis, à mesure que le soleil disparaissait et que s'éteignaient les belles colorations, il n'y restait plus, semblait-il, que les bouillonnements de l'argent en fusion... Mais nos pêcheurs étaient loin de ces poétiques imaginations ! Tout leur souci était de transvider à pelletées ces pauvres petits poissons, que j'étais probablement le seul à prendre en pitié. Ces braves gens s'occupaient à divers soins sur la plage, les uns en devisant joyeusement, les autres en

fredonnant quelque couplet de chanson naïve; les enfants couraient d'un groupe à l'autre, mêlant aux voix graves la note aiguë de leur babillage infatigable. Tout ce monde, assez insensible aux beautés de la nature splendide de ces lieux, était heureux sans le savoir. Car il en est souvent du bonheur, ici-bas, comme de la santé: c'est quand on n'en a plus, qu'on s'aperçoit qu'on en avait.

* * *

Jusqu'à ces dernières années, chacun préparait le poisson qu'il prenait et le vendait, ainsi que l'huile de phoque, à son compte, soit à Québec ou Halifax, soit sur les lieux mêmes aux *traders* qui passaient. Mais, depuis quelques années, il y a à la Pointe-aux-Esquimaux un "bourgeois," c'est-à-dire un commerçant qui fait des avances de provisions, et prend en remboursement tout ce qu'on lui apporte: huile, morue et autre poisson, fourrures, vieux fer'. C'est M. L.-P. DeCourval, qui joue ici ce rôle utile à la population. Mais il n'y passe que l'été. Il est sans doute regrettable qu'il n'y ait pas à la Pointe, comme en d'autres endroits de la Côte, de ces établissements ouverts toute l'année, et qui, durant l'hiver, fournissent aux gens les provisions nécessaires, en comptant, pour se rembourser, sur les produits de la prochaine saison de pêche.

Quant à la morue que l'on pêche en automne, on ne la fait pas sécher. Mais on la sale et on la vend sur le marché de Québec.

J'ai interrogé quelques pêcheurs sur leur gain moyen de chaque année, et j'ose à peine rapporter leur réponse, tant je crains qu'elle ne paraisse incroyable.— Cette année, m'ont-ils dit, le loup marin a complètement manqué; la morue donne peu encore. Les sauterellés mangent tout ce que nous avons semé

1—Il y eut déjà, comme je l'ai dit précédemment, un "bourgeois," J. Hamond, qui s'établit à la Pointe, vers 1860, pour l'exploitation de la pêche, et qui faisait aussi des avances aux gens. On acheta plus tard la maison qu'il habitait, pour en faire le presbytère de la Mission.

de légumes. Si cela continue de la sorte, tous nos bénéfiques, provenant de la chasse au loup marin, de la pêche au hareng et à la morue, s'élèveront à peine à cent piastres. Dans les bonnes années, notre gain total, tous frais payés, peut être de deux cents piastres. Il y a loin de cet état de choses à la prospérité d'autrefois, surtout au temps où le loup marin abondait ! Et des familles doivent passer l'année avec des ressources aussi modiques !

Il y a bien la chasse qui, durant l'hiver, peut donner quelques profits ; mais cette ressource n'est pas à la portée de tout le monde. Du reste, les bons hivers de chasse ne se présentent guère qu'à des intervalles de dix ou quinze ans. En dehors de ces années exceptionnelles, quelques chasseurs, suivant la pittoresque expression d'un pêcheur, *accrochent* de temps à autre un petit nombre de martres, loutres, loups-cerviers, visons, renards, rats-musqués, etc. Pour ce qui est des renards, il est à remarquer que, pour dix ou quinze *rouges*, on ne prend qu'un seul *argenté* ou *noir* ; or le renard argenté est le seul qui a de la valeur, sa peau se vendant de soixante à cent piastres. Il y a aussi du castor ; mais, en général, peu de blancs de la Côte en prennent avantage, comme si les Montagnais avaient à cette chasse une sorte de droit exclusif.

Comme on le voit, il n'y a pas à compter sérieusement sur la chasse pour augmenter les revenus de l'année ; et quand la pêche n'est pas beaucoup bonne, comme il arrive quelquefois, c'est la disette ou à peu près pour cette brave population de la Pointe-aux-Esquimaux. Plus d'une fois, il a fallu recourir à la bienveillance des gouvernements, pour en obtenir des provisions à l'entrée de l'hiver. C'est ce qui fait souhaiter, à ceux qui s'intéressent au sort de ces pêcheurs, de les voir s'adonner encore davantage à la culture des patates et des légumes.

Sans doute, il ne saurait être question de cultiver ici les céréales. On sème seulement un peu d'avoine, pour en faire du fourrage. Et si l'on peut ici utiliser un peu de fourrage, ce n'est que pour nourrir les quelques vaches et bœufs que l'on pos-

sède. Car les chevaux y sont absolument inconnus. Cependant l'histoire rapporte qu'autrefois il y avait à la Pointe un représentant de la race chevaline. Mais ce temps est déjà loin ; et les enfants du hameau ne connaissent sans doute le noble coursier que par la gravure, ce qui les prive de tout espoir d'apprendre l'art de l'équitation. Quand on parle ici de voitures, il s'agit de "voitures d'eau." Les touristes feraient bien de retenir ce renseignement.

Comme il n'y a pas de chemins entre la Pointe et les postes plus ou moins éloignés de l'est et de l'ouest, le seul usage que l'on ferait des chevaux serait de les employer à sortir de la forêt les bois de chauffage. Les distances à parcourir pour cet objet étant peu considérables, on remplace avantageusement, pour ces transports, le cheval par le bœuf qui, plus tard, donnera de la viande de boucherie. N'est-ce pas que c'est sage ? C'est même tellement sage, que l'on devrait bien remplacer, par un plus grand nombre de bœufs, cette multitude de chiens dont la nourriture est assez coûteuse, et qui ne servent à peu près à rien. Car l'on voyage très peu l'hiver, et la plupart des familles pourraient se défaire, sans inconvénient, de l'attelage dont elles sont toutes pourvues.

A défaut des céréales, on peut au moins cultiver ici, avec avantage, divers légumes. Le sol n'est que du sable, il est vrai ; mais les moyens de l'engraisser ne manquent pas : on a pour cela à sa disposition le varech qu'apporte la mer, le capelan et le lançon que l'on peut facilement semer, et les déchets de poisson. Grâce à ces engrais, la terre produit en abondance les patates et les choux de Siam. On peut aussi y faire réussir le chou, le navet et les oignons ; ceux-ci à la vérité n'arrivent pas à une taille phénoménale, et les oignons d'Égypte n'ont pas de concurrence à redouter de leur part.

La pierre que l'on trouve à la Pointe n'est pas de formation granitique, comme celle qui se rencontre sur une si grande partie de la Côte Nord ; c'est de la pierre à chaux, qui, malgré son nom, n'est généralement pas propre à faire de bonne chaux.

Cela gênera beaucoup, quand il sera question de construire des fortifications à la Pointe-aux-Esquimaux. En attendant, on ne bâtit que des maisons en bois, ce qui ne veut pas dire qu'il y ait en ce pays ce que l'on appelle le gros bois de construction.

* * *

Et cette question de bois nous ramène encore à cette affaire des droits de la Seigneurie de Mingan. Ici comme à d'autres endroits, les gens s'en montrent préoccupés. L'agence de la Rivière-Saint-Jean voudrait bien conclure avec les habitants des baux de vingt ans, même pour une redevance très légère : ce serait en effet la reconnaissance des droits de la Seigneurie. Mais, pour la même raison, les gens refusent généralement de se rendre aux avances qu'on leur fait. Il faut avouer aussi que toutes les péripéties judiciaires qui se sont déroulées, jusqu'à ces derniers temps, devant tous les tribunaux possibles, et dont on a entendu parler, ont fini par brouiller les esprits ; et l'on n'est pas encore très convaincu que la Seigneurie a vraiment et définitivement triomphé devant les tribunaux.—Or la coupe libre des bois est justement l'un de ces avantages que la Seigneurie assurerait aux habitants par la passation d'un bail. En attendant que les choses s'éclaircissent encore davantage, on prend du bois sur les îles qui bordent la Côte depuis Mingan, et qui sont en dehors de la juridiction de la Seigneurie.

MERCREDI, 17 JUILLET.—Dès mardi, nous étions prêts à partir de la Pointe-aux-Esquimaux. Car Monseigneur avait un peu pressé les travaux de la mission, afin de pouvoir se mettre en route pour Natashquan, aussitôt que les circonstances le permettraient. Mais voilà ! Les circonstances n'étaient pas de bonne humeur, hier. Il y avait une brume à ne pas voir le bout de son bras ; et surtout il ventait de l'est. Si, après tout, on peut partir par vent contraire, pour faire un trajet de cinq ou six lieues que l'on mettra peut-être tout un jour à parcourir, il n'est guère

tentatif de s'embarquer dans ces conditions pour un voyage de vingt-cinq lieues, avec la perspective de rester à bord durant huit jours. Il a donc été décidé, sans débats beaucoup prolongés, de ne pas entreprendre le voyage sans avoir l'espérance fondée de se rendre à destination en peu de temps.

Aujourd'hui, il vente encore de l'est, et nous ne partons pas plus qu'hier. Monseigneur et ces messieurs prennent un repos bien opportun, après les fatigues du ministère si laborieux auquel ils se sont livrés dans les jours précédents.

Mardi, dans la relevée, M. l'abbé Lagueux a voulu ajouter, à ses exploits antérieurs de sportsman, de nouveaux lauriers. Accompagné d'un guide, il a nolisé un canot, et, bravant la perfidie de l'élément liquide, il est parti pour la pêche au homard. L'endroit qu'habitent ces monstres, plus laids que redoutables, est à quelque distance de la Pointe. L'expédition se passa strictement d'après le programme arrêté d'avance. On se rendit au lieu désigné; on prit des homards tant que l'on voulut; et l'on s'en revint. A l'instant, nous étions convoqués à venir contempler, dans la cuisine du presbytère, tous ces trophées de victoire, vulgairement étendus sur le plancher. Horrible déploiement d'animaux singulièrement conformés, agitant en tous sens pattes, antennes, pinces!

Il y a beaucoup de différence entre la pêche de la truite ou de la ouananiche, et celle du homard. Celui-ci est loin d'être exigeant sur la nature de l'appât qu'on lui présente; il n'engage pas avec son adversaire de ces luttes d'agilité et d'adresse où la victoire est longtemps indécise. Il s'en faut bien! Vous promenez un bâton parmi les varechs qui recouvrent les cailloux, au fond de l'eau; et, s'il y a là un homard, il s'attache au bâton par ses serres. Vous retirez le bâton; l'animal ne le lâche pas: "il tient son bout!" Par exemple, il n'y tient plus du tout, au sortir de l'eau; il voudrait rester dans son élément. Aussi le pêcheur doit-il se hâter de le saisir au bon moment. Quand on pêche le homard en grand et pour l'industrie, on remplace le bâton par d'autres engins qui permettent de prendre à la fois un bon nombre de pièces.

Le homard, nous disent les savants, appartient au groupe des crustacés podophtalmaires, au sous-ordre des décapodes, à la division des macroures, à la famille des astacidés. Voilà le lecteur bien renseigné ! S'il ne l'est pas à son gré, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Pourquoi tout le monde n'est-il pas naturaliste ?

Assurément l'on n'est pas obligé de savoir tout ce qui peut se savoir concernant les macroures, et en particulier les homards et les écrevisses. Mais il y a toujours bien, dans leur histoire naturelle, deux faits très curieux qu'il ne serait pas convenable d'ignorer, et que je vais rappeler en faveur des plus jeunes de mes lecteurs.

Ces crustacés sont, comme on sait, recouverts entièrement d'une enveloppe fort dure qui reste toujours ce qu'elle est, sans augmentation d'épaisseur, ni de volume. Or l'animal qui est là-dedans, acquiert de la taille chaque année. Et voici le problème qui se présente : le *contenu* accroit son volume, tandis que le *contenant* n'éprouve aucun changement. Eh bien, la solution de la difficulté n'est pas plus embarrassante pour le homard et l'écrevisse, que pour cet enfant qui grandit ou monsieur un tel qui se voit envahi par un malencontreux embonpoint. Toute la différence est dans le procédé, qui, chez nous, ne manque pas d'être compliqué : car il nous faut aller chez le marchand, et débattre avec lui une quantité de questions sur le tout-laine, le mi-coton, la double ou simple largeur, le prix de la verge ; ensuite, passer par les mains du tailleur qui, à son gré, nous mesure à son aune ; recevoir le vêtement nouveau quinze jours après le temps convenu, et constater alors, à grand renfort d'interjections très énergiques, qu'il est trop juste, qu'il nous serre déjà. Je crois bien ! Nous avons encore engraisié durant tout ce temps-là.... Ah ! si les gens maigres s'imaginent que c'est amusant de prendre de l'embonpoint !

Vivent les macroures ! Ils n'ont, eux, qu'à se laisser vivre, et à attendre. Car tout vient à point à qui sait attendre.

Chaque printemps, donc, ils constatent que leur habit est trop juste et qu'il les serre vraiment. Alors, il faut l'enlever ! Quelques jours de jeûne précèdent l'opération. Puis, au moment opportun, on se frotte les pattes les unes contre les autres (en signe de satisfaction, évidemment), et l'on se met sur le dos. Ensuite, on fait de la gymnastique : on agite la queue, les antennes, on se remue de cent façons, on se gonfle à droite, à gauche ! J'avoue que l'exercice est violent ! Tant et si bien que ça craque, fend et déchire partout ; et voilà que tout le "vieil homme" est dépouillé, et plus rien ne reste de l'ancienne enveloppe. Une simple membrane recouvre l'animal ; mais, dans une couple de jours, elle aura durci et sera devenue très résistante.—Réflexion faite, tenons-nous-en au marchand et au tailleur ; car, généralement, on sauve de leurs mains, sinon la bourse, du moins la vie, et... c'est quelque chose. Tandis que les écrevisses et les homards, quand ils ont changé d'habit, sont à moitié morts de fatigue ; et plusieurs, parmi les jeunes surtout, en meurent tout à fait.

J'arrive au second point de cette étude de physiologie comparée.

Mon cher lecteur, je ne vous le souhaite pas, assurément. Mais, enfin, comme à d'autres, il peut vous arriver d'avoir la jambe fracassée par une balle venant d'où vous voudrez, lancée par un imbécile qui joue avec une carabine ou par un chasseur maladroit (il y en a quelques-uns, m'a-t-on dit, même en Canada). Si vous aimez mieux que je vous la fasse écraser dans un accident de chemin de fer, cela m'est bien égal ; et pour peu que cela vous agrée davantage, je suis prêt à vous y broyer et les deux jambes et les deux bras. Vous voilà entre les mains des médecins et chirurgiens, qui ne vont pas se faire faute de jouer du bistouri sans ménagement, et, avec le temps, de vous guérir à la perfection. Alors, on vous ajustera des bras et des jambes artificiels ; ce sera fort dispendieux et fort incommode.

Eh bien, si vous étiez homard ou écrevisse, ou macroure enfin, les choses se seraient bien mieux passées.

Fort simplement, quand les pattes, les pinces ou les antennes de ces crustacés sont rompues ou brisées, tout cela repousse ! Je vous laisse à penser si Aristote et Plinè ont dit là-dessus de belles choses. On va jusqu'à affirmer que certaines espèces abandonnent d'elles-mêmes des parties de leurs membres, lorsqu'un danger les menace. C'est au point précis des articulations que s'effectue cette reproduction des pattes cassées, et il y a des crustacés qui enlèvent eux-mêmes les tronçons qui seraient intacts, afin que la cassure soit bien à l'articulation même, ce qui facilitera la pousse du membre nouveau. Remarquons aussi que, à chaque membre blessé, la réparation se fait dans l'exacte proportion de ce qui en avait été enlevé. Tout cela se produit dans un temps relativement court. Et si le membre nouveau n'acquiert pas sur-le-champ la grosseur et la longueur qu'il faudrait, ces défauts se répareront au changement de peau qui a lieu chaque printemps ; la croissance sera plus rapide en ces parties neuves, et la symétrie se trouvera enfin restaurée.

Or à chaque pas, en histoire naturelle, on rencontre des merveilles de ce genre ! Et l'on y voit, à tout instant, la bonne providence du bon Dieu, qui a tout disposé avec tant de sagesse, tant de puissance et tant de bonté ! — Voilà ce que je voulais signaler aux enfants qui liront ces pages. Quant aux grandes personnes, je vous engage, chers petits amis, à être bien persuadés qu'il n'en est pas une, oh ! non, pas une qui, sans mieux reconnaître, plus admirer, et aimer davantage le bon Dieu, puisse regarder le brin d'herbe de la prairie, écouter le pinson qui babille, suivre l'abeille s'empressant au butin, contempler l'étoile qui dans la belle voûte d'azur toujours scintille !...

JEUDI, 18 JUILLET.— Aujourd'hui, c'est encore du vent d'est, et il y a de la brume, et il pleut. On peut imaginer à quel point nous ne partons pas. Plus le vent sera contraire, moins nous partirons ! Du reste, le vent d'ouest s'en vient... ; au témoignage du télégraphe, il est déjà rendu à Magpie.

Je vais finir par une étude de mœurs mon enquête géographique, ichthyologique, etc., sur la Pointe-aux-Esquimaux.

Il y a, au presbytère, une petite Montagnaise d'environ quatre ans, et que l'on élève à la canadienne.

Elle n'avait guère plus de deux ans quand elle devint orpheline, à Mingan. Laisser partir cette enfant, à l'automne, pour suivre les sauvages à la chasse, ce n'était guère praticable, et cependant, que faire ? Qui prendrait soin de la petite créature ? — M. le G. V. Gendron, qui se trouva là, résolut le problème, en annonçant qu'il se chargeait de la faire élever au Couvent de la Pointe-aux-Esquimaux. En attendant qu'elle eût assez vieilli pour y être admise, elle demeurerait au presbytère.

Mais il arriva que le "personnel" féminin de la maison curiale trouva l'enfant "bien fine," et s'y attacha tellement, qu'il ne put se résoudre à s'en séparer, quand elle fut d'âge à être reçue au Couvent. Il n'est pas, du reste, encore urgent qu'elle commence à présent son cours d'études.

Cela m'a fourni l'occasion de la suivre de près, durant ces six jours, et de voir à quel point les manières d'être de cette enfant des bois peuvent différer de celles des petits enfants canadiens.

Eh bien, il n'y a pas de différence ! Sans doute, on reconnaît aisément la petite sauvagesse à sa chevelure d'ébène, à la couleur de son teint, à ses traits fortement accusés. Mais c'est là tout. A part ces indices caractéristiques qui tiennent à la race, la petite Montagnaise a les mêmes façons d'agir que les enfants de nos familles.

Elle ne sait pas un mot de la langue montagnaise, ce qui n'est guère étonnant. Quant au français, elle le parle comme une Canadienne du même âge. On dit que les Montagnais n'arrivent pas à prononcer correctement toutes les consonnes de notre alphabet, surtout les labiales *b*, *v*, *f*, les linguales *l* et *d*. Or je n'ai pas constaté que l'enfant éprouve la moindre difficulté à articuler ces consonnes. Cela démontre sans doute

que si les sauvages adultes qui parlent notre langue avaient lié connaissance, dès leur bas âge, avec notre alphabet, jamais aucune de nos consonnes n'aurait eu à se plaindre de leur articulation.

Pour ce qui est des jeux et des façons d'agir propres à l'enfance, la petite sauvagesse ressemble absolument aux enfants canadiens. Après avoir assisté à la cérémonie de la confirmation, elle n'a pas manqué, durant des heures, de porter sur la tête un linge blanc quelconque, à l'imitation du voile blanc des nouvelles confirmées. Elle chante parfaitement des cantiques, le *Tantum ergo*, le *Salve regina* et autres morceaux de plainchant, ce qui indique chez elle de l'oreille et de la mémoire.

On la menace quelquefois de la renvoyer chez les sauvages ; l'on n'y manque pas surtout quand il se présente au presbytère quelqu'un de ses compatriotes. Il faut voir alors avec quelle énergie elle s'en défend. L'un de ces matins, où l'on venait encore de lui tenir ces propos, elle courut vers Monseigneur, qui était à déjeuner : "Moi veux être une petite fille blanche !" dit-elle à Sa Grandeur avec insistance.

Il y a, chez M. le G. V. Gendron, qui ne dédaigne pas les études scientifiques, des oiseaux empaillés, des mollusques et autres objets d'histoire naturelle. Quelqu'un d'entre nous s'étant permis de caresser l'un de ces beaux oiseaux de mer, la petite Montagnaise lui cria vivement : "Prends garde ! la bibite ! a va te manger !" On ne saurait être plus *canayen*.

Tout cela prouve quelle est l'influence souveraine de l'éducation. Quand même on serait d'origine montagnaise : si l'on est élevé à la canadienne, Canadien l'on sera.





CHAPITRE SEIZIEME

De la Pointe-aux-Esquimaux à Natashquan

Sur la *Sea Star*. — ILE SAINT-CHARLES. — BETCHEWUN. — ILE SAINTE-GENEVIÈVE. — RIVIÈRE-A-LA-CORNEILLE. — PIASTREBAI. — Une école qui n'a pas de chez-soi. — Les peines et les joies de l'érudition. — WATSHESHO. — PASSASHEBOO. — NABÉSIPPI. — La malice des petits zéphyr. — A la cape. — Cette prétendue tempête. — GOYNISH. — Embarras étymologiques. — La famille Rochette. — Sombres pronostics du vingtième siècle. — Pêche au saumon. — Hareng, truite et morue. — Un peu d'agriculture. — A l'intérieur du territoire. — Régates improvisées. — ILES A MICHON. — NATASHQUAN.

VENDREDI, 19 JUILLET. — Dès l'aube, c'est beau tapage ! Le vent d'ouest est arrivé. Alors, qu'on s'éveille ! Qu'on s'apprête ! Qu'on s'embarque ! Toutefois, comme la brise est encore assez paisible, et que le brouillard n'est pas complètement dissipé, on nous permet de célébrer la sainte messe, de déjeuner, et de préparer nos malles.

M. le G. V. Gendron s'embarque avec nous pour Natashquan, grâce à l'obligeance de M. l'abbé Lagneux qui a consenti volontiers à rester à la Pointe-aux-Esquimaux, pour y faire les offices de dimanche.

Nous ferons ce trajet, qui est de vingt-cinq lieues environ, sur la jolie goélette *Sea Star*, que M. de Courval a bien voulu mettre à la disposition de Monseigneur pour ce voyage.

Il y a encore un peu de brume au moment où nous partons. Mais le beau soleil du mois de juillet n'est pas lent à la mettre en fuite.

En sortant des îles, nous courons un peu au large. Cela ne

nous empêche pas d'observer les différents points de la côte, et nos bons marins de la *Sea Star* ont soin de nous désigner les endroits de quelque intérêt.

Vis-à-vis l'ILE SAINT-CHARLES (11 milles de la Pointe-aux-Esquimaux), sur la côte, un chasseur nommé Girard, natif de la Malbaie (Gaspé), résida de 1857 à 1891. En cette dernière année, étant âgé de quatre-vingts ans, il prit sa retraite, et s'en retourna dans la Gaspésie. BETCHEWUN,¹ à 16 milles de la Pointe-aux-Esquimaux, fut habité dès 1858 par un Français, nommé de Laruelle. En 1864, il retourna en France, d'où il revint l'année suivante pour s'établir définitivement à la Pointe-aux-Esquimaux.² En 1871, Betchewun vit arriver toute la population de Kégashka (situé à l'est de Natashquan) qui émigrerait en bloc; en sorte que, vers 1880, il y avait là une trentaine de familles, grâce aussi à l'arrivée d'un certain nombre d'Acadiens des îles de la Madeleine et de Canadiens de la Côte. En 1886, la débandade commença: on s'en allait à Québec, à la Beauce, aux îles de la Madeleine, à la Gaspésie, à Goynish et ailleurs. A l'automne de 1889, il n'y restait plus qu'un habitant, qui lui-même abandonna alors la place et alla s'établir à la Pointe-aux-Esquimaux. Telle est, en résumé, l'histoire de la grandeur et de la décadence de Betchewun.

Il suffit de mentionner simplement l'ILE SAINTE-GENEVIÈVE (21 milles de la Pointe-aux-Esquimaux), où réside depuis 1888 un nommé Nickerson, venu de la Nouvelle-Écosse, et, environ 7 milles plus loin, la RIVIÈRE-A-LA-CORNEILLE, habitée depuis une vingtaine d'années par un nommé Dufour, de la Baie-Saint-Paul (Charlevoix). Il n'y a encore, que je sache, à l'une ou à l'autre de ces localités, ni tramway électrique, ni journaux à plusieurs éditions par jour.

Saint-François-Régis de PIASTREBAI³ (32 milles de la Pointe-

1—Sur la Côte, on prononce: *Betchouane*. Il paraît que ce nom vient du montagnais *Wapitsouan*.

2—M. de Laruelle mourut subitement en juin 1867, dans les îles de Mingan.

3—STATISTIQUES.—7 familles, 47 personnes, dont 22 communiants. Une école fréquentée par 17 élèves.

aux-Esquimaux) fut établi vers 1862 par Joseph Tanguay, qui habitait auparavant quelques milles plus bas. M. Tanguay est encore à Piastrebai, entouré de ses fils et de ses gendres, qui forment un petit village de sept familles. Un M. Warner, Français résidant à Montréal, a choisi cet endroit comme place de villégiature, et s'y est bâti une villa où, chaque été depuis une dizaine d'années, il vient passer quelques mois. Informé de l'arrivée prochaine de Monseigneur, il avait obligeamment mis sa demeure à la disposition de Sa Grandeur. En effet, Monseigneur s'était proposé d'arrêter un moment à Piastrebai, pour la consolation des braves gens de cette petite colonie ; mais le peu de temps qui reste à sa disposition, et tout l'aléatoire qu'il y a dans la navigation à la voile, l'ont empêché, à son grand regret, de leur accorder ce bonheur.

Ces gens vivent de la pêche à la morue. On s'y occupe aussi de la pêche du homard et, m'a-t-on dit, depuis quelques années on y a fondé un établissement où l'on prépare ce crustacé pour le commerce.

Il n'y a pas encore de chapelle à Piastrebai. Les offices religieux se font dans la maison de M. Sébastien Tanguay. Il n'y a pas non plus de maison d'école, ce qui n'empêche pas l'école d'exister et de compter un nombre satisfaisant d'écoliers.

Je regarderais comme extrêmement indiscret que l'on insistât pour apprendre de moi l'origine de cette dénomination de *Piastrebai*. J'espère que personne non plus ne s'imaginera qu'il n'y a ici qu'à se baisser pour recueillir des piastres en billets de banque ou en bel argent monnayé....

Il me faut bien l'avouer : vainement je me suis enquis de la signification de *Piastrebai*. Je n'ai rien trouvé, moins heureux que ce chansard de Buies, dont les recherches concernant le nom du lac *Édouard* aboutirent à la fin. "Dès lors, s'écrie-t-il, je fus heureux. Savoir que le lac Édouard tire son nom d'un chasseur indien de Batiscan, quel bonheur ! O beauté des découvertes ! O volupté de l'érudition !" Je le crois bien !

Mais ces jouissances exquises, pour le moment je ne les goûte point. O vain labeur des recherches ! O tourments de l'incertitude ! — La nuit n'est pourtant pas sans aucune étoile... En effet, M. P. Vigneau me témoigne d'avoir vu, sur une carte de Bayfield portant la date de 1851, le nom de *Peashte-Bai* pour désigner cette localité de la Côte, et, à son avis, c'est là un mot de langue sauvage plus ou moins défiguré. Eh bien, si *Peashte-Bai* est déjà défiguré, que dirons-nous donc de *Piastrebai*, qui est le mot actuellement en usage dans le pays ? Nous dirons que les Canadiens sont des artistes en fait d'étymologie.

WATSHESHOO (à 35 milles à l'ouest de Natashquan), dont on regardait autrefois la rivière qui se trouve là comme un bon endroit pour la pêche au saumon, n'est pas un centre bien considérable de population, et le besoin d'une administration municipale ne s'y est pas encore fait ressentir. Ce fut vers 1863 ou 1864 que deux frères, du nom de Pilote, de la Baie-Saint-Paul, s'établirent auprès de la petite rivière Watsheshoo ; l'un était marié, l'autre célibataire. En 1871, ils s'en allèrent à la Pointe-aux-Esquimaux, et y demeurèrent durant quatre ou cinq ans, au bout desquels ils revinrent à Watsheshoo. Après une quinzaine d'années, c'est-à-dire en 1885 ou 1886, celui qui était marié quitta définitivement l'endroit, et alla se fixer en quelque lieu des comtés de Charlevoix ou du Lac-Saint-Jean. Quant à l'autre, le dernier des "Watsheshouans," il tint bon jusqu'à l'automne de 1894, où il partit à son tour, après avoir vendu son domaine, ses agrès de pêche et son attirail de chasse, à un nommé Dion, de Saint-Thomas de Montmagny. Voilà le véridique récit de ce qui s'est passé à Watsheshoo durant les trente premières années de cette colonie. L'histoire n'aura pas à se plaindre, plus tard, de ne rien savoir de ses premiers temps.

La chronique de PASSASHEBOO (20 milles de Natashquan) n'offre guère plus de ressources à l'imagination des romanciers, j'allais dire des historiens, ce qui serait d'une irrévérence consommée. — Une fois, il y avait deux frères, nommés Bou-

langer, vivant dans les environs de Saint-Thomas de Montmagny. Quand ils furent arrivés à un certain âge, ils émigrèrent à la Côte Nord, je ne sais en quel endroit, et ils y pêchèrent la morue. En même temps, dans leurs filets adroitement tendus, ils prenaient le cœur de jeunes Acadiennes de la Pointe-aux-Esquimaux, contractaient mariage avec elles, et s'en allaient établir la colonie de Passasheboo. C'était vers l'année 1876. Deux ou trois ans plus tard, suivant l'ordinaire vicissitude des choses de ce monde, la colonie fut abandonnée. L'un de ses habitants alla résider à Québec, l'autre à Goynish. Et la solitude reprit, à Passasheboo, son empire un moment interrompu.

NABÉSIPPI est encore l'un de ces endroits qui n'ont pas su garder leurs habitants. Ce fut vers 1855 que les familles Rochette, dont je parlerai bientôt, s'y établirent, après que la Compagnie de la baie d'Hudson eut abandonné le poste de pêche au saumon qu'elle avait dans la petite rivière Nabésippi, qui se jette dans le Saint-Laurent à seize milles en amont de Natashquan. Les "pousses de la vieille souche," comme dit M. P. Vigneau, y formèrent à la fin presque un village, un village sans histoire, c'est-à-dire où l'on vivait paisiblement et heureusement. Mais la prospérité matérielle laissait évidemment beaucoup à désirer puisque, dans ces dernières années, tout le peuple des Nabésippiens s'embarqua pour aller chercher fortune sous un ciel plus favorable. Ce ciel propice, on n'eut que six milles à faire, vers l'orient, pour l'atteindre : on se fixa donc à Goynish, dont la population se trouva tout à coup notablement accrue par cette heureuse immigration. Quant à Nabésippi, on n'y vient plus que pour la pêche au saumon, le gouvernement ayant accordé une licence pour y tendre des rets. La pêche à la ligne n'y serait guère praticable.

Nabésippi est à une vingtaine de lieues de la Pointe-aux-Esquimaux ; et le bonhomme Éole, qui avait fortement soufflé dans les voiles de la *Sea Star*, toute la journée, nous joua le vilain tour, vers les six heures du soir, de se dégonfler les joues, et de nous laisser là, à contempler de loin les horizons de

Nabésippi ! Les petits zéphyrus qui, de-ci, de-là, folâtraient d'une vague à l'autre sous les yeux bienveillants, quoique à demi fermés déjà, du vieux Phébus fatigué de sa longue course, nous donnaient de temps en temps un léger coup d'aile. Mais, allez donc vous fier à des zéphyrus ! Ça consent bien à soutenir un joli papillon, à se charger du parfum d'une violette, et même à porter au loin la chanson du rossignol... Si vous croyez que ça va mettre du zèle à pousser une goélette !

Aussi, la position devint bientôt embarrassante. Le courant du fleuve nous descendait bien peu à peu, en vue de Goynish (10 milles de Natashquan), où nous devons faire escale ; mais il fallut renoncer à l'espoir d'y arriver avant la nuit profonde. Bientôt la marée montante allait venir nous pousser en sens contraire, et nous empêcher d'atterrir. D'ailleurs on n'entre dans ce port, avec un vaisseau comme le nôtre, qu'à marée haute ou à peu près. Le capitaine décida, en conséquence, que nous allions passer la nuit au large, et à la cape. Cela signifie qu'on abaisse toutes les voiles ou presque toutes, et qu'on laisse dériver le navire maintenu pourtant en certaine direction par le gouvernail. Cette façon de naviguer est fort désagréable, parce qu'elle ne pousse guère en route. Elle n'est pas moins douloureuse pour les cœurs sensibles. En effet le vaisseau, qui n'est plus fixé par la tension des voiles, est la proie de toutes les agitations de la mer ; tangage et roulis prennent alors des proportions incroyables. Et si l'on n'est pas bien endurci dans la carrière de marin, il se produit, dans les régions stomachiques des révolutions, des perturbations, des éruptions qui nuisent considérablement à la tranquillité de l'âme et rendent pour le quart d'heure la vie fort amère.

Telle fut cette nuit du 19 au 20 juillet. Au dehors, c'était bien beau. L'air était doux ; au firmament, scintillaient des milliers d'étoiles ; la surface des eaux s'élevait et se creusait alternativement en longs et réguliers mouvements. Mais lorsqu'on est étendu dans les couchettes de la cabine, ce n'est plus cela ! La poésie que l'on goûtait tout à l'heure, sur le pont, a fait

place à tout ce qu'il y a de plus prosaïque. A chaque instant l'on redoute de se voir projeté en dehors du lit. Les gémissements de la mâture et les claquements des cordages, violemment secoués par les brusques mouvements de l'embarcation ; les coups de mer qui ne cessent de battre le flanc du vaisseau : c'est à faire croire qu'une épouvantable tempête s'est déchaînée, que les flots vont avoir vite raison de ce frêle navire, et que bientôt un triste naufrage, un trépas bien prématuré — hélas ! — va livrer notre dépouille mortelle à la voracité des monstres marins..... Que n'est-on resté chez soi, dans son joli appartement, à poursuivre ses chères études !... Adieu, les parents !... Adieu, les amis !... Adieu, le beau rosier de la fenêtre !... Adieu, le barbet favori qui devait à notre retour, de son œil attendri et de sa queue frétilante, nous conter tant de choses !...

Je ne garantis pas que l'on soit encore éveillé quand l'imagination s'est mis en frais à ce point-là. Mais ce dont je me souviens et me souviendrai toujours, c'est du charme exquis que j'éprouvais, lorsque, de fois à autres durant ces longues heures, m'arrivait le chant de l'homme de quart. Tout son répertoire y passa sans doute. Je ne comprenais pas un mot de ses chansons. Mais sa voix était douce, elle avait ces modulations particulières au marin ; et la mélancolie du rythme de ces romances populaires suffit à émouvoir toutes les fibres du cœur. A ce moment, c'était le signe de la sécurité : il y a là quelqu'un qui veille pour nous ! et tout va bien, puisqu'il chante !

MERCREDI, 20 JUILLET. — Enfin, comme il est d'usage depuis la plus haute antiquité, la nuit s'en alla peu à peu, et le jour s'en vint à petits pas. Le bon vent, la marée, rien ne manquait. En quelques heures la *Sea Star* avait repris tout l'espace perdu, et de bonne heure nous arrivâmes à l'entrée de la rivière... Guanis ? Agwanus ? Goynish ? Je n'ai jamais été si perplexe qu'en cette affaire du nom de ce cours d'eau.... Il faut pourtant se décider à quoi que ce soit.

La postérité serait bien injuste si elle m'accusait d'y avoir été

à la légère, voulant ignorer les minutieuses recherches auxquelles je me suis livré pour résoudre le problème.

La carte de Bellin, datée de 1744, donne le nom de *Goines* à cette rivière. En divers documents, beaucoup plus récents, on trouve *Aquanus*, et *Goynish*. Les cartes de l'Amirauté disent : *Agwanus*. Les gens de la Côte prononcent : *Gouanis*. Dans la jolie brochure *Nos rivières et nos lacs* (1895), que je soupçonne d'avoir été publiée par le commissariat des Terres de la Couronne, on a adopté la dénomination de *Goynish*. Comme on le voit, il y a de la filiation entre les mots : *Goines*, *Gouanis* ou *Goinis*, *Goynish*. Étant donné, en outre, qu'au ministère des Terres de la Couronne, à Québec, on s'est arrêté à l'orthographe "Goynish," je crois qu'il n'y a plus à hésiter, et que personne ne refusera de dire : GOYNISH,.... quand l'occasion s'en présentera, bien entendu.

Lorsqu'on voyage en goélette, on n'entre pas quand on veut dans la rivière Goynish, comme je l'ai dit précédemment. Il faut attendre pour cela que la marée soit haute. Or, quand nous arrivâmes à son embouchure, la mer n'avait pas encore assez monté pour que notre vaisseau s'engageât sans péril dans cette entrée. Heureusement, les Goynishois nous avaient aperçus de loin, et toute une flottille de barges joyeusement pavoisées était là à nous attendre, pour nous conduire à terre sans retard.

L'estuaire de la Goynish est long, assez large, et se recourbe à gauche en partant du fleuve. C'est un bon havre pour les petits vaisseaux. Les points de vue qui s'offrent à nous, à mesure que nous pénétrons dans ce petit golfe, sont de toute beauté.

Nous descendons à terre, sur la rive ouest de la rivière. Toute la population est venue là, au-devant de son premier Pasteur, et lui fait cortège jusqu'à la maison qui sert de chapelle pour la circonstance. Monseigneur ne pouvant faire ici qu'un séjour de quelques heures, sur-le-champ Sa Grandeur célèbre la sainte Messe, fait une instruction à cette bonne

population, et administre le sacrement de confirmation aux personnes préparées pour le recevoir.

Saint-Félix de Goynish¹ fait partie de la desserte confiée au missionnaire de Natashquan, M. l'abbé J.-F.-R. Gauthier, qui était ici depuis quelques jours, afin de tout préparer pour la visite pastorale. Ce prêtre, qui réside si loin de tout confrère, se montre particulièrement heureux de jouir en ce moment de la présence de son évêque et des prêtres qui l'accompagnent.

Cet établissement commença en même temps que Nabéssipi, dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire en 1854 ou 1855. Deux frères Rochette, de Québec, mariés aux deux sœurs, demeureraient depuis quelques années dans les environs du cap Whittle (situé à près de 80 milles plus bas que Natashquan). Dès que ces deux familles eurent connaissance du fait que la Compagnie de la baie d'Hudson avait abandonné—c'était quelque temps avant l'expiration de son bail—les postes de pêche à saumon qu'elle possédait dans les rivières Nabéssipi et Goynish, elles se hâtèrent d'aller s'y fixer. Nous recevons précisément l'hospitalité de celui des deux frères qui s'était alors établi à Goynish, et dont la famille constitua durant dix ou douze ans la seule population du lieu.

M. J.-B. Rochette, durant les premières années de son séjour à Goynish, ne s'occupait que de la pêche au saumon. Il ne venait pas de pêcheurs, à cette époque, pour tenter à Goynish la pêche à la morue. Avec le temps, néanmoins, on s'aperçut qu'ici aussi il y avait de ce poisson. Vers 1875, l'endroit était reconnu pour une assez bonne place de pêche. Quelques familles canadiennes vinrent s'y établir; mais le gros de l'immigration qui s'y porta, était composé d'Acadiens des îles de la Madeleine. Enfin, il n'y a pas longtemps, comme on l'a vu, tous les Nabéssiens, c'est-à-dire l'autre branche des Rochette et les rameaux qu'elle avait poussés, abandonnèrent l'établissement de Nabéssipi et vinrent se fixer à Goynish.

1—STATISTIQUES.—17 familles; 105 âmes, dont 59 communicants. 8 confirmés. Deux écoles, l'une de 17 élèves, l'autre de 15.

Ici, comme à Piastrebai, il n'y a pas de local spécialement destiné à la population scolaire. Heureusement, malgré une lacune si déplorable, il y a jusqu'à deux écoles à Goynish.

Les missionnaires, dans leurs visites à Goynish, se sont toujours retirés, comme ils font aujourd'hui encore, chez M. J.-B. Rochette. Cependant il a fallu choisir une autre maison pour la célébration des offices religieux, depuis que la population s'est augmentée considérablement. Il ne faudrait pas pourtant de là conclure que l'endroit est fort peuplé. Sur le côté ouest, où nous sommes logés, il y a neuf familles; et, de l'autre côté de la rivière, cinq familles sont établies. Cette séparation des habitants en deux groupes rend évidemment assez difficile la desserte de la mission, au moins durant l'été; et, comme vraisemblablement ce ne sera pas de sitôt qu'un pont réunira les deux rives, on n'est pas près de voir les choses s'améliorer de ce chef. Surtout si le village du côté est s'accroît plus vite que l'autre et qu'ainsi la disproportion diminue entre les deux, à quels embarras n'aura-t-on pas à faire face, quand il s'agira de construire une église à Goynish! Chacun des groupes voudra avoir l'édifice de son côté! Quelle que soit la décision prise par l'autorité, il y aura peut-être des récalcitrants; ils ne voudront peut-être prendre aucune part aux frais de construction; ils refuseront peut-être, le diable s'en mêlant, de faire leur religion dans l'église du village rival! Et comment cela finira-t-il? Que de maux en perspective! Vraiment, l'avenir est sombre.... Mais comme à chaque jour suffit son mal et que ce n'est pas la peine de souffrir d'avance des malheurs futurs, je prie mon lecteur de ne pas se laisser ronger par les inquiétudes qu'il pourrait avoir à ce sujet, et d'espérer au contraire que tout s'arrangera fort bien, comme après tout il pourrait bien arriver que cela fût. Étudions plutôt la situation actuelle des braves gens de Goynish.

La pêche est leur unique occupation et leur seul moyen de subsistance, comme c'est à peu près le cas pour tous les habitants de la Côte Nord. Mais ici, l'endroit est bon pour le

saumon, et cette heureuse circonstance ne se rencontre pas partout, il s'en faut.

A deux milles, à l'est, il y a encore un poste de pêche au saumon, autorisé par une licence obtenue du ministère des Pêcheries ; toutefois la rivière Goynish est bien préférable pour cette pêche.

Elle vient de loin dans les terres, cette rivière ; autrefois, c'était l'un des cours d'eau que suivaient quelquefois les sauvages pour se rendre dans les pays de chasse. Elle n'est cependant navigable pour les barges que jusqu'à un mille de son embouchure ; là des rapides empêchent tout à fait de passer outre. La marée ne se fait pas sentir plus loin non plus, et cela montre combien le lit de cette rivière s'élève fortement dans une distance si peu considérable, ce que prouve d'ailleurs cet autre fait : le courant de l'eau, dans ce parcours d'un mille, continue toujours à descendre, même lorsque la mer monte. Notons, en passant, que la hauteur des marées ordinaires n'est ici que de cinq pieds ; dans les grandes marées, les eaux atteignent une élévation de six pieds ou un peu plus.

Le saumon s'avance si loin dans cette rivière, que la pêche à la ligne n'y est pas praticable. On capture ce beau poisson seulement au moyen de filets tendus dans la rivière, et il y a sept de ces *tentures*, depuis la mer jusqu'au rapide où cesse la navigation. Il n'y a qu'une seule licence de pêche accordée par le gouvernement, et tous ces rets appartiennent au seul possesseur du permis. La durée de cette pêche est de six ou sept semaines, à partir du commencement du mois de juin. Les communications sont si peu faciles entre Goynish et les centres commerciaux, qu'il ne peut être question de vendre le saumon l'état frais. Il faut le saler, et l'expédier comme l'on peut sur les marchés.

Vers le 15 juillet, la saison de pêche du saumon est finie, et c'est alors le tour du hareng, qui se trouve ici en assez grande quantité, jusqu'à la moitié ou à la fin du mois d'août. On le sale et on l'envoie à Québec pour la vente.

On prend aussi de la truite à Goynish. Mais on se contente de se régaler de ce que l'on en capture, en attendant la construction du chemin de fer du Labrador, qui permettra d'expédier de cet excellent poisson, entouré de glace, à Londres, à Paris, à Vienne, à Constantinople. O nos arrière-neveux, que vous verrez de choses !

Comme dans les autres localités de la Côte Nord, c'est la pêche à la morue qui est la pièce de résistance à Goynish. Et l'endroit est certainement l'une des bonnes places de pêche. On trouve les bancs de morue à des distances variant d'un mille et demi à trois milles. Cet éloignement n'est point trop considérable, et en bien d'autres postes on s'en accommoderait volontiers. C'est du commencement de juin à la fin de septembre que dure la saison favorable pour cette industrie.

Le capelan et le lançon sont la bouette que l'on emploie. Malheureusement on ne les trouve qu'à un mille à l'est de Goynish, et c'est là un désavantage de quelque importance.

Les gens de Goynish ont une flottille de quatorze barges pour la pêche à la morue. Chacun travaille ici pour son compte, fait sécher le poisson et le vend à son profit. Généralement, la maison Robin, Collas & Co. achète tout ce que l'on a préparé de morue sèche.

On ne sale pas de morue, l'automne, comme il se pratique à d'autres postes. Cela est dû, sans doute, à ce que l'on est trop éloigné des principaux marchés où l'on pourrait vendre la morue verte, pour entreprendre, à la fin du temps de la navigation, les longs voyages qu'il faudrait faire pour les atteindre.

Mais il n'y a pas que des Goynishois à faire ici la pêche à la morue. Chaque année viennent se joindre à eux des pêcheurs d'autres endroits, surtout de la Pointe-aux-Esquimaux.

Du reste, les conditions dans lesquelles se pratique à Goynish l'industrie de la pêche sont probablement à la veille de changer. Cette année même (1895), M. de Courval, qui possède un grand établissement à la Pointe-aux-Esquimaux, en a fondé une succursale à Goynish. Tout ce qu'il y a de fait encore,

c'est un chauffaut. Mais c'est l'essentiel qu'une construction de cette sorte, où l'on emmagasine la morue sèche. Quant au séchage du poisson, il se fait en plein air, comme on l'a vu, et le bon soleil—qui luit pour tout le monde, mais particulièrement pour les pêcheurs, les cultivateurs et les papillons—fait une grosse partie de la besogne. A part ledit chauffaut et à part le soleil, le “bourgeois” emploie, dès cette année, dix ou douze barges, dont les équipages viennent de la Pointe-aux-Esquimaux, pour la pêche de la morue. Avec le temps, sans doute, cet établissement prendra de l'importance. Et, comme il est placé du côté est de la rivière, le petit hameau qui est là en profitera pour s'accroître et pour égaler bientôt son rival de l'autre rive... Je n'en dis pas davantage, pour ne pas replonger mon lecteur dans les fâcheuses appréhensions dont précédemment il a été quelque peu question.

Il reste à parler de la question agricole à Goynish. Mais ce n'est pas là une tâche à faire blanchir prématurément les cheveux d'un historien. On ne cultive guère autre chose, en ce pays, que les patates et la *Brassica napus hybrida*. — Vous dites...?—Je dis le navet de Suède, appelé aussi “Siam” par nos bons Canadiens. On récolte bien, encore, des choux, mais ils sont de petite taille.

L'avoine, dit-on, ne demanderait pas mieux que d'y venir ; mais on n'en sème pas, même dans le but d'en faire du fourrage. Du fourrage, en effet, il en pousse tout seul à Goynish. Il n'en faut pas d'ailleurs beaucoup pour la nourriture des quelques vaches que l'on possède. Il n'y a pas un seul cheval en cette localité ; et le touriste qui débarque en ces lieux n'a pas du moins à redouter les assauts de féroces cochers, dont il n'y a jamais qu'un seul sur cent dont l'on puisse faire le bonheur. Il est vrai que si le voyageur veut circuler dans la place, il ne le pourra faire qu'à pied ; mais on n'ignore pas, je suppose, à quel point ce mode de locomotion est favorable à la santé.

Autrefois, l'endroit était bon pour la chasse des animaux à fourrures. Maintenant il n'y a plus beaucoup de profits à tirer de là.

Cette partie de la Côte est boisée. Il s'y trouve du bois de construction de grosseur moyenne : par exemple, il n'est pas facile de le sortir de la forêt, puisqu'il n'y a pas de chemins et que l'on ne possède pas de chevaux.

Cette forêt de petits arbres règne jusqu'à quelques milles en arrière de Goynish. Ensuite commencent ces plaines marécageuses de l'intérieur, qui s'étendent à perte de vue, parsemées de lacs sans nombre. Seuls les sauvages parcourent ces vastes solitudes ; et je crois vraiment que la plupart de mes lecteurs et moi pouvons dire que s'il n'y a que nous pour mettre en péril leur paisible et exclusive possession de ce domaine, ils peuvent bannir absolument toute inquiétude. Il ne nous en coûtera sans doute pas beaucoup de renoncer solennellement au privilège que, à titre de citoyens du Canada, nous avons d'aller en ces territoires tendre des pièges à l'industriel castor ou pour suivre l'agile caribou....

* * *

Quelque intéressant que fût le séjour de Goynish, quelque cordiale que fût l'hospitalité dont nous y jouissions, le programme du voyage indiquait Natashquan comme le terme à atteindre ce jour même. Il est bien permis, par une heureuse exception, d'exécuter quelquefois un programme ! Aussi, après avoir passé cinq ou six heures seulement à Goynish, nous montâmes, vers 1½ heure de l'après-midi, sur une grande barge qui devait nous conduire à destination. Tous les habitants de Goynish vinrent assister au départ de leur évêque et recevoir encore une fois sa bénédiction. Plusieurs salves de mousqueterie exprimèrent, dans un langage de forte concision, la reconnaissance et les bons souhaits de ces braves gens.

La température était vraiment délicieuse, et ce trajet d'environ quatre lieues fut charmant. Plusieurs barges, remplies de graves passagers, ainsi que de passagères au babil et au rire faciles, naviguaient avec nous. Tantôt d'une embarcation, tantôt de l'autre, on entonnait un pieux cantique ou quelque gaie chan-

son que l'on poursuivait en chœur. Puis, tout ce qu'il y avait de fusils sur la flottille mettaient les échos de la partie. Les habiles nautoniers scrutaient l'horizon ; et dès que l'on apercevait un endroit de la mer où la brise semblait un peu plus forte, c'était à qui s'en emparerait le plus tôt pour en profiter et dépasser les autres barques. Ces régates improvisées durèrent tout le cours du voyage. La gloire se montra capricieuse, suivant son habitude ; elle finit pourtant par couronner successivement tous les lutteurs, pour ne faire de peine à personne.

A trois ou quatre milles de Goynish, on rencontre les îles à Michon, où il y eut un établissement qui ne s'est pas maintenu. Il n'y réside plus personne. Même, il y a quelques années, on a démoli la petite chapelle que l'on y avait autrefois érigée, et l'on s'est servi de ses matériaux pour agrandir l'église de Natashquan.

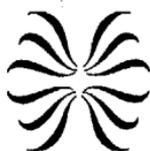
Six milles avant d'arriver à Natashquan, on rencontre le poste de WASHTAWOKA, qui fut établi en 1874 par six familles acadiennes, qui étaient des premiers habitants de la Pointe-aux-Esquimaux. L'une de ces familles s'en revint à la Pointe, "cependant que" les autres quittaient aussi l'endroit pour aller se fixer à la Beauce avec leurs voisins de Natashquan, ainsi que nous le verrons plus loin. Et c'est ainsi que, s'il y a toujours un Washtawoka, il n'y a plus un seul Washtawokien pour déplorer sur sa lyre les malheurs de sa patrie.— M. P. Vigneau témoigne qu'il a souvent entendu nommer cet endroit *Pointe-à-la-Croix* par les anciens. "C'est probablement dans ce havre, ajoute-t-il, que mouilla Jacques Cartier après avoir doublé le cap Tiannot qu'il nomma Saint-Nicolas et où il planta une croix."

Sur les cinq heures du soir, nous arrivions à Natashquan, où l'on fit à Monseigneur une réception non moins solennelle et chaleureuse que dans les autres postes de la Côte.

* * *

Natashquan, vu de l'ouest, présente un aspect fort original. L'établissement est bâti sur une longue pointe qui s'avance

perpendiculairement à la côte et forme une baie d'assez large étendue. De nombreuses îles, les unes toutes petites, les autres plus grandes, occupent une bonne partie de la baie, et varient le paysage à mesure que l'on approche de terre. Malheureusement, la mer y est très peu profonde, et les goélettes mêmes sont à la merci de la marée pour y pénétrer. La marée, ici, cela ne signifie qu'une élévation de quatre à cinq pieds; une montée de six pieds, c'est une forte marée. Quant au petit Str *Otter*, qui fait quelques voyages à Natashquan au milieu de l'été, il reste fidèle à sa réputation de prudence, il sait s'arrêter à temps — loin du rivage.





CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Natashquan

Un joli village. — Les temps héroïques. — L'établissement De LaParelle. — L'abbé Ferland à Natashquan. — Un naufrage qui arrive à propos. — La cloche et ses parrains. — Liste des missionnaires. — Un renseignement qui aura de l'importance dans les siècles futurs. — Capitalistes de l'autre monde. — Dix années sans histoire. — Récit d'un exode. — La famine à Natashquan. — Découragement. — Émigration. — Un sujet de poème épique. — Colonie acadienne à la Beauce. — De la pêche à l'agriculture.

DIMANCHE, 21 JUILLET. — M. Gregory, arrivant à Natashquan¹ (le 22 octobre 1868) après une croisière sur la côte du Labrador depuis le Blanc-Sablon, s'écriait : " Quel changement vous remarquez en arrivant à Natashquan ! Accoutumé depuis plusieurs semaines à ne voir que des rochers et des îles dénudées, j'éprouvai un véritable sentiment de plaisir en apercevant ce joli village de quarante et quelques maisons, peintes aux couleurs riantes, et le clocher d'une petite église." ² L'enthousiasme est moins prononcé quand on arrive de la partie occidentale de la Côte, parce que, au point de vue de la végétation comme à celui de la population, Natashquan ressemble beaucoup aux autres endroits que nous avons visités. Mais laissons, pour le moment, l'étude des ressources agricoles et industrielles de cette localité, et racontons d'abord son histoire.

1—N.-D. ou Immaculée-Conception de Natashquan. STATISTIQUES : 34 familles, 195 personnes, dont 129 communiant, 9 confirmés. Deux écoles, comptant l'une 33 élèves, l'autre 14.

2—J.-U. Gregory, *En racontant*, p. 68.

* * *

Cette colonie date de 1855, et fut établie par une dizaine de familles des îles de la Madeleine : savoir quatre ou cinq familles de *Vigneau*, deux de *Cormier*, une de *Landry*, de *Giasson*, peut-être aussi de *Bourgeois*. L'un des anciens que j'interrogeai sur le passé, M. Jean Vigneau, faisait partie de ce premier groupe d'immigrants ; M. Isidore Landry, l'autre vieillard dont j'ai pu aussi recueillir les souvenirs, arriva ici vers 1858. Quel charme il y avait à entendre causer ces vieux Acadiens, dont l'intelligence est remarquable ! La pointe d'esprit gaulois ne manque pas à leur discours ; ce sont bien des Français ! Dans une si longue carrière de pêcheur, ils ont sur la conscience le trépas d'innombrables loups marins, morues, harengs ; mais que d'actes de vertus domestiques, sociales, religieuses, ont rempli leur existence ! Malgré bien des traverses, des contrariétés, des douleurs même, ces hommes ont été heureux, parce qu'ils ont été fidèles à la loi de Dieu. Ce sont ces hommes-là qui, sans qu'ils s'en doutent seulement, font les grands peuples. Il y a heureusement beaucoup de ces nobles caractères parmi les Français d'Amérique, et c'est pourquoi il faut avoir une invincible foi dans l'avenir de notre chère Nouvelle-France.

Toutes les familles arrivées en 1855 venaient de l'île Amherst. Peu de temps après, d'autres familles du même endroit les rejoignirent à Natashquan.

Quand ces colons arrivèrent à Natashquan, ils n'y trouvèrent qu'un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, établi à l'entrée du Grand-Natashquan, où il est encore aujourd'hui. Beaucoup de sauvages venaient alors passer l'été à Natashquan, et l'on vit leurs campements compter jusqu'à cent cabanes. Mais aujourd'hui quand on y voit dix de ces " villas," c'est un peu exceptionnel. Cet état de choses tient moins à la diminution qui a pu se produire dans le nombre des aborigènes,

qu'au fait qu'il y a maintenant, en divers points de la Côte, un bon nombre de "traiteurs" qui leur avancent des marchandises ; de là vient que les sauvages se dispersent à présent dans un plus grand nombre de postes.

Vers 1857, les sieurs De LaParelle, de l'île Jersey, fondèrent un établissement de pêche¹ au fond de la baie dont j'ai parlé, où se jette la petite rivière Natashquan, la grande rivière de même nom ayant son embouchure à quelques milles plus loin, au bout de la longue pointe que j'ai aussi signalée et qui s'avance considérablement dans la mer.

Comme on le sait, l'abbé Ferland, l'historien bien connu, fit un voyage au Labrador durant l'été de 1858. Le 31 juillet, la goélette qui le portait dut relâcher à Natashquan à cause du vent contraire. La colonie acadienne qu'il y trouve se compose, dit-il,² de quinze familles, unies entre elles par les liens de la parenté. La maison De LaParelle employait une trentaine d'hommes, venus de Berthier et des paroisses voisines, à pêcher la morue. Comme on le voit, ce n'est pas d'hier que les gens de la rive sud du fleuve vont passer l'été à faire la pêche sur la Côte Nord. Le 1er d'août, qui était un dimanche, M. Ferland alla donner la mission aux gens de Natashquan, et célébra le saint Sacrifice dans la maison du père Victor Cormier, où se retiraient les missionnaires dans leur visite annuelle sur la Côte. Eh bien, j'eus le plaisir d'entendre dire à M. Jean Vigneau, l'un des vieillards que j'interrogeais, qu'il avait assisté à cette mission donnée par M. Ferland.

Un mois avant la visite de M. Ferland, les PP. Babel et Bernard, O. M. I., avaient aussi donné la mission à Natashquan.

"Les maisons de Nataskouan," continue le narrateur, sont

1—La maison De LaParelle exploita cet établissement durant environ vingt-cinq ans, et le céda ensuite à la Compagnie Robin.

2—Ferland, *Le Labrador*, pp. 203 et suivantes de la "Littérature canadienne de 1850 à 1860."

3—L'orthographe *Natashquan* a prévalu et s'emploie maintenant partout. Par exemple, on prononce *Nataskouque* : et cette terminaison sonore "ane" doit vraisemblablement nous venir des Anglais, sinon des Montagnais ; car beaucoup de localités du Labrador sont désignées par des mots de langue montagnaise. (A.)

propres à l'extérieur et à l'intérieur ; la bonne tenue qui y règne prouve que les habitants ont joui d'une certaine aisance dans leur ancienne patrie. Avec les avantages que présente Nataskouan, ils s'y croiraient heureux, s'ils pouvaient obtenir la résidence d'un prêtre, ou du moins les visites plus fréquentes d'un missionnaire. Ils s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants, qui vont être élevés sans recevoir d'autre instruction religieuse que celle que les parents pourront eux-mêmes donner. Dans l'espérance d'avoir bientôt un missionnaire, chargé de demeurer sur la côte, ils se proposent de bâtir une chapelle, à laquelle ils ajouteraient facilement un logement suffisant pour lui et pour son serviteur.... Sur la pointe qui s'avance dans le havre, près de l'embouchure du Petit-Nataskouan, un plateau, élevé d'une quarantaine de pieds au-dessus du niveau de la mer, est encore tout couvert de bois. Ce serait, il me semble, le lieu le plus convenable pour la chapelle ; placée sur la hauteur, elle serait visible du port et de toutes les parties de la baie. Près de cet endroit est le magasin, où tous les habitants ont affaire ; c'est à quelques pas de la pointe que les pêcheurs viennent chaque soir mettre leurs berges en sûreté ; de là aussi le prêtre pourra plus facilement surveiller les employés de la grave et les équipages des bâtiments, qui s'arrêtent ici en assez grand nombre. Il paraît plus avantageux que le missionnaire réside dans un lieu où ses rapports avec ses paroissiens seront plus faciles, et où il pourra exercer une influence salutaire sur la population flottante, amenée chaque été par les navires."

Les prévisions de l'abbé Ferland se sont parfaitement réalisées, et dans un temps très court. L'archevêque de Québec, dont ce territoire dépendait alors pour l'administration spirituelle, ayant répondu aux habitants de Natashquan qu'il leur enverrait un missionnaire résidant quand ils auraient construit une chapelle, on laissa là tout autre ouvrage, et l'on se mit en frais d'élever l'édifice. Une circonstance providentielle leur permettait d'exécuter leur pieux projet d'une façon relativement facile. La question des bois de construction était sans doute la plus em-

barrassante. Les arbres de ce pays reculé, surtout au bord de la mer, sont de petite taille ; ceux de l'intérieur valent mieux (tout en ne rappelant que de fort loin les pins de la Californie) ; mais encore les faut-il tirer de là, et l'opération n'est pas une partie de plaisir, quand il n'y a pas deux arpents de chemin et que l'on ne possède pas un seul cheval. Or, il arriva que deux navires chargés de bois firent naufrage, à dates rapprochées, dans les environs. Messieurs les Anglais, qui ont de l'argent, achèteront facilement d'autre beau bois, qu'auront coupé dans les forêts de l'Ottawa nos vigoureux bûcherons canadiens, et que les *hommes de cages* descendront à Québec, par le beau fleuve, en chantant les chansons canadiennes et en lançant à tous les échos, hélas ! force jurons à faire trembler les Laurentides !... Toujours est-il que voilà les gens de Natashquan avec du bois marchand à leur porte, pour construire leur chapelle. Et la chapelle s'éleva, à l'endroit même qu'avait souhaité M. Ferland.

Cette chapelle, agrandie plus tard, sert encore d'église à Natashquan.

Le 10 mai 1861, Mgr Baillargeon, coadjuteur de Québec, nommait M. F.-M. Fournier missionnaire de Natashquan, "où résident, disait Sa Grandeur, une vingtaine de familles venues des îles de la Madeleine." Le nouveau missionnaire devait visiter, une fois l'hiver, une fois l'été, tous les postes du territoire qui lui était assigné, commençant à mi-chemin entre Natashquan et la Pointe-aux-Esquimaux (lieu de résidence "de son vénérable voisin Monsieur Ternet," dit la lettre de mission), et s'étendant jusqu'à l'anse au Blanc-Sablon. C'était une longueur d'environ cent lieues. Une jolie paroisse !

M. Fournier ne tarda pas beaucoup à se rendre à son poste, puisque le 29 juin, fête de saint Pierre, il bénit solennellement, avant la grand'messe, la chapelle de Natashquan et la plaça sous l'invocation de l'Immaculée-Conception.

Le presbytère fut donné à l'entreprise pour la somme de trente-cinq *louis*. Il était logeable le 19 octobre, au témoignage des archives.

Voilà donc la mission de Natashquan assez bien organisée, au point même qu'elle est pourvue d'une cloche ! Cette cloche, une Mears, de Londres, du poids de 312 livres, est un don du sieur Ferdinand Gauvreau, commis marchand, et de dame Marie-Luce Simard, épouse de Pierre Garneau, *écrivain*, architecte. Elle a été bénite, le 5 mai, par Mgr le coadjuteur à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec. Que si l'on veut savoir quels sont les membres du clergé qui ont signé l'acte authentique du baptême de cette cloche, je satisferai à ce louable désir d'érudition en donnant les noms de MM. P.-O. Drolet, L.-B. Hallé, F. Roy, A. Racine, G.-L. Lemoine, F. Buteau, P.-M. Méthot, Cyr. Legaré, J. Auclair, Ed. Demers, et L.-H. Paquet, séminariste.—Et l'on dut goûter bien du bonheur, à Natashquan, quand la chère cloche sonna pour la première fois. Les bonnes Acadiennes, surtout, qui sûrement n'avaient pas entendu sonner l'*angelus* depuis leur départ des îles de la Madeleine, devaient en pleurer de joie. Et les petits enfants, qui ne connaissaient l'instrument sonore que par la tradition, ne se lasaient pas de l'écouter... Dans les vieilles paroisses, on ne se doute pas de ces naïves émotions que ressentent les membres d'une jeune colonie, à l'acquisition de chaque objet nouveau dont l'absence les faisait souffrir.

Voici la liste des missionnaires qui ont résidé à Natashquan depuis 1861 :

- MM. F.-M. Fournier, 1861-64.
- J.-Julien Auger, 1865-69.
- Ls Arpin,¹ 1869-71.
- J. Gagné, 1872-75.
- J.-A.-P. Fortier, vicaire, 1874-75.
- Ulfrand Saint-Laurent, 1875-78.
- J.-A. Chalifour, 1878-82.
- A.-B. Côté, 1882-85.
- F. Boutin, 1885-86.

1—En partant de Natashquan, M. Arpin laissa au presbytère, pour l'usage de ses successeurs, un mobilier de quelque importance.

- F.-X. Couture, 1886-89.
Ab. Vaillancourt, 1889-92.
J.-C. Simard, 1892-94.
J.-F.-R. Gauthier, 1894-96.
Jos. Savard, 1896.

En l'année 1872, la population de Natashquan se composait d'au moins quarante familles, et comptait 243 personnes, dont 156 communiants. Et puisque nous sommes en frais de statistiques, ajoutons que le territoire confié au missionnaire, qui s'étendait depuis le Grand-Watsheshoo jusqu'au Blanc-Sablon, était peuplé—sans compter les protestants—d'environ 615 catholiques, répartis en 115 familles. Le nombre des communiants était de 450.

En ce temps-là, l'administration spirituelle de la Côte Nord avait été confiée à l'évêque de Rimouski, Mgr J. Langevin, qui, en sa qualité de vicaire général du Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, donnait au missionnaire les pouvoirs nécessaires pour exercer le saint ministère même au delà de Blanc-Sablon, sur la partie du Labrador qui relève du gouvernement de Terre-Neuve. Le missionnaire canadien, quand il se trouvait à l'extrémité est du territoire qui lui était confié, pouvait rendre de la sorte d'importants services, en certains cas, aux familles catholiques qui résident près de la frontière.—J'ai vu dans les archives de Natashquan des actes de baptême, etc., qui concernent des familles du Labrador terre-neuvien. Comment aura-t-on l'idée, dans un ou deux siècles, de venir chercher ces documents à Natashquan ? J'imagine qu'il n'en faudra pas davantage pour dérouter complètement des arrière-neveux qui remueraient ciel et terre afin de recueillir la succession de quelque "grand-oncle d'Amérique." — La sympathie que je ressens pour ces Européens de l'avenir, et le désir de les obliger m'ont poussé à inscrire dans ce modeste écrit un renseignement qui, s'il les met sur la bonne piste, sera pour eux d'un prix inestimable.

* * *

Les ressources du missionnaire de Natashquan consistaient en une subvention de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à laquelle s'ajoutait la capitation d'une piastre que chaque communiant devait lui payer. A ce dernier titre seulement, le prêtre aurait dû recevoir \$450. Mais qui pourra croire que, par une heureuse exception, cette redevance était payée intégralement chaque année? D'autre part, les frais de voyage et de subsistance étant assez élevés sur ces côtes lointaines, et les occasions se présentant tous les jours de venir en aide à tant de pauvres gens, les revenus du missionnaire devaient à la fin être à peine suffisants. Aussi jamais l'on n'a compté ces prêtres au nombre des capitalistes, au moins ici-bas. Pour ce qui est de la comptabilité de l'autre monde, il n'y a pas à douter qu'ils ne soient là-haut cotés parmi les plus importants financiers; car la vie du missionnaire, au Labrador, fournit d'innombrables occasions d'amasser des trésors de mérites pour la vie éternelle.

* * *

Le 10 octobre 1874, Mgr Langevin donnait des diplômes d'*autel privilégié* aux chapelles de Natashquan, de Kégashka, de Tête-à-la-Baleine, de la Tabatière, de l'Anse-des-Dunes. Je ne mentionnerais pas ce fait, qui n'a rien d'exceptionnel, s'il ne démontrait péremptoirement que, à cette date, il y avait déjà des chapelles à tous ces endroits de la Côte.

Le même automne, M. l'abbé J.-A.-P. Fortier venait résider à Natashquan pour exercer les fonctions de vicaire non seulement dans cette localité, mais aussi à la Pointe-aux-Esquimaux et dans toutes les missions qui dépendaient de ces deux postes. Ce vicariat de Natashquan n'a duré qu'une année.

Le 20 juin 1875, Mgr Langevin, en tournée pastorale au Labrador, administrait le sacrement de confirmation à Natashquan.—Pendant la décade d'années qui suivent, il n'y a pas

d'histoire à Natashquan ! Cela veut dire simplement que tout s'y passa à peu près comme de coutume. Chaque année ramenait les moissons habituelles de la mer, d'abondance variable. La mort faisait quelques vides comblés, et au delà, par les naissances. La preuve que la population s'accroissait, en effet, de façon notable, c'est qu'à l'automne de 1884 il fallait établir une deuxième école à Natashquan, la première ne suffisant plus à contenir tous les marmots avides de s'initier aux problèmes ardu de l'alphabet.

On s'aperçut même que la chapelle était insuffisante, elle aussi, et l'on décida, en septembre 1884, de l'allonger de trente-cinq pieds. Le 27 octobre, Monseigneur Bossé, faisant la visite pastorale à Natashquan, écrivait dans les archives de la Mission qu'il aurait préféré que l'on bâtît une église neuve, mais qu'il autorisait néanmoins l'agrandissement projeté qui imposerait une dépense moins considérable à la population. Ce motif était fort raisonnable ; car, dans ces années-là, la pêche était peu fructueuse.

En ce même séjour du Préfet apostolique à Natashquan, il fut décidé que la desserte de ce poste commencerait à Betchewun, du côté de l'ouest. A l'est, c'est à Musquarro que se terminerait le district confié au missionnaire de Natashquan, parce qu'un autre missionnaire desservait alors le reste de la Côte jusqu'au Blanc-Sablon.

* * *

Au commencement de 1885, Natashquan comptait quatre-vingts familles, comprenant 412 personnes, dont 265 communiant. Au 1er janvier 1886, il y avait 418 âmes et 274 communiant. A part cinq ou six familles canadiennes, toutes les autres étaient de race acadienne. Ce fut sans doute à cette époque que la population de ce poste fut le plus considérable. Car, cette année-là même, un exode important diminua presque de moitié le nombre des habitants de Natashquan.

Depuis plusieurs années, en effet, la pêche était fort mauvaise, et beaucoup de gens se voyaient réduits à un état de gêne qu'ils n'avaient jamais éprouvé auparavant. Sans doute, en règle générale, on ne thésaurise pas sur la Côte Nord, et l'on n'y songe pas à détourner de leur destination les "bas de laine," pour en faire des coffres-forts remplis d'or et d'argent. D'abord il est rare que loupes marins, morues ou harengs se prennent en assez grande quantité ou se vendent à des prix assez extraordinaires, pour que l'on se voie en possession de sommes considérables. Et puis, si la saison de pêche a été vraiment bonne, eh bien, on dépensera un peu plus. L'embarras n'est pas grand, quand il s'agit de savoir comment on s'y prendra pour employer les quelques douzaines de piastres qui dépassent les revenus ordinaires. La barque et les agrès de pêche ont besoin d'être réparés, sinon remplacés ! La maison elle-même pourra subir avantageusement quelque amélioration ! L'ameublement n'est pas tel que certaines additions n'y seront pas fort utiles ! Et, après tout, on se donnera un peu plus de confort ; il a fallu assez de fois se gêner et se priver ! Donc, on vit un peu plus à son aise, si le gain a été meilleur, et tout est dit. L'année suivante, il y aura encore du poisson dans la mer ; si, par hasard, il y en avait moins, on se privera davantage. C'est ce qu'on appelle vivre au jour le jour.

Or, depuis quatre années, la chasse au loup marin et la pêche à la morue étaient à peu près nulles, et l'hiver de 1885-86 fut terrible à passer. Plusieurs familles furent des mois sans avoir de pain à manger : une faible ration de hareng constituait le menu de chaque jour. Des gens parcoururent à pied jusqu'à quarante lieues pour essayer de se procurer des provisions ! Et, chose qui ne s'était jamais vue sur la Côte Nord, il y eut cet hiver-là des vols à Natashquan et à Goynish.

Au printemps de 1886, l'espérance revint à ces malheureux : peut-être la chasse au loup marin serait-elle bonne, l'ère des privations allait peut-être finir ! On put se procurer du biseuit

et un peu de lard pour faire le rude voyage, et l'on prépara dix goélettes pour l'expédition. Le 22 mars, qui était un dimanche, le missionnaire, M. l'abbé F. de B. Boutin, se rendit après vêpres sur le rivage, avec toute la population, et bénit les vaisseaux et les équipages. Puis l'on mit à la voile.—Les semaines succédèrent aux semaines, et l'on était bien inquiet, dans les foyers de Natashquan, sur l'issue de la campagne. Quand donc reviendront les chasseurs ? Auront-ils réussi ? — Les goélettes rentrèrent enfin au port. Elles étaient, hélas ! aussi légères qu'au départ !

La déception fut cruelle. Mais, après tout, l'époque de la pêche à la morue était arrivée ou à peu près, et tout pouvait encore être réparé. Eh bien, la pêche à la morue manqua complètement, comme aux quatre années précédentes.

Le découragement s'emparait des infortunés pêcheurs de Natashquan. Leur missionnaire, M. l'abbé Boutin, eut alors l'idée de leur proposer de quitter ce pays de désolation, pour aller s'établir sur des terres et se livrer à l'agriculture, dont les promesses sont moins trompeuses. Plusieurs familles agréèrent la proposition, et demandèrent qu'on les aidât à réaliser ce projet. Mgr Bossé, le Préfet apostolique, approuva les plans du missionnaire, qui se mit aussitôt à l'œuvre.

Ce qu'il fallait d'abord, c'était d'émouvoir le cœur du gouvernement, machine qui d'ordinaire est douée d'un immense pouvoir d'inertie. Quand un orateur pourra se vanter d'avoir fait jaillir une larme de la paupière d'un gouvernement, il aura atteint et même dépassé l'idéal !

Dans le cas présent, il fallait attendrir non seulement le gouvernement de Québec, mais encore celui d'Ottawa, que des physiologistes entendus assurent être du tempérament le plus flegmatique que l'on puisse imaginer. Au premier, l'on demandait de prendre soin des nouveaux colons et de les établir sur de bonnes terres ; on pria le gouvernement fédéral, à qui appartient l'empire des flots en notre beau Canada, d'envoyer l'un de ses vaisseaux faire acte de charité et transporter à destination les émigrants du Labrador.

Grâce à l'intercession de Son Éminence le cardinal Taschereau, de Mgr Bossé, Préfet apostolique du golfe Saint-Laurent, et d'autres personnages influents, on obtint tout ce que l'on voulut des bienveillants ministres d'Ottawa et de Québec ; et les choses marchèrent admirablement.

Il fut d'abord question d'établir la nouvelle colonie dans la vallée de la Matapédia ou celle de Ristigouche. Mais à la fin il fut décidé de la fixer dans les cantons de Jersey et de Marlow, comté de Beauce. Par décision du cardinal-archevêque de Québec, M. Boutin fut nommé curé de Saint-Côme de Kenébec, paroisse qui avoisine précisément ces deux cantons : c'était accéder au désir du premier ministre, l'honorable M. J.-J. Ross, qui avait demandé que cette tentative d'émigration et de colonisation fût dirigée par l'ex-missionnaire de Natashquan.

Au mois de septembre, le steamer *Napoléon III* alla prendre à Natashquan une trentaine de familles, puis quelques autres à l'île à Michon, à Goynish, à Nabéssipi, à Piastrebai, aux îles du Betchewun, à la Pointe-aux-Esquimaux. En tout, l'on vit s'embarquer quarante-cinq familles du Labrador, qui avaient résolu d'échanger filets et barques contre la hache du bûcheron et la charrue du laboureur. Et le vaisseau s'éloigna de ces rivages du nord, où l'on avait été heureux jadis, mais où l'on avait cruellement souffert dans les dernières années.

Quel malheur que de n'être pas poète ! Que ne suis-je en train d'écrire un poème épique ! Le beau sujet de chef-d'œuvre que, auteur et lecteurs, nous perdons ici ! — La deuxième nuit du voyage, une effroyable tempête fit croire à tous les passagers du *Napoléon III* que leur dernière heure allait sonner. En effet, les sombres flots, etc.... ; les aquilons déchaînés, etc.... ; les sinistres craquements de la mâture, etc.... ; trois fois d'effroyables coups de mer..., trois fois le flanc fatigué de la sombre carène, etc.... Tout à coup, la tempête redouble de violence, la foudre éclate avec un épouvantable fracas, et l'on voit apparaître un vénérable vieillard, dont les traits contractés expriment déjà le courroux. C'est le Génie du Labrador, qui vient reprocher à

ces Acadiens leur départ de la Côte Nord. "Mortels lâches et sans cœur, s'écrie-t-il d'une voix irritée, pourquoi....." etc.

Mais nos pauvres émigrants n'étaient pas alors en veine de poésie ; l'épopée n'était pas leur fait, et personne ne s'imagina voir le Vieux du Labrador et entendre son allocution. Beaucoup des voyageurs étaient en proie au mal de mer, et l'on sait à quel point le mal de mer est prosaïque. On se lamentait dans ce pittoresque patois acadien : "Ce n'étoient pas la peine de venir nous chercher pour nous faire périr en pleine mer ; j'étois capables de mourir chez nous..... Je ne sors plus capables d'étaler..... Je me mourons ! — Courage ! s'écriait alors un compatissant voisin, courage ! Encore un élan, et je serons mieux !"

La tempête s'apaisa, le voyage se continua heureusement, on débarqua à Lévis, et l'on s'installa dans les salles destinées à loger les émigrants d'Europe. Huit jours plus tard, nos Labradoriens se rendirent par chemin de fer à Saint-François de Beauce. M. l'abbé B. Bernier, curé de Saint-Georges, et M. l'abbé B. Demers, curé de Saint-François, firent appel à la charité de leurs paroissiens, et ces braves gens transportèrent jusqu'à Saint-Côme de Kennébec les nouveaux colons et leurs effets de ménage. A Saint-Côme, où il fallait passer la nuit, chacun voulut donner l'hospitalité à l'une de ces familles. Le lendemain, on dirigea sur Saint-Zacharie cinq familles qui devaient se fixer dans le canton de Metgermette, tout près de la frontière des États-Unis. Quant aux autres familles, on voulait les établir dans les cantons de Jersey et de Marlow, situés sur la rive droite du cours supérieur de la rivière Chaudière ; mais il n'y avait là aucune habitation pour les recevoir. En attendant, on les logea dans une vaste construction bâtie, à cinq milles de l'église, par une compagnie minière de Boston.

Sous la conduite de quelques employés du gouvernement, les hommes se mirent à construire des habitations en bois rond dans Jersey et Marlow ; aussitôt que l'une de ces maisons devenait logeable, on y installait deux familles. Au mois de janvier, tout le monde se trouva logé.

Chacun des chefs de famille recevait du gouvernement un domaine de cent acres, aux conditions ordinaires, excepté que les colons pouvaient ne commencer à payer leur concession de terre que deux années après la prise de possession.

Et le curé de Saint-Côme, M. l'abbé Boutin, bien que résidant à onze milles de la nouvelle colonie, se fit un devoir d'aller passer deux jours de chaque semaine au milieu de ses anciens paroissiens de Natashquan, pour les encourager et les diriger.

Tout l'automne et tout l'hiver de la première année, les colons vécurent aux frais du gouvernement provincial, qui avait alloué une somme de six mille piastres en faveur de l'entreprise, et qui fournit encore des grains de semence au printemps suivant. Le 31 mars, le premier ministre avait demandé à la Législature de Québec un nouveau secours de mille piastres. A la session suivante, en 1888, nouveau débat à la Chambre, sur la proposition de venir encore en aide à ceux que l'on nommait toujours "les colons du Labrador." Et chaque fois qu'il était question de favoriser cette intéressante colonie, on "cessait les luttes fratricides;" la farouche opposition oubliait sa férocité native, et l'on jouissait, durant une heure, des charmes de l'union — qui *fait la force* au Canada comme en Belgique.

Quel a été le succès de cette colonie acadienne dans la Beauce ?

Quelques colons perdirent courage "quand ils virent, me disait un vieil Acadien de Natashquan, ces grands arbres, dont le faite était si loin, et qu'il fallait abattre." En effet, la forêt de la Beauce ne ressemble pas beaucoup à celle de la Côte Nord, et il y avait de quoi effrayer des gens qui, après tout, n'avaient été, toute leur vie, que des... pêcheurs à la ligne. Toutefois, la plupart ont persévéré, et d'autres familles du Labrador sont venues les rejoindre. Aujourd'hui, cette colonie acadienne comprend environ soixante-cinq familles, et forme la paroisse de Saint-Théophile. A Saint-Zacharie de Metgermette, il reste quatre familles des cinq qui s'y étaient établies.

Quelques-uns seulement de ces colons ont acquis un peu de fortune ; mais, cela est sûr, tous préfèrent leur condition présente à l'existence qu'ils menaient au Labrador.

Cet essai de colonisation a donc réussi. Et tous ceux qui ont pris quelque part à l'émigration de 1886, doivent s'applaudir d'avoir dirigé ces Acadiens dans la forêt, au lieu de les avoir conduits dans des centres industriels, comme il fut fait pour les émigrants de l'Anticosti, dont j'ai parlé ailleurs. L'ancien pêcheur souffre longtemps de la nostalgie de la mer ; il finit pourtant par s'attacher au sol qu'il a fécondé de ses sueurs. Enfermez-le dans une manufacture : aimera-t-il ces machines dont il est l'esclave ? N'étouffera-t-il pas dans cette atmosphère à peine respirable ? Ah ! qui lui rendra sa barque que berçaient les flots mouvants ? Qui lui rendra les grands horizons de là-bas ? Qui lui rendra surtout la belle liberté d'autrefois !— C'en est fini du nouvel ouvrier, quand une fois l'amertume de tels regrets l'a touché au cœur. S'il le peut faire, il retournera au Labrador ; s'il n'en a pas le moyen, il changera de métier toutes les semaines et traînera de fabrique en fabrique le poids de ses souvenirs.





CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Natashquan (suite)

Un accès d'enthousiasme.—On voudrait rebâtir l'église, parce qu'elle est... trop grande.—Agriculture.—Une question qu'il ne faut pas faire aux petits Labradoriens.—L'unique chat de Natashquan.—Hareng et morue.—L'établissement Robin, Collas & Co.—Le voyage *au loup marin*.—Pêche au saumon.—Le Grand et le Petit-Natashquan.—Le joli sentier dans la jolie forêt.—Comme dans le Sahara.—La question du sable.—Seigneurie de Mingan.—A l'abri des journaux.—Le télégraphe.—Et moi aussi, je serai pêcheur !—Les incidents du retour.

L'une des conséquences les plus immédiates de cette grande émigration de Natashquan, fut la fermeture de l'une des deux écoles de l'endroit.

Il était fort heureux que la Mission n'eût pas de dettes ; car une population désormais si restreinte aurait eu de la peine à les payer.

M. F.-X. Couture, qui remplaça M. Boutin comme missionnaire, de 1886 à 1889, et M. Abr. Vaillancourt, qui lui succéda, reçurent instruction, de la part du Préfet apostolique, de visiter trois fois par année tous les postes du territoire qui leur était assigné.

Dans l'automne de 1890, on acheva l'une des ailes de l'église. Et les bons paroissiens de Natashquan éprouvèrent tant d'enthousiasme à la vue de cette amélioration, et tant de reconnaissance envers leur missionnaire, M. Vaillancourt, qu'il leur parut nécessaire de témoigner de leurs sentiments par quelque chose qui sortit de l'ordinaire. On commença par élever un mai en l'honneur du prêtre dévoué ! Ce genre d'hom-

mage n'est assurément point banal ; et l'on peut parfaitement appartenir à la Société royale du Canada, on peut devenir, plusieurs fois de suite, député à l'Assemblée législative, et même se voir appelé à prendre part aux délibérations du Sénat ; que dis-je ? il est possible que l'on soit longtemps ministre de Sa Majesté, sans jamais se voir "planter un mai" par ses concitoyens. Eh bien, le missionnaire de Natashquan fut l'objet, de la part de ses paroissiens reconnaissants, de cet honneur que l'on accorde quelquefois, aujourd'hui encore, en certaines paroisses, à un concitoyen qui s'est distingué de quelque façon. Mais ce ne fut pas tout. Le jour de Noël, on présenta au missionnaire une belle "adresse" et la somme de quarante-neuf piastres pour travailler aussi à la seconde aile de l'église.

Pour terminer l'histoire religieuse de Natashquan, disons qu'en 1895, s'ils en avaient obtenu la permission de Monseigneur l'évêque, les gens auraient voulu remplacer par un édifice nouveau leur ancienne église, *qui est trop grande de moitié*. Voilà, certes, un motif que l'on n'invoque pas souvent, dans les requêtes adressées aux évêques pour obtenir l'autorisation de bâtir de nouvelles églises ! Aussi bien, cela montre que la population est encore loin d'avoir réparé les pertes que lui a fait subir l'émigration de 1886. Du reste, si l'on voulait bâtir une église neuve, ce n'était pas surtout parce que l'église actuelle est trop vaste, mais bien parce qu'on n'osait pas faire les frais de la terminer, pour la voir peut-être toute ensablée dans dix ans. Car la question du sable est ici une question sérieuse, comme je le dirai plus loin. Quoi qu'il en soit, Monseigneur n'a pas trouvé que l'exécution du projet fût si urgente ; et la proposition a été renvoyée "à six mois."

* * *

L'agriculture à Natashquan : il n'y a pas à écrire des volumes sur ce sujet. En résumé, "la terre n'est bonne à rien, ici," m'a

dit un vieil Acadien. Les herbes marines qu'apporte le flot, et les têtes de morue, qui valent mieux, permettent pourtant d'engraisser un peu ce sol infécond et d'en tirer quelque chose. Et tout ce que l'on en tire, ce sont des navets, quand la saison d'été n'est pas trop sèche, et des pommes de terre. Pour ce qui est de celles-ci, une récolte de dix ou douze barils est d'un bon habitant. On ne cultive pas le chou.

Quant aux graminées, il n'y a pas à en parler. On ne sème pas l'avoine, qui ne mûrirait certainement pas. Il y a eu des essais de culture du mil, qui n'ont que médiocrement réussi. Comme il n'y a pas de chevaux dans le pays, le manque de fourrage est sans inconvénients. On garde, il est vrai, des bêtes à cornes pour *faire le bois*, et surtout pour avoir du lait et du beurre ; mais on les nourrit avec une sorte d'herbe qui croît sur le bord de la mer, et que l'on nomme "foin de dune." Ces prairies naturelles sont parfois ravagées par les sauterelles qui n'ont pas, sur cette côte, grand'chose à se mettre sous la dent et ne se font pas faute de faire à leur profit la première récolte de ce foin de dune.

La gent moutonnaire n'a, ici non plus, aucun représentant, parce qu'il n'y pousse rien dont elle puisse subsister. D'ailleurs les chiens de Natashquan ne seraient pas sur ce chapitre d'humeur plus accommodante que les autres chiens du Labrador. On peut donc dire que, au moins pour les enfants qui n'ont pas voyagé, le mouton est un animal aussi peu connu que le chameau ou le crocodile. Et à ce propos, il me revient qu'un jeune prêtre nouvellement arrivé à la Pointe-aux-Esquimaux, et présidant à l'examen de catéchisme au Couvent de l'endroit, eut l'idée de demander aux petites filles qui "marchaient" pour la première communion : " Sous la figure de quel gentil petit animal représente-t-on quelquefois Notre-Seigneur ? " Personne d'abord ne voulut répondre. A la fin, pourtant, l'une des enfants, après beaucoup d'hésitation, désigna non pas le tendre agneau, mais, au grand scandale du vicaire, un quadrupède tout autre qui, s'il constitue — rôti tout rond — un excellent plat, est loin

d'avoir droit de cité dans le style évangélique. Ces jeunes élèves ne pouvaient parler de ce qu'elles ne connaissaient pas !

Cet aperçu de zoologie domestique serait incomplet, si j'omettais de dire qu'il y a des souris à Natashquan, mais pas de rats. Or, dans tout le hameau, il n'y a qu'un seul chat pour tenir en échec la nation trotte-menu et défendre la propriété publique et privée contre les brigandages des infatigables rongeurs ; encore ce chat est-il à l'emploi de l'établissement Robin, et obligé par devoir d'état à limiter sa surveillance aux édifices qui lui sont spécialement confiés ! Pour comble de malheur, il n'y a pas jusqu'aux écureuils qui ne sachent fort bien à l'occasion prendre le rôle des rats, comme un jour l'a constaté à ses dépens le missionnaire de Natashquan. Il s'apercevait depuis quelque temps que sa provision de biscuits diminuait sensiblement, mais ne pouvait arriver à comprendre quelle pouvait être la cause de ce phénomène. Il eut à la fin la clef de l'énigme, lorsqu'il rencontra, dans les fourrés avoisinants, un écureuil qui s'enfuyait portant en sa bouche un large biscuit.

* * *

Il y a très peu de chasse à Natashquan, si l'on entend par là la chasse des animaux à fourrure. Mais, au point de vue des ressources alimentaires, la perdrix, le lièvre et le gibier de mer apportent quelque variété à un menu dont la monotonie ne se dément guère, surtout durant l'hiver.

Il ne saurait être question d'industrie forestière à Natashquan, pas plus qu'aux autres endroits de la Côte Nord. On ne rencontre presque partout, en pénétrant dans l'intérieur des terres, que de vastes plaines couvertes de mousses. Il faut aller loin pour trouver des bois de construction.

* * *

C'est donc, à Natashquan comme ailleurs, la pêche qui est

l'unique ressource de la population ; et voici le moment d'en parler avec quelque étendue.

Natashquan était regardé, autrefois surtout, comme l'un des meilleurs endroits de la Côte, pour la pêche du hareng et de la morue. C'est ce qui explique l'aisance dont on a joui longtemps dans la jeune colonie. Aujourd'hui, la morue est de moitié moins abondante. Quant au hareng, que l'on prenait jadis tout près de terre, il faut maintenant aller le chercher à quatre ou cinq milles, parfois même à dix milles au large. Comment expliquer ces changements ? Il y a encore bien d'autres problèmes que ceux-là dans l'histoire naturelle des poissons !

Ici les gens font la pêche à la morue pour leur propre compte, c'est-à-dire qu'ils préparent eux-mêmes le poisson, et le vendent après l'avoir fait sécher. Leur flottille de pêche se compose de vingt et une barges.

Dans les commencements de la colonie, les "traders" qui voyageaient le long de la Côte achetaient le poisson dont on pouvait disposer. Plus tard, la maison De LaParelle, qui s'établit ici, se chargeait d'exporter à l'étranger la morue prise à Natashquan. La Compagnie Robin, devenue propriétaire de l'établissement De La Parelle, achète le poisson préparé par les pêcheurs. Du reste, l'automne, les gens ne manquent pas de saler une certaine quantité de morue et de la vendre ailleurs.

La bouette que l'on emploie, c'est le hareng et le capelan, mais rarement le lançon, pour l'excellent motif que ce petit poisson n'est guère abondant dans les eaux de l'endroit. Même, pour avoir du capelan, il faut bien aller le seiner au Grand-Natashquan dont l'embouchure se trouve à quatre ou cinq milles plus bas que l'église.

L'établissement Robin fait aux habitants, en une certaine mesure, des avances de marchandises et de provisions, et surtout des divers articles nécessaires pour la pêche ; ces dettes se payent lorsqu'on vient vendre la morue que l'on a préparée soi-même. Cette façon de procéder rend service aux gens, qui le comprennent fort bien. Aussi les rapports entre le capital et

le travail, ici comme aux autres endroits que nous avons visités, n'ont jamais mis en péril la tranquillité publique. A Natashquan, quand "l'on se met en *grève*," c'est pour travailler, et travailler rudement : car le métier de pêcheur n'est pas un métier pour rire.

Cet établissement Robin est considérable, puisqu'il comprend



Photog. par N.-A. Comeau.)

RETOUR DE LA CHASSE AU PHOQUE.

plus de quinze édifices, dont six "cookrooms" et deux chauffauts. Généralement, on y emploie pour la pêche une quarantaine de barges, dont l'équipage se compose de gens que l'on fait venir de la Pointe-aux-Esquimaux et de la Gaspésie. Toutefois, l'année de notre passage à Natashquan, sept barges seulement faisaient la pêche pour la maison.

Depuis la mi-juillet, on fait la pêche du hareng, en même temps que celle de la morue. Certaines années, le hareng est en grande abondance.

Le printemps, "on va au loup marin," et ce voyage se fait à peu près dans les conditions que j'ai exposées assez longuement en traitant de la Pointe-aux-Esquimaux. Il y a toujours eu, à Natashquan, assez de goélettes pour employer tous les hommes valides. Mais depuis que la population a tellement diminué par l'exode de 1886, ces expéditions ne se font plus en grand comme autrefois. En 1895, cinq goélettes seulement ont fait le voyage. Ordinairement, l'équipage de chaque vaisseau se compose de neuf hommes, plus un cuisinier. Comme je l'ai dit précédemment, ces voyages, exécutés à cette saison, ne sont pas des parties de plaisir, surtout quand les glaces entraînent les goélettes jusqu'en dehors du détroit de Belle-Isle. Si encore la chasse était toujours bonne ! Mais il y a des années où elle ne donne rien.

* * *

Il reste à parler de la pêche au saumon. La grande rivière Natashquan passe pour l'une des meilleures rivières à saumon du pays ; on y prend même des pièces de quarante livres.¹ Les gens de la Compagnie de la baie d'Hudson ont tiré bon parti, autrefois, des ressources de cette rivière. Mais cette place de pêche n'a plus la valeur de jadis, bien qu'elle en ait encore beaucoup. Elle est aujourd'hui louée à un Québécois, du nom de Carbonneau. De plus, en dehors de l'embouchure de la rivière, il y a quatre "tentures" à saumon.

On sale tout le saumon que l'on prend ainsi dans la rivière ou en dehors. Natashquan est évidemment bien trop éloigné des marchés, pour qu'on puisse expédier le poisson à l'état frais et profiter du prix beaucoup plus avantageux qu'obtient toujours cette denrée de choix, célèbre chez les gourmets, et

1—*Nos Rivières et nos Lacs*, 1895, pp. 17-18.

propre à adoucir singulièrement les rigueurs de l'abstinence, au moins pendant le dîner ; car, après le dîner, les gens qui ont mangé du saumon en subissent les conséquences, heureux si une agréable torpeur, féconde en les plus doux pavots, est tout l'inconvénient qu'ils éprouvent.

Mais toute rivière se divise au moins en deux parties : le haut de la rivière, et le bas de la rivière. Eh bien, dans le Natashquan, c'est le cours inférieur, voisin de la mer, que l'on exploite pour des fins commerciales aux dépens du saumon. Le haut de la rivière est réservé pour le sport infiniment distingué de la pêche à la ligne, non pas sans doute en faveur de tout venant, mais à l'intention des "officiers" qui viennent jusqu'ici courir sus au noble poisson. J'ai déjà dit ce que, en l'espèce, signifie ce terme d'*officier*, dont sur la Côte on peut décorer même l'homme le plus pacifique du monde, qui n'a jamais porté, qui ne porte pas et qui ne portera jamais de sabre au côté.

Cette rivière du Grand-Natashquan, dont la longueur est considérable, est large d'un mille à son embouchure ; mais elle y est peu profonde, et il est rare que les goélettes puissent y pénétrer. Quant aux barges de pêche, elles entrent facilement dans cet estuaire, et remontent la rivière jusqu'aux rapides, c'est-à-dire sur un parcours d'une douzaine de milles. Près de l'entrée de la rivière se trouve un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Quant à la petite rivière Natashquan, qui se jette dans le port auprès duquel se trouvent l'église et le village, son importance n'est pas considérable, puisqu'elle assèche à peu près lorsque la mer est basse. Et comme les marées ordinaires ne dépassent guère ici quatre ou cinq pieds de hauteur, le Petit-Natashquan ne s'élève jamais au-dessus d'une condition bien modeste.

* * *

C'est près de l'embouchure de ce fleuve en miniature, sur un plateau d'environ quarante pieds d'élévation au-dessus de la

mer, que sont bâtis les édifices religieux de la Mission, c'est-à-dire l'église et le presbytère. Comme on s'en souvient peut-être, l'abbé Ferland avait précisément désigné cet endroit comme le plus avantageux pour ces constructions. Le plateau est encore *tout couvert de bois*, comme en 1858, et l'on n'y a pratiqué qu'une éclaircie de quelques arpents en étendue, juste assez pour y faire tenir l'église, la maison curiale et ses dépendances. Tout alentour c'est la forêt, une jolie forêt de petites épinettes. A travers ce bois, sur le prolongement de la colline, un sentier de cinq ou six pieds de largeur conduit du hameau à l'église. Le gracieux cheminet (comme on dit en Poitou) que voilà ! Il est bordé tout le long d'un tapis de mousse émaillé des jolies fleurettes de la *Linnée boréale*, dédiée au père de la botanique, et dont Emerson a dit, à propos — je l'avoue avec candeur — de je ne sais qui :

“ He ” saw beneath dim aisles, in odorous beds,
The slight *Linnæa* hang its twin-born heads;
And blessed the monument of the man of flowers,
Which breathes his sweet fame through the northern bowers.

Le bon endroit que ce petit sentier pour se promener solitairement et mélancoliquement, et pour construire à son aise les plus belles stances, si tant de moustiques ne s'y promenaient aussi, et si, à chaque pas, l'on n'enfonçait pas jusqu'au genou dans le sable mouvant : double ennui, bien propre à mettre en désaccord la meilleure lyre du monde.

* * *

En d'autres pays, on redoute les laves d'un volcan, la crue subite d'un fleuve ou les tourbillons d'un cyclone. A Natashquan, c'est le sable qui est le péril, tout comme au cœur du Sahara d'Afrique. Lorsque le vent souffle violemment, il soulève une poudrerie de sable qui rappelle la poudrerie de la neige dans les tempêtes de l'hiver. Le sable pénètre alors dans les habitations par les interstices des portes et des fenêtres. Il s'accumule autour des maisons et y forme des amas du genre

des bancs de neige. Aussi, le terrain de Natashquan se compose de plusieurs rangées de dunes, parallèles à la mer et semblables à des vagues soulevées par les ouragans. Sur le sommet de ces dunes, que séparent les unes des autres des marécages ou de petits lacs, sont les habitations entourées d'enclos où l'on récolte patates, navets et autres légumes, à force de varech et de déchets de poisson.

Voici un fait qui fera juger de quelle gravité est la "question du sable" à Natashquan. Du temps où l'abbé A. Vaillancourt desservait cette mission (1889-92), on éleva en face de l'église une clôture de quinze pieds de hauteur. Eh bien, en 1895, il ne restait plus que deux ou trois pieds de cette clôture au-dessus de l'amas de sable qui s'était formé en quelques années contre cet obstacle. Les Natashquanais ont donc quelque sujet de craindre que leur église elle-même ne finisse par être engloutie et d'hésiter à s'engager, pour en achever l'ornementation, en des dépenses qui seraient peut-être inutiles.

Du reste, bien qu'il importe et qu'il convienne que la Maison de Dieu reçoive tous les embellissements possibles, lorsque les ressources d'une paroisse sont suffisantes pour autoriser de fortes dépenses, cependant la riche décoration de l'église n'est pas essentielle à la piété d'une population. Et le peuple de Natashquan en fournit la preuve. Alors qu'il n'y avait pas encore en ce lieu de prêtre résidant, et que l'on n'avait la visite du missionnaire qu'une fois par année, ces bons Acadiens se réunissaient pourtant tous les dimanches à leur chapelle, récitaient des prières en commun, et chantaient même les psaumes de vêpres. Aujourd'hui encore, chaque dimanche, on voit certaine pieuse confrérie se réunir à l'église et réciter l'office de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge.

* * *

J'ai parlé de la "question du sable" qui inquiète les gens de Natashquan. Il y eut jadis une question qui les inquiéta bien

davantage : c'était celle des droits de propriété sur les emplacements qu'ils occupaient. " En arrivant dans ce lieu, il y a deux ans, écrivait l'abbé Ferland en 1858, les colons se placèrent près du rivage, et après avoir mesuré l'étendue de grève que chacun se réservait, ils se mirent à l'œuvre, pour construire des habitations avant la venue de l'hiver. Chaque lopin a environ quatre-vingts ou cent pas de largeur sur une profondeur indéterminée ; avec la pêche, il suffirait pour faire vivre convenablement une famille laborieuse." L'écrivain fait ensuite valoir les considérations qui devraient engager le gouvernement canadien à régulariser la position de ces colons qui ont trouvé tout simple de s'établir, sans demander de permission à personne, sur une côte absolument sauvage et déserte : ces pauvres Acadiens ignoraient, à coup sûr, qu'il y avait une seigneurie de Mingan, et que les seigneurs de Mingan avaient ou prétendaient avoir la propriété de ce territoire. Et puis, où les trouver, ces seigneurs de Mingan ! Voilà bien ce qui s'est passé à l'établissement de tous les postes de la Côte Nord : chacun s'est fixé où il a voulu, et s'est taillé un domaine à sa guise,— comme ont fait les nations de l'Europe dans les quatre autres parties du monde, souvent avec beaucoup moins de bonne foi que nos Labradoriens.

En tout cas, pour ce qui concerne Natashquan, cette question de propriété n'existe plus, depuis que les limites orientales de la seigneurie de Mingan ont été fixées à Goynish par l'autorité judiciaire. Les Natashquanais conservent donc en parfaite sécurité les terrains qu'ils ont choisis à titre de premiers occupants.

* * *

Le bonheur des gens de Natashquan n'est pourtant pas parfait : ils ne reçoivent la poste qu'une fois par mois ! Il est vrai que cela les met à l'abri, en bonne mesure, de l'influence des journaux ; et l'avantage n'est pas léger. Car il faut l'avouer, en notre pays même, la presse est trop souvent ou

mauvais, ou neutre au point de vue moral, c'est-à-dire délétère aussi. Il ne faut point se faire illusion sur l'apostolat des quelques bons journaux catholiques que nous avons : les gens qui auraient le plus besoin de les lire, ne les peuvent souffrir ; ceux qui lisent les journaux mauvais ou dangereux, n'en lisent pas d'autres. Le journalisme impie ou même seulement indifférent, voilà donc le pire ennemi de la belle foi et des mœurs pures de notre population. J'en conclus que, au point de vue du bien des âmes, qui est le plus important de tous les points de vue, les régions où l'on ne reçoit la poste, c'est-à-dire les journaux, qu'une fois le mois, ne sont pas si à plaindre.

Durant une couple de mois, au cœur de l'été, le Str *Otter* prolonge sa course semi-mensuelle jusqu'à Natashquan. Il y a aussi le "Packet" de Gaspé, cette goélette-poste dont j'ai déjà parlé, qui touche à Natashquan à chacun de ses voyages. Cela fait qu'au milieu de la belle saison on a deux fois par mois le service de la poste, et par là même des moyens faciles de communication avec le reste de l'univers. Par exemple, il faut avoir des ressources pour voyager de la sorte, surtout par le Str *Otter* ; et les gens du pays préfèrent ordinairement, pour faire leurs promenades, prendre passage à bord des goélettes du lieu qui se rendent à Québec ou ailleurs, dans les intérêts du commerce.

Si je ne puis me résoudre à m'affliger en songeant que les habitants de Natashquan ne reçoivent la poste, durant la plus grande partie de l'année, qu'une fois par mois, je suis d'autre part tout disposé à les plaindre d'être encore privés des avantages du télégraphe. Au reste, ils partagent en cela le sort de tout le pays situé en bas de la Pointe-aux-Esquimaux. Heureusement, ce genre d'isolement est à la veille de disparaître. Cette année même, en effet, le gouvernement fédéral fait prolonger la ligne télégraphique au moins jusqu'à Natashquan, non pas tant pour permettre aux cousins et aux cousines d'avoir fréquemment d'un village à l'autre de leurs nouvelles, que pour rendre la navigation plus sûre, et principalement pour

faire profiter les pêcheurs d'un service d'informations d'une très grande importance dans l'exercice de leur industrie.

Lorsque Natashquan sera relié au système télégraphique de la Province, il manquera peu de chose au bonheur de ses habitants, pourvu qu'il y ait toujours du loup marin, le printemps, et, pendant l'été, du hareng et de la morue ; quant au saumon, il y



(Photog. par N.-A. Comeau.)

CAMPEMENT DES OUVRIERS DE LA LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE.

en a toujours assez, puisque les " officiers " ne prennent jamais tout ce qu'il y en a.

* * *

Peut-être quelqu'un de mes lecteurs, qui aurait l'enthousiasme facile, va-t-il s'écrier : " Et moi aussi je serai pêcheur à Natashquan ! " De même, quand nous étions enfants, il n'est pas un de nous qui n'ait souhaité se trouver avec Robinson Crusoé dans son île fameuse. Heureusement, le papa et la

maman étaient là pour jeter de l'eau froide sur nos puérils emballements.

Eh donc ! mon bien-aimé lecteur, avant que vous vendiez tous vos biens, que vous en donniez le produit aux pauvres — c'est-à-dire, en ce siècle, à vos créanciers insatiables — et que vous vous informiez de la partance d'une goélette en destination du Labrador, je vous prie de réfléchir à ce que je vais vous dire.

Un chef de famille qui a bon pied, bon œil, et barge bien gréée, gagne à Natashquan, chaque année, une somme de deux à trois cents piastres. Et si, le printemps, le loup marin manque plus ou moins complètement, le gain est encore moindre ; car, à ne pêcher que la morue, le revenu annuel n'atteint pas deux cents piastres.¹

Que si l'on est d'avis que l'*aurea mediocritas* peut se réaliser dans des conditions aussi modestes, je n'ai plus rien à dire. J'ajouterai pourtant qu'il est vrai que, sur la Côte Nord, on vit à moins de frais que dans les autres parties du pays : parce que le fléau du luxe y est encore inconnu, et parce que, plus industriel, on s'y suffit davantage à soi-même, sans réclamer à tout instant les services du cordonnier, du menuisier, du ferblantier, de la modiste, de l'avocat, du dentiste, etc.

Dans un récit de voyage,² il faut mentionner non seulement la date où l'on arrive quelque part, mais aussi la date où l'on s'en éloigne. Autrement, le lecteur croirait facilement que l'on s'y est arrêté pour toujours. Pour empêcher une pareille erreur de s'accréditer à notre sujet, je suis tenu de mentionner que, le 24 juillet, nous partîmes de Natashquan sur le Str *Otter*, pour revenir "chez nous." Le retour toutefois ne s'effectua pas par la

1—Au témoignage de *l'Univers* du 24 février 1896, les 3000 pêcheurs bretons qui vont passer sept mois, chaque année, à faire la pêche sur les côtes de l'Islande, ne gagnent chacun que 600 à 800 francs dans les années ordinaires.

2—Dans le cours de cette première tournée pastorale de Mgr Labrecque au Labrador, le nombre total des confirmés a été de 610.

voie la plus rapide, puisque nous quittâmes, à Betsiamis, le vieux paquebot, de si prudente allure. De Betsiamis, nous partîmes à bord du yacht du P. Arnaud : jamais assurément le yacht du P. Arnaud n'avait voituré compagnie si variée. En effet, d'après le journal du bord, on y voyait réunis : un évêque, trois Oblats, dont deux étaient canadiens-français et l'autre irlandais, un prêtre séculier, un Parisien, un Huron. Le vent ayant fait défaut, il fallut prendre terre aux Escoumins, puis se rendre à Tadoussac en voiture, par le chemin le plus impossible qu'il y ait au monde, du moins pour certaine partie que je ne recommanderai jamais aux amateurs de la bicyclette. A Tadoussac, nous tombons au beau milieu d'un bazar, où des filets savamment tendus retiennent tout poisson, gros ou petit, qui se présente. Au bazar, ce soir-là, il y avait un concert organisé par des artistes de grand mérite : quelle aubaine pour des oreilles qui depuis trois mois n'avaient guère entendu que les grands bruits de la nature : gémissements ou sifflements de la brise, clapotis des houles sur le flanc des vaisseaux, fracas des vagues furieuses qui se brisent sur les récifs, murmures du flot qui vient expirer sur le sable des rivages... Après cette délicieuse soirée, nous nous embarquons sur le somptueux *Carolina*. Et celui-ci, le 1^{er} d'août, me rend à mes "chères études," dans ce Chicoutimi si pittoresque, qui, sans faire semblant de rien, se prépare à son rôle de future capitale de la future province de Saguenay, dans le futur État franco-canadien...





CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Les habitants de la Côte Nord

“ Nous ne sommes pas des sauvages ! ” — Comment les Acadiens parlent le français. — L'instruction publique sur la Côte Nord. — La vie du missionnaire. — Une population chrétienne. — Ce que l'on boit et ce que l'on mange sur la Côte Nord. — Les habitations. — Éducation domestique. — Pourquoi l'on vit à si bon marché. — A Québec et à la Bonne-Sainte-Anne.

“ Au moins, monsieur, dites bien que nous ne sommes pas des sauvages ! ”

J'ai retenu cette recommandation que m'adressait une Labradorienne en présence de laquelle on disait que, chemin faisant, je rédigeais des notes de voyage destinées au public.

Rien ne m'est plus facile que de remplir l'engagement que je pris alors de tenir compte de cet avis. Je vais en effet dire du bien de cette population blanche de la Côte Nord, non pas pour faire plaisir à l'interlocutrice inquiète, mais simplement par devoir d'écrivain. Il n'y a qu'à dire les choses telles qu'elles sont, pour faire l'éloge des habitants de ce pays.

Durant ce voyage, je fus en contact journalier avec les gens de la Côte. Dans presque tous les postes, j'ai passé trois ou quatre jours au milieu de l'une des familles de la localité ; et l'on imagine bien que tous les parents et amis ne manquaient pas d'y avoir quelque affaire, pour faire la connaissance du “ Monsieur le curé ” que j'étais dans la circonstance. Beaucoup d'autres occasions m'ont aussi permis d'étudier et de connaître cette population.

Pour beaucoup de gens, tout est dit quand on leur apprend

que toute la côte est habitée par des pêcheurs. On sait ce que c'est, des pêcheurs ! On a lu des romans et des récits de voyage ! De braves gens, sans doute, les pêcheurs. C'est courageux et dur à la fatigue. Mais, vous savez, c'est pas mal borné, et pas beaucoup civilisé. Ça habite de pauvres cabanes. La classique cabane de pêcheur !

Il est possible que, dans certains pays, la condition des pêcheurs soit en effet des plus misérables. Mais à coup sûr il n'en est pas ainsi sur la Côte Nord, et je ne vois pas en quoi la population de ce territoire est beaucoup inférieure aux autres classes ouvrières du Canada.

* * *

En premier lieu, il est agréable de constater que cette partie du pays est aussi française que les autres régions de la Province de Québec. Il n'y a là qu'un très petit nombre de familles de race étrangère, et encore le travail d'assimilation est visible chez ces familles, noyées qu'elles sont dans un milieu si français.

Cette population de la Côte Nord se compose de Canadiens-Français et surtout d'Acadiens, qui y entrent bien pour les quatre-cinquièmes. Comme on l'a vu en d'autres endroits de cet ouvrage, ces Acadiens sont venus soit des îles de la Madeleine, et c'est le cas du plus grand nombre, soit de la Gaspésie.

Les Acadiens formant le gros de la population, il n'est pas surprenant que le patois acadien soit la langue dominante sur la Côte. Il s'y mêle bien quelques mots anglais plus ou moins défigurés, mais cela n'est pas pour nous faire jeter les hauts cris, à nous, Canadiens-Français, qui n'avons pas sur ce point la conscience tout à fait immaculée. Aussi ce n'est pas là ce qui nous surprend le plus, les premières fois que nous conversons avec ces Acadiens.

Qualifier leur langue de patois, c'est trop dire, sans doute. Car c'est le français qu'ils parlent, et je crois qu'ils le prononcent mieux que nous. En tout cas, ils le prononcent souvent

autrement que nous, et voilà ce qui nous embarrasse un peu dès l'abord. En outre, certains groupes ont un accent qui rappelle beaucoup celui des Méridionaux de France, et cela complique fortement la situation. Mais l'apprentissage se fait assez rapidement, et l'on jouit ensuite du pittoresque de ce langage.

Ce n'est pas ici le lieu de faire une étude spéciale des différences qui existent entre le langage acadien et le nôtre. Je citerai cependant, pour en donner quelque idée, certaines particularités qui nous étonnent.

Nos pères disaient : *j'avons*, pour "nous avons." Les Acadiens disent : *j'ons*. Au lieu de : "nous avons été à Québec," vous les entendrez dire : *j'ons été à Québec.*—*Il aviont*, pour "ils ont," revient souvent aussi.

Les terminaisons en "ais," ils leur donnent, comme à Paris, le son de l'*é* fermé. Ils prononcent donc : *je vené, les Anglé*, pour "je venais," les "Anglais."—Les *é* subissent le même sort : la *péche*, au lieu de : "la pêche."

Eux et nous, sommes en parfait désaccord sur la question des "a." Ils disent, avec l'a grave : *châque année* ; et, avec l'a aigu : *espace, sable, cadre, nage haut*

Quant à la diphtongue "oi," ils lui donnent tantôt le son de l'a grave, tantôt celui de l'a aigu. Ils prononceront donc : *trop foâ*, pour "trois fois;" *droâ*, pour "droits;" *moâ*, pour "moi." Quant au mot "fois," ce n'est pas toujours : *foâ*, c'est aussi : *foé*, comme disaient nos anciens.

* * *

Ces particularités de langage se modifieront en un certain degré, à mesure que les écoles se multiplieront sur la Côte. Et l'on fait preuve d'un zèle signalé pour en établir partout. L'Église et l'État se donnent heureusement la main pour y favoriser autant que possible la diffusion de l'instruction. La grande difficulté, surtout dans les premiers temps, c'était de

trouver des titulaires pour occuper toutes les chaires d'enseignement que l'on voulait ériger. Qu'on imagine s'il était bien facile de décider une institutrice de Québec ou d'ailleurs à s'embarquer pour le pays lointain du Labrador, dont l'on s'effrayait en proportion de ce qu'on le connaissait peu ! Il y a eu pourtant, en cette matière, d'admirables dévouements. En tout cas, la fondation d'un couvent, à la Pointe-aux-Esquimaux, est venu porter remède à une situation si difficile. Et quand même l'ancien préfet apostolique, Mgr Bossé, n'aurait rendu à la Préfecture d'autre service que l'établissement de cette maison d'éducation, il faudrait encore rendre hommage à son dévouement. Non seulement on prépare à la Pointe-aux-Esquimaux des sujets pour l'enseignement, mais aussi, depuis qu'un bureau d'examineurs est établi au même endroit, la conquête du diplôme d'enseignement s'y fait dans les mêmes conditions qu'ailleurs, et cela n'est pas d'un petit avantage. Car, pour nos contemporains, il ne saurait y avoir aucune garantie sérieuse de quoi que ce soit, si le parchemin officiel, revêtu d'autant de sceaux qu'il est possible, ne l'atteste solennellement. Pour peu que cela continue, nous verrons un temps où personne ne pourra prétendre à cirer les bottes de ses concitoyens, si un jury constitué par l'État n'a au préalable constaté sa compétence en ce métier.

Ce qu'il faut retenir, concernant la question scolaire sur la Côte Nord, c'est que la population s'y montre zélée, comme dans les autres parties de la Province, pour faire instruire les enfants. Les pêcheurs apprécient comme tout le monde l'avantage de savoir lire et écrire. Seulement, pas plus que les autres habitants de l'univers, ils n'ont le secret d'accomplir ce qui est impossible. Par exemple, que faire quand l'on n'a pu trouver une institutrice qui consente à venir tenir une école dans tel poste éloigné ? J'ai vu, dans ce cas, le missionnaire pousser le dévouement jusqu'à se faire lui-même l'instituteur des enfants de l'endroit. Mais ce moyen n'est pas habituellement praticable, malgré la meilleure volonté du monde. Que faire, encore,

lorsque deux ou trois familles seulement résident isolées en quelque point de la Côte ? Et ce cas est loin d'être exceptionnel. Va-t-on s'étonner de ce que ces pauvres gens, qui ont à peine les ressources nécessaires à leur subsistance, ne soutiennent pas une école à eux seuls ?

Je prie donc que l'on ne s'appuie pas sur les statistiques, quelles qu'elles soient, pour conclure que nos pêcheurs du golfe sont négligents sur le chapitre de l'instruction publique. Du reste, que les statistiques disent ce qu'elles voudront, ou plutôt qu'on les fasse parler comme on voudra, partout, dans la Province, les Canadiens-Français désirent vivement que leurs enfants s'instruisent. Il n'y a pas besoin, pour s'en convaincre, d'être bien longtemps en contact avec la population. L'école et l'église, voilà des sujets de première importance pour notre bon peuple.

* * *

Il faut avouer que, pour l'église comme pour l'école, les conditions ne sont pas, sur la Côte Nord, les plus favorables que l'on puisse rêver. De même qu'il n'est pas possible à chaque petit groupe de familles d'entretenir une institution scolaire, de même il ne saurait y avoir dans chaque hameau un prêtre résidant : les ressources de ces petits villages seraient bien loin de suffire pour y assurer sa subsistance. Chaque missionnaire est donc chargé de la desserte d'une certaine étendue de la Côte, qui peut comprendre jusqu'à vingt ou vingt-cinq lieues de longueur ; et il a sa résidence soit dans le village le plus important, soit, et c'est le cas le plus ordinaire, dans la localité la plus centrale du territoire qui lui est confié.

Autrefois, c'est-à-dire il y a quinze ou vingt ans, les districts assignés aux missionnaires étaient d'étendue fort considérable, à cause du petit nombre d'ouvriers de l'Évangile qu'il y avait dans ce champ, assez inculte, du Père de famille. Mais à mesure que la population augmenta sur la Côte, à mesure que de nouvelles colonies s'établirent en divers endroits, il a

fallu subdiviser les immenses dessertes de jadis, et accroître le nombre des prêtres chargés de ces missions.

Cela n'empêche pas que le clergé de la Côte est encore peu nombreux, eu égard à la vaste étendue de ce pays. Mais cela fait que l'exercice du saint ministère, en de telles conditions, est encore très pénible. Si l'on a par exemple dix missions dans sa desserte, il faut dix fois par an préparer des enfants à la première communion ; il faut s'occuper, en dix endroits différents, de la construction, de l'aménagement et de l'entretien d'une chapelle et d'une sacristie, créer aussi et diriger l'organisation scolaire en autant de localités. Puis, il y a l'administration des sacrements aux malades. Tout à coup, le jour ou la nuit, qu'il fasse beau ou que la tempête soit effroyable, voilà le prêtre appelé par le télégraphe à se rendre auprès d'un mourant, à dix lieues, à quinze lieues ! A l'époque de la navigation, le voyage est encore assez facile à faire ; mais l'hiver, il faut s'installer sur le cométique traîné par un attelage de chiens, ou bien chausser la raquette. Cela n'est pas, assurément, une partie de plaisir, et l'emporte de beaucoup sur les exploits où les "raquetteurs" de nos villes se couvrent pourtant de gloire, chaque hiver, au son de la trompette et du tambour.

Comme on l'imagine bien, le missionnaire de la Côte Nord passe rarement toute une semaine dans son presbytère. Son ministère très actif l'empêche également soit de se rendre maître des *Œuvres complètes* de saint Thomas d'Aquin, soit de composer beaucoup de poèmes lyriques ou autres. Mais il y a des compensations à cette vie de labeur et de fatigue.

A part la satisfaction qu'il y a à se dépenser pour le salut des âmes si chères à Jésus-Christ, à part les consolations ineffables qui sont le partage de tout bon prêtre qui coopère à l'œuvre de la Rédemption, le missionnaire de la Côte Nord est aussi récompensé de son dévouement par l'amour, le respect et la reconnaissance que lui témoignent ces bonnes populations qu'il est chargé de conduire au ciel.

Rien ne fait plus penser à ce que dut être l'état social de la

colonie, après la cession à l'Angleterre, que la condition présente du Labrador. Dans les deux situations, il n'y a que deux classes de représentées : le clergé et les travailleurs. Ce qu'était le prêtre au milieu de nos pères, il l'est encore parmi la population côtière du Golfe. Il est à peu près le seul homme instruit qu'il y ait dans ces missions, pour ne pas parler des agents des Compagnies, qui sont presque tous de race, de langue et de religion différentes des nôtres. C'est à lui que l'on a recours dans les difficultés de tout genre ; en lui on a confiance, dans la prospérité comme dans l'adversité. Ses avis sont toujours reçus avec déférence. Il n'est pas une famille qui ne regarde sa visite comme un honneur et une bénédiction. Heureux peuples et heureux pasteurs ! Puissent d'aussi excellentes relations durer toujours, pour le bonheur des uns et des autres !

* * *

Les populations se montrent surtout zélées pour la construction et la décoration de leurs églises. Ces églises ne sont le plus souvent que d'humbles chapelles en bois, bien petites et bien pauvres. Il y en a à tous les endroits où s'est établi un groupe même peu considérable de familles. Si l'on ne peut partout avoir un prêtre résidant, au moins partout l'on veut avoir une chapelle, où se feront les offices religieux, quand le missionnaire viendra ; et il y viendra, puisqu'il y aura une chapelle !

Malheureusement, ces visites du missionnaire ne peuvent être fréquentes : car il doit partager son ministère entre plusieurs postes également pourvus de chapelles. Et ainsi l'on ne pourra assister à la sainte Messe que tous les mois, ou plus rarement encore.

Mais cela n'empêche pas que l'on sanctifie le dimanche, sur la Côte Nord, même lorsque l'on est privé de la présence du missionnaire. A l'heure où aurait lieu la messe paroissiale, si le prêtre y était, toute la population se réunit à la chapelle. Là,

sous la direction du maître chantre, par exemple, on chante l'ordinaire de la messe, le *Kyrie*, le *Gloria*, etc., on chante des cantiques, on récite le chapelet. L'après-midi, on vient encore au temple saint ; on chante les psaumes de vêpres ; on offre encore à la sainte Vierge cette belle couronne d'*Ave Maria*...

N'est-il pas touchant, ce spectacle du petit peuple d'un hameau perdu au fond de quelque baie du Labrador, qui comprend si bien que le jour du Seigneur n'est pas un jour comme les autres ! Toute la semaine, on se livre vaillamment à ce rude métier du pêcheur : il faut gagner sa vie et celle des siens. Mais le dimanche est à Dieu ; et on le lui donne.

Et même, sur ce chapitre, on n'entend pas badinage. On va jusqu'aux extrêmes. On exagère le précepte.

Depuis quelques années, la fête de la Saint-Pierre, le 29 juin, n'est plus d'obligation. Il est maintenant permis de travailler ce jour-là. Nos pêcheurs le croient bien, au point de vue spéculatif ; mais dans la pratique, ils ne s'y peuvent résoudre. Quand l'on est parvenu à les faire pêcher le jour de la Saint-Pierre, ç'a été à condition que le gain de cette journée de pêche serait pour la chapelle.

Voilà comment, sur la Côte Nord, on a le respect des jours consacrés à Dieu.

Ce peuple est donc très religieux. Il est par conséquent très moral. Il est très honnête, et l'usage des serrures et des verrous, sur la Côte Nord, est moins nécessaire qu'en bien d'autres pays. Son hospitalité n'est pas moins remarquable : le voyageur est reçu partout comme un don du Ciel.

Tout cela ressemble bien aux vertus nationales des Canadiens-Français en général. Seulement, chez nous, il ne paraît pas qu'elles brillent encore de tout l'éclat qu'elles avaient chez nos pères. Cette impression est peut-être due à la tendance qu'il y a à regarder souvent le passé comme préférable au présent... Mais non ! cela est bien vrai : nous ne sommes plus aussi dociles envers l'Église, ni d'une probité si scrupuleuse, ni d'une

aussi large hospitalité qu'on l'était autrefois. Il faut aller au Labrador pour retrouver les belles vertus de nos ancêtres.

* * *

On y voit aussi régner ensemble la sobriété et la frugalité. Là, on ne rencontre pas un débit d'alcool à toutes les portes, ni à tous les villages. Il n'y en a pas un seul sur toute la Côte. Lorsque, dans ce pays, on souffre du froid, quand on se sent fatigué, on prend un bol de thé bien chaud, d'une "force terrible": et tout est dit. La vigueur et la douce chaleur vitale s'en reviennent à l'instant, incapables de résister à un appel si énergique et qui se renouvelle fréquemment. Quand même l'on cesserait, partout ailleurs, de boire du thé, je crois que la clientèle de nos pêcheurs suffirait encore à procurer des profits raisonnables aux Chinois de Hong-Kong! Il est vrai que si l'hygiène apprenait que là-bas on boit tant de thé, elle ferait beau tapage, elle qui n'est jamais contente de rien, elle qui trouve en tout matière à gourmander les gens; mais nous ne lui en parlerons pas.

On a dit — pourvu que ceci ne soit pas encore un tour de cette hygiène qui nous poursuit sans cesse — on a dit que, depuis le sixième jour de la création, la table a tué plus de gens que la guerre. C'est peut-être vrai ailleurs, mais bien peu sur la Côte Nord, où l'on ne meurt guère que de vieillesse.

Il faut reconnaître que la cuisine y diffère beaucoup de la nôtre. On n'y trouve pas tout ce qu'il faut pour confectionner les menus auxquels nous sommes habitués. Sans doute, pas un Vatel ne s'y est encore suicidé à cause du retard de la marée, qui est bien ce qui manque le moins en ce pays-là; mais il y manque bien d'autres choses. Vous partez pour vous établir au Labrador? Faites vos adieux au sanglant rosbif, au tendre bifteck, à la côtelette légère, à l'appétissante cuisse de poulet, à la grasse saucisse, à l'œuf à la coque, à la crème douce! Vous ne verrez de tout cela que de loin en loin, en un pays où

les races bovine, ovine, porcine, n'ont, ainsi que les oiseaux de basse-cour, que de très rares représentants.

On ferait donc bien maigre chère, sur la Côte, si l'on n'y recourait beaucoup aux conserves de viandes diverses. Et encore ce palliatif n'est pas du goût de tout le monde. Il y a bien les divers gibiers de plume, outardes, canards, moniac, etc., mais ce n'est pas une ressource sur laquelle on puisse toujours compter ; et, sur ce chapitre aussi, il y a des estomacs récalcitrants. L'hiver, on voit plus souvent de la viande fraîche, grâce au lièvre et à la perdrix qui abondent généralement. Parfois une chasse plus heureuse, où l'on aura abattu un ours, un caribou, un porc-épic, permettra de varier davantage le menu ordinaire.

C'est durant l'été que le démon de la gourmandise fait le plus d'affaires au Labrador. C'est alors que l'on fait bombance, sur toute la Côte, d'une inimaginable façon ; on y est aux noces tous les jours. Cela veut dire que l'on a alors du poisson frais tant que l'on veut. Et la sage et bonne Providence ayant ainsi arrangé les choses, que les espèces diverses de poissons viennent successivement s'offrir à l'industrie des pêcheurs, il en résulte que non seulement l'on n'a à s'occuper de la pêche et de la préparation que d'une sorte de poisson à la fois, mais encore que de mois en mois ces mets succulents viennent l'un après l'autre former le fond du festin. Cela commence, au printemps, par le hareng ; ensuite vient le saumon, et enfin la morue qui reste jusqu'à l'automne, alors que le hareng fait une seconde apparition. Mortels, qui que vous soyez, grands ou petits, riches ou pauvres, si vous n'avez jamais goûté ces délicieux poissons cuits dans les premières heures qui ont suivi leur capture, vous ignorez encore ce que c'est qu'un plat exquis ! Si vous en avez déjà fait l'expérience, c'est tant pis ; car alors, pendant le reste de vos jours, chaque fois que vous y penserez seulement, l'eau vous en viendra à la bouche.

Voilà les délices gastronomiques que l'on peut savourer au Labrador.

Je sais bien que tout cela perd de sa poésie, quand l'on en a

pour sa vie de ce régime. Et puis la pêche et la chasse ne sont pas toujours heureuses. Quant aux conserves de viande, les pêcheurs n'ont pas toujours les moyens de s'en procurer. Il faut donc, en somme, conclure que l'on pratique au Labrador une frugalité plus admirable qu'agréable.

Pour ce qui est des fruits que l'on trouve sur ce territoire, ils ne compromettent en rien le renom de sobriété que l'on peut s'attribuer. Non, l'on n'y récolte pas d'oranges, ni de bananes, ni de pêches, ni de pommes, ni de prunes, ni même de "cerises du pays." On n'y trouve que les fruits des pays du Nord, comme des ronces (surtout l'espèce nommée vulgairement *chicoté*), des airelles (*bluets*), des canneberges (*atocas*), des camarines (*graines de corbigeaux*). On mange ces fruits en leur état naturel, ou l'on en fait des confitures (substance qui, au Labrador comme dans les autres parties de l'univers, joue un rôle si important dans l'éducation des enfants).

* * *

La simplicité qui préside au régime culinaire, en ce pays ne règne pas moins partout ailleurs. Les habitudes de luxe y sont encore inconnues, soit dans le vêtement, soit dans l'habitation.

Les maisons, toujours en bois, sont généralement de médiocre apparence ; il s'en trouve pourtant, en plusieurs endroits, de tout à fait coquettes. On vise avant tout à les rendre bien chaudes pour l'hiver : car, dans la froide saison, il vient du nord, de l'est ou de l'ouest, de terribles souffles ;...ils font bien peur au mercure que l'on voit alors se blottir tout au bas du thermomètre. Et quand le mercure lui-même est pris de cette épouvante, il n'est pas bon que le vent pénètre à travers les pans de la maison. Aussi, on peut croire que les habitations sont lambrissées et calfeutrées jusqu'aux dernières limites du possible. Il n'est pas rare que les fenêtres elles-mêmes fassent si bien partie de la muraille qu'elles ne peuvent jamais s'ouvrir.

J'ai passé la nuit, quelquefois, dans des chambrettes de mansardes, dont l'air n'avait jamais été renouvelé depuis que la maison avait été construite. Dame Hygiène, toujours grondeuse, ne manquait pas de protester énergiquement contre de telles violations de ses principes ; et elle avait bien raison.

Pas de luxe non plus dans l'ameublement des maisons. Les riches tentures, les tapis de valeur, les meubles précieux, on n'en trouve point dans ces demeures. Mais on a le nécessaire, et quelquefois le confortable. Il y a toujours, comme dans nos maisons canadiennes, ce qu'on appelle la "chambre." On voit là plus de recherche. Des tapis de fabrication domestique recouvrent le plancher ; il y a dans les fenêtres des rideaux bien propres ; sur la table, sur la commode et sur les corniches, des photographies, des coquillages et tous les bibelots accoutumés ; sur les murailles, quelques images de saints. Parfois, un canapé complète fort bien l'ameublement. Voyons ! N'est-ce pas là la "chambre" que nous avons connue dans nos familles, que l'on tenait toujours fermée, quand l'on n'avait pas de visites ; fermée surtout aux enfants, qui auraient pu en un clin d'œil y causer des désastres ; encore bien plus interdite aux mouches dont le manque de savoir-vivre est fort connu ?

Disons enfin que généralement les habitations de la Côte Nord ressemblent assez, pour l'intérieur, aux maisons des cultivateurs de nos campagnes.

* * *

L'éducation domestique que l'on donne aux enfants rappelle aussi beaucoup celle que nous avons reçue de nos bonnes mères. Ce sont bien les mêmes qualités d'amour de l'ordre, de politesse et de délicatesse des manières que l'on rencontre chez la mère de famille acadienne. Plus d'une fois il m'a été donné d'assister là-bas à des scènes d'intérieur tout à fait charmantes. L'influence du Couvent de la Pointe-aux-Esquimaux, qui à la longue se fera sentir sur toute la Côte, ne pourra que déve-

lopper encore dans les familles ces heureuses dispositions qui, appuyées de solides habitudes de piété, font si belle la civilisation qui est la nôtre.

Quel bonheur de penser que, dans toutes les familles du petit peuple que nous sommes, la politesse des manières, et surtout l'intensité des sentiments religieux, président à l'éducation de la première enfance ! La Canadienne ou l'Acadienne n'a pas besoin, imitant de fâcheux exemples, de chercher à remplir un rôle extérieur ; sa mission éducatrice au foyer domestique est assez importante et exerce une influence assez considérable sur toute la nation, pour satisfaire pleinement toutes les ambitions qu'elle peut avoir de servir la cause de Dieu et celle de la patrie. Et l'épouse chrétienne n'est pas seulement la meilleure éducatrice qu'il y ait au monde ; elle est aussi, en tous les pays de l'univers, le plus ferme appui de la prospérité familiale. Combien de fois, dans les classes ouvrières, si le mari fournit par le labeur de ses bras et la sueur de son front les ressources nécessaires, combien de fois la femme n'est-elle pas la tête qui dirige la petite nef où sont groupés tous les espoirs de l'avenir !

Du reste, pour être juste, je dois ajouter qu'au Labrador, plus qu'ailleurs, il est difficile de dire qui, du mari ou de la femme, contribue davantage au soutien de la famille.

* * *

A plusieurs reprises, dans le cours de cet ouvrage, j'ai signalé la modicité des revenus de la pêche, pour chacun des chefs de famille. J'ai ajouté, quelque part, que l'absence du luxe et l'industrie personnelle expliquent fort bien que, avec des ressources si restreintes, on arrive pourtant en ce pays du Labrador à vivre dans une certaine aisance.

Il convient, me semble-t-il, d'insister un peu sur cette question et d'en tirer les conclusions qui s'en dégagent. Ce sera encore rendre un hommage mérité à la vaillante population du golfe Saint-Laurent.

J'ai donc indiqué déjà quelle est la simplicité du genre de vie de ces braves gens. De là vient qu'ils peuvent vivre à si peu de frais. L'ivrognerie, qui est la source de tant de dépenses pour trop de familles, est quasi inconnue sur la Côte Nord. Et puis les frais d'alimentation sont peu considérables. On n'a pas à déboursier beaucoup d'argent pour les filets, les rosbifs, etc., puisque l'on n'a à peu près jamais la facilité d'acheter de ces viandes. Quant au porc, qui fournit ordinairement la pièce de résistance des menus labradoriens, on l'a engraisé soi-même. Pourtant, il paraît que les déchets de poisson, dont il faut se servir pour cet objet, donnent au lard un goût peu agréable, et l'on préfère souvent importer d'autres parties du pays la viande de cochon dont on aura besoin.

On récolte facilement, sur son petit morceau de terre, les pommes de terre, les choux, et presque tous les légumes requis pour l'organisation du pot-au-feu quotidien.

Les barges, les filets de pêche, on fabrique ordinairement tout cela soi-même.

Les vêtements, on les confectionne à la maison ; et souvent on remplit aussi soi-même l'office de cordonnier.

On peut dire que, durant l'hiver surtout, ces pêcheurs sont de tous les métiers. Ils sont ébénistes : eux-mêmes ont fabriqué beaucoup des meubles de la maison. Cette maison, leurs mains l'ont élevée : car ils sont charpentiers à leurs heures. Ils ne sont pas moins menuisiers, et ornent sans peine l'intérieur des maisons de façon très convenable. Plusieurs de ces ouvrages sont même très bien faits et indiquent, chez quelques-uns de ces pêcheurs, des talents presque artistiques. J'en ai rencontré un dont la demeure, toute faite de ses mains, ressemblait plutôt à une villa, tant elle portait de jolis ornements, à l'intérieur comme à l'extérieur. Cet artiste, ignoré jusque de lui-même, achevait de sculpter la monture d'un fusil ; et l'ouvrage était digne d'une excellente main d'ouvrier.

Sur la Côte Nord, on ne débourse à peu près rien pour les journaux, rien pour les théâtres ou autres frivoles amusements.

L'administration de la justice y exige peu de frais. Comme il n'y a, en cette région, ni avocats, ni notaires, ni médecins, on se trouve forcément à l'abri de beaucoup de dépenses qu'ils occasionnent ailleurs. Je ne dis point, sans doute, que l'absence de ces officiers du droit et de la santé n'a pas beaucoup d'inconvénients.

On ne fait jamais de voyage de pur agrément en dehors de la région. Et lorsque l'on veut aller se promener à quelque poste de la Côte, on le fait sans aucune dépense. L'été, on a sa barque de pêche, et ces petits vaisseaux sont ordinairement de fins voiliers. Durant l'hiver, la raquette est un véhicule qui porte bien son homme où il veut aller. Le cométique attelé de chiens vaut encore mieux. D'abord, pour cette voiture, qu'il y ait ou non des chemins tracés à travers la neige et la glace, cela n'est pas de grande importance. Ensuite, cet équipage est de rapide allure : ce n'est pas sans doute le train express, mais c'est mieux que les vulgaires attelages de chevaux que l'on emploie ailleurs. Et tout cela rappelle si bien les premiers temps de la colonie, où il n'y avait pas encore de chemins entre les établissements : les modes de locomotion auxquels il fallait alors recourir ressemblaient beaucoup à ceux des Labradoriens d'aujourd'hui.

La conclusion que l'on doit tirer de tout ce qui précède, c'est que, avec un gain même très modique, la population de la Côte Nord peut vivre avec assez d'aisance, parce qu'elle a peu de dépenses à faire. Grâce à son esprit ingénieux, elle supplée facilement à tous les services que, dans nos villes comme dans nos campagnes, on demande à prix d'argent à tous les corps de métiers. L'absence des habitudes de luxe, la simplicité de la vie que l'on mène, achèvent d'expliquer la condition relativement aisée de son existence.

Chaque automne, on lit sur les journaux des messages télégraphiques qui annoncent que la pêche a totalement manqué en tel endroit du Labrador, et l'on s'écrie : " Quel pays que ce Labrador ! Pourquoi ces gens-là s'obstinent-ils de la sorte à

rester sur cette côte désolée, obligés tous les ans de recourir à la charité des gouvernements pour passer l'hiver !”

Ce langage est aussi juste que si l'on disait de la province de Québec qu'elle est incapable de nourrir ses habitants, parce qu'une gelée précoce a détruit la récolte dans tel canton du nord.

Sans doute, la pêche n'est pas tous les ans également fructueuse. Et même, certaines années, elle est très peu productive. — Mais n'arrive-t-il pas, de temps en temps, qu'une sécheresse trop prolongée ou des pluies trop fréquentes diminuent de moitié le rendement des terres, dans toutes nos campagnes ?

Sans doute, encore, il a fallu parfois venir au secours des habitants de quelques localités de la Côte, surtout dans l'est, à cause de certaines conditions plus défavorables dans lesquelles ils se sont trouvés. — Mais il n'y a pas beaucoup de parties de la Province, je crois, où il n'a pas fallu parfois secourir la population éprouvée par un fléau quelconque.

La plupart des localités de la Côte Nord n'ont jamais eu à faire appel à de tels secours.

Mais surtout, il faudrait savoir que le nom de Labrador s'applique à une immense étendue de côtes. On peut dire que ce territoire commence à cinq ou six cents milles en deçà du détroit de Belle-Isle et s'étend encore, en dehors du détroit, le long de l'Atlantique. Assez souvent, dans ces cris de détresse dont on se fait l'écho, il s'agit d'un endroit voisin du détroit, dans le golfe ou au delà, appartenant même à la colonie de Terre-Neuve, et où la pêche est absolument la seule ressource des habitants. Et, dans l'ignorance où l'on est de la position géographique du lieu d'où l'on crie famine, on ne manque pas de croire et de dire qu'au Labrador—et par là on entend toute la côte du golfe Saint-Laurent—il n'est guère possible de trouver des moyens de subsistance, et que les gens qui l'habitent devraient bien le quitter pour aller gagner plus sûrement leur vie en d'autres régions.

La vérité, et je crois l'avoir assez démontré, c'est que généralement la Côte Nord fait vivre ses habitants.

Par exemple, les pêcheurs arrivent bien rarement à la richesse. Mais on en peut dire presque autant des ouvriers de nos villes. Il est vrai que ces derniers jouissent ordinairement de plus de confortable.

Durant l'été, personne ne meurt de faim, au Labrador. L'automne venu et la pêche terminée, il est rare que l'on n'ait point une somme d'argent plus ou moins importante pour aller faire des emplettes à Québec.

* * *

Oh ! ce voyage d'automne ! On en rêve longtemps d'avance.

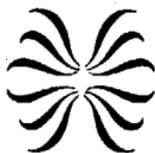
D'abord, on ne le fera pas sur le *Str Otter*. Cela coûterait bien trop cher. Mais on a sa goélette ; ou bien, on est l'ami du beau-frère ou du cousin de quelqu'un qui possède une goélette. On s'embarque donc, avec quelques barils de hareng et de morue verte que l'on vendra à Québec. La compagnie est ordinairement nombreuse sur le petit vaisseau, et l'on y mènerait agréable vie, si le voyage n'était pas si rude à cette époque de l'année. Comme il suffit que l'on parte sur un voilier quelconque pour que le vent devienne obstinément contraire, le trajet est long. La température est froide ; le logement et la nourriture laissent beaucoup à désirer. N'importe ! On finit, au bout de plus ou moins de semaines, par arriver à Québec. On y vend son bon hareng et sa bonne morue du Labrador. Puis on achète d'innombrables choses : des étoffes, de la batterie de cuisine, de la vaisselle, de la farine, des conserves, des bonbons pour les enfants, des clous, des planches de beau bois, des outils, etc., etc. Et l'on paie tout cela rubis sur l'ongle, à l'ébahissement des bons marchands québécois, qui voudraient bien que tous leurs chalands fussent en cette matière des Labradoriens.

Lorsque toutes les affaires de vente et d'achat sont heureusement terminées, on fait un pèlerinage à la Bonne-Sainte-Anne : l'épouse l'avait trop bien recommandé, pour qu'on l'oublie. Tantôt, c'est pour remplir un vœu que l'on avait fait

pour la guérison d'un enfant malade ; tantôt, il s'agit d'obtenir quelque grâce importante pour la famille. Et qu'il y aura au retour de choses à raconter aux gens de là-bas, sur ce beau voyage ! On parlera des coquets villages et des riches campagnes que l'on aura traversés ; on tâchera de faire comprendre aux petits ce que c'est qu'un chemin de fer et comme ça va vite ; on décrira surtout la magnifique église, où il y a une si précieuse relique de sainte Anne, où il y a tant de béquilles laissées là par de pauvres infirmes que la grande patronne a guéris, où, enfin, tout est si riche, et si beau, et si *dévoitieux* !

Et les petits, plus habitués aux récits de chasses ou de pêches extraordinaires, de tempêtes effroyables et des naufrages les plus émouvants, éprouveront des admirations délirantes, des enthousiasmes fous, en écoutant le père ou le grand frère dire tout ce qu'il a vu dans son voyage. " Oh ! lorsque je serai grand, moi aussi j'irai à la Bonne-Sainte-Anne et à Québec ! "

En effet, au Labrador, il faut avoir de la barbe au menton, pour prétendre à faire le voyage de Québec.





CHAPITRE VINGTIÈME

Coup d'œil sur l'avenir

La Côte Nord ne sera jamais un pays agricole.—Témoignage du R. P. Arnaud.—L'élevage des animaux n'est guère praticable.—Culture des légumes.—Les grandes Compagnies qui exploitent les pêcheries.—Il est difficile aux pêcheurs d'acquérir de la fortune.—Les petits "négoce."—Quand le chemin de fer du Labrador existera...—Marine marchande et marine de guerre.—*Gesta Dei per Francos.*

Par ce qu'on a lu précédemment sur les diverses colonies établies le long de la côte du golfe, on sait déjà dans une bonne mesure ce qu'il faut penser du Labrador comme pays agricole. Cependant il n'est pas hors de propos de présenter ici, en résumé, quelques considérations générales sur ce sujet.

Ordinairement, un pays est exclusivement ou agricole ou industriel. Quand une région est à la fois l'un et l'autre, il semble que rien ne lui manque pour qu'elle atteigne un haut degré de prospérité.

Une situation si favorable se réalise dans la Gaspésie. Les pêcheries qu'il y a là sont très riches ; le climat y est avantageux, et l'on vante à bon droit la fertilité de cette terre. Jusqu'à présent, la population gaspésienne s'est livrée principalement à l'industrie de la pêche. Mais un jour viendra, et prochainement suivant les probabilités, où l'on donnera beaucoup d'attention à ce sol plein de promesses ; et alors ce territoire sera l'un des plus riches joyaux de la province de Québec.

Il n'y a pas malheureusement des perspectives aussi belles pour le Labrador ; quoi que l'on fasse pour soulever le voile de

l'avenir, et avec quelque succès que l'on puisse distinguer ce qu'il y a dans ses obscurs replis, on ne peut prévoir de ce pays qu'il sera jamais un pays agricole, en même temps qu'industriel, si ce n'est peut-être dans sa partie extrême, du côté de l'ouest.

Il y a, de Tadoussac à la Pointe-de-Monts, une lisière de terrain cultivable, large d'une dizaine de milles, située entre les montagnes et le fleuve. Le sol est encore très propre à la culture dans les vallées des rivières Manicouagan, Godbout, Trinité et Pentecôte¹. Et l'on a écrit que jusqu'à la rivière à la Truite, un peu à l'est de Moisie, il est possible de faire de la colonisation. S'il n'y avait à considérer en cette affaire que la qualité du sol, cette assertion pourrait être prise au sérieux. Mais, sans contredit, la question du climat est d'aussi grande importance, pour l'agriculture, que la composition des terrains. Et l'on a vu, par ce que j'en ai dit en traitant des endroits situés depuis Godbout jusqu'à Moisie, d'abord que le sol n'y est pas beaucoup riche, et ensuite que le climat n'y est pas favorable à la culture des céréales. Même l'avoine n'y arrivera à maturité ni partout, ni tous les ans.

Betsiamis est situé à 150 milles en deçà de la rivière à la Truite, et à 100 milles plus au sud. Eh bien, qu'on lise ce que m'écrivait le R. P. Arnaud, le 7 décembre 1896, sur Betsiamis et le reste de la Côte, comme pays agricole. Quand on achève, ainsi que ce vieux missionnaire, son demi-siècle de séjour en cette région, on peut en parler avec connaissance de cause. Et que l'on n'oublie pas que Betsiamis est le point le plus à l'ouest et le plus au sud de ce qu'on appelle communément la Côte Nord.

“ Nos sauvages, dit le P. Arnaud, occupent un pays impropre à la culture, pays froid, humide, montagneux (c'est de là que nos sauvages tirent leur nom). La belle saison est très courte ; nous n'avons pour ainsi dire pas de printemps. A N.-D. de Betshiamits, comme partout plus bas sur la côte, les arbres ne

1—Étude intitulée *Le Nord* (publiée dans l'*Électeur*, de Québec, août 1881).

commencent à bourgeonner que dans le mois de juin ; la terre est froide, il faut attendre bien tard pour semer les patates, qui viennent rarement à maturité, même les patates *d'avance*."

Il me semble que ce témoignage d'un homme qui réside en cette région depuis si longtemps, règle définitivement la question de la colonisation sur la Côte Nord, au moins sur le littoral. Il est sans doute possible qu'à l'intérieur des terres, le climat soit plus favorable ; mais cela est peu probable, à cause de la proximité de l'océan Glacial. Et puis, Betsiamis est déjà sur le 49° degré de latitude, qui passe plus au nord que tous les établissements du lac Saint-Jean. Il est vrai que le lac Mistassini est au 51°, et cependant on y récolte, paraît-il, de l'orge et de l'avoine. On a même vu mûrir du blé à Moose Factory, au fond de la baie James. Ces faits, s'ils sont authentiques, doivent être bien exceptionnels. D'autre part, le Manitoba et les riches plaines du Nord-Ouest canadien sont situés au-dessus du 49°. Mais on sait bien que le climat devient de plus en plus favorable à mesure qu'on s'éloigne de l'Atlantique.

On a parlé aussi de l'élevage des animaux, comme d'une exploitation praticable non seulement dans la partie ouest de la Côte Nord, mais même jusqu'à Natashquan. Je ne crois pas davantage qu'il y ait là une ressource sérieuse pour le Labrador. La belle saison est si courte en ce territoire, qu'il faudrait y garder les animaux à l'étable durant la plus grande partie de l'année, système peu compatible avec la production économique du lait, de la viande, etc. En outre, il est permis de douter fortement que le sol de cette partie de la côte puisse fournir des herbages en variété et en quantité suffisantes, que cela soit dû à la nature désavantageuse des terrains eux-mêmes, ou à la rigueur du climat. En outre, quand ces obstacles naturels n'existeraient pas, l'éloignement des marchés et la difficulté des communications, presque impossibles durant la moitié de l'année, empêcheraient cette industrie de l'élevage d'être assez rémunératrice.

Tout ce qui est possible et pratique, sur la Côte Nord, en fait

d'agriculture, le voici. C'est la culture des pommes de terre et des divers légumes. Ces plantes réussissent bien partout, avec des soins convenables, et augmentent heureusement, pour l'alimentation de la famille, les ressources provenant de la chasse et de la pêche. De plus, elles permettent aux gens de nourrir et d'engraisser quelques animaux de ferme, dont la viande complétera les autres provisions de la famille, et y suppléera même, en cas de besoin.

Sans doute, la population de la Côte n'a pas été la dernière à s'apercevoir que les plantes sarclées croissent parfaitement même dans un sol aussi sablonneux que l'est presque tout ce pays ; les varechs et les déchets de poisson font un engrais excellent pour cette terre naturellement paresseuse, et sont partout en grande abondance. La population sait bien aussi qu'il y a pour elle, dans cette culture, toutes sortes d'avantages, et elle s'y livre déjà d'une manière assez générale. Mais il y a encore du progrès à faire ; du côté de l'est surtout, les pêcheurs pourraient compter moins exclusivement sur les ressources si incertaines de la pêche, et mettre plus de zèle à demander à la terre les produits qu'elle peut leur donner.

Le gouvernement de la province de Québec a fait, dans ces dernières années, de louables efforts pour convaincre les Labradoriens qu'il est plus sage d'avoir, quand on le peut, deux cordes à son arc, et qu'ils ont tout à gagner en cultivant les pommes de terre et les légumes en même temps qu'ils se livrent à la pêche. Les conférences agricoles que l'on a fait donner en divers endroits de la Côte, ont eu déjà à cet égard, paraît-il, d'heureux résultats.

* * *

Je crois avoir démontré qu'il ne faut pas s'attendre à voir jamais sur la Côte Nord de belles campagnes couvertes de riches moissons. La nature du sol et surtout le climat de ce territoire sont des obstacles qu'aucun effort humain ne peut vaincre. La culture n'y donnera jamais autre chose qu'un

secours plus ou moins important pour aider, avec la pêche et la chasse, à l'alimentation quotidienne, pour suppléer quelquefois aux ressources insuffisantes de l'une et de l'autre.

C'est donc l'industrie qui toujours sera à peu près l'unique ressource des habitants de la Côte. Au premier rang, viendra toujours la pêche comme moyen de subsistance pour cette population. J'ai parlé assez au long de la pêche, dans le cours de ce volume, pour que je n'aie pas à y revenir ici avec étendue.

Je rappellerai, pourtant, que si les pêcheurs du Golfe vivent de la pêche, il n'en est à peu près aucun qui s'y enrichisse. Tout le long de la Côte, l'exploitation des pêcheries est presque exclusivement aux mains de puissantes Compagnies, qui retirent le plus gros des bénéfices. Il n'y a pas, évidemment, à en faire reproche à ces associations commerciales qui ne sont pas plus coupables que les autres sociétés de même genre, dont l'objet est de cultiver les capitaux qu'on leur confie. Dans le commerce et l'industrie, il est rare que l'on travaille principalement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ! Et puis, les Compagnies qui opèrent sur la Côte Nord n'y exercent aucun monopole. Vous, cher lecteur, et moi, et n'importe qui, pourrions parfaitement aller aussi semer par là nos dollars pour y faire plus ou moins ample récolte d'écus, et même pour ne rien récolter du tout.

Il est bien facile d'écrire de très belles phrases sur le pauvre travailleur indignement exploité par le capital. Il faudrait, pour satisfaire ces bons écrivains, que le riche combinât les plus beaux desseins, et les exécutât en risquant d'y perdre tout ce qu'il possède, sans qu'il en retirât aucun profit ! Ils seront toujours rares, les désintéressements de cette sorte.— Cela n'empêche pas, sans doute, que s'il a des droits parfaitement légitimes, le capital a aussi des devoirs à remplir. Les lois de la justice et de la charité lui imposent des obligations auxquelles il ne peut se dérober sans manquer à ce qu'il doit.

Aussi bien, s'il y avait pas au Labrador ces puissantes

Compagnies ou ces grands propriétaires pour exploiter les pêcheries, nos braves pêcheurs de là-bas en seraient-ils mieux ? Ils seraient dans une condition encore plus défavorable, puisque beaucoup manquent des ressources nécessaires pour posséder eux-mêmes une barque et des agrès de pêche. Rien ne les empêcherait sans doute de se réunir et de constituer ainsi plusieurs compagnies qui exploiteraient, elles aussi, les diverses industries de la pêche ; non, rien ne les en empêcherait, s'ils avaient des capitaux à mettre en commun. Or, ils n'en ont pas !

Par exemple, si nos chasseurs de phoques pouvaient se syndiquer et faire l'acquisition d'un ou de quelques steamers, ils soutiendraient facilement la concurrence des amateurs de l'étranger, et feraient comme eux de grands bénéfices. Mais ces pauvres gens n'ont toujours que leur bonne volonté et leurs qualités de marin à mettre en commun, et cela n'est pas une monnaie qui a cours dans les banques. Aussi, tout ce qu'ils peuvent faire quelquefois, c'est d'atteindre à la possession d'humbles goélettes. Il en résulte que leurs expéditions si dangereuses et si pénibles ne leur procurent que des profits légers ou nuls, tandis que les étrangers amassent des fortunes sous leurs yeux.

Je ne vois pas de raisons pour que cette situation de nos pêcheurs s'améliore d'ici à longtemps. Ils continueront de faire individuellement la petite pêche, ou de louer, pour de maigres salaires, leurs services aux grands établissements de pêche. Et ils vivront au jour le jour, avec plus ou moins d'aisance ; mais ils ne s'enrichiront pas. Heureusement, l'acquisition de la fortune n'est pas une chose essentielle au bonheur d'ici-bas, ni surtout à celui de la vie future ; souvent même elle est un obstacle à la félicité présente et à celle de l'avenir.

* * *

C'est la pêche, la grande pêche de mer, qui restera la principale industrie de la côte du golfe Saint-Laurent, puisqu'il n'y

a pas, comme on l'a vu, à compter sur la culture de la terre dans cette région, qui ne sera jamais un pays agricole.

Mais, à part cette grande industrie de la pêche, il n'est pas impossible que, dans un avenir plus ou moins prochain, on utilise en ce pays quelques autres ressources, aujourd'hui à peu près inexploitées.

Par exemple, les duvets et les plumes des oiseaux de mer pourraient donner lieu à un commerce de quelque importance.

Les plantes marines pourraient servir à la fabrication de précieux engrais végétaux ; il serait facile aussi d'en extraire divers produits très employés dans l'industrie et dans les arts.

Les forêts de ce territoire étant composées d'arbres résineux, on y exploitera quelque jour l'industrie des gommés, des résines, et même des goudrons.

Enfin, les déchets de poissons et de phoques pourraient fort bien servir à la fabrication d'une sorte de guano artificiel, comme cela se pratique dans les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Quant à la chasse des animaux à fourrures, elle n'a plus sans doute l'importance qu'elle eut jadis. C'est toutefois une ressource qui ne s'épuisera jamais entièrement. Et comme, avec le temps, les territoires de chasse diminuent toujours d'étendue, et que, d'autre part, l'utilisation des fourrures s'accroît constamment, la valeur de la pelletrie ne fera qu'augmenter. Il y a donc là, pour la Côte Nord, une source de revenus dont l'on n'a peut-être pas encore vu le plus haut degré de développement.

Ainsi donc, il ne manquerait pas de petits "négoce" qui pourraient s'exercer sur la Côte Nord, et qui amèneraient décidément l'aisance en beaucoup de foyers. Mais, suivant les probabilités, bien des années se passeront avant que l'on se livre à ces industries, surtout si l'initiative en est laissée aux habitants de ce pays, qui ne peuvent guère commencer eux-mêmes ce nouveau genre d'affaires, pour lequel il faudrait avoir d'abord quelques connaissances spéciales et un peu d'argent à risquer. Un jour, peut-être, quelque capitaliste ou

quelque compagnie viendra de l'étranger donner le branle ; l'attention s'éveillera, et, dès que l'on sera sûr de gagner de l'argent dans ces entreprises nouvelles, les choses marcheront ensuite toutes seules.

* * *

Et si jamais le " Chemin de fer du Labrador " devient une réalité, c'est alors que l'on verra se produire le véritable développement de toute la côte du golfe. A l'époque où nous vivons, cela ne vaut rien pour un pays d'être entièrement isolé du reste du monde pendant six mois de l'année, surtout lorsque pendant les six autres mois il ne jouit que de communications difficiles. Sans communications aisées, pas de commerce ; sans commerce, pas d'industrie ; et quand il n'y a pas d'industrie dans un pays qui ne peut être agricole, la prospérité y sera toujours fort médiocre.— On ne peut imaginer la transformation qui s'opérerait au Labrador, si un chemin de fer le traversait dans toute sa longueur, et le mettait en relations faciles avec le continent américain comme avec les pays d'outre-mer. Il est sûr que l'exploitation des pêcheries et le commerce des fourrures y prendraient une extension nouvelle, tandis que cent industries annexes y seraient créées. L'immense contrée de l'intérieur, encore inconnue, livrerait en ce temps-là d'importants secrets qu'il nous serait aujourd'hui inutile de pénétrer. Qui sait ce que cette région recèle, par exemple, de ressources minières ? Qui sait ce que nos arrière-neveux en tireront de richesses ?

Il se fera, un jour, ce chemin de fer du Labrador. On cherche trop à aller vite, aujourd'hui, pour ne pas recourir enfin à ce moyen facile de rapprocher encore l'Europe de l'Amérique. La voie du Saint-Laurent l'emporte déjà de beaucoup sur les autres chemins du commerce. La ligne du Labrador vaudra encore mieux, et fixera définitivement notre prépondérance en fait de communications rapides durant les douze mois de l'année.

Seulement, mon cher lecteur, quelque jeune que vous soyez, je ne vous promets pas que vous aurez jamais vous-même l'avantage d'atteindre l'Atlantique par cette voie ferrée ! Bien des fois le doux printemps succédera au triste hiver, bien des fois... la morue — il faut bien sacrifier un peu à la couleur locale — quittant les sombres profondeurs de l'immense Océan, reviendra en bandes innombrables côtoyer nos rivages du golfe, avant que, dans la gare du *Q.-L.-A.* (personne n'ignorera alors que cela veut dire *Québec-Labrador-Atlantique*), au pied de la chute Montmorency, les voyageurs partant pour l'Europe entendent le solennel avis : " En voiture, messieurs ! " — En ce temps-là les chefs de train ne sauront pas un mot d'anglais. Vous voyez si nous avons encore à attendre ! Après tout, si l'on juge que je n'y mets pas assez de mesure, et que j'ai tort de renvoyer à une date si reculée la construction de notre voie ferrée, je ne demande pas mieux que de renoncer à mes calculs désespérants...

* * *

En attendant ce bel avenir industriel et commercial, nos pêcheurs de la Côte continueront à vivre modestement du produit de leur chasse et de leur pêche ; ils vivront et mourront fort chrétiennement, et s'en iront tous au ciel... Par exemple, ils n'auront guère laissé de matière à la plume des historiens.

Qui sait, pourtant ?

Personne n'a jamais regardé comme la meilleure préparation à la carrière du marin le fait d'avoir, alors qu'on était enfant, dirigé la navigation de quelque éclat de bois dans une cuve remplie d'eau, ni même celui d'avoir barboté plus ou moins souvent dans quelque ruisseau, au lieu d'aller à l'école. Mais, par contre, chez toutes les nations on a toujours considéré comme une excellente pépinière de marins le peuple des pêcheurs et en général la population qui habite le long des côtes maritimes. On comprend tout de suite que, si les enfants du cultivateur s'initient sans s'en apercevoir à tous les secrets

de l'exploitation agricole, de même les enfants du pêcheur se familiarisent de bonne heure avec la mer et prennent insensiblement le goût de la navigation.

Le Canada possède déjà une marine de commerce qui le place non loin des sommets dans la série des nations maritimes. Et certes, baigné comme il l'est par une si grande étendue de mers, il a une population côtière très considérable. Les bons marins ne lui font pas défaut. Comme on le sait, les Canadiens-Français et les Acadiens entrent pour une forte proportion dans le nombre total de nos navigateurs, et, dans cette carrière comme dans bien d'autres, ils ne sont inférieurs à personne ni par la science ni par l'adresse, ni pour la vigueur dans le travail, ni pour le courage dans les périls.

Un jour, assurément, le Canada devra se pourvoir aussi d'une marine de guerre ; cela deviendra particulièrement nécessaire le jour où, par la rupture du lien colonial, il prendra place au nombre des États indépendants. Nous pouvons être certains que s'il y a jamais, dans cette carrière de la guerre maritime, des lauriers à conquérir pour les marins du Canada, nos compatriotes d'origine française sauront en prendre leur part !

D'ailleurs, si les prévisions patriotiques d'un grand nombre d'entre nous se réalisent quelque jour ; si, à la faveur de transformations politiques dont la Providence a le secret, notre province française devient elle-même un pays autonome, ah ! alors notre bien-aimée patrie aura son rôle à jouer non seulement sur le continent américain, mais encore sur les mers, à raison de la position exceptionnellement avantageuse qu'elle occupera à l'un des meilleurs endroits de l'Atlantique. Et si l'occasion s'en présente jamais, non seulement les troupiers de l'infanterie française d'Amérique, mais aussi nos robustes soldats de marine — les gars de la Côte Nord — ajouteront de belles pages au chef-d'œuvre qui a pour titre : *Gesta Dei per Francos...*



CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

Où l'on expose ce que les gens de la Côte Nord attendent des pouvoirs publics

Il faut prolonger la ligne télégraphique jusqu'au détroit de Belle-Isle. — Un steamer chaque semaine. — En hiver, deux courriers par mois. — Que les Gaspésiens pêchent le saumon chez eux ! — Quais et jetées. — Une voie de terre tout le long de la côte. — La question seigneuriale. — Un district électoral au Labrador. — Un futur premier ministre du Canada.

J'ai dit à mes amis de la Côte Nord : " Je vais parler de vous au public. L'occasion serait bonne pour l'intéresser en votre faveur. Que désirez-vous que l'on fasse pour votre région ? "

Et l'on m'a exposé diverses demandes, que je vais mentionner simplement et sans grands frais de pathétique : en effet, comme je l'ai dit ailleurs, je ne crois pas beaucoup aux facultés émotionnables des gouvernements. Or, c'est aux gouvernements d'Ottawa et de Québec que s'adressent ces désirs des Labradoriens.

* * *

Voici d'abord ce que l'on demande aux autorités fédérales.

Les habitants de la partie orientale de la Côte souhaitent avant tout de voir la ligne télégraphique prolongée depuis la Pointe-aux-Esquimaux jusqu'au détroit de Belle-Isle. Il y a là, sur cette immense étendue de pays, toute une population qui vit dans l'isolement. En bas de Natashquan, surtout, on ne reçoit la malle que huit fois seulement durant toute l'année.

Et puis de quelle utilité serait cette ligne télégraphique pour la grande navigation ! Sans compter que l'on fait naufrage de temps à autre dans ces parages, et que, si l'on pouvait demander du secours par le télégraphe lorsque le navire a fait côte quelque part, cela diminuerait bien les petits désagréments qui sont inévitables dans ces sortes d'aventures. Mais ce fil du télégraphe, on en attend encore des services non moins importants pour la grande pêche, pour la chasse au loup marin. Trois mots de télégramme, et voilà que l'on sait partout dans quelle direction s'avancent, comme une armée puissante, les épais bataillons de harengs ou de morues, que l'on surprendra ensuite tant que l'on voudra ; voilà que l'on connaît au fond de quelle baie et sur quels champs de glace les phoques sont venus en grand nombre pour y dormir à leur aise.

Ce sont là de bonnes raisons pour désirer le prolongement d'une ligne télégraphique. Et je projetais vraiment de faire là-dessus beau tapage. Heureusement il n'y a plus à plaider, et dans l'intervalle le procès s'est terminé à la satisfaction des demandeurs.

En effet, dans la session du printemps 1896, le gouvernement Tupper avait inscrit à son budget certaine somme pour la continuation du télégraphe de la Côte Nord. Mais, comme l'on sait, on n'eut pas le temps, avant la fin des pouvoirs du Parlement, de procéder au vote des subsides de Sa Majesté, et nos Labradoriens ont dû continuer à se passer de ligne télégraphique. Mais, l'été suivant, le gouvernement Laurier adopta là-dessus la politique de ses devanciers, et obtint du Parlement nouveau le montant d'argent qu'il fallait pour établir le télégraphe depuis la Pointe-aux-Ésquimaux jusqu'à Natashquan, une distance de 75 à 80 milles. Cela signifie que le gouvernement est décidé à terminer le télégraphe du Labrador et que, dans peu d'années, le courant électrique pourra porter jusqu'au détroit de Belle-Isle les interrogations des armateurs québécois et des reporters de New-York.

Que demanderons-nous encore au gouvernement d'Ottawa ?

Nous lui demanderons d'améliorer en une certaine mesure le service de la poste sur la Côte Nord. Durant la saison de navigation, tous les quinze jours un steamer part de Québec, et une goélette part de Gaspé, lesquels distribuent le courrier tout le long de la Côte jusqu'à Natashquan. Pour ce qui est de la goélette postale, elle ne sert qu'à l'échange de la correspondance entre la Gaspésie, l'Anticosti et la Côte Nord. Qu'on la supprime ! Et puis qu'il y ait, chaque semaine, un départ de steamer pour la Côte Nord et l'Anticosti ! Non seulement cela vaudra mieux pour les communications postales, mais le commerce en recevra une impulsion tout à fait heureuse.—Pendant l'hiver, le courrier part une fois le mois de Betsiamis pour Natashquan. Demandons, avec les instances les plus vives, qu'il en parte tous les quinze jours ! Et si nous parvenons à obtenir que ces voyages se fassent toutes les trois semaines, il faudra encore se réjouir de la bienveillance des bons ministres, qui n'accordent jamais qu'une partie de ce qu'on leur demande, accoutumés qu'ils sont de voir tant de gens qui réclament toujours le double de ce qu'il faudrait.

Une chose que l'on aime bien, sur la Côte Nord, c'est de posséder des licences ou permis de pêcher le saumon en des endroits choisis. Or, les gens de la Gaspésie ont tout à fait le même goût ; il leur arrive même de réussir à se faire donner de ces permis pour la Côte Nord. Cette sorte de pêche étant généralement fort lucrative, on comprend facilement que l'octroi d'une place de pêche est singulièrement estimé par tout le monde. Il n'y en a pas pour tous ceux qui en voudraient, il s'en faut bien. Il suit de là que s'il y a quelque chose qui exaspère nos Labradoriens, c'est de voir les Gaspésiens, qui ont déjà dans leur pays des places de pêche au saumon, s'en venir sur la Côte leur ôter le pain de la bouche, ou plus exactement le saumon des doigts ! S'il ne s'agit que de pêcher la morue, soit ! Venez, Labradoriens, Terre-Neuviens, Américains, Péruviens, Hindous, Hottentots, Patagons : il y a ici de la morue pour tout le monde, et il y en a toujours en quelque quantité que l'on

en prene. Mais le saumon ! le précieux saumon ! Qu'on nous laisse cette aubaine, qui nous appartient ! Que chacun pêche le saumon dans son propre pays !

Donc, par les présentes, le ministère de la Marine et des Pêcheries est respectueusement, mais énergiquement, requis de réserver aux gens de la Côte Nord les places de pêche de leur région.

Quant aux grands travaux que les autorités fédérales pourraient exécuter sur la Côte, rien de précis à cet égard ne me saute aux yeux, maintenant surtout que l'on est décidé à prolonger la ligne télégraphique jusqu'aux limites des possessions canadiennes, du côté de l'est. Voyons ! Que pourrait-on bien entreprendre ? Construire des hôtels de la poste et de la douane tout le long de la Côte ?— Ce serait là, pour le quart d'heure, une dépense dont l'on ne verrait pas tout de suite l'opportunité, et qui ferait trop le bonheur des députés et des journaux de l'opposition.

Construire dès à présent le chemin de fer du Labrador ?— Certes, pour rien au monde je ne voudrais, par d'imprudentes réflexions, mettre des bâtons dans les roues de cette future voie ferrée ; je serais plutôt tout heureux d'en voir le projet sitôt mis en exécution. Le commerce du Canada en recevrait une impulsion considérable, et tout ce territoire du Labrador entrerait dans un développement qui étonnerait. Mais cette entreprise serait vue probablement de si mauvais œil par les puissantes compagnies de navigation océanique, et l'expérience de l'*Intercolonial*, à titre de chemin de fer de l'État, a donné des résultats si peu favorables, qu'il n'y a pas lieu de s'attendre que le gouvernement du Canada entreprenne jamais lui-même de construire le chemin de fer du Labrador.

Mais, enfin, puisqu'il y a là-bas tant d'eau, tant d'embarcations, et tant de villages situés au bord de la mer, on pourrait toujours bien construire partout des quais ou des jetées, et favoriser ainsi la navigation ?— Il est sûr que ce n'est pas la place qui manque, sur la côte du Labrador, pour les construc-

tion de cette sorte. Mais nous sommes entrés là sur le domaine particulier des représentants de cette division électorale, et il convient de ne les gêner en rien dans l'exploitation de cette ressource, utile pour discipliner des électeurs peu dociles; ressource, du reste, qui n'est pas infallible. En effet, des gens qui manœuvrent leur canot comme le cavalier fait son cheval, des gens qui passent la moitié de leur vie sur l'eau, apprécient sans enthousiasme l'avantage qu'il y aurait à s'en aller à pied jusqu'au steamer ou jusqu'à la goélette amarrée le long de terre. C'est à savoir, même, s'ils ne trouveraient pas ce mode d'embarquement tout à fait contraire à leur dignité !

* * *

Exposons à présent aux gouvernants de Québec de quelle façon ils pourraient, de leur côté, contribuer au bonheur des habitants de la Côte Nord.

Avant tout, je crois pouvoir affirmer que le gouvernement provincial n'a pas jusqu'ici fait de grands sacrifices pour cette immense région. Il a assuré, il est vrai, la fondation et le maintien du couvent de la Pointe-aux-Esquimaux ; il a aidé à l'établissement d'écoles dans les diverses localités ; de temps à autre, il a envoyé de généreux secours à certains groupes de pêcheurs que la famine menaçait. Ces bienfaits sont assurément dignes de mention. Mais on admettra que les autres districts de la Province en ont reçu de semblables, ce qui ne les a pas empêchés de se voir favorisés encore de plusieurs autres façons. Que voyons-nous, en effet, dans tous ces districts ? Un réseau complet de routes plus ou moins parfaites, qui s'étendent même jusque dans les endroits le plus nouvellement habités ; des ponts de fer ou de bois jetés sur tous les cours d'eau traversés par ces voies de communication ; enfin de nombreux chemins de fer, construits pour la plupart avec l'aide du trésor provincial, et qui rendent les plus grands services à la population.

Eh bien, sur toute la côte labradorienne, en fait de communications, on en est encore à l'état de choses qui florissait dans les premières années de la colonie. Le canot durant l'été, et, durant l'hiver, le traîneau attelé de chiens, voilà quels étaient les véhicules de nos pères du dix-septième siècle ; or les gens de la Côte Nord, en général, n'en ont pas encore d'autres, fidèles bien malgré eux aux traditions des ancêtres.

Sans doute on justifie aisément la dépense des sommes énormes qu'a coûtées au gouvernement provincial la diffusion de ces facilités de communication dans les diverses régions, en disant qu'il fallait bien assurer le développement du pays en favorisant la colonisation et l'agriculture. Certes, les résultats que l'on a obtenus prouvent que l'on a bien fait d'y aller largement.

Mais il n'y a pas que l'agriculture dans un pays ! L'industrie et le commerce peuvent aussi beaucoup pour accroître sa richesse.

Eh bien, la Côte Nord ne sera jamais une contrée agricole ; mais l'industrie et le commerce y font vivre déjà une population considérable, et n'attendent que d'être favorisés, comme l'agriculture et la colonisation le sont ailleurs, pour y prendre un développement considérable, dont toute la Province bénéficierait certainement.

Qu'est-ce donc que le gouvernement provincial pourrait bien faire, pour donner à la Côte Nord sa part des deniers publics ?

Il ne saurait être question, dans le moment, d'y subventionner des lignes de chemin de fer ; et personne ne peut prévoir encore le nombre de quarts de siècle qui s'écouleront avant que l'on demande aux pouvoirs publics de concourir à l'exécution de telles entreprises sur la côte du golfe Saint-Laurent.

Ne pourrait-on pas, du moins et en attendant, donner à ces braves Labradoriens, sinon des chemins de fer, au moins des chemins de terre ? Oui, je ne vois rien de plus urgent, dans ce qui est du ressort du gouvernement de Québec, que l'exécution

d'une bonne route qui suivrait toute la côte et mettrait tous ces hameaux isolés en communication facile les uns avec les autres. Énoncer cette demande, cela suffit, à ce qu'il semble, pour faire voir tout de suite combien elle est raisonnable.

Se doute-t-on seulement, dans la Province, qu'il y a une lisière d'endroits habités, longue de quatre à cinq cents milles, où l'on ne peut voyager par terre, faute de chemins et faute de ponts sur les rivières !

Voilà bien, du moins en partie, le plaidoyer que j'allais adresser au gouvernement de Québec, au nom de la population de la Côte Nord, pour obtenir la confection d'une route tout le long du fleuve et du golfe, à partir de Betsiamis.

Mais, en cette affaire comme dans celle de la prolongation de la ligne télégraphique, je comptais sans le zèle qui dévore nos gouvernements pour le bien public ! Si peu de pays sont autant gouvernés que le Canada, il y en a peu, aussi, qui le soient aussi bien !

Dès l'année 1896, le gouvernement de Québec faisait ouvrir une route depuis la baie de la Trinité jusqu'à la rivière Pentecôte, une distance d'environ vingt-cinq milles. Voilà donc que l'on a adopté "le principe" d'une amélioration si considérable. Chaque année, on pourra, dans un sens ou dans l'autre, prolonger le chemin, et dans un temps encore assez court toute la Côte jouira de la facilité relative des communications par voie de terre.— Et, après cela, les gens raconteront, sans qu'on ajoute beaucoup de foi à cette légende, qu'il fut un temps où toute la Côte était habitée, sans qu'il y eût seulement dix milles de chemin à travers cette immense région.

D'autre part, s'il allait arriver que l'on s'arrêtât en si beau chemin, s'il arrivait qu'on laissât inachevés le télégraphe et la route du Labrador, j'avertis les gouvernements d'Ottawa et de Québec que, dans la *deuxième édition* de ce volume, je les accablerai de nouveaux arguments pour les engager à faire leur devoir, et aussi de tous les reproches qu'ils auront mérités.

Seulement, et c'est, hélas! le défaut de ce suprême moyen oratoire, cette "deuxième édition" est la plus problématique des choses.

Mais voici qu'il va s'agir d'une autre réclamation de la Côte Nord, à laquelle sans doute on ne s'attend guère!—On demande au gouvernement d'*abolir les droits et devoirs féodaux* dans le Labrador....

Il existe en effet au Labrador, comme on l'a vu déjà, une seigneurie très authentique, dont le domaine s'étend depuis les Cormorans jusqu'à la rivière Goynish. Lorsque, en 1854, le parlement du Canada proclama l'abolition de la tenure seigneuriale, on ne s'occupa en aucune façon de la seigneurie de Mingan, parce que le gouvernement ne reconnaissait pas alors son existence, qui, dans ces dernières années, à la lumière du flambeau de la jurisprudence, lui a été pleinement révélée. En outre il n'y avait alors à peu près aucun habitant sur la Côte, et il ne pouvait par conséquent être question de droits à réserver en faveur de censitaires qui n'existaient pas.

Puis, avec le temps, on vint s'établir un peu partout le long de la côte; chacun à sa guise s'est taillé un petit domaine sur le bord de la mer, pendant que les doctes avocats s'occupaient à démontrer aux juges les plus savants tantôt que la seigneurie de Mingan n'était qu'un mythe, tantôt qu'elle existait bien réellement. Les tribunaux ont finalement décidé qu'il y a une seigneurie de Mingan. Et voilà qu'aujourd'hui les seigneurs de Mingan, qui sont des personnages résidant en divers lieux de la Province ou d'ailleurs, réclament une rente annuelle de nos pêcheurs devenus sans s'en douter de purs censitaires. Cette rente est sans doute fort légère, et les gens ne se refuseraient certes pas à payer cette redevance pour le terrain qu'ils occupent et tout le bois qu'ils veulent prendre dans les forêts. Mais, à tort ou à raison, ils sont portés à croire que la façon dont ils sont devenus possesseurs de leurs emplacements, alors que les droits de la seigneurie n'étaient pas encore juridiquement reconnus, les rend peut-être indépendants des seigneurs,

surtout s'il est vrai, comme on me l'a dit sur la Côte, que le gouvernement lui-même les a jadis autorisés à s'établir en ces endroits de pêche. Et ils redoutent de perdre tout le bénéfice de leur situation, s'ils payent même une seule fois la rente annuelle : ce serait là, en effet, reconnaître les droits des seigneurs. Devenus censitaires, nos pêcheurs pourraient peut-être avoir quelque difficulté à conserver la propriété de leurs terrains, qu'aucun titre légal ne leur garantit.

Je reconnais volontiers que je n'entends rien à toutes ces choses, et que je suis le plus incompetent du monde à formuler même une simple opinion sur tout cela. Je n'en ai parlé ici que pour obéir au souci de ne laisser volontairement aucune lacune dans ce travail. Il est du reste tout à fait permis de croire qu'un jour, ou plus tôt ou plus tard, nos législateurs auront à s'occuper de régulariser la position des habitants de la Côte vis-à-vis les seigneurs de Mingan ; et il n'est pas mal à propos de mettre dès à présent le public au fait de l'intéressante question qu'il faudra résoudre.

* * *

Il y a encore une question que je ne ferai que signaler, et sur laquelle je ne suis pas non plus très apte à émettre un avis : celle de la représentation dans les parlements. Nos Labradoriens voudraient bien avoir dans chacune de nos assemblées législatives un député qui s'occupât exclusivement de leurs intérêts. Ce n'est pas qu'ils aient eu à se plaindre, à ma connaissance, des représentants du district électoral auquel ils appartiennent. Mais ils croient volontiers qu'un député qui doit prendre soin d'une région aussi étendue que les comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay, ne peut donner autant d'attention qu'il le faudrait à leur propre district.

En effet, comme on le sait, il n'y a qu'un seul député à la Chambre des Communes pour l'immense contrée qui comprend

la vallée du lac Saint-Jean, celle de la rivière Saguenay, et toute la côte du Labrador jusqu'au Blanc-Sablon, ainsi que la grande île d'Anticosti. Peut-on croire qu'il est possible à un député d'être bien au fait de tous les besoins d'une semblable division électorale et de chacune des localités qui la constituent? Et l'on imagine bien qu'ici, comme partout ailleurs, c'est le nombre qui fait la loi : le député est toujours choisi parmi les habitants de la partie la plus peuplée de l'immense comté; et, par suite de la difficulté des communications, ses électeurs du Labrador n'ont que très rarement, pour ne pas dire jamais, l'occasion de le voir même une seule fois.

Pour ce qui est de la législature provinciale, il est vrai, le territoire du lac Saint-Jean a été détaché, il y a quelques années, du reste des comtés de Chicoutimi et Saguenay. Mais cela n'améliore guère la situation de la côte du Labrador, qui ne verra pas de sitôt l'un de ses habitants choisi pour représenter le comté-uni, encore si étendu, à l'Assemblée législative de Québec.

Ce n'est pas, semble-t-il, s'aventurer trop témérairement sur un terrain peu connu, que de prédire qu'un jour viendra où la côte nord du fleuve et du golfe, depuis la rivière Saguenay jusqu'au détroit de Belle-Isle, aura son représentant à la législature provinciale. On ne voit pas bien quels inconvénients il y aurait à ce que cette assemblée se composât de soixante-quatorze députés, au lieu d'en compter soixante-treize comme aujourd'hui. Alors une partie si considérable de la Province, au moins quant à l'étendue, pourra plus facilement faire entendre ses justes réclamations et sauvegarder ses intérêts.

Quant à la représentation à la Chambre des Communes, la solution du problème se fera moins aisément, parce que le nombre des députés de la province de Québec doit rester constamment le même. Mais la présente division de la Province en districts électoraux subira inévitablement, dans un avenir plus ou moins éloigné, quelque remaniement. Le grand pays du

Labrador, qui a des intérêts si particuliers, s'imposera alors à l'attention des législateurs, qui en feront l'une des soixante-cinq divisions électorales de la Province. Et si je ne craignais que l'on m'accuse de faire de la politique, j'ajouterais : qui sait si, quelque jour, le député du Labrador ne sera pas le premier ministre du Canada ?...





CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

Topographie du Labrador oriental

Il est quelquefois permis de parler de ce qu'on n'a pas vu.—L'histoire ancienne du Labrador oriental.—Les ruines du Vieux-Fort et du fort de la baie des Châteaux.—Du temps de l'abbé Ferland.—KÉGASHKA.—Première colonie acadienne sur la côte.—Comme quoi les îles du Labrador sont un grand bienfait de la Providence.—MUSQUARRO.—LA ROMAINE.—Embaras étymologiques.—ITAMAMIU.—HARRINGTON.—L'Armée du Salut est rendue là !—TÊTE-À-LA-BALEINE.—Une chapelle qui est loin de la paroisse ; un cimetière qui est loin de la chapelle.

Il ne saurait être question, dans un ouvrage traitant du Labrador, de passer sous silence tout le pays qui s'étend, à l'est de Natashquan, jusqu'au détroit de Belle-Isle ; et cela d'autant moins que ce pays est précisément le territoire qui, dans la province de Québec et à notre époque, est proprement désigné par ce nom de Labrador. — Et même, on ne l'ignore pas, au delà de la frontière orientale de la Province, qui est en même temps la limite du Canada dans cette direction de l'est, le Labrador atteint l'océan Atlantique, sur le rivage duquel ses côtes se continuent vers le nord : ce pays appartient au gouvernement de Terre-Neuve.

Sans doute, n'ayant pas été plus loin que Natashquan, je ne puis décrire de connaissance personnelle cette partie de la côte du golfe Saint-Laurent. Je suis toutefois en mesure, me semble-t-il, d'en parler plus pertinemment qu'un aveugle ne ferait des couleurs. Il vaudrait certainement mieux, à beaucoup d'égards, qu'aucun écrivain et même que personne ne racontât rien dont il n'eût soi-même contrôlé la parfaite exactitude. Mais qui ne voit à

quel point de pareilles conditions resserreraient en des limites par trop étroites et la science, et l'histoire, et l'éloquence, et la politique et même les simples relations sociales ?

Il est permis à l'historien de raconter des événements dont il n'a pas été le témoin, et au géographe de décrire des pays qu'il n'a point parcourus. Seulement, on ajoutera foi aux récits de l'un et aux descriptions de l'autre, à proportion du soin que l'on saura qu'ils auront pris de ne puiser leurs renseignements qu'aux sources les plus sûres.

D'ailleurs, en quoi serais-je mieux préparé à parler de ce territoire si j'y avais voyagé ? Il est évident que, l'ayant vu de mes yeux, j'aurais plus de ressource pour en tracer la topographie avec fidélité. Mais pour tout le reste, caractère des habitants, valeur des places de pêche, historique et tableau de l'état présent de chacun des postes, pour tout cela, c'est-à-dire pour ce qui l'emporte de beaucoup en importance, j'aurais dû encore m'en rapporter en forte mesure aux renseignements que j'aurais recherchés et dont l'on m'aurait fait part. Eh bien, tous ces renseignements nécessaires, je les ai obtenus à peu près aussi complètement du fond de mon cabinet de travail. Car, deux années durant, j'ai poursuivi une sorte d'enquête sur tous ces sujets. Sans omettre de profiter des travaux de feu l'abbé Ferland, de MM. J.-U. Gregory et D.-N. Saint-Cyr, les seuls qui dans notre Province aient jusqu'à ce jour écrit au sujet de ce territoire, j'ai interrogé des personnes qui l'ont habité plus ou moins longtemps, j'ai longuement questionné les anciens missionnaires et les missionnaires actuels de ce pays, j'ai compulsé les archives de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. Ayant puisé à toutes ces sources d'informations, je crois connaître cette longue étendue de la côte nord du golfe d'une manière suffisante pour en donner une idée assez exacte.

* * *

Avant de nous occuper des différents postes du Labrador

oriental, il sera intéressant de s'arrêter un moment sur l'histoire ancienne de ce pays. Une couple de pages de l'abbé Ferland¹ vont nous en donner un aperçu qui suffira à notre dessein.

“ L'histoire du Labrador n'est pas longue. Ce pays, à l'arrivée des Européens, était dans la possession des Esquimaux, qui soutenaient déjà et continuèrent longtemps après à soutenir une guerre assez vive, d'une part contre les Montagnais, et, de l'autre, contre les Souriquois ou Micmacs, habitants des côtes de l'Acadie, de la Gaspésie et de Terre-Neuve. Les Esquimaux, qui semblent appartenir à la famille des Samoyèdes et des Lapons, se défendaient courageusement ; mais quand les Français se mirent de la partie contre eux, ils durent céder peu à peu et se retirer vers le Labrador septentrional².

“ Les chroniques du nord de l'Europe nous portent à croire que, dès les treizième et quatorzième siècles, les Norvégiens et les Danois avaient découvert dans leurs voyages les fles de Terre-Neuve et le Labrador. En 1497, Jean et Sébastien Cabot, cherchant un passage vers les Indes, reconnurent la partie septentrionale du Labrador. En 1500, le Portugais Cortereal visita aussi les côtes de ce pays. Dès l'année 1504, des pêcheurs basques, normands et bretons y faisaient la pêche. Lorsque Jacques Cartier découvrit le fleuve Saint-Laurent, il rencontra vers la baie des Rochers un vaisseau rochelais, qui cherchait le port de Brest, situé près de l'embouchure de la rivière Saint-Paul³.

1—*Le Labrador* (la Littérature canadienne de 1850 à 1880, 1er vol., pp. 304-307).

2—D'après une légende qui a cours chez les sauvages, la Pointe-de-Monts aurait été le théâtre d'une grande bataille entre les Algonquins et les Esquimaux : ces derniers furent vaincus et abandonnèrent toute la côte, même le poste de Mingan, et se retirèrent dans le Labrador inférieur. — “ Vers 1640, m'écrivit M. l'abbé A. Delay, missionnaire au Labrador, les Montagnais, armés à la française, vainquirent les Esquimaux à l'endroit dit Esquimaux Island, à l'entrée de la baie de Saint-Paul. Mille Esquimaux furent tués en cette journée. Les deux autres mille firent des incursions presque chaque printemps brûlant et tuant tout sur leur passage. Ils attaquèrent deux fois Brador (l'ancien port de Brest) sous les Courtemanché; ils perdirent 400 hommes à la dernière de ces attaques. Enfin, deux ans avant la conquête, ils furent définitivement battus à Battle Harbour. ” — Il paraît que les Esquimaux furent évangélisés, en 1763, par Cartwright, ministre moravien. (A.)

3—La rivière Saint-Paul ou des Esquimaux se jette dans le golfe, un peu à l'ouest de la baie de Brador. (A.)

« Abondante en poisson, cette mer continua d'être fréquentée, et le port de Brest devint le rendez-vous d'un grand nombre de pêcheurs français. Lewis Roberts dans son *Dictionnaire du Commerce*, imprimé à Londres en 1600, dit que c'était le principal poste de la Nouvelle-France, la résidence d'un gouverneur, d'un aumônier et de quelques autres officiers ; que les Français en exportaient de grandes quantités de morues, des barbes et des huiles de baleine, ainsi que des castors et autres fourrures précieuses. Il ajoute qu'ils entretenaient un fort à Tadoussac, pour y faire le trafic des pelleteries avec les sauvages. Il est difficile de déterminer ce qu'il y a de vrai dans l'assertion de cet auteur ; mais il est bien certain que sur la baie de Saint-Paul se trouvent des ruines qui ont conservé le nom de *Vieux-Fort*¹. Le même nom est donné à ce lieu dans les cartes attachées à l'histoire du Canada par Charlevoix.

1—Ces ruines consistaient, paraît-il, en une sorte de plate-forme en terre, de figure quadrilatérale.

Mais aujourd'hui il ne reste plus de vestiges de ces ruines. Voici là-dessus ce que m'a écrit M. l'abbé G. Gagnon, qui fut missionnaire du Labrador inférieur en 1894-95. « Je ne suis passé par le Vieux-Fort que par eau et quand les gens étaient tous sur les îles du large pour la saison de pêche ; de sorte que je ne sais rien de *visu* des ruines du Vieux-Fort. Mais les gens m'ont dit qu'il n'apparaît plus aucune trace des anciens établissements. Seul le père Faguy dit avoir vu des ruines dans son jeune temps, et avoir entendu dire aux vieux de cette époque qu'une batterie de canons se trouvait sur le haut rocher qui domine l'entrée du havre. »— M. l'abbé P. Théberge, qui résida au Labrador inférieur de 1883 à 1894, m'écrivait ceci : « Il y a l'île du Vieux-Fort au large, et le Vieux-Fort, quartier d'hiver, à quelque sept milles à l'intérieur. Je les ai visités bien des fois : on n'y voit plus de traces des ruines. C'est une famille de Robin qui occupe ces deux places. »— « Je suis allé plusieurs fois à Bonne-Espérance, dit M. P. Vigneau dans une lettre datée du 30 juin 1897, mais je n'y suis jamais demeuré assez longtemps pour aller faire aucune excursion dans les parages du Vieux-Fort. Par exemple, j'ai vu le vieux canon qu'on y a trouvé (ou à terre ou au fond de l'eau). Je l'ai mesuré le 18 avril 1892, en revenant de la chasse au loup marin. Quoique le bouton de la culasse soit disparu par la rouille, sa longueur totale est de 7 pieds et 6 pouces.— 6 pieds de la lumière à la gueule ; calibre, 4 pouces de diamètre. C'est probablement le plus ancien canon qui existe en Amérique. »— En avril 1897, M. l'abbé A. Dalay, prêtre français qui s'occupe des missions du Labrador, m'écrivait : « De nombreux vestiges indiquent encore aujourd'hui qu'il y avait à Brador au moins 200 maisons et au moins 1000 habitants en hiver. On trouve encore des restes d'armures militaires, de casques, des canons, un peu de tous les côtés, tant à Brador qu'à Bonne-Espérance.... D'après une carte que l'on voit au presbytère de la Tabatière, Brador se trouvait entre deux forts : *Old Fort*, à 30 milles environ en haut de Brador, et *Pontchartrain*, à une très petite distance en bas. *Old Fort* ! Beaucoup se demandent ce

“ Quand la colonie de la Nouvelle-France eut commencé à s'affermir, des compagnies, à la tête desquelles étaient les sieurs Aubert de la Chesnaye et Riverin, obtinrent des concessions de terres sur la côte du Labrador, au nord de Blanc-Sablon. Peu de temps après, le sieur LeGardeur de Courtemanche¹ était mis en possession de la baie de Phélypeaux, aujourd'hui nommée la baie de Brador², et le sieur Amador Godefroy de Saint-Paul

qu'a été cet Old Fort. On croit qu'il est appelé *old*, parce que Jacques Cartier s'y serait fortifié lors de son hivernement en 1534, et que personne n'aurait gardé ce fort après son départ. Ceux de cette opinion disent qu'on ne voit aucune trace de fortification, aucune trace de cimetière. Mais d'autres disent qu'ils ont connu un vieux cimetière, de vieilles redoutes en terre. Dans tous les cas, l'on trouve au Vieux-Fort des débris de maisons françaises, débris qui consistent, comme en tous lieux où ont passé les Français, en “solages” et grandes cheminées en pierre, en débris de tuiles.... J'ai vu des restes de maisons françaises au poste de la Tabatière, à Kikapoué (?), à Shécatica.”

Au lecteur de conclure ce qu'il voudra de tous ces témoignages.

—On trouve, au Labrador terre-neuvien, les vestiges d'un autre fort, vis-à-vis l'îlot de Belle-Isle, qui est situé en dehors du détroit de même nom. En effet, dans la baie des Châteaux, sur un promontoire appelé Pointe de Grenville, on voit encore les ruines d'une forteresse, dont M. P. Vigneau (l'annaliste acadien que j'ai si souvent cité) a relevé le plan en 1868. Ce fort a 77 pieds de côté; l'épaisseur de ses murs est de trois pieds. On y reconnaît la poudrière, les fossés, les bastions. M. l'abbé H.-R. Casgrain a publié un article, concernant les ruines de cette forteresse, dans l'*Opinion publique* (Montréal) du 18 mai 1876, en y joignant la gravure de ce plan dont M. Vigneau m'a raconté l'histoire comme suit, dans la lettre même que j'ai mentionnée ci-dessus. “ J'ai pris le plan de cette forteresse le dimanche 13 septembre 1868, comme mon livre de cette année-là, à bord de la *Wide-Awake*, en fait foi. Et je vous dirai de plus que j'en ai levé le plan sur un morceau de papier-carton que j'arrachai de dessous la doublure de mon casque. Lorsque M. Auger, missionnaire de Natashquan, quitta la Côte, l'année suivante, je crois, il manifesta un si grand désir de l'avoir que je lui en fis cadeau pour avoir la paix. A son arrivée à Québec, il le déposa à l'université Laval, aux soins de feu M. Laverdière, alors professeur d'histoire. C'est là que le révérend M. Casgrain l'a trouvé, lequel a eu la complaisance de le publier sur l'*Opinion publique*. Il me fit l'honneur de m'en envoyer une copie, que je reçus par l'entremise de M. David Têtu.” (A.)

1—Les Courtemanche ont possédé la seigneurie de Brador durant trois générations. Elle fut ensuite cédée à un conseiller de Québec qui, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la vendit à Alexandre Grant. Celui-ci la vendit, à son tour, à M. Lymburner (dont parle M. Ferland un peu plus loin), qui établit la Labrador Company. En 1820, Samuel Robertson acheta le tout pour la somme de 120 livres. (A.)

2—Cette baie de Brador, qui se trouve à l'ouest de Blanc-Sablon et près de la limite orientale de la province de Québec, porta successivement les noms de baie des Esquimaux, baie Phélypeaux et baie des Espagnols. D'après un récit de voyage remontant à l'année 1704, “ à cette époque on voyait encore dans cette baie les ruines d'un établissement de pêche des Espagnols,” dit l'honorable juge A.-B. Routhier (Sa Majesté vs Dennistoun et al.), *Rapports judiciaires de Québec*, vol. XV, p. 381. (A.)

obtenait cinq lieues de côtes, de chaque côté de la grande rivière des Esquimaux, à laquelle il donna le nom de Saint-Paul, et qui est aujourd'hui appelée rivière aux Saumons.

“ Dans les limites de la seigneurie du sieur de Saint-Paul, se trouvait renfermé l'ancien port de Brest. Le but des concessionnaires, tel qu'il est exprimé dans leurs demandes, était de faire “ la pêche des molues, baleynes, loups marins, marsouins et autres.” Les héritiers des premiers acquéreurs continuèrent la même pêche, et dans un tableau des produits du Canada, pour l'année 1744, l'on trouve que plusieurs milliers de barriques d'huile avaient été en cette année exportés du Labrador.

“ Sous le gouvernement britannique toutes ces pêcheries passèrent à des marchands anglais et écossais, qui employaient un certain nombre d'hommes pour faire la pêche et la chasse. Le chef de la dernière compagnie qui exploita ces postes fut le sieur Adam Lymburner, alors un des premiers marchands de Québec.

“ Il y a quarante ans,¹ l'on ne rencontrait pas sur la côte une seule femme d'origine européenne; les six ou sept postes du Labrador ne renfermaient que des hommes, presque tous originaires de Berthier. Ceux-ci étaient célibataires ou avaient laissé leurs femmes dans leur paroisse natale. Plusieurs, après avoir réussi à faire des épargnes et à découvrir quelque lieu avantageux pour la chasse ou pour la pêche, s'y bâtirent des demeures et commencèrent à travailler pour leur propre compte; la femme et les enfants venaient bientôt après occuper la maison et prendre part aux travaux du chef de la famille. Les premiers arrivés attirèrent quelques-uns de leurs parents ou de leurs amis; et ainsi se sont établies une quarantaine de familles canadiennes, venues des environs de Québec?... ”

1—C'est-à-dire vers 1821. (A.)

2—“ En thèse générale, a écrit M. B. Sulte (*Courrier du Canada*, 24 déc. 1895), je soutiens que les colons venus de France s'établirent sur la rive nord et que, par la suite, leurs enfants traversèrent le fleuve pour créer de nouvelles paroisses.” Eh bien, ce sont les descendants de ces gens-là, établis sur la rive sud, qui à leur tour ont traversé le fleuve en sens inverse, pour fonder les établissements de la côte nord du golfe. (A.)

“ Trente familles à peu près parlent la langue anglaise ; parmi elles, une dizaine sont catholiques, et les autres protestantes. Quelques-unes comptent parmi leurs ancêtres des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Jersiais, des Français et des Esquimaux.”

L'abbé Ferland visita le Labrador en 1858, et l'historique qu'il a tracé de ce pays s'arrête à cette date ou à peu près.

Voyons quel est l'état de cette côte du Labrador inférieur, à l'époque actuelle, c'est-à-dire une quarantaine d'années après le voyage du célèbre historien.

Procédant encore d'après la méthode suivie dans tout ce livre, nous nous occuperons séparément de chacun des postes de cette partie de la côte labradorienne, situés à l'est de Natashquan. Quelques considérations générales feront suite à cet aperçu détaillé et termineront cet ouvrage.

* * *

KÉGASHKA¹ se trouve à vingt-deux milles en aval de Natashquan. L'estuaire de la rivière qui débouche là dans le golfe est un havre de bonne valeur, où l'on est en sûreté contre les trente-deux vents indiqués sur la *rose de compas*. Il est vrai que, pour être ainsi abrité, il faut d'abord pénétrer dans ce port, et cela ne se fait pas toujours le plus aisément du monde quand on a la taille d'une goélette, et que la brise souffle du nord-ouest. En ce cas, il faut louvoyer dans une passe étroite et se défier de certains récifs qui vous guettent du côté de l'est. Cela “ prend ” un capitaine qui a de l'œil, et du bras, et de la décision.— “ Mais ! si la *Vieille* manque son coup de virer, nous sommes morts sur le rocher ! ” disait au Capt. Blais, un loup de mer dont je parlerai plus tard, certain missionnaire qui voyageait sur la *Stadacona*, dite la “ *Vieille*, ” bâtiment de 130 tonneaux. — “ N'ayez pas peur, Monsieur, répondit le brave

¹—On prononce et on écrit ordinairement *Kékaska*. Mais, en général, je préfère suivre dans cet ouvrage l'orthographe adoptée pour les cartes de l'Amirauté.

homme, je connais la *Vieille* ! Elle virera bien quand je le lui dirai !” Elle avait pourtant toutes ses voiles hautes par la tempête de vent qu’il faisait et dans ce passage étroit et dangereux. Cela n’empêcha pas qu’au moment où il le fallut elle vira prestement et gracieusement comme un petit yacht de plaisance. La fière goélette !

C’est à Kégashka que se fixa le premier groupe d’Acadiens qui émigra des îles de la Madeleine. Il est vrai qu’à la même époque (1854 ou 1855) deux familles (Petit-Pas et Bourgeois) se dirigèrent vers le Blanc-Sablon ; mais elles n’y restèrent pas longtemps, et vinrent bientôt (1860) rejoindre leurs compatriotes qui s’étaient établis à la Pointe-aux-Esquimaux.

Donc, en 1854, les familles Boudreau, Harvèy et Giasson arrivaient à Kégashka. Un an ou deux après, les Poirier, Gallant et Bourgeois viennent les rejoindre. Enfin, vers 1861 ou 1862, les familles Bourque et DeRaps arrivent à leur tour. Ces immigrants venaient tous de l’Étang-du-Nord.

Même dans ses plus beaux jours, la population de Kégashka n’atteignit jamais le chiffre de vingt familles. Ainsi que je l’ai noté ailleurs, tout ce monde commença à abandonner le poste en 1871 et 1872, et s’en alla se fixer à Betchewun (15 milles à l’est de la Pointe-aux-Esquimaux). Les Acadiens furent remplacés à Kégashka par des familles de la côte sud de Terre-Neuve, qui achetèrent leurs établissements. Quatre ou cinq ans plus tard, ces Terre-Neuviens quittèrent à leur tour cette localité.

Aujourd’hui, le poste de Kégashka est de nouveau habité. Six familles de langue anglaise, dont une seule est catholique, y sont établies.

Telle est l’histoire véridique de Kégashka ! Telles sont les vicissitudes des colonies du Labrador ! Tandis que, sous d’autres cieux, il faut des décades de siècles pour que les peuples succèdent aux peuples, ici quelques dizaines d’années suffisent à des transformations si étonnantes... Il n’y a que dans notre nouveau monde que les choses vont si vite.

* * *

LES ILES DU LABRADOR.—A Kégashka commence une longue traînée d'îles, qui se continue jusque près de l'entrée du détroit de Belle-Isle. Il y en a de grandes, mais la plupart ne sont que des îlots qui se pressent sur plusieurs rangs le long de la côte et parfois jusqu'à douze ou quinze milles au large. A voir sur la carte cette poussière d'îlots accumulés vers la côte du nord, on dirait des balayures du golfe que la furie des vents du sud-ouest aurait rejetés sur son rivage.

Assurément, voilà une bordure dont la côte se passerait bien ! Assurément, rien n'offre plus d'inconvénients que l'existence de toutes ces îles placées si près de terre et qui ne sont que des rocs dénudés !

Eh bien, c'est tout le contraire qui est vrai ! Et nos pêcheurs de là-bas seraient au désespoir si *leurs îles* leur étaient enlevées par quelque soudain et effrayant cataclysme.

Nous ne sommes pas toujours assez éclairés pour comprendre dans ses détails la sagesse dont le Créateur a marqué toutes ses œuvres. Mais ici on peut toucher du doigt, pour ainsi dire, la bonté d'une Providence qui s'est plu à répandre partout ses bienfaits.

Pas plus, et même moins encore, que dans le Labrador supérieur il n'y a ici de chemin d'ouvert sur la côte. Il est même fort probable qu'il s'écoulera un très grand nombre d'années avant que le chemin maritime de la Côte Nord, que nos gouvernements se décideront sans doute un jour à tracer le long de ce rivage, soit prolongé jusqu'à ce territoire si lointain. Eh bien, en attendant, nos pêcheurs voyagent aisément dans leurs petites embarcations entre ces îles et la terre ferme. La tempête fait rage sur la mer ; les vagues s'y soulèvent, comme des montagnes, sous l'effort des vents les plus furieux ; mais tout ce tapage vient se briser sur le rempart des milliers d'îles qui bordent la côte, et la petite barge du pêcheur navigue en toute sécurité, comme sur l'onde paisible de ces rivières qui coulent à travers nos belles campagnes.

Durant l'hiver, le bienfait n'est pas moindre. La glace se forme solide entre les îles et la côte ; et sur cette surface polie la neige ne s'amoncelle guère, chassée qu'elle est par la violence des vents. Voilà donc tout ouverte une voie superbe où les *teams* de chiens pourront se déployer sans obstacle et dévorer l'espace tout à leur aise. C'est sur un chemin si libre, si plan et si glissant que l'on fait en cométique jusqu'à trente-cinq lieues par jour !

Il faut savoir, en outre, que c'est à travers ces îles que la pêche est la plus productive. Évidemment, le peuple des morues et celui des harengs trouvent, dans ces milliers de détroits à eau profonde, des retraites précieuses où ils sont également à l'abri des agitations de la vie, je voulais dire : de la mer, et de la poursuite des monstres marins qui ne respectent guère leur droit à l'existence. Il faut ajouter, par exemple, qu'ils ne font que tomber de Charybde en Scylla, et que les monstres humains sont là qui les guettent et les arrachent à pleins filets aux charmes de la vie sous-marine.

Il n'y a pas jusqu'aux oiseaux de mer dont le témoignage ne puisse être invoqué sur cette question des îles du Labrador. Ces îles sont leurs pied-à-terre, où ils viennent se reposer de leurs courses aériennes, où ils passent la nuit, où ils couvent en toute tranquillité. Que ces îles ne soient que des rochers dépourvus d'arbres, cela ne les contrarie guère, puisque, comme la plupart des grosses espèces de volatiles, ils font toujours leur nid à la surface du sol.— Et quelle ressource précieuse pour les Labradoriens, que ces troupes innombrables des oiseaux de mer ! La chair de quelques espèces au moins est utilisée pour l'alimentation ; mais ce sont les œufs qui principalement sont employés pour cet objet. Puis, la récolte de la plume peut être une autre source d'utilité et même de profits. C'est ce que des pillards venant de Terre-Neuve, des provinces maritimes et jusque des États-Unis, savent depuis longtemps.

Les considérations qui précèdent suffisent sans doute, au jugement du lecteur, pour démontrer notre "thèse." On sait

à présent pourquoi l'existence de ces milliers d'îles et d'îlots est un immense bienfait pour la population labradorienne.

Revenons maintenant à la terre ferme, et continuons d'explorer les diverses colonies qui sont échelonnées sur cette côte pourtant si désolée.

* * *

MUSQUARRO.—Ce poste a été nommé plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage. Il se trouve à douze milles au delà de Kégashka. L'abbé Ferland n'y rencontra qu'une famille en 1858. Actuellement, ce poste ne doit pas encore compter une population notablement plus considérable, surtout depuis que la Compagnie de la baie d'Hudson a fermé le comptoir qu'elle avait là pour la traite des pelleteries jusqu'à ces dernières années. Au mois de juin, cependant, ce désert se repeuple comme par enchantement. De tous les coins du Labrador inférieur, en effet, les sauvages accourent à Musquarro pour assister à la mission que vient y donner, chaque année, un Père Oblat. On y voit alors jusqu'à une centaine de familles, et c'est le plus fort groupement de Montagnais de toute la Côte Nord, après celui de Betsiamis.

LA ROMAINE.—Il y a *Romaine* et *Romaine*, c'est-à-dire une Petite-Romaine et une Grande-Romaine. Celle-là est à quatre lieues en amont de la Pointe-aux-Esquimaux. Mais il s'agit ici de la vraie Romaine, la grande, située à dix-huit milles à l'est de Musquarro.

Par exemple, d'où vient cette appellation de "Romaine" ? Quel rapport y a-t-il entre ces petites localités du Labrador et l'antique dominatrice de l'univers ?... Faut-il croire que l'une des Sabines si gracieusement invitées par les compagnons de Romulus à habiter sa nouvelle cité, s'est à la fin lassée de voir le Tibre rouler ses flots d'or à travers les sept collines, et s'est enfuie jusqu'au Labrador, pour être bien à l'abri des recherches du citoyen romain qui lui avait donné son nom ? Et ces deux rivières *Romaine* auraient-elles apporté ce souvenir historique jusqu'à nous ?

Tout cela ne serait que de la fantaisie de haute marque. L'histoire de ce mot Romaine est beaucoup plus simple. — En 1867, Jos. Bouchette, “député” arpenteur général, parle de la rivière *Oromainé* ou *Basse-Romaine*. En 1841, Sam. Robertson, dans une conférence qu'il fit devant la Société historique de Québec, mentionne la rivière *Oroman*. En 1744, c'est la carte de Bellin qui indique la rivière d'eau *Romane*. En 1488.... mais il n'est sans doute pas nécessaire de remonter jusqu'aux Croisades pour tirer l'affaire au clair, puisque déjà nous avons les éléments de la solution cherchée. *L'Oroman* (ou *l'eau romane*), *l'Oromaine*, *la Romaine* : voilà les déformations qu'a subies le mot à travers les années. Eh bien, en montagnais, il y a le mot *orumen* (d'après le feu juge F.-H. O'Brien¹) ou bien *olumenne* (suivant Mgr Bossé²), qui signifie peinture, terre rouge, ocre rouge, dont il y a en effet des dépôts auprès de ces rivières. Il suit de là, à n'en pouvoir douter, que ce nom de Romaine est simplement d'origine montagnaise.—Il est bien sûr que, dans quelques siècles, lorsque la langue des Montagnais sera totalement oubliée, on ne saurait plus découvrir la provenance du mot qui nous occupe. Aussi, dans l'intérêt de la science historique et pour empêcher qu'un jour on ne s'égare à ce propos en des déductions plus ou moins romanesques, n'ai-je pas hésité à pâlir, autant qu'il l'a fallu, sur les mappes, les livres, les journaux, les manuscrits....

A la Romaine, il n'y avait qu'une famille à l'époque où l'abbé Ferland parcourut ce pays. Il serait sans doute facile, en remontant encore plus loin, de trouver un temps où personne n'y résidait. Mais à présent il y a là un village qui compte bien une douzaine de maisons assez propres. C'est le hameau le plus considérable que l'on rencontre depuis Natashquan, qui est distant de vingt lieues.

La population de la Romaine était, en 1895, de douze familles catholiques, comptant 55 personnes, dont 35 communiant.

1—*Écho des Laurentides*, 20 mars 1885.

2—Archives de la Préfecture.

A part les édifices du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, on remarque à la Romaine une chapelle dont l'intérieur surtout est bien convenable, puisque la boiserie et même la voûte y sont terminées. Je ne dis rien de la grande nef, ni des nefs latérales, ni de l'abside, ni du portique de ce monument; qu'il suffise au lecteur de savoir que les dimensions de l'édifice sont de... vingt pieds carrés. En temps ordinaire, c'est-à-dire à part les quelques semaines de l'été où les sauvages sont réunis à la Romaine, cette petite chapelle répond parfaitement aux besoins de la population du lieu. Et ces pêcheurs l'aiment bien, leur petit sanctuaire! L'été dernier, chacun d'eux s'était engagé à contribuer d'un quintal de morue à l'achat des articles nécessaires au culte qui lui manquaient encore. Un bon autel, une belle statue du Sacré-Cœur la décorent déjà. On possède même une cloche qui, du chevalet où elle repose, appelle les gens à l'office.

Il y a une école à la Romaine. Que cela soit dû à l'existence de cette institution scolaire ou à d'autres causes, il est certain que l'instruction religieuse est plus répandue en ce hameau qu'à maints autres endroits du Labrador.

Avant de quitter ce petit village, disons que la rivière Romaine fourmille de saumons et de truites d'une grosseur prodigieuse. On y rencontrerait même, paraît-il, une espèce particulière de truite blanche et argentée.¹

WOLF BAY et ITAMAMIU.—A vingt milles de la Romaine, se trouve Wolf Bay, qui s'avance assez loin dans les terres, un peu à l'ouest du cap Whittle. Il n'y réside qu'une seule famille.

Itamamiu est à quinze milles à l'est de Wolf Bay. La rivière Itamamiu, peu considérable, est très poissonneuse, et la pêche au saumon y donne de beaux profits.

D'Itamamiu à la Pointe d'Harrington, c'est-à-dire sur une étendue de 28 milles, on ne trouve que trois ou quatre familles,

¹—*Nos rivières et nos lacs*, p. 18.

dont chacune est séparée de l'autre par des distances de quatre à neuf milles. Au Labrador, il ne paraît pas extraordinaire de faire trois lieues pour aller voir un voisin ; quatre milles, ce n'est qu'un pas.

HARRINGTON.—Le village d'Harrington occupe une belle position, au fond d'un bon havre où les vaisseaux même d'un assez fort tonnage peuvent entrer facilement.

La population de ce hameau se compose de 27 familles de pêcheurs venus de Terre-Neuve. Tout ce monde est protestant. Un seul individu, Canadien ou Acadien, représente en ce lieu le catholicisme.

Qui le croirait ? L'Armée du Salut s'est introduite à Harrington et en a fait son château fort sur la côte. Il y a là une chapelle de l'Église anglicane, et une école dirigée par un *student* de la même foi religieuse.

Il y a beaucoup d'activité à Harrington, surtout durant la saison de la pêche.

TÊTE-A-LA-BALEINE.—Voici l'un des plus beaux postes occupés par les pêcheurs du Labrador. Il est situé à vingt milles du village d'Harrington.

Ici, comme en plusieurs autres endroits du bas Labrador, les pêcheurs ont leurs maisons d'hiver et leurs maisons d'été, ce qui ressemble bien un peu à la pratique des familles aisées de nos villes. Donc, l'été, on demeure sur les îles pour être plus près des places de pêche. Mais on ne pourrait y passer l'hiver parce que le bois de chauffage fait entièrement défaut sur ces îlots, qui ne sont que des rochers de granit dénudé. C'est pourquoi, durant la saison rigoureuse, on réside sur la terre ferme, où l'on trouve le combustible qu'il faut pour affronter les froids labradoriens.

Il est loin d'être impossible de savoir d'où vient le nom de Tête-à-la-Baleine. L'une des îles de cet archipel ressemble à une tête de baleine se soulevant au-dessus des eaux ; et cela

suffit pour faire comprendre l'à-propos de l'appellation, qui s'est étendue plus tard à la localité tout entière. Cette île porte aussi le nom de Kenty, en mémoire d'un ancien propriétaire et habitant de l'île.

Une quinzaine de familles catholiques composent la population de la Tête-à-la-Baleine. Cette Mission eut d'abord (1875) saint Magloire pour patron titulaire; plus tard, Mgr Bossé la mit sous le vocable de sainte Anne.

Au centre du groupe d'îles appartenant à cette Mission, se trouve l'île de la Providence, où il n'y a que trois familles de fixées. A cause de sa position si favorable, on a choisi cette île pour y construire, sur une éminence, une fort jolie chapelle que l'on aperçoit de tous les autres points de la Mission. Même les pêcheurs qui résident le plus loin de la chapelle n'ont que deux milles au plus à traverser pour y venir. Le mauvais temps, les vents les plus furieux, rien ne les empêche, lorsque le prêtre est là pour présider aux offices religieux, de se rendre à la chapelle sur leurs petites barges "pêcheuses," comme ils disent, avec femmes et enfants. Quand ils vont au large pour la pêche ou qu'ils en reviennent, la vue de leur chapelle surmontée de son joli clocher les remplit de joie.

C'est que cette chapelle leur a coûté bien des sacrifices. Il leur fallut d'abord apporter de plusieurs lieues le bois de construction à force de bras et avec l'aide de leurs chiens. Malgré cette extrême difficulté du transport, on vit bientôt sur le terrain choisi une grande quantité de bois, plus même qu'il n'en fallait pour construire la chapelle et le presbytère. Enfin, en l'automne de 1894, grâce à la générosité de ces braves gens et au zèle de leur missionnaire, M. l'abbé Théberge, tous les matériaux étaient sur place. Il n'y avait plus qu'à pourvoir aux frais de la main-d'œuvre; mais ce n'était pas le plus facile. "*Mille noms d'une pipe!*" dit alors "éloquemment" un pêcheur, avec des fils on fait un câble! Unissons-nous! Encore un petit coup d'épaule tous ensemble, et notre chapelle va s'élever en un clin d'œil! Tenez.... voici dix piastres pour

ma part ! — Moi aussi, je donne dix piastres ! — Et moi de même, dix piastres !” Tous les pêcheurs souscrivirent le même montant, et six mois plus tard la chapelle était sur pied et presque en état de service.

Cette chapelle de Sainte-Anne est longue de 45 pieds et large de 25. Elle est pourvue d'une sacristie d'une quinzaine de pieds carrés, qui d'un côté touche au presbytère. Ce presbytère, en pièces de bois équarries, est d'une trentaine de pieds carrés. Il ne manque donc qu'un prêtre résidant, qui serait le curé de ce petit archipel, au moins durant l'été ; car, l'hiver, la position du curé de Tête-à-la-Baleine serait assez curieuse. En effet, dès l'automne, tous les pêcheurs quittent les îles du large et s'en vont résider sur la terre ferme, comme on l'a vu déjà, afin de pouvoir se procurer assez facilement du bois de chauffage. Mais le village que l'on habite alors sur la côte est à trois lieues de l'île de la Providence, où se trouve la chapelle. Conçoit-on une paroisse dont le curé et l'église seraient à trois lieues de distance ? Il n'y aura sans doute, le cas échéant, qu'une chose à faire : construire sur la terre ferme une église et une maison curiale pour la saison d'hiver, et placer aux alentours un cimetière.

Car, actuellement, le cimetière de la Mission est sur l'île Kenty. Que si l'on demande pourquoi on ne l'a pas placé sur l'île de la Providence, auprès de la chapelle, ou bien pourquoi l'on n'a pas mis la chapelle auprès du cimetière sur l'île Kenty, je répondrai en citant les raisons péremptoires qu'en donnait M. l'abbé G. Gagnon, ancien missionnaire du Labrador inférieur. “ La réponse aux deux questions, m'écrivait-il, est facile. D'abord, l'île de la Providence n'est qu'un rocher de granit recouvert d'un peu d'humus, tandis que l'île Kenty a pour trésor un petit coin de terre arable ordinaire. D'un autre côté, comme les pêcheurs vont plus souvent à la chapelle qu'au cimetière, et que l'île de la Providence, par sa position centrale, est plus facilement accessible au plus grand nombre, on lui a donné la préférence comme site de la chapelle. Maintenant, si la traverse à

l'île Kenty devient impraticable, on se tire d'affaire en s'abstenant de mourir, sous peine d'être inhumé bien tard après coup -- et presque sans chagrin : cette perspective suffit, paraît-il, pour tenir tout le monde sur la réserve."

Grâce au dévouement de M. l'abbé Théberge, le premier missionnaire résidant dans le bas Labrador, grâce aussi à la charité de plusieurs personnes qui aiment à favoriser l'œuvre des missions, la chapelle de Sainte-Anne, comme aussi toutes celles de la desserte, est abondamment pourvue d'ornements, de linge d'autel et de tous les objets nécessaires au culte.





CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

Topographie du Labrador oriental (suite)

BAIE-DES-MOUTONS.—GROS-MÉCATINA. — LA TABATIÈRE.—Une belle église.—La culture des “lettres” à La Tabatière.—La pêche aux loups marins.—Une baleine qui ne donna pas *fair play*.—TÊTE-A-LA-BALEINE-DE-L'EST.—Comment on fait en grand la pêche du homard.—SAINT-AUGUSTIN.—Une forêt authentique.—BONNE-ESPÉRANCE.—SHÉCATICA.—Rivière SAINT-PAUL.—Baie de BRADOR.—Des choux qui font leur possible.—Le Capt. Jones.—LOURDES DE BLANC-SABLON.—L'anse des Dunes.—La frontière du Canada.

BAIE-DES-MOUTONS.— En partant de la Tête-à-la-Baleine, on traverse la baie de l'Ouest et l'on arrive à la pointe de la baie des Moutons : tout ce trajet est de douze à quinze milles. On voit sans peine ce qui a donné lieu à cette appellation de la baie de l'Ouest ; quant à ce qui est de la baie des *Moutons*, l'histoire est muette sur l'origine de son nom, et l'on est réduit là-dessus à des conjectures. Fut-il un temps où l'on possédait ici des moutons en chair et en os ? La chose aurait été en effet assez extraordinaire, en un tel pays, pour qu'on en fixât géographiquement le souvenir. Ou bien les vagues qui arrivent dans cette baie ont-elles une disposition spéciale à se couvrir d'écume blanchissante ?

A tout événement, que ce soit sur terre ou sur mer qu'il y ait eu ou qu'il y ait des *moutons*, cette baie n'en est pas moins pour tous les vaisseaux un port où l'on est en sûreté contre tous les souffles, d'où qu'ils viennent. Aussi, il y règne une activité incessante : barges de pêche et goélettes de toute provenance sillonnent constamment les eaux de cette baie.

Ici, le pays devient pittoresque. Depuis Natashquan, la côte est uniformément basse et dénudée ; mais à la Baie-des-Moutons elle se dresse en caps élevés, entre lesquels on aperçoit quelque végétation.

Au fond de la baie, on voit un village de plus de vingt familles protestantes, venues de Terre-Neuve. Il y a là une chapelle tout récemment construite et assez spacieuse, desservie par un pasteur de l'Église anglicane. Ce hameau, comparé aux autres villages de la côte, est d'apparence vraiment coquette ; les pêcheurs qui l'habitent ont le goût des jolies maisons, et l'on dirait qu'ils aspirent à faire pencher la balance en faveur de leur localité, quand il s'agira de fixer le siège de la capitale du bas Labrador.

Cinq familles catholiques résident à la Baie-des-Moutons, trois sur la rive ouest, et deux sur la rive est, à l'endroit nommé " Pointe du Gros-Mécatina," qui se trouve à deux milles du village de la Baie-des-Moutons.

GROS-MÉCATINA.—Le Grand ou Gros-Mécatina, c'est une île de trois milles et demi de longueur, sur trois milles de largeur ; sa plus grande hauteur au centre est de cinq cents pieds¹. Au commencement du mois de septembre (1858), l'abbé Ferland vit là " des ravines encore pleines de neige " de l'hiver précédent, et cela ne témoigne guère favorablement du climat qui règne en ces parages.

"Le poste du Gros-Mécatina, dit l'abbé Ferland², est ancien et, il y a un siècle, il était un des plus productifs du Labrador ; en 1744 la veuve Pommereau, à qui il appartenait, en retirait 451 barriques d'huile, tandis que le poste de la baie Phélypeaux

1—D.-N. Saint-Cyr, *Rapport d'un voyage d'exploration sur les côtes du Labrador et les îles du golfe* (1885).—M, l'abbé G. Gagnon, ancien missionnaire de ce pays, donne à l'île du Gros-Mécatina une longueur de six ou sept milles, sur une largeur d'un demi-mille parfois. Le lecteur fera donc sagement de suspendre son jugement sur la question des dimensions de cette île, jusqu'à ce qu'un troisième témoignage vienne confirmer l'un ou l'autre des deux premiers.

2—*Le Labrador.*

n'en fournissait que 390 au sieur de Brouague. Aujourd'hui il a perdu de sa valeur, et cependant les quelques familles qui y demeurent n'ont point raison de se plaindre de leurs pêcheries."

Des gens qui n'ont pas à s'en plaindre non plus, ce sont les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve qui s'y rendent en grand nombre, disait M. D.-N. Saint-Cyr en 1885, pour la pêche de la morue, du maquereau et du hareng. Les loups marins y sont aussi très abondants au commencement de l'hiver et du printemps.

Les gros vaisseaux trouvent un mouillage très sûr dans une baie étroite, mais profonde et d'un accès facile, située à l'extrémité est de l'île. Sur la rive sud de cette baie, il y a un bel établissement de pêche, propriété d'un Canadien, Samuel Gaumont. Il y a aussi une autre famille, celle de Michael Murphy, qui réside en permanence sur l'île, près d'un havre de la côte sud. On voit jusqu'à trente goélettes qui stationnent à la fois dans ce havre, à l'époque de la pêche à la morue.

A six milles plus bas que le Gros-Mécatina, est la *Pointe-Rouge*, ainsi nommée à cause du granit rougeâtre qu'il y a là. Quand on a doublé cette pointe, on se trouve dans la baie Rouge, le long de laquelle sept ou huit familles de langue anglaise, de la Baie-des-Moutons, ont leur résidence d'hiver.

C'est à l'entrée de cette même baie Rouge, du côté est, que s'élèvent les édifices religieux de la *Tabatière*, qui s'appela d'abord Saint-Samuel, par ordonnance de Mgr Langevin, vocable remplacé depuis par celui de Saint-Joseph.

LA TABATIÈRE. — Lorsqu'on entend nommer cet endroit Saint-Joseph *de la Tabatière*, on se demande aussitôt pour quel motif on a bien pu faire intervenir en cette affaire la petite boîte où le priseur et la priseuse conservent, pour l'usage fréquent, cette poudre précieuse qui dégage les embarras de leur cerveau, adoucit pour eux les amertumes de l'existence, leur rend enfin la vie supportable en cette pauvre vallée de larmes... Mais si l'on dirige de ce côté ses investigations, on s'égare sur

une fausse piste. Encore ici, en effet, la géographie fut la victime de la virtuosité étymologique de nos compatriotes, que plusieurs fois déjà j'ai eu l'occasion de signaler.

Disons, pour apporter quelque excuse à ce nouveau forfait de linguistique, que la tentation était vraiment trop forte. Ce poste avait le tort de s'appeler *Tabaquen*... et nos gens ont trouvé qu'il y avait assez de tabac là-dedans pour en faire une *tabatière*. Leur crime, après tout, n'est peut-être pas si grand.

"Tabaquen" ou "Tapatienne," cela signifie *sorcier*, en montagnais. Mgr Bossé¹ explique que la désignation de pointe aux Sorciers a dû être donnée à ce lieu parce que les sauvages, avant de partir d'ici pour s'enfoncer dans les bois, devaient consulter les jongleurs pour savoir à quoi s'en tenir sur le voyage de chasse qu'ils allaient entreprendre. Cela est au moins vraisemblable, et l'on peut très bien s'en contenter.

Vue de la mer, la Tabatière est d'un aspect très pittoresque. Les sombres rochers de la côte s'écartent là pour faire place à une vallée que bordent d'un côté des collines couvertes de végétation, et de l'autre un morne élevé, d'où l'on aperçoit tout le pays. C'est au fond de cette vallée que se trouvent l'église et le presbytère.

Cette église, longue de 35 pieds et large de 19, fut bâtie par les Oblats, il y a plus de quarante ans, avec le concours des pêcheurs de l'endroit et des environs. L'extérieur en est très pauvre; mais du moins cette chapelle est surmontée d'un clocher qui, malgré ses proportions modestes, lui donne un relief particulier: car un clocher, dans ce Labrador, c'est une chose rare. Quant à la cloche, d'assez fort volume, elle est devenue infirme, victime d'un accident qui lui est arrivé par suite de la façon défectueuse dont elle était suspendue. Elle gît maintenant sur le côté, près de la porte de l'église, et c'est dans cette position misérable que, d'une voix languissante, elle appelle encore les gens à l'office.

L'intérieur de l'église est remarquable, pour le pays ; il est même tel que l'on regarde à bon droit cette église comme la plus belle de toute la desserte du Labrador inférieur. Tout y est peint en blanc, sauf les boiseries des portes et des fenêtres, qui sont de couleur bleue. Un beau chemin de croix, un harmonium, un tableau à l'huile de la descente du Saint-Esprit, trois grandes statues, un autel très convenable (sur les degrés duquel est étendue une magnifique peau d'ours blanc) : voilà, entre autres objets, ce que l'on remarque dans ce sanctuaire.

La sacristie est encore inachevée.

Le presbytère, de 24 pieds sur 20, est une jolie maisonnette, à l'intérieur comme à l'extérieur. Son principal défaut est d'avoir des dimensions si restreintes pour le logement des deux missionnaires qui l'habitent actuellement, et dont l'un, M. A. Delay, originaire de France, dessert toutes les missions de l'est, l'autre, M. Edm. Bossé, étant chargé des missions de l'ouest jusqu'à la Romaine.

A peu de distance de la maison curiale, il y a le cimetière, que je mentionne spécialement parce qu'il explique l'éloignement de la chapelle du port de La Tabatière, où se trouve un plus fort groupement de population. "C'est le seul endroit, dit l'abbé Ferland, où il y ait assez de terre pour un cimetière ; et encore ce cimetière a-t-il à peine un quart d'arpent en superficie."

Dans le voisinage de la chapelle, il n'y a que trois familles catholiques de fixés. C'est dire que la foule des fidèles qui assistent aux offices du dimanche n'est pas considérable. Toutefois, quand le temps est très beau, et que les gens de la Baie-des-Moutons et de Mécatina peuvent se rendre à la chapelle, on compte bien jusqu'à vingt-cinq personnes à la grand-messe. C'est alors que l'harmonium soutient la voix du chœur, composé d'un seul chantre ; c'est alors que le prédicateur fait effort d'éloquence ; c'est alors, même, qu'une dizaine de fidèles vont s'asseoir autour de la table frugale du curé, en vertu des privilèges de l'extraordinaire hospitalité qui règne en ces parages.

L'instruction des enfants du peuple, à La Tabatière, n'a pas été beaucoup soignée jusqu'à présent. Elle aurait même été totalement négligée si les missionnaires du lieu ne s'étaient faits eux-mêmes maîtres d'école, quand cela leur a été possible. Dans l'hiver de 1894-95, il y avait bien cinq élèves qui suivaient les cours de littérature française, aussi élémentaires que possible, du collège de La Tabatière. Dans les petits postes voisins, il y a encore une douzaine d'élèves "honoraires" de cette institution scolaire ; mais comme il leur faudrait faire à pied des trajets de plusieurs milles pour venir étudier les "lettres," il ne faut pas être surpris s'ils se contentent de cultiver la langue parlée.

A deux milles plus bas que le centre religieux de la Mission, est la baie de La Tabatière, vis-à-vis laquelle, à quatre milles au large, est l'île du Gros-Mécatina dont il a été question plus haut. Naguère, les baleines fréquentaient cette partie du golfe ; mais il en vient beaucoup moins depuis quelque temps. Par contre, l'endroit est avantageux pour la pêche à la morue, et il jouit d'une véritable renommée pour la pêche du loup marin.

Cette pêche aux loups marins se fait avec des filets que l'on place dans les anses fréquentées par ces animaux. On dispose le filet de telle sorte qu'il forme un triangle complet, n'ayant qu'une ouverture dans l'un de ses côtés. Une fois entrés là-dedans, les phoques ne savent plus retrouver l'ouverture. Après avoir fait plusieurs fois le tour de leur prison, s'ils essaient à s'ouvrir un passage, ils se prennent la tête dans les mailles du filet, qui ont environ sept pouces de côté, et s'y noient, ne pouvant plus aller respirer à la surface de la mer. Et même, lorsqu'on juge que les prisonniers tardent trop à en venir à cette extrémité, il n'y a, pour précipiter les choses, qu'à tirer du fusil au-dessus du filet : alors, en effet, les phoques sont pris de panique et perdent la tête... qu'ils vont fourrer, en voulant fuir, dans les mailles du filet.

Par exemple, ce n'est pas avant que les phoques soient assez

nombreux dans les filets qu'on vous laisserait brûler de la poudre dans les environs ! Car rien ne compromettrait davantage le succès de la pêche, ces animaux étant très craintifs. Aussi, lorsque leur passage est signalé quelque part le long des côtes, il n'est plus même permis à un simple canot de voguer sur la surface des eaux.

Quand les loups marins sont noyés, on les retire de l'eau avec une tige de fer terminée en crochet. On passe ce crochet sous la gorge ou l'épaule de l'animal, et on l'enlève aisément.

Pendant que nos pêcheurs *pomeillent*, c'est-à-dire lèvent leurs filets, faisons une petite excursion dans l'histoire ancienne de La Tabatière.

Le 16 janvier 1841, le Dr Morin lisait devant la " Société historique et littéraire de Québec " un mémoire intitulé : *Notes on the coast of Labrador, by Mr Samuel Robertson, of Sparr Point*. Ce Robertson avait acquis les pêcheries de la côte, après la dissolution (1820) de la Labrador Company, qu'avait établie Adam Lymburner, l'un des gros marchands de Québec, devenu le propriétaire de l'ancienne seigneurie de Brador. Samuel Robertson et son frère John ouvrirent deux établissements de pêche, l'un à la baie de La Tabatière, l'autre un peu plus haut, à l'endroit nommé Vieux-Poste. Samuel légua son poste de pêche à son fils de même nom ; et celui-ci fit de même en faveur de ses deux fils Henry et Alfred, qui sont encore actuellement en possession de ce poste de La Tabatière. Quant au Vieux-Poste, il est maintenant la propriété de la famille Gallichon qui y réside.

L'abbé Ferland, en parlant de La Tabatière et de son fondateur, l'Écossais Samuel Robertson, raconte¹ plaisamment l'entreprise fort hasardeuse que celui-ci voulut un jour tenter, et qui consistait à prendre des baleines au filet ! Cela avait autant de chances de réussir, que si l'on voulait prendre un caribou dans une toile d'araignée. Une baleine se rencontra bientôt pour le

1—*Le Labrador*.

démontrer, en passant gracieusement à travers le filet tendu sur son passage entre deux îles et qui, pourtant, avait été construit avec de gros câbles.

La pêche à la morue et surtout celle du loup marin ont été beaucoup plus profitables au propriétaire de La Tabatière. Ce n'est pas le premier enfant d'école venu qui lirait sans broncher le nombre représentant le total des revenus que les Robertson ont tirés de leur établissement, depuis seulement un demi-siècle ! Quand on songe qu'en un seul endroit de pêche au loup marin, dans une seule saison, on prenait parfois au delà de 2000 pièces, dont chacune valait au moins un louis !

KÉKARPOUÉ. — Du poste de La Tabatière on aperçoit, à 17 milles à l'est, l'entrée de la baie des Ha Ha, qui s'enfonce d'une dizaine de milles dans les terres. La rivière Kékarpoué se jette dans cette baie. Vis-à-vis l'embouchure de ce cours d'eau, il y a un groupe d'îles qui porte le nom de Kékarpoué ou *Kékarpoui*. M. Ferland les appelle *Chikupoué*. Les frères Mckinnon occupent ce poste, qui est avantageux pour la pêche au saumon, à la morue et au loup marin.

TÊTE-A-LA-BALEINE-DE-L'EST.—Ce poste est à douze milles en bas de Kékarpoué. Cet endroit, d'accès facile, est une bonne place de pêche, et cela explique pourquoi il est si fréquenté. Il n'y réside pourtant que trois familles, dont l'une est celle du Capt. Howard, un citoyen d'Ontario. M. Howard a fondé en ce lieu un grand établissement pour la pêche du homard et sa mise en conserve. Les débuts de cette industrie n'ont pas été beaucoup encourageants.

Depuis une vingtaine d'années, des gens de la Nouvelle-Écosse ont tenté la pêche du homard, à divers endroits en bas de Kégashka. Mais, généralement, ces essais n'ont pas donné de résultats bien sérieux, le homard n'étant pas assez abondant.

Comment se fait en grand la pêche du homard ?

Avec des " lattes " du genre de celles que l'on emploie pour

retenir les enduits de mortier sur les murailles, on fait des sortes de cages pourvues d'une entrée à chaque bout, que l'on dispose de telle sorte que le homard une fois à l'intérieur ne puisse facilement en sortir. La bouette dont on se sert pour attirer là-dedans les crustacés, consiste en têtes de morue, hareng, etc. Ces cages coûtent environ une piastre chacune, et l'on en place jusqu'à plusieurs centaines dans les endroits fréquentés par les homards. Il faut les visiter une ou deux fois chaque jour, pour en retirer les prisonniers en temps utile. Il n'ya plus ensuite qu'à plonger les pauvres bêtes dans l'eau bouillante, ce qui leur donne cette belle couleur rouge que tout le monde connaît, et à remplir de leur chair pesante ces petits cylindres de fer-blanc, qui s'en iront promener l'indigestion à travers les villes et les campagnes, fournissant aux médecins l'occasion de dévouements nouveaux.

SAINT-AUGUSTIN.—A sept milles au delà du poste dont il vient d'être question, se trouve l'embouchure de la rivière Saint-Augustin, une rivière qui fourmille de saumons et de truites d'une grosseur prodigieuse.¹ C'est l'un des plus beaux et des plus importants cours d'eau du Labrador inférieur. Son estuaire, qui a un mille de largeur, est parsemé d'îles bien boisées. Et cette réapparition du règne végétal se fait aussi sentir sur la terre ferme. "J'ai remonté cette rivière, m'écrivait un missionnaire, jusqu'à vingt milles de son embouchure, en suivant le bras de l'est. De ce côté, elle coule dans une belle forêt de bouleaux, de sapins, d'épinettes, etc. Revoir une belle forêt dans cette région ordinairement si dénudée, produit une jouissance assez difficile à définir, mais très douce. On croit se retrouver *au pays*, où de tels aspects nous laissent pourtant assez indifférents. Mais l'illusion se dissipe aussitôt que l'on retourne à la côte."

Le chenal de la rivière Saint-Augustin passe pour être fort

1—*Nos rivières et nos lacs*, p. 18.

capricieux, et à moins de l'avoir joliment pratiqué, il est dangereux de s'y aventurer.

Au poste de Saint-Augustin, sur la terre ferme, il y a un comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson ; et c'est là que les Montagnais, qui font la chasse en remontant le cours de la rivière sur une distance d'une centaine de milles, viennent trafiquer leurs fourrures.

Il y a bien une quarantaine de personnes qui résident à Saint-Augustin, au moins durant l'hiver ; car tout le monde va passer l'été sur les îles, où même une couple de familles restent toute l'année.

BONNE-ESPÉRANCE.— De la rivière Saint-Augustin à Bonne-Espérance, il y a environ 45 milles à parcourir. Cette partie de la côte qui sépare les deux postes est loin d'être inhabitée. Au contraire, un bon nombre de familles sont fixées dans les différents postes intermédiaires dont je signalerai quelques-uns.

Cunso se trouve à dix milles de Saint-Augustin.

La baie de *Shécatica* fut visitée par Jacques Cartier à son premier voyage. Dès le seizième siècle, il y eut là un établissement de pêche. On arrive à cette baie, ajoute l'abbé Ferland, " par un canal de deux ou trois milles, si profond que les plus gros vaisseaux y flotteraient à l'aise, et si étroit que souvent il ne paraît pas avoir plus de cent pieds de largeur. On dirait une immense fissure produite dans le roc par quelque convulsion de la nature." Un cataclysme ! Quand on aura fini de prouver l'existence de celui auquel on prétend que la rivière Saguenay doit sa formation, il sera temps de saisir l'attention du monde savant du cataclysme de la *Shécatica*. Car c'est bien assez d'un cataclysme à la fois pour passionner les gens.

Au delà de la baie de *Shécatica*, la chaîne des îles qui bordent la côte est interrompue durant quelques lieues, et la mer y est mauvaise : cela prouve bien ce que l'on a lu précédemment de l'utilité de cette barrière qu'opposent les îles aux agitations de la haute mer, et qui assure aux petits vaisseaux une navigation facile.

Le *Vieux-Fort* est situé à 18 milles à l'est de la baie des Rochers, et à 5 milles à l'ouest de Bonne-Espérance. Il a été assez parlé, au chapitre précédent, de son histoire ancienne, pour qu'il n'y ait pas à y revenir. Ses habitants actuels sont presque tous protestants.

Environ deux milles avant d'atteindre Bonne-Espérance, on rencontre la fameuse rivière *Saint-Paul* ou rivière *des Esquimaux*. Ce cours d'eau est à peu près sans rival, dans le bas Labrador, pour sa longueur et sa largeur, et pour la prodigieuse abondance du saumon qui s'y trouve. Toutefois, quant à ce dernier point, il faut ajouter que depuis quelques années la pêche au saumon n'y est plus aussi profitable. Nous verrons plus tard quelle est la cause de cet appauvrissement.

Sur les deux rives de l'estuaire de la rivière Saint-Paul, il y a un village composé d'une vingtaine de familles, catholiques pour la plupart. On y construit ou l'on y construira très prochainement une maison d'école, qui servira provisoirement de chapelle lorsque le missionnaire y donnera la mission.

“ Le port de *Bonne-Espérance*, dit l'abbé Ferland, est un des plus vastes du Labrador ; il est complètement abrité par deux ou trois rangs d'îles, et on y peut entrer par quatre passages différents.”

Il n'y a là à peu près que des protestants.

Un M. White exploite à Bonne-Espérance un grand établissement de pêche à la morue, où 150 hommes trouvent de l'emploi.

BAIE-DE-BRADOR¹. — De Bonne-Espérance, on aperçoit la Longue-Pointe, qui termine à l'est la baie de Brador : c'est une distance d'environ vingt milles. Un peu avant de pénétrer dans la baie, du côté occidental, on rencontre les postes de *Salmon*

1— “ Du temps de Jacques Cartier, cette baie portait le nom de port des *Ilette*. Elle fut accordée par le gouvernement français au sieur Le Gardeur de Courtemanche, qui lui donna le nom de baie de Phélypeaux ; le fort qu'il bâtit à l'entrée du port fut appelé fort Pontchartrain.” (FERLAND, *Le Labrador*.)

Bay, de *Middle Bay*, et de *Belles-Amours Bay*, où résident quelques familles de pêcheurs à peu près toutes catholiques.

L'entrée de la baie de Brador est large de dix milles ; la baie elle-même est profonde de six milles.

Au fond de ce golfe en miniature, il y a un groupe de petites îles d'aspect très pittoresque, séparées par d'étroits canaux les unes des autres : endroit tout désigné pour une future Venise d'Amérique ! En dedans de ces îles, c'est le bassin de Brador, le coin de mer le plus enchanteur qu'il y ait... après la baie de Naples, le Bosphore et quelques autres endroits fameux. Là règnent des eaux profondes et perpétuellement tranquilles, où les vaisseaux fatigués des luttes du grand large savourent les délices d'un repos enivrant, qui serait le bonheur parfait s'il n'y avait à l'horizon un sombre nuage — la perspective qu'il faudra ou plus tôt ou plus tard s'éloigner de ce paradis... maritime. Enfin, il paraît que si Chateaubriand avait pu voir un coucher de soleil au bassin de Brador, il lui aurait fallu composer sur sa palette, pourtant si bien garnie, de nouvelles nuances, des teintes qu'aucun pinceau n'a encore proménées sur la toile ; et la postérité jamais ne pourrait se rassasier de contempler le tableau qu'aurait tracé là cet incomparable artiste ! — J'espère que l'on n'invoquera pas, pour m'accuser d'exagération, le fait que pas un seul pêcheur n'a encore expiré d'enthousiasme en entrant dans le bassin de Brador.... Ces rudes marins ont la vie si dure !

Du côté est de la baie, le sol s'élève peu à peu et se développe en une plaine unie, sur laquelle de petits ruisseaux laissent courir leurs eaux gazouillantes. Ce terrain est sablonneux, et produit volontiers, avec les secours d'usage, de beaux légumes, et jusqu'à des choux. Ah ! ces choux ne prendront, ni sur les marchés, ni surtout dans la marmite, la place des choux fortunés qui ont eu pour patrie l'île de Montréal. Mais il faut être de bon compte, et ne pas se montrer impitoyable pour de pauvres choux qui ont le courage de vivre à trente minutes au-dessus du 51^e degré de latitude, et si près du froid Océan ! Voyons ! Qui leur

jettera la pierre parce qu'ils ne poussent pas l'héroïsme jusqu'à pommer comme les choux nés sous des cieux plus éléments ? Ce n'est toujours pas la population de ces parages, qui recueille précieusement leurs feuilles droites et raides, et les sale dans des barils, d'où on les extrait en temps utile pour les faire bouillir avec du lard ou du caribou. Là se termine, il est vrai, l'existence civile de ces précieux végétaux. En effet, au sortir de la chaudière, ce sont des *greens* dont on se régale sans qu'il soit plus question de *choux*. Il y a, comme on sait, d'autres exemples d'aliments empruntés du règne végétal ou du règne animal, et dont le nom subit des changements en passant par des états divers.

Au bord de cette belle plaine, où les choux étendent leurs feuilles vers tous les points du zénith et de l'horizon, il y a l'établissement de pêche du Capt. Blais, navigateur dont pour la seconde fois je promets de parler plus loin. Pour le moment, il s'agit de l'établissement de pêche qui lui appartient, ou plutôt de l'ancien propriétaire de cet établissement, le Capt. Jones, dont le nom est resté fameux dans le bas Labrador. Ce Capt. Jones faisait donc affaire, là-bas, sur une vaste échelle, ayant à son service un grand nombre d'hommes pour la pêche à la morue, au hareng, au maquereau, au loup marin. Il possédait même des chevaux, chose qui ne s'était jamais vue jusque-là et qui ne se verra peut-être plus jamais dans cette région. La maison qu'il habitait avec sa nombreuse famille, était meublée et décorée avec une magnificence presque royale ; on en jugera par ce détail : les escaliers qui allaient d'un étage à l'autre étaient en bois d'acajou, avec ornementation d'argent ! Les vieux de l'endroit en ont encore des éblouissements ! Le Capt. Jones mourut à Saint-Thomas de Montmagny, il y a plus de trente ans. Son bel établissement, dont héritèrent ses enfants, fut totalement détruit par un incendie. Et de toute cette ancienne splendeur, dont il sera encore longtemps parlé dans les foyers du Labrador, il ne reste plus le moindre vestige. Cela démontre que, sous n'importe quelle latitude, les splendeurs d'ici-bas sont également

éphémères. Tout ce qui reste de ce riche établissement, c'est un vieux cimetière de famille, en état d'abandon, où l'on voit des monuments funéraires auxquels la note artistique ne manquait point.

Sur l'un de ces monuments, on peut encore lire le récit du naufrage du *Sir Walter Scott*, navire anglais qui se perdit, en 1840, sur un récif, à l'entrée du bassin du Brador : car, on le sait de reste, il y a ici-bas des récifs jusque dans les eaux les plus enchanteresses. Le capitaine de ce vaisseau et douze hommes de son équipage succombèrent, après avoir lutté quinze heures durant, attachés à un débris de navire. Qu'il y en a, sur cette côte du Labrador inférieur, des endroits qui furent le théâtre de semblables catastrophes ! La mer a ses joies enivrantes pour ceux qui se confient à ses promesses fascinatrices ; mais aussi que de trahisons, que de perfidies elle tient en réserve pour les victimes de ses aveugles colères !

Il faut ajouter, touchant la baie de Brador, qu'elle eut autrefois une juste renommée comme place de pêche pour le saumon, la morue, le hareng, le maquereau et le loup marin. Aujourd'hui, les conditions n'y sont plus aussi favorables, bien que les pêcheurs du lieu obtiennent encore de beaux profits.

LOURDES DE BLANC-SABLON.—Nous voici arrivés à l'entrée du détroit de Belle-Isle, et tout près de la frontière du Canada, qui correspond avec le méridien passant sur l'îlot de Blanc-Sablou, à quatre milles à l'est de la Longue-Pointe.

La Longue-Pointe, centre de la Mission nommée aujourd'hui Lourdes de Blanc-Sablou, termine à l'est la baie de Brador, et à l'ouest la baie de Blanc-Sablou. La position qu'elle occupe, à l'entrée du détroit, explique assez la furie à peine concevable des vents qui s'y déchaînent.

A trois milles au large de la Longue-Pointe, il y a l'île Verte (Greenly Island). On y voit un phare élevé de cent pieds, à feu visible toutes les trois minutes. Cette lumière s'aperçoit

jusqu'à une distance de 15 milles. Le phare est aussi pourvu d'un sifflet à vapeur pour les temps de brume.

Cette Mission, placée sous le patronage de Notre-Dame de Lourdes, est la dernière appartenant, sur cette côte, à la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. On y compte près d'une vingtaine de familles catholiques.

Lorsque l'abbé Ferland vint ici, en 1858, on se préparait à y construire une chapelle, qui devait être élevée le printemps



(Album Gregory.)

GREENLY ISLAND OU ILE VERTE.

suisant. Cette chapelle se trouve à une dizaine d'arpents à l'ouest de la Longue-Pointe. Un peu plus loin est le presbytère où le missionnaire a résidé durant les dernières années. L'endroit où sont placés ces édifices est appelé *Anse-des-Dunes*. La chapelle, qui n'a guère qu'une vingtaine de pieds carrés, menace ruines, après avoir supporté, durant quarante ans, les assauts du temps et les efforts des vents tempétueux. Aussi, depuis huit à dix ans, on songe à construire une autre chapelle ;

les matériaux nécessaires ont même été réunis depuis plusieurs années. Cependant, le manque d'argent pour subvenir aux frais de construction et diverses autres raisons ont empêché jusqu'aujourd'hui la réalisation du projet, qui toutefois ne saurait manquer d'être bientôt mis à exécution.

La baie de Blanc-Sablon, qui commence à la Longue-Pointe et fait, pour ainsi dire, partie du détroit de Belle-Isle, "tire son nom, dit Ferland, des sables blancs d'une petite rivière qui lui apporte le tribut de ses eaux." De là on distingue les côtes de Terre-Neuve. Comme on le sait, la partie du continent qui est situé à l'est de Blanc-Sablon appartient à la colonie terre-neuvienne, qui possède ainsi les deux côtés du détroit de Belle-Isle.





CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Gens et choses du Labrador oriental

Un pays désolé.—L'amour du sol natal.—Résidence d'été, résidence d'hiver.—La terreur qu'inspira une fois la vue d'une vache.—Comment se compose la population de la Côte.—Le paradis des voyageurs.—La difficulté des communications.—Les *traders*.—Le Capt. N. Blais, et la *Stadacona*.—Les habitations.—La pêche.—La chasse au loup marin.—Les grands établissements.—Le fléau des *trap-nets*.—Destruction des oiseaux de mer.—Pourquoi les profits de la chasse diminuent toujours.—Le télégraphe et la poste.—L'instruction publique.—“Venez voir le beau gibier!”—L'histoire de la création, racontée par un écolier de là-bas.—Les missionnaires.—L'apôtre du Labrador.

Quand on a voyagé sur la Côte Nord, même jusqu'à Natashquan, et que l'on traverse à l'Anticosti, on éprouve l'enthousiasme que j'ai exprimé en son lieu à la vue de la belle végétation de l'extrémité ouest de la grande île : il semble alors que l'on arrive du pays le plus désolé qui soit au monde. Pourtant, si le sol de la Côte Nord est peu propre à l'agriculture, le règne végétal ne laisse pas d'y être assez bien représenté ; la forêt n'y est pas rare, quoique les arbres qui la composent soient peu variés et de médiocre venue. Comment faut-il donc qualifier le pays situé au-dessous de Natashquan ?

En effet, dès que l'on descend au delà de ce poste, on ne tarde pas à constater combien l'aspect de la côte devient triste et monotone. La végétation s'y fait de plus en plus rare, finit même par manquer complètement, sauf en quelques endroits, le long des rivières, au fond de quelques baies. Et encore, bien souvent, même à ces endroits privilégiés, elle ne consiste qu'en sapins, épinettes, bouleaux rabougris et de petite

taille, n'excédant guère en général une dizaine de pieds de hauteur. Les rochers sont ou bien totalement dénudés, ou bien recouverts de mousses et de lichens.

Le passage suivant de l'abbé Ferland¹ donne une idée très exacte de ce pauvre pays :

“ La côte du Labrador, depuis Wapitugan² jusqu'à la baie de Brador, c'est-à-dire sur une longueur d'environ soixante lieues, est un lit de granit, dont les aspérités forment des collines et de petites montagnes sur la terre ferme, et des îles fort nombreuses dans la mer. Presque partout ces rochers se montrent nus ; sur quelques points une mousse blanche et épaisse s'étend sur le roc et lui communique une teinte grisâtre. Ailleurs les mousses sont décomposées et en se mêlant avec le détritius des rochers ont formé quelques pouces d'un sol dont les éricacées³ se sont emparées. Quand on observe de loin la verdure dont elles revêtent la pierre, on croirait voir de magnifiques prairies, ou de beaux champs de blé encore en herbe ; mais de près, l'illusion est bien vite dissipée. En se pourrissant à leur tour, les feuilles et les racines de ces plantes finissent par former, dans les creux des rochers, une couche de terre végétale de dix à douze pouces d'épaisseur. Quelques habitants industrieux ont utilisé le terreau ainsi formé, en le ramassant et le transportant dans un lieu habité : par ce moyen ils ont réussi à créer des jardins et de petits champs, où ils récoltent des patates et des navets.”

On pourrait croire que les habitants de ce triste pays se trouvent bien malheureux de vivre dans une région si désolée. Mais il n'en est rien. La Providence a mis au cœur de l'homme l'amour du sol natal, et chacun préfère son pays à toutes les autres contrées de la terre. Il y a quelque part, au Labrador,

1—*Le Labrador.*

2—Wapitugan ou Wapitagun est situé vis-à-vis le cap Whittle, à près de deux degrés à l'est de Natashquan. (A.)

3—Famille d'arbrisseaux de différents genres, comme le *Petit-thé*, la *Kalmia* et autres plantes de savanes. (A.)

un célibataire riche de vingt à vingt-cinq mille piastres, et qui vit seul dans une jolie maison. “ Pourquoi, lui dit un jour le missionnaire, pourquoi n’allez-vous pas résider par exemple dans les environs de Québec?—J’ai déjà passé un hiver à Québec. Jamais de ma vie je n’ai éprouvé tant d’ennui. Il me semblait que je ne verrais jamais arriver enfin l’époque de la navigation, pour m’en revenir au Labrador. Tenez! mon Père, je suis né et j’ai vécu ici; j’y suis heureux!” Si l’on répond à cet exemple qu’il est facile aux gens riches d’être bien partout, je prierai qu’on lise, et on ne le fera pas sans être ému jusqu’aux larmes, le touchant récit qu’a publié M. Gregory¹ d’une visite qu’il fit, en l’automne de 1868, à la famille Jones, résidant à la baie de Brador. La misère de cette famille était extrême, et l’hiver qu’elle allait passer s’annonçait sous les couleurs les plus inquiétantes. Que répond le père Jones à M. Gregory, qui lui offre de le transporter avec sa famille dans un endroit du pays où il se créera facilement une position convenable? “ Je ne puis encore me décider à abandonner ce lieu où je suis né!”

Il faut sans doute bénir le Créateur de cet attachement qu’il inspire aux hommes pour l’endroit où s’est écoulée la première période de leur existence. S’il en était autrement, nous verrions tout le genre humain s’entasser sur une étroite bande du globe terrestre, où la vie est la plus agréable et la plus facile; et les conditions économiques qui s’ensuivraient seraient assurément fort curieuses.

* * *

Quand, au Labrador, on a à sa disposition quelque étendue de terre cultivable, on l’engraisse avec du goémon et des déchets de morue, et l’on cultive les pommes de terre, les oignons, les navets, les choux. Mais l’on ne récolte guère de ces légumes que pour l’usage immédiat; car, on est trop occupé à la pêche pour

1—*En racontant*, pages 15 et suiv.

être en mesure de donner beaucoup de temps à l'horticulture. L'automne, on achète des *traders* de Québec la quantité de légumes qu'il faut pour toute l'année.

La rareté des bois met la population dans l'originale nécessité d'avoir, comme on l'a déjà lu, une maison d'été sur les îles, à proximité des places de pêche, et une maison d'hiver sur la côte, le plus près que l'on peut des endroits où l'on pourra se procurer le bois de chauffage. La côte est presque partout dénudée; mais à l'intérieur, le terrain consiste en plaines, marécageuses parfois, parfois assez boisées. La forêt commence à des distances variant de trois à vingt-cinq ou trente milles de la mer. Comme l'on n'a que les chiens pour transporter ces bois, on comprend bien que les gens ont tout intérêt à résider le moins loin possible de la forêt.

L'hiver n'est pourtant pas aussi rigoureux qu'on pourrait le penser d'une région d'environ quatre degrés plus au nord que Québec. Cela est dû certainement au voisinage de la mer, et à l'intérieur des terres le froid doit être beaucoup plus intense. Au rapport d'un missionnaire qui venait d'hiverner dans le bas Labrador, il n'y a guère de différence, durant les mois d'hiver, entre le climat de cette côte et celui du Saguenay, ni pour la rigueur du froid, ni pour la quantité de neige. Par exemple, la saison d'hiver y commence environ trois semaines plus tôt, et dure un mois de plus, et même davantage quand les banquises séjournent longtemps dans le détroit de Belle-Isle. L'été, déjà bien raccourci à ses deux extrémités, est plus frais que dans nos régions, surtout quand il y a des icebergs le long de la côte. Les brumes sont très fréquentes.

* * *

Il n'est pas étonnant que dans un pays de ce genre, on ne voie guère d'autres animaux domestiques que les chiens. Chaque famille possède au moins cinq de ces vaillants coursiers pour les voyages en cométique.

Dans tout le Labrador inférieur, il n'y a pas un cheval, ni un mouton. En certains endroits, on possède des poules, qu'on laisse même courir en liberté, quand les chiens de la maison ont été habitués à les voir dès leur bas âge ; mais si l'endroit est tel qu'il puisse y venir des chiens étrangers, il n'y a pas de compagnie d'assurance qui ferait de la vie de ces paisibles volailles l'objet du moindre contrat.

De Natashquan à Blanc-Sablon, c'est à peine s'il y a sept ou huit vaches. Cela fait que l'industrie laitière n'a pas encore enrichi les gens du Labrador, comme elle a fait pour tant de Canadiens d'autres endroits de la Province. Il y a même des Labradoriens qui n'ont jamais vu une seule de ces lourdes, massives et tranquilles citoyennes de nos prairies. A ce propos, oyez cette histoire, que je tiens d'un missionnaire.

Il n'y a pas longtemps, les gens de certain poste virent un matin, tout près de terre, une goélette arrivée durant la nuit et qui, en route pour un endroit encore plus éloigné, avait jeté l'ancre en face du village. La rumeur ne tarda pas à se répandre qu'il y avait à bord de ce vaisseau un animal extraordinaire, que l'on apercevait sur le pont de la goélette. Cette bête-là était énorme ; de sa tête s'élevait deux cornes très longues, et elle lançait vers le rivage des regards menaçants. L'effroi fut grand, et ne cessa pas même lorsque l'on fut informé que le monstre n'était autre qu'une vache. "Un bon jeune homme, avec qui j'ai travaillé à quelque construction, ajoutait le missionnaire, ne me parle jamais de cette vache sans se montrer vivement impressionné. Il voudrait bien voir Québec ; mais la pensée d'y trouver peut-être des vaches éteint son désir. "J'aime mieux, disait-il, rencontrer deux cents chiens que de rencontrer une seule vache !" — Voilà un point, sans parler des autres, sur lequel ce jeune homme différait beaucoup d'Ernest Hello, qui lui n'arriva jamais à dominer la peur qu'il avait des chiens !

De l'épouvante peu justifiable qu'éprouva surtout la population la plus jeune de ce hameau, il ne faut pourtant pas in-

férer l'indigence intellectuelle du peuple qui habite le Labrador inférieur.

* * *

Quelle est donc la population du bas Labrador ?

Les pêcheurs de cette partie du Labrador sont, pour le plus grand nombre, originaires des comtés de la rive sud du Saint-Laurent, en bas de Québec, surtout des comtés de Montmagny et de l'Islet. Le reste des catholiques se compose d'Irlandais et d'Écossais venus de Terre-Neuve et des provinces maritimes du Canada. La population protestante est presque exclusivement originaire de Terre-Neuve.—Sur toute cette étendue de la côte, on compte plus de 500 catholiques. Le nombre des protestants est plus restreint. De Kégashka à La Tabatière, ce sont les Canadiens-Français qui dominent.

Ces Labradoriens sont, en général, intelligents, d'un commerce facile, très obligeants et d'une politesse qui étonne agréablement l'étranger. Leur qualité la plus distinctive, c'est l'hospitalité, qui est poussée chez eux jusqu'aux dernières limites. Si l'on se rappelle ce qu'on a lu, en un chapitre précédent, du caractère des habitants de la Côte Nord, on conclura que tout ce pays du Labrador est le paradis des voyageurs.

Donc, sur cette côte du golfe, tout voyageur, de quelque race et de quelque religion qu'il soit, peut se présenter à n'importe quel seuil, à toute heure du jour ou de la nuit ; partout il sera accueilli avec la plus grande cordialité. Il aura sa place au foyer durant tout le temps qu'il voudra. Là-bas, passer huit jours dans une famille, ce n'est qu'une visite *de cérémonie* ! Entre amis, les visites durent deux, trois ou quatre semaines.

Quels que soient à cet égard les usages de son pays d'origine, le missionnaire est tenu d'imiter là-dessus les exemples que lui donnent ses ouailles. Le dimanche surtout, il y a chez lui table ouverte pour les paroissiens qui souvent sont venus de fort loin pour assister aux offices.

Serait-il téméraire d'énoncer le principe que les pays où les communications sont les plus difficiles, sont aussi les pays où l'hospitalité est la plus florissante ? On dirait que l'on s'est habitué à ressentir plus de pitié pour le voyageur, à proportion de ce que les trajets sont plus longs, ou plus coûteux, ou plus pénibles.

* * *

Les communications dans le bas Labrador ! L'on ne s'imagine certes pas qu'il est aussi facile aux Labradoriens qu'aux habitants de l'île de Montréal d'aller se promener un peu loin.

D'abord, il vaut autant dire tout de suite que durant l'hiver on est vraiment prisonnier là-bas. Il n'y a alors d'autre moyen de sortir de ce territoire que de prendre place sur les cométi-ques de la malle, comme un simple colis postal. Or, de l'automne au printemps, il n'y a que quatre voyages de la malle entre Québec et le Labrador. Supposé même que l'on pût résister aux fatigues d'un pareil trajet de trois cents lieues, le voyage accompli dans ces conditions ne serait pas beaucoup rapide. Ainsi, l'hiver dernier, je n'ai reçu à Chicoutimi, que le 14 février, une lettre que l'on avait "postée" à la Baie-des-Moutons le 26 décembre précédent. On peut donc croire qu'il faudrait des affaires d'une gravité difficile à imaginer pour décider un Labradorien à se mettre en route pour Québec en dehors de la saison de navigation. Car, durant l'été, la situation est un peu meilleure. On peut alors prendre passage à bord des goélettes des "traders," et l'on y voyage d'une façon moins fatigante et plus rapide.

Les *traders* sont des propriétaires de goélettes qui jouent le rôle de négociants sur la côte. Ils tiennent à bord de leurs vaisseaux des sortes de magasins fournis de marchandises et de provisions de tous genres, qu'ils échangent pour du poisson préparé, de l'huile de foie de morue, de l'huile et des peaux de loup marin ; et même, quand les comptes ne se balancent pas,

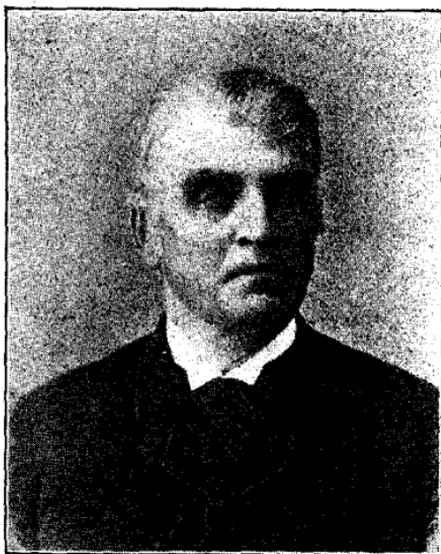
ils paient volontiers en argent ou en or le surplus qu'ils doivent aux pêcheurs. Comme on l'imagine bien, les marchandises ou les provisions transportées si loin sont d'un prix très élevé. Le sirop de canne, par exemple, s'y vend jusqu'à 50 cents le gallon,— ce qui fait que les gamins qui se livreraient par là au lucratif commerce de la “tira,” devraient la vendre plus qu'un sou le “bâton,” comme à Québec.

Trois *traders* d'Halifax et trois *traders* de Québec exercent le négoce dans le bas Labrador. Les uns et les autres font trois voyages par été. Les goélettes d'Halifax arrêtent à tous les postes depuis Harrington jusqu'à Blanc-Sablou ; celles de Québec commencent à faire escale à Natashquan, pour desservir ensuite les postes situés plus bas.

Eh bien, en outre des services que ce genre de commerce rend à la population du Labrador, ces *lignes de goélettes* procurent aux gens de la côte des voies de communication assez faciles et peu coûteuses, les passagers n'ayant ordinairement à payer que 40 cents par jour à bord de ces vaisseaux. Le trajet de La Tabatière à Québec se fait généralement en deux ou trois semaines. Une goélette se rendit une fois en huit jours de Blanc-Sablou à Québec ; mais le fait n'a pas dû se renouveler beaucoup. En moyenne, un voyage à Québec dure un mois et demi pour l'aller et le retour.

L'un des *traders* de Québec mérite ici une mention spéciale. C'est le Capt. Narcisse Blais, de Berthier (Montmagny), dont j'ai promis à deux reprises d'entretenir mon lecteur. Il y a quarante ans que ce marin navigue au Labrador ; ce fut à bord de sa goélette, qui était alors la *Marie-Louise*, que l'abbé Ferland se rendit dans ce lointain pays en juillet 1858. Mais ce n'est pas surtout la longueur de sa durée qui a rendu si remarquable la carrière de ce navigateur. Quelques extraits d'une lettre d'un ancien missionnaire du Labrador vont suffire pour faire connaître le Capt. Blais. “Qu'on me permette, m'écrivait ce prêtre, un mot d'hommage à cet homme de foi et de cœur, à cet homme de bien dont la marque est si bien faite sur la Côte Nord. Là, sa

première conquête fut l'estime universelle ; elle a quarante ans : il en jouit encore et elle lui survivra. C'est l'homme de tous et à tous : on l'appelle avant qu'il arrive, on le regrette quand il est parti. Dieu seul connaît tout le bien que le Capt. Blais a fait aux missions du bas Labrador, et cette pensée paraît suffire au brave homme. Je veux bien respecter ses préférences sur ce point. Mais passer sous silence la bonté, la générosité, les délicates prévenances que le Capt. Blais prodigue aux missionnaires de la Côte Nord depuis tant d'années, c'est un sacrifice que je ne veux pas imposer à ma reconnaissance.... C'est le vrai type du marin, que ce beau et robuste vieillard aux grands cheveux si blancs, au caractère jovial, franc et généreux. Livre tout grand ouvert, le Capt. Blais est vite connu, aussitôt et toujours estimé... Rien de plus intéressant que de le voir à l'œuvre sur son bâtiment par les temps orageux.



CAPT. NARCISSE BLAIS

Alors on suit avec un intérêt palpitant l'action de la bravoure unie à la prudence et à l'habileté d'un vieux loup de mer. Le bas Labrador n'a plus de secrets pour lui : les personnes, les havres, les mouillages, les îles, les récifs submergés qui sont légion dans ces parages, le comportement de tous les vents et courants à chaque endroit, tout lui est familier, il sait tout par cœur.¹ Aussi peut-on voguer sans crainte à bord de la *Stadacona* : j'en ai fait l'expérience."

1—C'est grâce au Capt. Blais que j'ai pu donner les distances qu'il y a entre les postes du Labrador de l'est. (A.)

L'ami qui n'a pu se défendre d'un pareil enthousiasme en me parlant du Capt. Blais, je le connais pour être d'un calme parfait, d'un sang-froid remarquable, difficile à émouvoir. Si le sujet l'a emporté à ce point, c'est donc qu'il a bien du mérite, ce Capt. Blais !

Voici, d'autre part, le témoignage d'un autre missionnaire qui a récemment voyagé à bord de la *Stadacona*, plus connue à Québec sous le nom de *La Blanche*. "La chambre du capitaine, dit-il, est ornée d'images pieuses. Un crucifix, devant lequel soir et matin le capitaine dit lentement sa prière, occupe la place d'honneur. Près du crucifix se trouve une image de N.-D. de Bon-Secours : c'est une relique d'un des hommes du bord. Jadis, ce vieux loup de mer (un Degagné, de Québec) vit son bateau faire naufrage. Il se précipite dans la cabine malgré l'eau qui lui monte jusqu'aux épaules, il saisit un tableau de N.-D. de Bon-Secours, et, riche de ce seul trésor sauvé, il fait un radeau et arrive à terre avec l'image gardée fidèlement malgré les vagues et la tempête. Cette image ne le quittera jamais !"

Eh bien, voilà nos marins du Saint-Laurent ! De la vigueur au travail, du courage dans le danger, mais avant tout de la foi et de la piété !

Pour revenir au Capt. Blais, il est âgé de 64 ans. L'an dernier, il a remis le commandement de sa goélette et la direction de son commerce à son fils Joseph, qui continuera dignement les traditions paternelles. Cela n'empêche pas que le vieux navigateur descend encore au Labrador presque à chaque voyage de la *Stadacona*. Pourtant, depuis plusieurs années, il prend la ferme résolution, chaque automne, de ne plus retourner au golfe ; mais, le printemps venu, le bon vieux ne peut résister au désir de reprendre la mer. Qu'elle est donc puissante, cette fascination qu'exerce la mer sur tous ceux qui l'ont vue de près, qui en ont vécu, qu'elle a bercés sur ses flots mouvants, même qu'elle a ballottés sur ses vagues en furie !

* * *

J'ai parlé plus haut de l'hospitalité qui distingue les pêcheurs du Labrador inférieur, comme du reste tous les habitants de la Côte Nord. Il ne faudrait pas s'imaginer, par exemple, que ces gens reçoivent le voyageur dans des huttes misérables. Ils habitent, au contraire, de bonnes maisons, peintes à l'intérieur, bien éclairées et généralement bien tenues.

L'ameublement, sans être luxueux, est convenable. C'est qu'il y a là-bas toute une industrie domestique qui permet de se pourvoir à peu de frais de beaucoup d'articles qu'il serait bien dispendieux de faire venir de Québec ou d'Halifax. Par exemple, ces beaux "prélarts" que vous voyez sur les planchers, qui soupçonnerait qu'on les a faits avec de la toile à voiles, que l'on a peinte en carreaux ? Je pourrais citer certaine femme métisse qui exerce à ses heures le métier d'ébéniste. Elle arrive à faire des chaises "berceuses" vraiment confortables avec... des barils qu'elle découpe de façon à laisser les bras et le dossier qu'il faut. Les gens se sont emparés de cette invention, et, avec des barils de différentes capacités, ils font des "berceuses" appropriées aux différents âges. Et pendant que les grandes personnes se prélassent dans leurs vieux barils à patates, les enfants se bercent dans... des tinettes !

Pour ce qui est de l'alimentation, les conditions sont à peu près les mêmes que celles dont j'ai déjà parlé, dans un chapitre précédent, au sujet du Labrador supérieur. L'automne, on s'approvisionne à bord des goélettes des *traders*, où l'on obtient, en échange des produits de sa pêche, ce qu'il faut de farine, de légumes, de lard et de bœuf salé. La chasse fournit de la viande fraîche, surtout l'hiver et le printemps.

Il paraît que, en somme, une famille de ce pays vit largement avec \$300 par année.

Car il y a toujours bien une importante partie de la nourriture qui ne coûte rien : c'est le poisson.

* * *

C'est le moment de dire quelques mots de la pêche qui se pratique sur cette côte du Labrador oriental, renommée pour la richesse de ses eaux.

Le saumon n'est pas abondant dans ces parages. On le prend avec des rets dans la mer et dans les rivières. Celles-ci ne sont pas louées à des particuliers, comme cela se fait sur la partie ouest de la côte. La pêche n'est cependant pas libre, et il faut avoir des licences du gouvernement pour pouvoir s'y livrer.

Le hareng se prend partout en quantité, le printemps et l'automne. Quelques pêcheurs tendent des rets pour en faire la capture ; mais généralement on le prend à la seine.

Autrefois, il y avait beaucoup de maquereau. Aujourd'hui, il se tient sur la côte de Terre-Neuve. Pourquoi ce changement de domicile ? Ce poisson ferait-il de la politique ? Faudrait-il le compter, lui aussi, au nombre des adversaires du lien fédératif de nos provinces canadiennes ? Alors, qu'on se hâte de faire entrer Terre-Neuve dans la Confédération, pour enlever au maquereau tout prétexte de fuir les filets de nos pêcheurs.

Dans l'entrée des rivières, on tend des rets pour prendre la truite de mer.

Cette partie du golfe, c'est le bon endroit pour la chasse aux loups marins, dont j'ai déjà parlé avec assez de détails. A partir de Bonne-Espérance et jusqu'au détroit, on fait cette chasse le printemps. Au commencement de l'hiver, depuis le Petit-Mécatina jusqu'à Bonne-Espérance, on prend le loup marin près de terre, au filet.

Avec le phoque, c'est la morue qui est la ressource principale des pêcheurs de ce pays.

La pêche à la morue, dans le voisinage de la côte, commence ordinairement à la fin de juin pour se terminer avec le mois de juillet. Après cette époque, la morue s'éloigne du rivage et gagne les bancs du large jusqu'à quinze, vingt et vingt-cinq milles de terre. C'est là que les pêcheurs vont la prendre à l'hameçon en

août et septembre, à une profondeur de quarante brasses parfois. Ce dernier détail indique assez combien la pêche est pénible en ces endroits. Mais aussi le poisson qu'elle donne est de grande taille et de qualité supérieure. C'est le capelan que l'on emploie sur cette côte comme bouette pour la pêche à la morue; l'automne, on le remplace par les coques ou *clams*. Chaque pêcheur prépare lui-même, c'est-à-dire fait sécher la morue qu'il prend, et la vend aux *traders*, quelquefois aux grands établissements de pêche.

Car il y a, sur cette côte, plusieurs de ces maisons qui exploitent en grand les ressources de la mer. C'est ainsi qu'on trouve les établissements : *Job*, à l'île Verte et au Blanc-Sablou terre-neuvien ; *Penny*, sur l'île à Bois (vis-à-vis l'île Verte), et sur une île située dans l'entrée de la baie de Brador ; *Whiteley*, à la baie du Saumon et à Bonne-Espérance. Tous ces établissements appartiennent à des gens de Terre-Neuve. De plus, entre Lourdes et le Blanc-Sablou, il y a un *raing*¹ possédé par une maison jersiaise.

Et puis, on le sait déjà, un grand nombre de goélettes terre-neuviennes se rendent sur la côte, chaque été, pour pêcher la morue.

Comme on le voit, les gens du Labrador ne sont pas seuls à profiter des richesses qui sont à leurs portes.

* * *

Depuis quelques années, la pêche à la morue a pris de grands développements, dans le bas Labrador, grâce à l'usage des *trap-nets* que l'on y a introduits. J'ai déjà décrit cet engin de pêche, qui permet de prendre d'un seul coup des centaines de quintaux de morues. Un *trap-net* coûte environ \$400, y compris les ancres et les bouées nécessaires. Il faut trois ou quatre

1—Le *raing* est le nom que l'on donne, sur la Côte, aux établissements de pêche. A quelle langue ou dialecte appartient ce mot singulier ? Je n'ai pu le découvrir.

hommes pour en tirer bon parti. Le propriétaire du filet fournit le sel pour le poisson, et supporte seul les frais de réparation ; mais il prend à lui seul la moitié des profits réalisés. C'est surtout depuis les îles Sainte-Marie jusqu'au Blanc-Sablon, c'est-à-dire dans un parcours de 40 lieues, que l'on emploie les *trap-nets*. Il paraît que, dans les dernières années, on a vu jusqu'à 300 navires de Terre-Neuviens venir, durant le mois de juillet, tendre des *trap-nets* près de la côte. — La morue vient ainsi près de terre, à cette époque, parce que le capelan dont elle se nourrit se trouve alors le long du rivage.

On devine aisément que l'usage de ces *trap-nets* ne fait pas l'affaire de nos pauvres pêcheurs du Labrador. D'abord, ces machines coûtent cher, et il serait bien au-dessus de leurs moyens d'en faire l'acquisition. Quand on pense que, de Natashquan à Blanc-Sablon, il n'y a, parmi les pêcheurs, qu'un seul propriétaire de goélette, habitant de la Romaine ! Ensuite, et surtout, l'usage du *trap-net*, tel qu'il est pratiqué, fait un tort considérable aux pêcheurs à l'hameçon ; car dans les environs de l'un de ces engins, la morue ne mord pas à la ligne. Or, comme on a bien soin de placer ces sortes de filets dans les endroits les plus fréquentés par le poisson, il en résulte que ces bonnes places de pêche se trouvent enlevées à nos pêcheurs, qui doivent se contenter des postes de deuxième ordre.

Mais ce n'est pas seulement à la petite pêche à la morue, celle qui fait vivre la population du bas Labrador, que l'usage des *trap-nets* fait le plus grand tort. La prise du saumon devient de plus en plus faible, depuis que l'on a tendu partout ces sortes de filets dont les mailles trop étroites retiennent ce poisson avec la morue. " C'est ainsi, m'écrivit un missionnaire, que la rivière Saint-Paul, à l'embouchure de laquelle on s'est servi de *trap-nets*, n'a donné en 1894 que 30 barils de saumon ; en 1895, 7 barils ; et, en 1896, 9 barils. Autrefois, cette rivière donnait jusqu'à 120 barils."

Mais le *trap-net* ne suffit pas aux gens de Terre-Neuve pour ravager nos pêcheries. Ils ont encore un autre engin que l'on

appelle, au Labrador, la "trolle¹." Cela consiste en un long câble que l'on garnit jusque de mille hameçons pour prendre la morue.

C'est évidemment aux autorités fédérales à prendre les mesures nécessaires pour conserver la valeur de nos pêcheries et sauvegarder les intérêts de la population côtière du Labrador.

Ainsi, pour ce qui est des *trolles*, qu'il soit interdit de se servir de ces engins à moins que trois milles du rivage. Quant aux *trap-nets*, qui causent le plus de tort, nos pêcheurs demandent qu'il soit défendu à leurs propriétaires de les tendre où ils veulent et de suivre ainsi la morue ; qu'il y ait des endroits privilégiés, réservés pour la pêche à l'hameçon ; que le nombre des *trap-nets* soit limité pour un même endroit, surtout à l'embouchure des rivières ; enfin que la distance entre deux *trap-nets* ne soit pas moindre qu'un mille.

Ces mesures peuvent paraître un peu sévères ; mais elles rendraient les plus grands services à nos gens de là-bas, dont le sort doit fortement intéresser nos gouvernants, lesquels n'ont pas à se gêner avec les pêcheurs de Terre-Neuve ou d'ailleurs qui viennent, sous les yeux de nos pêcheurs, diminuer et même détruire leurs moyens de subsistance.

Il suffirait d'un croiseur du gouvernement qui aurait la surveillance spéciale de la côte du bas Labrador, pour mettre ces étrangers à la raison et obtenir la stricte observation des lois que l'on aurait promulguées pour assurer la conservation de nos pêcheries.

* * *

Non seulement les pêcheurs du bas Labrador voient leur industrie devenir de moins en moins profitable, parce qu'ils sont

1—Ce mot, dont je ne garantis aucunement l'orthographe, vient soit du verbe anglais *troll*, qui signifie : jeter l'amorce à, pêcher à la ligne, soit du substantif français *trôlée* (dont nous faisons ici "trâlée"), qui signifie : troupe de gens faisant route ensemble.

trop pauvres pour se mettre en mesure de lutter contre la concurrence des pêcheurs étrangers ; mais ils sont aussi les témoins attristés de la diminution rapide d'une autre de leurs ressources les plus précieuses. Je veux parler de la destruction qui se fait des oiseaux de mer et qui est due encore, en bonne partie, au brigandage exercé par les étrangers.

C'est un fait certain que les oiseaux et les œufs, qui autrefois fournissaient à nos pêcheurs la moitié de leur subsistance, disparaissent de plus en plus chaque année.

“ Certains planteurs de la côte, disait M. D.-N. Saint-Cyr' en 1886, mais surtout des étrangers venus de la Nouvelle-Écosse, de l'État du Maine et de l'île de Terre-Neuve, pillent les œufs des oiseaux de mer, qu'ils vont ensuite vendre dans leur pays. Ces années passées, on a compté jusqu'à une trentaine de goélettes occupées à prendre des chargements d'œufs d'oiseaux sauvages dans les îles du golfe, et, ce qu'il y a de pis, c'est que lorsque ces pillards s'aperçoivent que les œufs sont couvés, ils les cassent et les détruisent, afin que les oiseaux pondent davantage. Alors tous ces œufs frais sont enlevés, et c'est ainsi qu'il s'en détruit des milliers et des milliers tous les ans.” On va même, m'a-t-on dit, jusqu'à tuer les oiseaux à peine éclos, afin de s'emparer de la plume qui tapisse les nids.

Et voici qui va faire juger de l'importance des déprédations que l'on poursuit d'année en année. Il n'y a plus aujourd'hui une seule “ mermette ” (le guillemot, *Uria ringvia*, Brunn.) sur des îles où jadis un seul homme pouvait en une journée ramasser jusqu'à dix barriques d'œufs de ces palmipèdes. Les “ moniacs ” (l'eider ordinaire, *Somateria mollissima*, Leach.) ont diminué des trois quarts. Autrefois, on pouvait prendre en un jour 300 jeunes “ goélands ” (du genre *Larus*) sur des îles où maintenant il faudrait une semaine pour en ramasser le même nombre.

Nos législateurs ne pourraient-ils pas prendre quelques

1—Rapport d'un voyage fait au Labrador en 1885. (Réponse à une adresse de l'Assemblée législative de Québec—18 mars 1887.)

mesures, — et les faire mettre à exécution, — pour empêcher la destruction totale des oiseaux du golfe, et par là même conserver l'une des plus belles ressources de cette intéressante population du bas Labrador ?

* * *

La chasse est encore une source de quelque profit pour les habitants de cette côte. Le renard, la martre, la loutre, le castor, le loup-cervier, le carcajou, le vison, le porc-épic, le rat musqué, le lièvre, sont les animaux qui abondent davantage en cette région. L'ours y est assez rare. La perdrix grise s'y rencontre assez souvent, et, tous les cinq ou six ans, la perdrix blanche. Au-dessous du cap Whittle, on trouve le caribou sur la côte même, tandis que plus à l'ouest il se tient à l'intérieur.

Malheureusement, ici encore, il y a des sujets de plaintes et d'inquiétudes.

Autrefois les sauvages passaient toute la belle saison sur le bord de la mer et s'y nourrissaient du saumon qu'ils prenaient partout ; ils en fumaient aussi pour l'hiver. Mais à présent que les endroits de pêche au saumon sont loués à des compagnies ou à des particuliers, souvent de l'étranger, cette ressource leur est enlevée, et il se voient obligés de passer presque toute l'année dans les bois, où ils vivent de la chasse. Cela n'est pas beaucoup propre, évidemment, à assurer la protection du gibier, qu'ils tuent en toute saison soit pour se nourrir, soit pour tirer parti des fourrures, afin de se procurer la farine et les autres articles dont ils ont besoin.

Les chasseurs blancs, avec bien moins de circonstances atténuantes en leur faveur, nuisent aussi de leur côté à la conservation des animaux à fourrures. En effet, ils commettent l'imprudence de se servir trop souvent de poison au lieu des fusils et des pièges. Ce procédé de chasse, outre qu'il détruit les animaux sans distinction de jeunes ou de vieux, constitue encore un danger pour le gibier, qui est exposé à trouver la mort en se nourrissant de cadavres empoisonnés.

Donc, diminution des ressources tirées de la mer, diminution des profits que donnait la chasse : voilà ce qui frappe l'attention de l'observateur qui étudie la situation présente des gens et des choses du Labrador oriental. Sans compter que, pour ce qui concerne particulièrement la pêche de la morue, si nos pêcheurs labradoriens prennent aujourd'hui beaucoup moins de ce poisson, cela ne signifie pas seulement que la vente qu'ils en feront leur rapportera moins d'argent. Cela veut dire aussi qu'ils bénéficieront moins de la prime¹ que le gouvernement du Canada paie annuellement à tous les pêcheurs du Canada, en proportion de la quantité de morue qu'ils prennent à l'hameçon.

Il importait, me semble-t-il, de renseigner le public sur les sujets de plaintes de cette pauvre population du Labrador, qui n'a pas de journaux à sa disposition pour plaider sa cause. Pourtant, à notre époque, il n'y a guère que la pression de l'opinion publique qui puisse agir efficacement sur les machines gouvernementales et les mettre en mouvement dans le sens qu'il faut.

Que ceux donc qui jouissent de quelque influence sur les pouvoirs publics, veuillent bien travailler un peu dans l'intérêt de nos pêcheurs de là-bas!

* * *

Je ne reviendrai pas ici sur la question du prolongement de la ligne télégraphique du Labrador. J'ai dit assez longuement, en un autre endroit, quelle est l'importance et même l'urgence de cette entreprise. D'ailleurs, je l'ai dit aussi, cette question paraît avoir été résolue, au moins "en principe," dans le sens de l'affirmative par le gouvernement d'Ottawa. On verra sans doute le fil du télégraphe s'allonger, tous les ans, de poste en

1—Au Labrador, on donne le nom de *bounties* aux chèques (Fishing Bounty Cheque) spéciaux par lesquels le gouvernement paie ces primes à ceux qui y ont droit.

poste au-dessous de Natashquan jusqu'à ce qu'il atteigne enfin le détroit de Belle-Isle.

En attendant, l'on a recours, au moins une fois par année, à un moyen fort original pour se communiquer des nouvelles. C'est le matin du jour de l'an que l'on emploie ce procédé. Il faut dire que depuis plus d'un mois l'on n'a pas voisiné, soit à cause des rigueurs de la température, soit parce que c'était le temps du passage des loups marins, époque où toute navigation est interdite : car il ne faut pas risquer de mettre l'effroi parmi ces visiteurs dont la venue est fort appréciée sur la côte. Donc, au matin du 1^{er} janvier, on voit s'allumer des feux sur les sommets les plus élevés de la côte. Tout le monde connaît la valeur de ces signaux. Le premier feu que l'on allume signifie que la santé ne laisse rien à désirer. Les autres feux qui lui succèdent donnent des nouvelles de la pêche au loup marin, puisque c'est la grande affaire de cette époque de l'année ; chacun de ces brasiers a la valeur d'un cent ; un petit feu auprès d'un grand, cela indique la demi-centaine. C'est ainsi que l'on annonce à ses amis le nombre de loups marins que l'on a capturés jusqu'alors.

Cet ingénieux moyen de se parler ne doit pas être une raison pour que l'on retarde d'amener au plus tôt le fil télégraphique jusqu'au bout de ce territoire. Car, à part les nouvelles de la pêche aux phoques, il y a dans la vie bien d'autres choses à se dire. D'ailleurs les intérêts de la grande navigation, comme ceux de la pêche de toute l'année, réclament également l'installation de la ligne télégraphique tout le long du Labrador.

Si, encore, on avait là-bas un service postal de quelque valeur ! Mais l'on n'y reçoit que *huit* courriers par année : quatre par cométique pendant l'hiver, quatre pendant la durée de la navigation par une barge qui part de Natashquan. L'hiver, il n'est pas rare que le cométique postal retarde de deux ou trois semaines, et cela n'est pas étonnant dans un tel pays et après un pareil trajet. Mais ce que l'on ne saurait imaginer au dehors, c'est la joie que l'on éprouve dans ce pays à l'arrivée de

la poste ! D'abord, il y a les impatiences et les déceptions. Ainsi, à la date du 8 février, je lis ce qui suit dans un journal tenu par une Québécoise qui résidait au Blanc-Sablon il y a quelques années : " Le directeur de la poste m'a dit qu'on attend le courrier, cette année, avant le 16. Que de fois j'ai examiné l'horizon ! Que de fois mes regards se sont portés sur la Baie par où le courrier doit venir ! Enfin, j'ai vu quelque chose dans le lointain, et j'ai entendu que l'on criait : " Il y a un cométique sur la Baie ! " Alors mon cœur s'est mis à battre comme pour sauter hors de ma poitrine." Mais ce n'était pas le cométique de la poste !—Le 10 février, on lit dans le même journal : " Enfin ! Le courrier est arrivé. Mais il me faut encore attendre cinq heures avant que l'on m'envoie mes lettres du bureau de poste... C'est moi qui la première ai distingué le cométique sur la Baie, et à cette vue, mon cœur a battu plus violemment que jamais !... Je brûle d'impatience !..."

Voilà ce que c'est que de ne recevoir la poste que toutes les six ou sept semaines ! Et l'on peut croire que les nouvelles que l'on reçoit si rarement sont déjà d'un bel âge quand elles arrivent.

Le ministère des Postes du Canada ne pourrait-il pas, sans prêter le flanc à la critique, accorder à ces braves gens au moins un courrier par mois ? Assurément, ce n'est pas une telle mesure qui ferait perdre à un parti politique l'honneur enviable de siéger à la droite du président de la Chambre !

* * *

Les professions libérales ne souffrent pas, dans le bas Labrador, de l'encombrement dont on se plaint qu'elles sont atteintes en d'autres régions. Il n'y a pas un seul médecin dans tout le pays situé entre la Pointe-aux-Esquimaux et le Blanc-Sablon ; aussi, l'on y vit comme on peut, et l'on meurt de même, en dehors de toute intervention de la Faculté. Il n'y a pas davantage d'avocat, ni de notaire. Tout cela rappelle vraiment l'époque des patriarches.

Pas un hameau de cette région ne jouit de l'organisation municipale même la plus élémentaire. Et, ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il n'y a pas même de juges de paix sur cette côte.

Le seul officier de justice, dans tout ce pays du Labrador, c'est le magistrat de district nommé pour le comté de Saguenay. Mais, il ne fait que passer sur la côte une fois par année. C'est tant pis pour les gens qui commettent quelque délit après sa visite ; ils auront à attendre longtemps pour se faire juger ! Quand il survient quelque difficulté ou conflit dans les questions de pêche, le commandant du croiseur *La Canadienne* a l'autorité nécessaire pour en connaître.

Seuls, deux garde-pêche, qui résident l'un à Bonne-Espérance, et l'autre à Coacocho, représentent de façon permanente la majesté des lois en ce pays reculé.

* * *

En ce temps, où l'on est à peine digne de vivre, si l'on ne sait lire et écrire, si l'on ne connaît l'histoire, la géographie, la tenue des livres, et la géométrie, et le calcul mental, et encore bien d'autres choses, il faut décrire un peu l'état de l'instruction publique dans le Labrador oriental.

Un missionnaire me racontait que dernièrement, dans un village de là-bas, dont la population catholique se compose presque entièrement de bons Irlandais venus de Terre-Neuve, les enfants à qui il venait de faire leur première communion le supplièrent de leur envoyer un instituteur catholique. " Vous aurez un maître d'école, leur répondit-il. Car si je n'en peux trouver, je viendrai moi-même vous faire la classe ! — Thousand thanks, Father ! "

La grande difficulté, chez les catholiques, c'est de trouver des personnes pourvues des qualités nécessaires et qui consentent à s'exiler dans ce pays lointain pour tenir des écoles.

La situation est beaucoup plus avantageuse chez les protes-

tants. En effet, les anglicans ont des écoles régulières à Saint-Paul, à La Tabatière, à la Baie-des-Moutons et à Harrington ; en outre, des "students" se transportent d'un endroit à l'autre, et passent dans les principaux villages tout le temps qu'il faut pour donner aux enfants les rudiments de l'instruction primaire et de la science religieuse. C'est que les protestants reçoivent des sociétés bibliques d'abondants secours pour cette œuvre de l'instruction populaire.

Au contraire, les missionnaires catholiques ne peuvent compter, pour l'organisation de l'enseignement chez leurs ouailles, que sur les subventions reçues du gouvernement provincial ; et ces subventions sont bien loin de suffire à ce qu'il faudrait.

Ce qui rend l'état des choses encore plus difficile à améliorer, c'est que les familles catholiques sont rarement groupées ensemble, mais qu'elles sont plutôt échelonnées tout le long de la côte. Il n'est pourtant pas possible de créer une école pour chaque famille ! Et puis, que faire lorsque tout le monde est dispersé sur les îles, durant la saison de la pêche, c'est-à-dire durant la moitié de l'année ?

Enfin, comment recruter des instituteurs et des institutrices qui, pour un salaire fort médiocre, s'en iront volontiers habiter un pays dont s'accommodent ceux qui y sont nés, mais qui paraît bien ingrat aux gens du dehors ? Le recrutement du corps enseignant est déjà, on l'a vu, bien difficile sur la côte du Labrador de l'ouest. Que doit-il donc en être du bas Labrador ?

Il y a parmi nous des gens qui, surtout depuis quelques années, font étalage d'un zèle dévorant pour la belle cause de l'instruction publique. Eh bien, voilà un coin de la Province qui s'offre de lui-même comme un digne théâtre de leur dévouement. Pussions-nous les voir s'efforcer à diriger vers ce territoire des instituteurs et des institutrices, provoquer de généreuses aumônes pour une œuvre si nécessaire, et surtout engager le gouvernement provincial à pourvoir largement aux dépenses qu'il

faudrait faire : car, si les ressources pécuniaires étaient fournies en abondance, il serait possible d'organiser assez bien l'enseignement sur cette côte du Labrador.

Par exemple, il faudra toujours compter beaucoup sur le dévouement, qui ne s'achète pas à prix d'argent. Si la carrière de l'enseignement est partout pénible, elle le devient doublement dans ce pays, où l'éducation de famille prépare si peu les enfants à recevoir la formation scolaire. En effet, ces pauvres enfants qui n'ont jamais vu que les rochers couverts de mousses où ils vivent, qui ne connaissent rien en dehors des choses de la pêche, ont bien de la peine à saisir les explications qu'on leur donne. Presque chaque mot, dans le livre de lecture, les arrête et les déconcerte. Leur parler de forêts, de champs, d'arbres, de jardins, de roses, de pommes, etc., c'est leur tenir un langage qu'ils n'entendent pas. A part les chiens et les animaux sauvages, tout le règne animal leur est à peu près inconnu. Tous les oiseaux, indistinctement, sont pour eux des "gibiers." On raconte à ce propos qu'une institutrice ayant un jour donné à un petit Labradorien une image représentant le Saint-Esprit sous la forme traditionnelle d'une gracieuse colombe, l'enfant appela aussitôt ses camarades : "Oh ! venez voir, vous ôtes (autres), le beau petit "gibier" que *mamzelle* m'a donné !"

Après les plus copieuses explications pour faire un peu comprendre à ces pauvres enfants le sens du mot "créer," on demandait à un élève ce que signifie l'expression "Créateur du ciel et de la terre." — "Cela veut dire, répondit-il, que Jésus-Christ a *bâti* les anges et les hommes *sans quelque chose*."

Mais voici qui fera encore mieux saisir quel est l'état intellectuel de cette jeunesse du bas Labrador. On y verra aussi quelle langue on parle là-bas.

L'institutrice de certain hameau de l'est avait consacré une heure par jour, pendant quelques mois, à raconter à son petit peuple l'histoire de la Création. Lassée des interminables explications qu'il fallait donner, elle avait fini par dire aux enfants, en réponse à leurs questions, que les fruits du paradis

terrestre étaient encore meilleurs que la mélasse, substance qui est pour eux l'idéal de toute saveur exquise. — Peu de jours après, ce fut l'examen, qui se fit en présence du préfet apostolique et du magistrat de district, ce dernier remplissant aussi sur la côte les fonctions d'inspecteur d'écoles. Interrogé à son tour, un bambin de douze ans raconta, de l'extraordinaire façon que voici, le commencement de l'histoire sainte.

“ Notre-Seigneur prit de la *vase*, et il fit Adam. Il le regarda, et dit : “ Moi suis *ben* content, mais moi va faire quelque chose de mieux que ça ! ” Et il dit à Adam : “ Dors ! ” Adam dormit, et Notre-Seigneur lui prit une côte et en fit *Yiève* (Ève). Alors, il les mit dans un beau jardin, et il leur dit : “ Vous pouvez manger de toutes ces bonnes choses, mais il ne faut pas goûter à la pomme. ” Mais un gros serpent *arrivit*, et il dit à *Yiève* : “ Manges-en ! C'est bon, va ! c'est *ben ben* meilleur que de la mélasse ! ” Et *Yiève* en *mangit*, et elle *trouvit* ça bon, et elle dit à Adam : “ Si tu savais comme c'est bon ! Prends-en une petite bouchée, *yiénque* (rien que) pour voir comme c'est bon. ” Adam en *mangit*. Et Notre-Seigneur vint, et il dit : “ Adam, *ous-que-t'es ?* ” Adam ne *réponit* point. Et le bon Dieu demanda encore : “ Adam, *ous-que-t'es ?* ” Adam ne *réponit* point. Alors Notre-Seigneur cria : “ *Cré morue ! Adam ! ous-que-t'es !* ” Et Adam *il aviont* peur, et il *réponit* : “ Seigneur, *je n'avions pas mon butin !* ”

L'histoire ajoute que l'originalité de ce récit du petit Labradorien compromit fortement, durant tout le reste de la séance d'examen, la majestueuse gravité qui règne d'ordinaire dans ces solennités scolaires.

Il faut ajouter que, malgré les conditions si défavorables où l'on est, au Labrador, relativement à l'instruction publique, le nombre des personnes qui peuvent lire, et même écrire, y est plus grand qu'on pourrait le soupçonner.

1—Comme chacun le sait ici, le mot *butin*, dans notre langue canadienne, signifie : vêtements, marchandises, effets d'ameublement, etc. Il paraît que cette expression un peu guerrière est un souvenir des exploits de nos valeureux ancêtres.

* * *

Les intérêts religieux de cette population du Labrador inférieur exigeraient certainement qu'il y eût partout des écoles sur la côte. Car, on ne sera pas surpris de l'apprendre, l'instruction religieuse y est réduite au strict nécessaire. Ces pêcheurs qui n'ont la visite du missionnaire que deux ou trois fois l'année, ne sont pas en mesure d'acquérir une connaissance bien approfondie de la partie dogmatique de la religion. Malgré tout, ils sont généralement de mœurs irréprochables ; l'ivrognerie, le blasphème, le vol ne sont guère connus chez eux. On remarque que ces braves gens ont une dévotion particulière pour la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; on les voit venir de quinze et de vingt lieues pour assister aux offices de la Semaine sainte. On m'a cité deux pêcheurs de l'anse à Diable qui — malgré l'infamante dénomination de leur séjour — faisaient quatre fois par année une marche de trente lieues pour aller se confesser et communier. Il y a en d'autres pays des paroissiens, résidant à quelques milles et même à quelques arpents de leur église, et dont de semblables exemples ne feront pas l'affaire au tribunal du souverain Juge !

Sur la question de la desserte religieuse, comme pour celle des écoles, la condition des protestants est aussi bien plus avantageuse que celle des catholiques. En effet, les missionnaires protestants reçoivent un traitement qui les met en mesure de se procurer des embarcations commodes et sûres, et de s'assurer les services d'un marin expérimenté qui les conduit où ils veulent aller ; on voit même leurs coreligionnaires leur fournir des embarcations à vapeur pour l'exercice de leur ministère. Le missionnaire catholique, lui, est tout à fait dépourvu de ressources suffisantes ; tout son revenu consiste en une capitation généralement mal payée, jointe aux quelques secours que lui donne l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dont les moyens sont loin de suffire à ce qu'il faudrait.

Aussi, le pauvre prêtre est-il réduit à mendier souvent ses transports d'un poste à l'autre, à voyager dans de misérables embarcations, exposé à compromettre sérieusement sa santé. Pour la mission d'été, surtout, il lui est encore plus difficile de se faire transporter d'un endroit à l'autre, les hommes étant tous occupés à la pêche.

Pourtant, en dépit de conditions si défavorables, et malgré le travail des protestants, les catholiques conservent au moins leurs positions. Mais il est grand temps, si l'on veut y sauvegarder les intérêts de la vraie religion, il est grand temps que l'on vienne au secours de ces missions¹. Le grand danger pour l'Église catholique, en ces endroits, c'est l'ignorance absolue où reste la jeunesse, faute d'écoles où elle puisse s'instruire. Le gouvernement provincial, mis au fait de cet état lamentable de l'instruction publique dans un vaste territoire, ne se résoudra-t-il pas à tenter un grand effort pour y porter remède ?

Les autorités ecclésiastiques, qui certes font bien tout leur possible afin de pourvoir au salut des âmes de cette région, ont donné de sérieuses garanties à l'avenir religieux de ce pays en y installant, depuis quelques années, des missionnaires résidents.

Autrefois, les évêques envoyaient chaque été des prêtres séculiers ou réguliers qui parcouraient tous les postes et y distribuaient les secours religieux ; plus tard, les missionnaires de Natashquan furent chargés de la desserte de tout le pays jusqu'au Blanc-Sablon (éloigné d'environ 250 milles de Natashquan).

Voici la liste, aussi exacte que j'ai pu la trouver, des missionnaires qui ont exercé le saint ministère en cette région du bas Labrador, dans l'une ou l'autre des conditions que je viens d'exposer :

1—Durant l'été de 1898, S. G. Mgr Labrecque fera la visite pastorale de la côte du bas Labrador, où l'on n'a encore jamais vu d'évêque catholique.

- M. F. Desruisseaux, 1847, 1848.
M. J. Bonenfant, 1849.
M. Bélanger, 1851, 1852, 1853.
R. P. F.-X. Pinet, O.M.I., 1854, 1855, 1856.
R. P. F. Coopman, O.M.I., 1857, 1858.
M. J.-B.-A. Ferland, 1853.
R. P. A.-A. Pallier, O.M.I., 1858.
M. J.-R.-L. Hamelin, 1859.
M. F.-X. Plamondon, 1860.
M. J.-U. Fournier, de 1861 à 1864.
M. Perron, 1865.
M. J.-J. Auger, de 1866 à 1868.
M. L. Arpin, de 1869 à 1871.
M. J. Gagné, de 1872 à 1873.
M. J.-A.-P. Fortier, 1874.
M. U. Saint-Laurent, de 1875 à 1877.
M. J.-A. Chalifour, de 1878 à 1880.
M. A.-B. Côté, de 1881 à 1883.

Il faut sans doute ajouter à cette liste les RR. PP. Arnaud et Babel, qui ont parcouru plusieurs fois tout le Labrador, s'occupant surtout des missions montagnaises, mais donnant aussi les secours de leur ministère aux blancs qu'ils rencontraient.

Enfin, en l'automne de 1883, M. l'abbé Pierre Théberge, tout récemment ordonné prêtre, fut nommé missionnaire résidant de cette desserte du bas Labrador. Il exerça cet apostolat durant onze années, obligé dans les derniers temps d'aller passer l'hiver à Québec dans l'intérêt de sa santé, fortement compromise par les travaux d'un ministère si pénible. Mais, pendant ces hivers, la population labradorienne ne fut pas entièrement privée de secours religieux. En effet, à cette saison, la visite des postes fut faite, en 1890, par M. P. Ouellet ; en 1891 et 1892, par M. A. Vaillancourt ; en 1893, par M. C. Simard.

Les résultats obtenus ne tardèrent pas à montrer la sagesse

de la décision que l'on avait prise, de nommer un prêtre résidant dans le bas Labrador. Il faut dire aussi que c'était un véritable apôtre de Jésus-Christ que l'on avait choisi pour cette mission difficile ! Il serait long, et bien édifiant, de raconter en détail tous les travaux que s'imposa M. Théberge pour le salut des âmes qui lui étaient confiées. Je crois qu'il suffira, pour indiquer au moins quels furent le dévouement et le zèle apostoliques de ce missionnaire, de citer le passage suivant d'un document signé par le préfet apostolique du golfe Saint-Laurent :



M. L'ABBÉ P. THÉBERGE,
Missionnaire apostolique.

“ Pour organiser la mission dont ce prêtre fut chargé, il y dépensa tout son avoir personnel qui était considérable, bâtissant ou réparant des chapelles, les munissant à ses frais de vases sacrés, ornements, lingerie, cloche même. En même temps, il évangélisait cet immense territoire, y convertissait bon nombre de protestants, le tout au prix des courses les plus pénibles et de voyages constants, même de fréquents dangers sur terre et sur eau ! ” En témoignage de satisfaction pour des travaux si méritoires, N. S.-P.

le pape Léon XIII donnait à M. Théberge, le 12 octobre 1890, le titre honorable de missionnaire apostolique.

Après avoir signalé, dans la première partie de cet ouvrage, l'œuvre de *l'apôtre des Montagnais*, il m'est agréable, à la fin de ce livre, de rendre hommage à *l'apôtre du Labrador* !

M. D. Tremblay fut, durant l'année 1893-94, chargé de la partie ouest du bas Labrador, ayant sa résidence à La Tabatière.

M. Théberge avait toujours résidé à N.-D. de Lourdes de Blanc-Sablon, d'où il parcourait toute la desserte qui lui était confiée.

En 1894, M. G. Gagnon succéda à M. Théberge, et résida à La Tabatière, ayant pour vicaire M. Edm. Bossé. Ce dernier, l'année suivante, remplaça comme desservant de toute la côte M. Gagnon qui, par défaut de santé, ne put rester qu'une année en ce pays.

Enfin, en 1896, M. A. Delay, prêtre français dont j'ai déjà parlé, fut envoyé sur la côte comme assistant de M. Bossé dans la desserte de cette mission si étendue.

Il est permis d'espérer que la présence, définitivement résolue, de deux prêtres dans cette région du bas Labrador assurera les résultats déjà obtenus, conservera et développera la foi et la piété parmi cette population misérable, qui a besoin d'abondantes joies spirituelles, privée qu'elle est des jouissances matérielles de ce monde. Il faut surtout assurer la vie bienheureuse de l'éternité à ces pauvres gens, dont la vie présente est toute de privations et de fatigues ! Sans compter que le maintien de la foi et des bonnes mœurs dans une population, est le meilleur et même l'unique moyen d'en faire un peuple soumis aux lois civiles, rempli d'amour, de dévouement et, au besoin, d'héroïsme pour la patrie terrestre.





TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

De Québec à Betsiamis

Départ de Québec.—Un <i>loup de mer</i> apprivoisé.—Le steamer <i>Otter</i> .— Pauvre petit mousse.— Naufrage... dans une cabine.— A Rimouski.— A BETSIAMIS.....	PAGES 1
--	------------

CHAPITRE DEUXIÈME

Betsiamis

Un yacht fameux.—Messe pontificale.—Du latin à la montagnaise.— Chapelle et presbytère.—Le P. Arnaud.—Les Oblats sur la Côte Nord. — Le P. Babel.— Les prétendus vols des Oblats.— Un marguillier <i>antiscolaire</i> .—Un revenant.—Des Escoumins à Betsiamis.—Les mis- sions d'autrefois.—Les courses évangéliques du P. Babel.—Les cha- pelles bâties par les Oblats.— La rivière Betsiamis.....	7
--	---

CHAPITRE TROISIÈME

Betsiamis (suite)

Les Montagnais d'aujourd'hui.—Une nation qui fait une belle mort.— Avantages de la vie nomade.—La question scolaire dans les forêts du Nord.—Quelque chose que l'on ne veut pas confier aux lectrices.—La poste chez les sauvages.—Pourquoi l'on fait la chasse.—La famine dans les bois.—Les lois de protection du gibier.— <i>Canada et Québec</i> , c'est du montagnais.—Organisation politique.—L'"influence indue" chez les Montagnais.—Entre familles régnantes.....	31
--	----

CHAPITRE QUATRIÈME

Betsiamis (suite)

PAGES

Candidature du P. Arnaud à l'épiscopat et à... la papauté.—Pierre Leroy. —Histoire d'une nouvelle méthode de latin.—On vole au P. Arnaud l'évêché de Chicoutimi.— <i>Qui habet aures audiendi, audiat</i> .—Le P. Arnaud, naturaliste.—A. Lechevalier à Betsiamis.—La poule initiale. —Le musée de Betsiamis.—Les exploits militaires et culinaires de Grosjean.—Le P. Arnaud et les beaux-arts.—Voyage du P. Arnaud en France.—Sa dernière visite au Labrador.— <i>Murray Bay, Tadoussac</i> .— Grandeur et décadence de BERSIMIS.—Au cimetière des Montagnais.— Cinquante ans sans revoir Chicoutimi	47
--	----

CHAPITRE CINQUIÈME

Godbout — Pointe-de-Monts

Histoire de GODBOUT.—Alliance hurono-montagnaise.—Un terre-neuve charmant.—La pêche et la chasse à Godbout.—M. N.-A. Comeau.— Un sauvetage héroïque.—M. Comeau, naturaliste.—M. de Puyjalon.— Fondation d'une société d'histoire naturelle à Godbout.—Les débuts d'un photographe.—Au phare de la POINTE-DE-MONTS.—Chasse d'hiver au loup marin.—Petite pêche au hareng.....	67
---	----

CHAPITRE SIXIÈME

Baie-de-la-Trinité — Ilets-Caribou

BAIE-DE-LA-TRINITÉ. — ILETS-CARIBOU. — Un mot d'histoire. — Ni mou- tons, ni chats. — La pêche. — Revenu annuel d'un habitant des Ilets- Caribou. — Bénédiction de la <i>Sainte-Anne</i> . — Parcourir douze milles à pied, ce n'est pas la mer à boire. — Découverte d'un "serpent de mer" inédit. — Récit de M. P.-Z. Comeau. — Tant que l'on n'aura pas em- paillé un serpent de mer... — Vains efforts pour quitter les Ilets- Caribou. — On visite les rets à saumon. — Crapaud de mer, poule de mer, concombre de mer. — Inauguration de la <i>Sainte-Anne</i>	85
---	----

CHAPITRE SEPTIÈME

**Pointe-aux-Anglais — Ile aux Œufs — Rivière-
Pentecôte — Sept-Isles**

PAGES

POINTE-AUX-ANGLAIS. — Une petite chapelle. — L'agriculture et la pêche. — ILE AUX ŒUFS. — Trait d'héroïsme de la famille Côté. — Le désastre de la flotte de Walker. — Une vague qui ne s'est pas fait annoncer. — RIVIÈRE-PENTECÔTE. — Un village pittoresque. — L'unique scierie de la Côte Nord. — Un missionnaire qui a " du talent." — Le " jardin suspendu " de Pentecôte. — Beauté de la nature, à deux heures du matin. — LES JAMBONS. — SAINTE-MARGUERITE. — SEPT-ISLES. — Un courrier bien fourni. — Préparation de la morue sèche. — Comment on voyage en ce pays-là. — Un monstre marin tel qu'on n'en a jamais vu. — On part en goélette ; on arrive à pied..... 103

CHAPITRE HUITIÈME

Moisie — Rivière-aux-Graines

MOISIE. — La rivière Moisie. — La pêche au saumon. — Pêche à la " draft." — Comment on seine la bouette. — Manière de pêcher avec les rets. — Étrange loi des faillites, chez les sauvages. — Le piano dans les forêts. — L'ancien Moisie. — Fabrication de l'acier. — La décadence. — Encore un espoir. — Beau voyage en goélette. — RIVIÈRE-AUX-GRAINES. — Sa fondation très contemporaine. — Vive la morue ! — Préparation de l'huile de foie de morue. — Un pays bien désolé. — Bon endroit pour la " réforme " scolaire. — La future cité de Saint-Victor, et son riant avenir. — LA CHALOUPE. — En rade de SHELDRAKE..... 127

CHAPITRE NEUVIÈME

Sheldrake — Rivière-au-Tonnerre

Histoire de SHELDRAKE. — Les grandes compagnies de pêche. — M. Touzel. — Un beau jardin. — Ce que prouve le goût des fleurs. — Sur le bord de la mer. — Partie de pêche. — Une baleine qui s'évanouit. — Le *Trap-net*. — RIVIÈRE-AU-TONNERRE. — Topographie et historique. — Un grand établissement de pêche. — A propos de chiens. — La question juive. — Le DOCK-RIDGE POINT. — Arrivée à MAGPIE..... 147

CHAPITRE DIXIÈME

Magpie — Saint-Jean

PAGES

Une entrée triomphale. — Rivière MAGPIE. — Précis historique. — Les "Paspébiacs." — L'église actuelle de Magpie. — Comme quoi il faut avoir bon pied, bon œil, pour être missionnaire. — La vie des Magpiens. — Avis aux capitalistes. — Robin, Collas & Co. — LeBoutillier Brothers Co. — La famine littéraire. — M. l'abbé R. Lagueux. — Premier office pontifical au Labrador. — La belle flottille ! — RIVIÈRE SAINT-JEAN. — L'établissement Sirois. — Pêche, chasse, agriculture. — Pourquoi l'on n'enterre pas les têtes de morue. — Histoire religieuse de Saint-Jean. — Ce qu'on fait de la morue, au retour de la pêche. — Un hôte original. — Les tribulations d'un matelot aux prises avec Madame Thémis. — La pêche en <i>doris</i> . — Ile aux Perroquets. — LONGUE-POINTE. — Autrefois et aujourd'hui. — Pêche et chasse. — Une baleine en pleine terre. — Départ pour l' <i>Anticosti</i>	163
--	-----

CHAPITRE ONZIÈME

Ile d'Anticosti

En route. — O belle nuit ! — Réveil inattendu. — Nous voilà "dégradés." — Les Robinsons anticostiens. — Mgr Labrecque part à pied pour la Baie-des-Anglais. — Pourquoi M. l'abbé Lagueux ne prit pas de truite. — La guerre avec les moustiques. — On remet à la voile. — La cuisine du bord. — Pénible voyage de Mgr Labrecque. — A la BAIE-DES-ANGLAIS. — Un peu d'histoire. — Émigration. — Belles orchidées. — Un phénomène étrange. — La pêche. — École et chapelle. — Les émotions d'un débarquement. — Une alerte. — ANSE-AUX-FRAISES. — Un obligeant paroissien. — Saumon "illégal." — Climat et productions. — Historique. — Encore les moustiques. — La baie de Gamache. — <i>Indignation meetings</i> . — POINTE-OUEST. — Le phare. — Un contre-temps bien agréable	193
--	-----

CHAPITRE DOUZIÈME

Ile d'Anticosti (suite)

Histoire de l'Anticosti. — Une compagnie malheureuse. — Ce que M. Gregory a dit de la terre d'Anticosti. — L'ère des naufrages. — L'avis de M. Faucher de Saint-Maurice. — Une prétendue mine d'argent. —	
---	--

La *Notice* de M. Despecher : quelques extraits. — Les explorateurs français de 1895. — Inquiétudes des Anticostiens. — Impressions de voyage de M. Combes. — Température de l'Anticosti. — L'exploration Bureau. — Géographie physique de l'île. — Finie, la légende ! — M. H. Menier, acquéreur de l'Anticosti. — Nouvelle ère. — Promesses d'avenir de l'Anticosti. — Les voies de communication. 221

CHAPITRE TREIZIÈME

Mingan — Pointe-aux-Esquimaux

Départ de l'île d'Anticosti. — La perfidie d'un "paquet de mer." — L'ILE AUX PERROQUETS et son chroniqueur. — MINGAN. — Une "réception." — Grand bal chez les Montagnais. — Danses symboliques. — Funérailles à la montagnaise. — Le calvaire de Mingan. — Ce que gagnent les sauvages. — La pêche à Mingan. — La seigneurie de Mingan. — Un procès célèbre. — Une visite diplomatique. — Départ de Mingan. — On louvoie. — POINTE-AUX-ESQUIMAUX. — Une arrivée triomphale. — M. le G. V. Gendron. — Et les Esquimaux ? — Concert gratuit. — Histoire des chiens du Labrador. — Leur rôle hygiénique. — Attelés au cométique. — Comment on les nourrit. — Pourquoi les Canadiens n'ont pas fait comme les Lapons. — Bénédiction des enfants. — Les rosiers du Labrador. 251

CHAPITRE QUATORZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

République canadienne-française. . . Port militaire. . . — Histoire d'une colonie acadienne. — Les missionnaires de la Pointe-aux-Esquimaux. — Le bon M. Ternet. — Chapelle, église, presbytère. — La Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent. — Mgr Bossé. — Projet d'un petit séminaire. — Le Couvent de Saint-Joseph du Labrador. — Démission de Mgr Bossé. — La Préfecture réunie au diocèse de Chicoutimi. — Un conseil municipal qui meurt d'inanition. — Les écoles. — Petits détails pour l'histoire. — Les moyens de communication. — Poste et télégraphe. — Un incident électoral qui a fait du bruit. — La première jetée construite au Labrador. — La flotte de la Pointe-aux-Esquimaux. 287

CHAPITRE QUINZIÈME

Pointe-aux-Esquimaux (suite)

PAGES

La grande chasse au loup marin. — Autrefois et aujourd'hui. — Voyage à la morue. — A bord des goélettes. — Le voyage <i>au hareng</i> . — Comment on s'empare d'un banc de harengs. — Le rêve d'un pêcheur novice. — La petite pêche locale. — Un beau soir, sur le rivage... Un peu de lyrisme. — Bénéfice annuel d'un pêcheur. — La chasse à la Pointe-aux-Esquimaux. — Agriculture. — Les Seigneurs de Mingan. — Nous sommes "dégradés." — La pêche du homard. — Histoire naturelle du homard. — Le bon vent qui s'en vient. — L'enfance d'une petite Montagnaise.	319
--	-----

CHAPITRE SEIZIÈME

De la Pointe-aux-Esquimaux à Natashquan

Sur la <i>Sea Star</i> . — ILE SAINT-CHARLES. — BETCHEWUN. — ILE SAINTE-GENEVIÈVE. — RIVIÈRE-A-LA-CORNEILLE. — PIASTREBAI. — Une école qui n'a pas de chez-soi. — Les peines et les joies de l'érudition. — WATSHESHOO. — PASSASHEBOO. — NABÉSIPPI. — La malice des petits zéphyr. — A la cape. — Cette prétendue tempête. — GOYNISH. — Embarras étymologiques. — La famille Rochette. — Sombres pronostics du vingtième siècle. — Pêche au saumon. — Hareng, truite et morue. — Un peu d'agriculture. — A l'intérieur du territoire. — Régates improvisées. — ILES A MICHON. — NATASHQUAN.	345
--	-----

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Natashquan

Un joli village. — Les temps héroïques. — L'établissement De LaParelle. — L'abbé Ferland à Natashquan. — Un naufrage qui arrive à propos. — La cloche et ses parrains. — Liste des missionnaires. — Un renseignement qui aura de l'importance dans les siècles futurs. — Capitalistes de l'autre monde. — Dix années sans histoire. — Récit d'un exode. — La famine à Natashquan. — Découragement. — Émigration. — Un sujet de poème épique. — Colonie acadienne à la Beauce. — De la pêche à l'agriculture.	361
---	-----

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Natashquan (suite)

PAGES

Un accès d'enthousiasme. — On voudrait rebâtir l'église, parce qu'elle est... trop grande. — Agriculture. — Une question qu'il ne faut pas faire aux petits Labradoriens. — L'unique chat de Natashquan. — Hareng et morue. — L'établissement Robin, Collas & Co. — Le voyage <i>au loup marin</i> . — Pêche au saumon. — Le Grand et le Petit-Natashquan. — Le joli sentier dans la jolie forêt. — Comme dans le Sahara. — La question du sable. — Seigneurie de Mingan. — A l'abri des journaux. — Le télégraphe. — Et moi aussi, je serai pêcheur ! — Les incidents du retour.	377
--	-----

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Les habitants de la Côte Nord

“ Nous ne sommes pas des sauvages ! ” — Comment les Acadiens parlent le français. — L'instruction publique sur la Côte Nord. — La vie du missionnaire. — Une population chrétienne. — Ce que l'on boit et ce que l'on mange sur la Côte Nord. — Les habitations. — Éducation domestique. — Pourquoi l'on vit à si bon marché. — A Québec et à la Bonne-Sainte-Anne.	393
--	-----

CHAPITRE VINGTIÈME

Coup d'œil sur l'avenir

La Côte Nord ne sera jamais un pays agricole. — Témoignage de R. P. Arnaud. — L'élevage des animaux n'est guère praticable. — Culture des légumes. — Les grandes Compagnies qui exploitent les pêcheries. — Il est difficile aux pêcheurs d'acquérir de la fortune. — Les petits “ négoce. ” — Quand le chemin de fer du Labrador existera... — Marine marchande et marine de guerre. — <i>Gesta Dei per Francos</i>	411
---	-----

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

Où l'on expose ce que les gens de la Côte Nord attendent des pouvoirs publics

Il faut prolonger la ligne télégraphique jusqu'au détroit de Belle-Isle. — Un steamer chaque semaine. — En hiver, deux courriers par mois.
--

-- Que les Gaspésiens pêchent le saumon chez eux ! — Quais et jetées.	
-- Une voie de terre tout le long de la côte. — La question seigneuriale. — Un district électoral au Labrador. — Un futur premier ministre du Canada.	421

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

Topographie du Labrador oriental

Il est quelquefois permis de parler de ce qu'on n'a pas vu. — L'histoire ancienne du Labrador oriental. — Les ruines du Vieux-Fort et du fort de la baie des Châteaux. — Du temps de l'abbé Ferland. — KÉGASHIKA. — Première colonie acadienne sur la Côte. — Comme quoi les îles du Labrador sont un grand bienfait de la Providence. — MUSQUARRO. — LA ROMAINE. — Embarras étymologiques. — ITAMAMIU. — HARRINGTON. — L'Armée du Salut est rendue là ! — TÊTE-À-LA-BALEINE. — Une chapelle qui est loin de la paroisse ; un cimetière qui est loin de la chapelle.	433
---	-----

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

Topographie du Labrador oriental (suite)

BAIE-DES-MOUTONS. — GROS-MÉCATINA. — LA TABATIÈRE. — Une belle église. — La culture des "lettres" à La Tabatière. — La pêche aux loups marins. — Une baleine qui ne donna pas <i>fair play</i> . — TÊTE-A-LA-BALEINE-DE-L'EST. — Comment on fait en grand la pêche du homard. — SAINT-AUGUSTIN. — Une forêt authentique. — BONNE-ESPÉRANCE. — SHÉCATICA. — Rivière SAINT-PAUL. — Baie de BRADOR. — Des choux qui font leur possible. — Le Capt. Jones. — LOURDES DE BLANC-SABLON. — L'anse des Dunes. — La frontière du Canada.	451
--	-----

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

Gens et choses du Labrador oriental

Un pays désolé. — L'amour du sol natal. — Résidence d'été, résidence d'hiver. — La terreur qu'inspira une fois la vue d'une vache. — Comment se compose la population de la Côte. — Le paradis des voyageurs.	
---	--

-- La difficulté des communications. -- Les *traders*. -- Le Capt. N. Blais, et la *Stadacona*. -- Les habitations. -- La pêche. -- La chasse au loup marin. -- Les grands établissements. -- Le fléau des *trap-nets*. -- Destruction des oiseaux de mer. -- Pourquoi les profits de la chasse diminuent toujours. -- Le télégraphe et la poste. -- L'instruction publique. -- " Venez voir le beau gibier ! " -- L'histoire de la création, racontée par un écolier de là-bas. -- Les missionnaires. -- L'apôtre du Labrador..... 467



ERRATA

Page 18, ligne 17, au lieu de : sœur, lisez : cousine.

Page 229, ligne 3e de la note, au lieu de : 40° Fahr., lisez : —40° Fahr.

Page 237, ligne 3e de la note du bas de la page, au lieu de : confiance, lisez : défiance.

